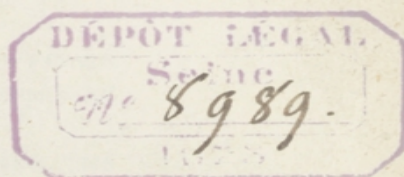


EDGAR QUINET

LE

LIVRE DE L'EXILÉ

1851 - 1870



APRÈS L'EXIL
MANIFESTES ET DISCOURS

1871 - 1875



PARIS

E. DENTU, LIBRAIRE-ÉDITEUR

PALAIS-ROYAL, 17 ET 19, GALERIE D'ORLÉANS.

1875

(Tous droits réservés.)

OUVRAGES DE EDGAR QUINET

L'Esprit nouveau. 1 vol. in-18, 3^e édition, 3 fr. 50. — Dentu, éditeur, 1875.

La République. Conditions de la régénération de la France, 1 vol. in-18, 3 fr. 50. 2^e édit. — Dentu, éditeur, 1872.

Le Siège de Paris et la Défense nationale. 1 vol. in-18, 1 fr.

OEuvres complètes, 11 vol. grand in-8°, 66 fr. Format in-18, 38 fr. 50. — Pagnerre, éditeur, rue de Seine, 18, Paris.

Tome I. **Génie des Religions,** 5^e édit.; **Origine des Dieux,** 3^e édit.

Tome II. **Les Jésuites,** 10^e édit.; **l'Ultramontanisme,** 5^e édit.; **Philosophie de l'histoire de l'Humanité,** 4^e édit.; **Essai sur les OEuvres de Herder,** 4^e édit.

Tome III. **Le Christianisme et la Révolution française,** 4^e édit.; **Examen de la vie de Jésus,** 4^e édit.; **Philosophie de l'Histoire de France,** 4^e édit.

Tome IV. **Les Révolutions d'Italie,** 5^e édit.

Tome V. **Marnix de Sainte-Aldegonde. Fondation de la République des Provinces-Unies,** 4^e édit.; **La Grèce moderne,** 3^e édit.

Tome VI. **Les Roumains,** 3^e édit.; **Allemagne et Italie,** 3^e édit.; **Mélanges,** 3^e édit.

Tome VII. **Ahasvérus,** 4^e édit.

Tome VIII. **Prométhée,** 3^e édit.; **Napoléon,** 3^e édit.; **les Esclaves,** 3^e édit.

Tome IX. **Mes Vacances en Espagne,** 3^e édit.; **Histoire de la Poésie,** 3^e édit.; **Epopées françaises inédites du douzième siècle,** 3^e édit.

Tome X. **Histoire de mes Idées,** 2^e édit.; **1815 et 1840; Avertissement au pays; la France et la Sainte-Alliance; OEuvres diverses,** 3^e édit.

Tome XI. **Enseignement du Peuple,** 5^e édit.; **la Révolution religieuse au dix-neuvième siècle,** 3^e édit.; **la Croisade romaine,** 6^e édit.; **l'Etat de siège,** 4^e édit.; **la Mort de la Conscience humaine; le Réveil d'un grand Peuple; le Panthéon; Rome et Pologne.**

Merlin l'Enchanteur, 2 vol. in-8°, 15 fr. — Michel Lévy frères, éditeurs.

Histoire de la Campagne de 1815, 3^e édit., 1 vol. in-8°, 7 fr. 50. Id.

La Révolution, 2 forts vol. in-8°, 6^e édit., 15 fr., 2 forts vol. in-18, 6^e édit., 7 fr., précédé de la **Critique de la Révolution.**

Idées sur la Philosophie de l'Histoire de l'Humanité, par Herder, trad. E. Quinet, 3 vol. in-8°, 2^e édit. — Levrault, éditeur.

La Création, 2 vol. in-8°, 10 fr., 2^e édit.; Librairie internationale.

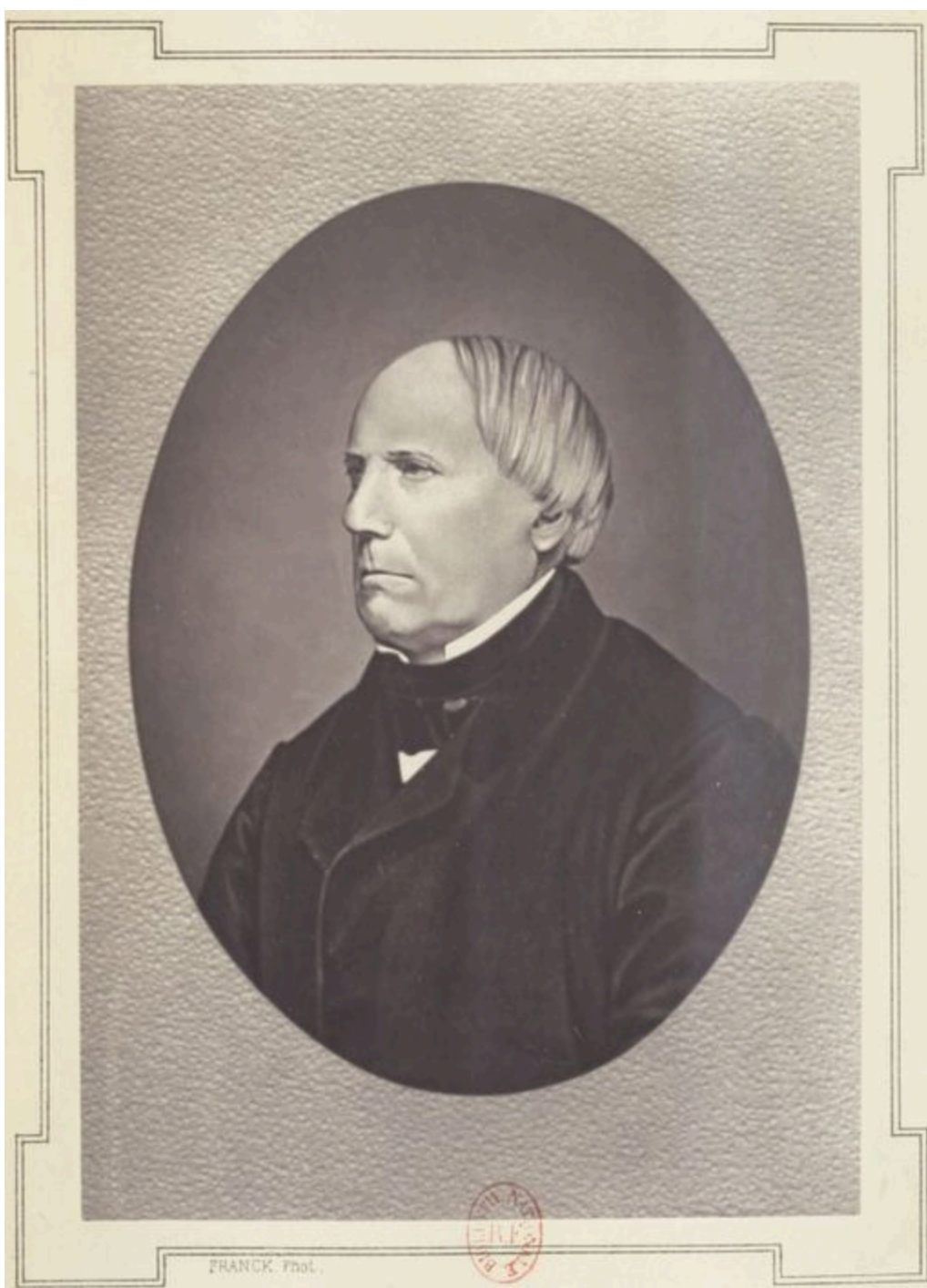
OUVRAGES DE M^{me} EDGAR QUINET

Mémoires d'Exil (Bruxelles, Oberland), 1 vol. in-18, 3 fr. 50, 2^e édit.; librairie internationale.

Mémoires d'Exil (L'Amnistie, Suisse orientale, Bords du Léman), 1 fort vol. in-18, 3 fr. 50, 2^e édit.; Armand Le Chevalier, éditeur, rue de Richelieu.

Paris. Journal du Siège, 1 vol. in-18, 3 fr. 50, 2^e édit. — Dentu, éditeur.

Sentiers de France, 1 vol. in-18, 3 fr. 50. — Dentu, éditeur.

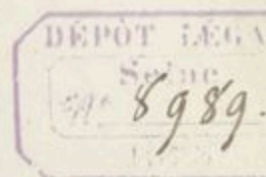


EDGAR QUINET

LE

LIVRE DE L'EXILÉ

1851 - 1870



APRÈS L'EXIL

MANIFESTES ET DISCOURS

1871 - 1875



PARIS

E. DENTU, LIBRAIRE-ÉDITEUR

PALAIS-ROYAL, 17 ET 19, GALERIE D'ORLÉANS.

1875

(Tous droits réservés.)

PRÉFACE

Ce volume renferme le LIVRE DE L'EXILÉ, ouvrage inédit d'Edgar Quinet, écrit à Bruxelles, en 1852, pendant les six premiers mois de la proscription.

Chaque attentat contre la France, contre la justice, lui arrachait une protestation nouvelle. Le Droit d'Asile, L'Expédition du Mexique, Lettres Politiques aux journaux persécutés, France et Allemagne, France et Italie, forment la suite naturelle du LIVRE DE L'EXILÉ.

L'unité du volume est dans une même pensée politique : l'horreur du césarisme. Au moment où la faction bonapartiste conspire encore une fois la ruine de la patrie, il est utile de remettre en lumière le tableau de l'oppression subie pendant dix-neuf ans ; il est nécessaire de rappeler les avertissements du proscrit.

Toute l'histoire morale et politique d'un quart de siècle se déroule ici à nos yeux.

Contraste saisissant entre les premières pages du LIVRE DE L'EXILÉ, le lendemain du crime d'État, et l'accent plein d'espérance, précurseur de la chute de l'Empire ! La sérénité commence à poindre à mesure que l'âme du pays donne des symptômes de réveil. La foi dans l'avenir domine partout, et ce qui la justifie, c'est le tressaillement de la France à la voix de ses grands proscrits. Chacune de leurs pensées est pour cette patrie asservie et aveuglée. Comment un si grand amour, des efforts si persévérants, une volonté si héroïque de faire luire la vérité, de rallumer l'étincelle, n'auraient-ils pas la puissance d'acquérir un don de seconde vue ?

Edgar Quinet signale le péril, et en même temps les moyens de le conjurer. Le désastre suit de près la prophétie. Un autre danger surgit ; le proscrit ne se décourage pas, et trouve dans son patriotisme des lueurs toujours plus vives pour dévoiler l'obscur avenir.

« Que doit faire un écrivain, qui voit son pays, s'engager les yeux fermés, dans le chemin de la décadence ? — L'avertir. — Oui, sans doute. Et si les avertissements ne servent de rien ? Recommencer, comme si rien n'avait été dit ; étouffer ses dégoûts, compter sur la nature humaine, sur ses retours, sur

sa force de renaissance et de vitalité. — Subissons donc le supplice de démontrer pour la centième fois l'évidence. »

La Révision, écrite quelques semaines avant le coup d'Etat, paraît d'une actualité plus vivante, qu'il y a vingt-quatre ans. On dirait qu'il s'agit des choses et des hommes d'aujourd'hui.

L'Expédition du Mexique prédit le fossé de Quérétaro ; France et Allemagne : Sedan et la perte d'Alsace-Lorraine ; France et Italie : la restauration théocratique de 1875.

Les Lettres politiques, semblent s'adresser à la presse de nos jours.

Depuis son retour en France (7 septembre 1870), pendant le temps si court qu'il lui fut donné de vivre, dans la patrie retrouvée, il multiplie ses avertissements, au milieu des plus graves circonstances. Lettres aux Électeurs, Discours dans les bureaux, à l'Union républicaine, ou dans des réunions privées, en toute occasion, il renouvelle son grand axiome : « Pour faire contre-poids à la

« formidable puissance de l'Allemagne, la France a la

« Liberté ; la Liberté, qui pèse encore autant qu'un

« monde ! »

L'ordonnance de ce volume, le classement chronologique des éléments qui le composent, a été préparé par Edgar Quinet lui-même, le 9 mars 1875, douze jours avant sa dernière maladie. Mais il n'a pu relire une seule des lignes écrites en 1852, Ces pages d'un premier jet, il les eût revues avec le soin infini qu'il mettait dans toute son œuvre. Aurait-il effacé certains passages empreints d'amertume, cri de douleur, arraché au proscrit jeté sur la terre étrangère ? Non, sans doute. L'histoire maintient ses droits. Ces sévérités s'adressent à la démocratie césarienne, alors en voie de formation. Il eût montré dans une Préface, le chemin parcouru par la France, depuis la nuit de Décembre, jusqu'à l'aurore des jours meilleurs qu'il a entrevus dans ses dernières pages sur les Sentiers de France. Il eût établi un lien entre ces écrits, divers par la date, les lieux, les événements, identiques par l'esprit de rénovation, de justice et d'amour.

La vie lui a manqué. Ce qu'il n'a pu achever, le lecteur le fera ; il trouvera l'enchaînement naturel des vérités démontrées dans ce livre, vérités cent fois plus frappantes qu'à l'heure où le proscrit les datait du seuil de l'exil, puis des oubliettes de l'exil.

Il a payé de sa vie ses inquiétudes patriotiques et le droit de dire à ceux qu'il a tant aimés : « Pendant cinquante ans, je n'ai jamais cherché que

votre intérêt ; j'y ai quelquefois sacrifié le mien ;. je ne vous ai jamais ni trompés, ni flattés. »

Le lecteur entendra ici la voix du grand citoyen, dont la vie et l'œuvre se résument dans cette parole : « J'ai
« adoré la France. J'ai rêvé pour elle la gloire de devenir
« l'idéal des peuples modernes. »

VEUVE EDGAR QUINET.

Paris, 27 octobre 1875.

LE LIVRE DE L'EXILÉ.

(OUVRAGE INÉDITE)

I

Décembre 1851.

Au moment où je posai le pied de l'autre côté de la frontière et où je dis à la patrie un adieu peut-être éternel, je me retournai, et la terre manqua sous mes pas.

Depuis cette heure, mon esprit se sentit déraciné, comme la feuille que le vent a détachée de l'arbre ; et j'allai où le vent me poussa.

Pendant que la tempête me portait, un cri s'échappait de mon cœur ; et dès que je pouvais reprendre haleine, j'écrivais dans ce livre un mot, un signe, pour me rappeler ce que mon esprit avait vu.

Voici ce livre. Commencé dans l'orage, puisse-t-il s'achever dans la paix !

Je n'étais plus l'hôte de personne. Sitôt que j'avais trouvé un foyer quelque part, la menace arrivait ; il fallait songer à partir.

Je me sentais flotter à la surface d'une mer d'hommes, d'où ne s'élevait aucun souffle humain.

J'étais comme la procellaria qui parcourt la mer du Nord sans retrouver son nid qu'un pêcheur a enlevé.

A mesure que la nuit descendait dans l'âme des peuples et que la dernière étoile se cachait, voici les ombres qui passaient sur mon cœur et les cris qui sortaient de ma poitrine.

II

L'esprit seul peut vaincre l'esprit.

Le jour venu, nous cherchâmes un peuple, nous trouvâmes un esclave.

Nous l'appelâmes ; il répondit que ce qu'il demandait, c'était non pas la liberté, la dignité, mais l'égalité dans l'esclavage.

Jamais cri servile n'avait été poussé avec une force semblable ; huit millions de voix humaines acclamèrent la servitude.

Ce cri retentit dans les tombeaux de la Pologne, de la Hongrie, de l'Italie, c'était la consolation que les vivants envoyaient à ceux qui ne pouvaient renaître.

Alors on vit que l'esprit seul a la force de ressusciter les morts et de soulever les pierres. Les peuples avaient voulu renaître sans briser la chaîne spirituelle qui les liait encore aux ossuaires du moyen âge. Ils avaient fait quelques pas jusqu'à l'extrémité de leurs chaînes ; après cela, ils étaient retombés dans leurs sépulcres.

Et la France, la reine des morts, s'assit sur la terre et devint la gardienne des tombeaux. Ses ennemis disaient qu'après avoir trahi, comme Judas, tous ceux qui l'avaient suivie, elle avait péri, comme Judas, par le grand suicide.

Le plus vieux des esprits, le plus usé, le plus aveugle, l'esprit catholique, avait montré cent fois plus de calcul, de suite, de pénétration, d'activité, que le matérialisme dans sa forme la plus nouvelle ; et les temps firent voir que l'esprit seul peut vaincre l'esprit même ruiné. La matière tout entière conjurée s'y est montrée impuissante.

Entre la Papauté Romaine, et la Papauté Russe, toute pensée libre se vit étouffée sur le continent. Nous nous trouvâmes errants, cherchant un asile. La terre manquait sous nos pieds.

Notre pensée sortait de notre bouche et n'atteignait l'oreille ni le cœur de personne. Il s'était fait comme un vide en Europe. Le cri de la conscience mourait dans la poitrine. Il semblait que l'on parlât dans un monde vide et sourd, où manquait l'air moral.

Je me retournai et j'entendis derrière moi des peuples entiers qui disaient : César, ceux qui vont mourir te saluent !

Nous emportâmes avec nous la Justice et le Droit ; mais nul ne voulait les recueillir, de peur de se brouiller avec l'injustice. Ceux qui nous donnaient asile, pour un jour, mettaient, en nous voyant, leurs doigts sur leurs lèvres. Ils nous commandaient le silence. L'hospitalité était à ce prix. Quiconque ouvrait la bouche pour raconter ce qu'il avait vu était aussitôt jeté sur un vaisseau. Les vents l'emportaient ; et le silence se faisait peu à peu sur tout le continent.

Afin que la loi philosophique s'accomplît tout entière, les seuls points du continent qui s'élevaient encore au-dessus de cette mer de servitude, étaient ceux qui, dans le présent ou le passé, avaient lutté contre le catholicisme : Suisse et Hollande. Mais ces points étaient eux-mêmes entourés, comme des îlots, par le flot qui montait toujours.

Le dernier point de l'univers moral semblait devoir disparaître. On ne voyait nulle part le brin d'herbe du monde nouveau.

L'Angleterre seule était encore debout sur ses rochers. Elle s'appuyait sur la Bible, mais chaque coup de vent emportait une page du livre ; et l'esprit de l'abîme comptait une à une celles qui restaient encore.

Trois principes s'étaient rencontrés : la philosophie, le protestantisme, le catholicisme.

Depuis 1789, la France avait tenté de réaliser et d'organiser le principe philosophique. Après avoir accompli une partie de sa tâche, elle y avait succombé sous les invasions de 1814 et de 1815. Elle avait été impuissante à se relever ; et dès lors la Révolution commencée par la philosophie s'achevait par le jésuitisme. Celui-ci se réalisait chez elle dans toutes ses institutions.

J'ai toujours pensé que le cœur de la France est resté enseveli dans les champs de Waterloo, et rien, ce me semble, n'a démontré le contraire. Depuis ce jour, une poignée d'hommes ont fait des révolutions et des contre-révolutions. La masse inerte les a subies sans mot dire. Quiconque s'empare du cadavre d'Hector peut s'en servir à son gré, au profit de la liberté ou de la servitude. C'est à lui de choisir. Il trouvera une matière complaisante dans les deux cas ; pourtant la servitude lui va mieux.

Le protestantisme se sentait impuissant, non qu'il ne possédât une vérité supérieure à celle du catholicisme, mais parce qu'il avait accepté la discussion et renoncé à s'imposer par la contrainte. Il avait donné la liberté de penser à l'esprit humain ; aussitôt celui-ci, noble affranchi, débarrassé de sa crainte, s'était retourné contre son libérateur, avec arrogance. Les

philosophes qu'il avait émancipés, se joignaient aux catholiques pour le ruiner en l'insultant. Dans ce combat, il se servait de la lumière contre ceux-ci, des ténèbres contre ceux-là. Mais une pareille équivoque ne pouvait se soutenir ; il chancelait. Tous les États du continent, assis sur le protestantisme, chancelaient avec lui.

Restait le catholicisme romain, fond permanent des institutions et des mœurs de l'Europe occidentale.

Sous les idées libérales que la philosophie avait semées à la surface du pays, le catholicisme, persévérant au moins comme préjugé, avait conservé au fond des masses un monde servile, inaccessible au mouvement de l'esprit moderne. Quatre fois, le suffrage universel fit appel à ce monde inconnu ; quatre fois la réponse fut la même.

Le génie religieux de la réaction catholique, ce fut la Peur divinisée de la Révolution française. La bourgeoisie, qui avait d'abord contrarié l'Eglise, y étant rentrée par peur, le peuple n'en étant jamais sorti, par ignorance, il y eut un moment où cette Eglise parut maîtresse. L'esprit du moyen âge souffla de nouveau sur un océan de ténèbres.

Dans cette tempête, se découvrait, par intervalles, la pierre de fondation des États. L'empire catholique par excellence, l'Autriche, ne se composait que de nationalités mortes. La première condition d'un peuple pour entrer dans cet empire était de mourir et d'y apporter ses os.

Déjà la Pologne, la Bohême, la Hongrie, l'Italie étaient englouties.

Symptôme étonnant : le mot le plus saisissant de la langue française, Waterloo, avait perdu, en partie, sa signification. Les patries disparaissent ainsi, l'une après l'autre, devant le catholicisme. Je comptais autour de l'autre du Sphinx, les ossements des peuples dévorés.

En passant, je sentis le froid esprit de la Russie se promener sur mon pays. Je reconnus le souffle mortel des cavaliers moscovites des invasions.

Chimère ! disaient ceux que je laissais derrière moi. Car ils craignent que les chevaux russes ne viennent brouter l'herbe de leurs champs. Mais ils ne voient pas que les esprits russes ont éteint déjà le foyer dans leurs poitrines.

Les temps étaient revenus où les écrivains, les penseurs, chassés de leur pays, allaient errants à travers le monde. Ils continuaient de penser, mais personne ne les comprenait. Ils appelaient, et personne ne répondait. Leur pensée sans écho s'ensevelissait avec eux. Quand on la retrouvait, elle était

surannée. Les générations et les peuples avaient passé sur leurs tombeaux sans les reconnaître.

Il y avait dans le monde deux ou trois grandes religions mortes et pétrifiées : en Orient le Brahmanisme et le Bouddhisme ; en Occident le Catholicisme, l'Eglise grecque. Elles étendirent, comme les Pyramides d'Egypte, leur ombre massive sur un désert moral. C'était pour servir de sépulcre aux cadavres des peuples, à mesure que leur ombre les glaçait.

Et le silence se fit sur toute la terre.

III

Je ne suis pour rien dans ce qu'ils font.

Je ne m'étonne pas que les anciens aient eu tant de peine à supporter l'exil du temps des empereurs. Ils se sentaient frappés par un seul homme, un César ; et cet homme-là de moins dans le monde, il leur semblait qu'ils retrouveraient leur patrie entière. Il me paraît qu'il en est autrement quand ce sont des peuples entiers qui, soit ignorance, soit lassitude, s'affaissent dans l'injustice. Car il doit vous sembler alors que vous seriez leur complice, si vous étiez resté au milieu d'eux. Et dans les ennuis de la proscription, il y a cette joie intérieure qui consiste à se dire : Dieu merci, je ne suis pour rien dans ce qu'ils font.

J'imagine que c'est là le sentiment qui a soutenu tant d'hommes exilés dans les Républiques, soit anciennes, soit modernes. Ils ont montré infiniment plus de force morale contre un peuple que ceux qui ont été frappés par un seul homme. D'un côté, le fier langage de Thucydide ou de Dante, de l'autre, les Tristes d'Ovide sous Auguste, de M^{me} de Staël sous Bonaparte.

Peut-être aussi que l'injustice exercée au nom d'un seul vous irrite, tandis que celle qui s'exerce au nom de tous fait pitié. On peut sentir de la colère contre un despote, on ne sent que de la commisération pour une foule aveuglée. Quel plaisir trouverais-je à fouetter de verges l'Océan ? Le temps de ce plaisir de Xerxès est passé.

IV

Béni soit l'Exil !

Béni soit l'exil ! Qui m'eût enseigné ses bienfaits, si je ne les eusse éprouvés ?

En me mettant en dehors des lois de protection qui sont faites pour tous, il m'apprend à chercher mon appui là où l'homme ne peut m'atteindre.

En me traitant comme la feuille détachée que le vent chasse devant lui, sans qu'aucune terre ensemencée veuille la recevoir, il m'apprend à m'enraciner dans le sol qu'aucune tempête n'assiège.

En me refusant l'abri, le toit, le foyer, il m'apprend à bâtir ailleurs la maison de mon âme.

On nous a mis au ban de l'espèce humaine. J'accepte de grand cœur ; et certes, si je ne consultais que mon goût particulier, je ne pourrais faire un vœu pour que cet état de choses vint à changer.

Les hommes, en me confinant hors des relations humaines, m'ont affranchi. J'étais l'esclave de leurs fantaisies ; je dépendais de leur humeur ; je faisais partie de leur amusement.

Ils ont retranché de ma vie tout ce qui était artificiel ; ils m'ont rendu à la liberté première ! Tous les filets d'araignée que la conversation, la mode, le préjugé, avaient tendus autour de moi, sont rompus. Mes heures se dépensaient avec eux en un frivole commerce, où leur âme et la mienne n'étaient presque jamais pour rien.

Je suivais le front bas leurs croyances, leurs illusions ; ils m'ont délivré en un moment de tout cela. Ils m'ont ramené de force à ce qu'il y a de mieux en moi-même ! Les fausses affections sont tombées ; tous les masques ont disparu. Rien ne reste que ce qui est bâti sur le roc.

Oh ! quel bienfait j'ai reçu !

Ils ont fait de ma vie une île séparée de leurs iniquités ; ils ont creusé tout autour un abîme infranchissable.

A peine si leur voix m'arrive. Ils ont mis des gardiens autour de cet abîme. Toute une armée veille sur ses bords, et chacune de leurs précautions

m'assure contre eux-mêmes ! Puissent-ils élever une muraille d'acier, afin que leurs pensées aux ailes rampantes ne parviennent pas jusqu'à moi !

Ils ont fait de ma vie une île sacrée où n'aborderont plus les vaines douleurs, les trompeuses espérances, les amitiés d'un jour, les regrets éternels ! Un blanc troupeau de cygnes venus des rives de l'Éternité, se joue autour de la barque échouée.

O mon âme, quand tu auras égalé la blancheur des cygnes, ils te ramèneront dans la patrie perdue !

V

Mes Joies.

Il me plaît de ne pas voir ce qu'ils font, de ne pas entendre ce qu'ils disent.

C'est ma joie de ne pas voir ma terre natale souillée par le parjure, ni les fleurs rouges du sang versé par les homicides.

C'est ma joie de ne pas voir le sourire imbécile de la foule devant son maître, ni les courbettes de mes frères devant ceux qui les fouettent comme un troupeau.

C'est ma joie de ne pas voir un peuple nouveau ramper comme un serpent, sous le pied du chasseur.

C'est ma joie de ne pas voir la grande nation que j'ai aimée se prostituer sous ses arcs de triomphe.

C'est ma joie de ne pas entendre ses éclats de rire et ses chansons, au coin des rues, pendant qu'on entraîne ses enfants et qu'on les lie dans les déserts, d'où ils ne reviendront pas.

C'est ma joie de ne pas entendre un peuple de sophistes démontrer au monde en ricanant, que l'infamie c'est la gloire, que la servitude c'est la liberté, que le poison c'est le remède.

C'est ma joie de ne pas voir mes frères vendre l'espèce humaine pour moins de trente deniers.

C'est ma joie de ne plus entendre cette langue que j'ai aimée, car ils en ont fait un sifflement de reptiles, dans les ruines de la justice.

VI

Souvenez-vous !

Souvenez-vous que vous avez été esclaves dans la terre d’Egypte.

Quand vous aurez été délivrés (car vous le serez par ceux dont les cœurs survivent), ne vous enorgueillissez pas ; ne vous enflez pas aussitôt d’un superbe dédain contre vos libérateurs. Ne dites pas : « Nous avons la sagesse, sans avoir rien appris ; que notre bouche s’ouvre, et la vérité en sortira. C’est à la terre et au ciel à faire silence devant nous. »

Mais, au contraire, regardez en arrière vers les jours que vous aurez traversés. Souvenez-vous que, dans l’esclavage, vous avez eu le cœur servile ; que vous avez été durs pour ceux qui se sont offerts à souffrir à votre place ; que vous avez été humbles devant le plus fort qui vous crachait au visage. Vous l’avez même acclamé, comme on acclame ceux qui apportent le bon droit, la justice. Vous avez vu un homme couvert d’un masque ridicule et hideux ; et parce qu’il avait pris des oripeaux, sur un théâtre, et, dans un tombeau, le lambeau d’une capote grise, quoiqu’il fût, dans l’âme, plus mort, plus cadavéreux cent fois que celui qu’il avait dépouillé dans le sépulcre, vous avez crié : Voilà le mort de Sainte-Hélène qui reparait ! Et vous vous êtes courbés sous ce mensonge ; vous avez adoré le masque et vous vous êtes fait les esclaves du parjure ; vous n’avez plus distingué l’acteur du héros ; et suivant, comme des limiers qui cherchent pâture, cette ombre menteuse, vous avez entraîné les autres dans la même déchéance ; en sorte qu’il y eut un moment où le monde entier fut abusé par vous, et il n’y eut pas un coin de la terre qui ne fût flétri, à votre exemple.

Souvenez-vous que quand on parlait devant vous de vos frères qui avaient été bannis, ou transportés dans les déserts, où ils étaient morts de la mort sèche qui ne fait pas de bruit, vous imitiez les anciens rois dont vous aviez médité si longtemps, et vous répondiez comme eux : « Je ne sais ; personne ne me l’a dit ; la chose est sans doute exagérée. »

Ou encore : « Il n’y a pas de bannis. Après tout, de quoi se mêlaient-ils ? C’étaient des ambitieux qui n’ont que ce qu’ils méritent. »

Voilà ce que vous répondiez, en sifflant, et en branlant la tête.

Souvenez-vous que pour vous faire renier ce que vous aviez juré, il n'a fallu que vous le commander.

Vous avez renié au chant du coq, devant Ponce Pilate, devant le soldat, et surtout devant la servante ; et vous n'en avez même ressenti aucune douleur.

On vous a commandé de donner votre suffrage à celui qui vous foulait aux pieds, et vous l'avez fait ; de proscrire par là tous vos amis, et vous l'avez fait ; de renverser le travail de tous ceux qui ont concouru, même avant votre naissance, à votre affranchissement, et vous l'avez fait ; de conspuer tous ceux qui avaient juré pour vous, devant les autres peuples, de vous liguier avec les ennemis éternels de toute liberté, de toute dignité, et vous l'avez fait !

Quand votre cœur sera près de s'enfler, rappelez-vous toutes ces choses, et d'autres que je n'ajoute pas. Alors vous serez humbles, comme il est nécessaire que vous le soyez, pour ne pas retomber. Vous accepterez la victoire comme un don que vous vous efforcerez de mériter. Vous vous étonnerez d'être libres et vous craindrez de cesser de l'être.

Le souvenir de vos reniements n'ira pas jusqu'à vous avilir le cœur et à vous décourager pour l'avenir ; mais vous prendrez en dégoût les vaines déclamations ; vous sentirez que rien n'est plus factice que votre souveraineté, en pensant que vous l'avez vendue pour un plat de lentilles. Vous aurez une juste horreur des mots gonflés dont vous vous êtes si longtemps rassasiés ; et vous ferez plus de cas de la plus petite action honnête et simple, que de toutes les paroles magnifiques qui vous ont amusés et enchaînés.

Malgré ses reniements, saint Pierre a pu se racheter ; et vous aussi, vous travaillerez à vous racheter des vôtres. Vous ne déclamerez plus.

VII

Une grande nation.

Je me suis approché de la frontière, et j'ai prêté l'oreille ; et toute une nation rassemblée de l'autre côté, ne faisait pas plus de bruit qu'un fleuve tari dans son lit, ou qu'un désert sur lequel a passé un vent de mort.

Et je m'écriai : La terre a-t-elle englouti Sodôme ? Sont-ils tous morts, ceux que j'ai connus si pleins de vie ? Ou ont-ils oublié ? Un souffle mêlé de bitume a-t-il étouffé leurs esprits ? Ceux qui m'ont aimé, sont-ils glacés comme les autres ? Répondez !

Et en arrêtant les yeux sur ce qui semblait d'abord le lit d'une mer désertée par les flots, je finis par voir une multitude innombrable d'hommes accroupis sur la terre ; et je ne savais pas s'ils étaient vivants ou morts, tant le silence pesait sur leurs lèvres.

Et je leur demandai : Êtes-vous encore du nombre des vivants, vous qui paraissez glacés du froid éternel ? Ou bien êtes-vous les restes d'un peuple qui a perdu son nom ?

Ils ricanaient avec un bruit semblable à celui des feuilles sèches sous les pas d'un voyageur. Et c'est à cela seulement que je sentis qu'ils vivaient.

Alors je leur demandai : N'y a-t-il plus de justice ? Plus de ciel ? Plus d'avenir ? Plus d'amour ? Plus d'espérance ?

Et sans me regarder, car ils avaient le cou roidi par l'esclavage, je les entendis qui disaient les uns aux autres :

Quel est cet étranger ? Et quelle langue parle-t-il ? Nous ne comprenons pas un seul des mots dont il se sert.

Je repris et je dis en tendant les bras vers eux : Ne reconnaissez-vous pas celui qui est né de la même terre que vous ? Aujourd'hui, encore, la douceur qui me reste, c'est d'entendre à mon oreille cette langue qui est la vôtre. Voilà pourquoi je ne me suis pas éloigné davantage, cherchant toujours à recueillir quelque son de la langue qui m'a bercé. L'année ne s'est pas encore écoulée. Sont-ce des siècles qui me séparent de vous ? Les choses ont-elles changé de nom ? Je vous ai vus sourire quand, naguère, je vous parlais de Liberté.

A ce mot, tous se bouchèrent les oreilles, comme s'il leur eût été insupportable, soit qu'il leur rappelât un crime, soit qu'il leur fût devenu odieux, soit qu'ils craignissent qu'un gardien les surprit à écouter, et ils retombèrent dans l'insensibilité, et ils parurent changés en blocs de pierre ; et on eût dit une de ces campagnes désertes où nos ancêtres ont dressé des multitudes de pierres qui blanchissent dans la nuit.

Une seule figure restait debout, plus pâle que toutes les autres. Je la reconnus bientôt et je lui dit : Toi aussi, as-tu oublié ma langue et ne me reconnais-tu pas ?

Et celle-là me dit en pleurant : Moi, je te reconnais ! Je sais qui tu es. Je connais aussi la justice, et l'espérance, et l'avenir. Mais moi je suis morte.

VIII

Où est la France ?

Je leur demandai encore : N'y a-t-il plus de France ? Montrez-moi seulement la terre qui fleurissait et je ne vous interrogerai pas davantage.

Où est la France ? criai-je de nouveau.

Je ne sens plus le parfum de ses champs. Comment s'est-il exhalé ? La terre aussi a-t-elle perdu sa beauté ?

A cette question, nul ne répondit, tous restèrent immobiles.

IX

Départ d'un Proscrit.

Exilé, je vais revoir ton pays. Qui saluerai-je de ta part ?

— Tu salueras les pierres de deux tombeaux.

— A qui porterai-je encore les paroles de ton cœur blessé ?

— Porte, si tu le veux, une parole de regret ou d'adieu aux belles statues de marbre, à quelques immortels dont je n'ai pu prendre congé.

— Qui trouverai-je ?

— La Vénus de Milo, la Diane chasseresse, le Saint-Jean de Léonard, la Vierge au voile de Raphaël et les convives de Véronèse.

Dis-leur que mes yeux se tournent souvent vers eux, que je les cherche et les appelle. Ils accueilleront ton message, car ils savent que je les ai adorés quand je pouvais me réchauffer à leur soleil.

Dis-leur aussi que je sens le mal du pays, mais seulement quand je pense à la région de beauté qu'ils habitent et vers laquelle j'aspire.

Parle-leur de mon culte. La pierre t'entendra, et la toile respirera à ton souffle.

— Est-ce tout ?

— Dis-leur encore que je les vois s'embellir chaque jour, pendant que la foule esclave s'enlaidit à leurs pieds, suivie d'une postérité plus rampante, plus difforme encore.

— Et que dirai-je aux hommes ?

— Il n'y a rien à leur dire. Ils sont sourds.

X

Que disent-ils ?

Je les entendais qui murmuraient ; leurs voix étaient éteintes et ils disaient : Pensée, esprit humain, dignité morale, qu'est-ce que ceci ? Cela ne nous regarde pas. C'est l'affaire des bourgeois.

— Que disent-ils encore ?

— Conscience, honneur, vérité, nous n'entendrons plus ce verbiage qui nous empêchait de dormir.

— Ceux que j'aimais, que font-ils ?

— Ils te renient.

— Et les autres ?

— Beaucoup se réjouissent de ton exil.

— Tous sont contre moi !

France, tu me refuses ma place au milieu de tes trente-six millions d'esclaves ! Je t'en remercie.

— Tu étais exilé quand tu étais parmi eux. A quelle heure n'as-tu pas lutté ? Dis-moi un jour sans combat. L'air moral te manquait.

— J'ai trop vu, trop senti, trop aimé, trop haï.

XI

Le Refuge.

Je suppose qu'une nation allât froidement, sciemment au déshonneur. Chacun de ses membres est-il tenu de la suivre dans cette voie ? Il doit y avoir pour l'individu un refuge qui l'empêche d'être confondu dans la prostitution de la masse.

Chez les anciens, ce refuge était le suicide. Les modernes n'admettant pas ce recours, il doit y en avoir un autre.

Quel est-il ?

Je comprends la mort de Brutus, de Caton et de ses amis. Ils ont voulu ne pas partager le déshonneur de toute leur race. Aujourd'hui, où se retireraient-ils ? La mort était leur divorce avec une nation méprisable. Ils ont voulu ne pas être abîmés dans le mépris universel ⁽¹⁾.

XII

Le Combat du Proscrit.

Il y a différentes manières de combattre. Le proscrit combat le jour et la nuit, sans un instant de relâche. Il combat parce qu'il respire. Il combat dans la vie et dans la mort. Il combat par sa vie errante, par ses soucis, par sa misère et celle des siens, par sa ruine, par son tombeau. Vivant ou mort il est attaché comme le châtiment au proscripateur. Son existence est la protestation contre le crime. Aussi longtemps que dure le souvenir du proscrit (et, quoi qu'on fasse, rien ne peut l'effacer), le proscripateur est au ban de l'éternelle justice.

XIII

Vertu du Châtiment.

Il constate le crime. Il l'empêche de vieillir. Il le grave dans la mémoire. Sans le châtement, le crime est oublié. On commence par l'oublier, on finit par le nier. Repassez en idée tous les crimes qui n'ont pas été punis ; le souvenir en est effacé.

Je ne sais si les abolitionnistes de la peine de mort ont réfléchi à ceci.

Otez la peine de mort, bientôt on ne croira plus au meurtre. Peut-être en cessant d'y croire le réputera-t-on impossible.

Le châtement rafraîchit la mémoire du sang versé.

XIV

Ce qui soutient les Bannis.

Immotus his et paululum in publico versatus, post domi
secretus animum adversum suprema firmabat.

(TACITE, Annales, lib. xx, c. 59,)

Le Deux Décembre, excellent commentaire de Tacite. Nous savons maintenant pourquoi tant d'honnêtes gens, et des gens de cœur, ont accepté avec une si extraordinaire résignation l'emprisonnement, l'exil, la mort. Paululum in publico versatus.

Ils avaient vu l'indifférence ou la lâcheté du peuple, ils savaient que les masses étaient complices du crime, au moins par l'inertie. Ils avaient entendu, sur les places publiques, le mot de la foule servile, que moi aussi j'ai entendu : Voilà qui est parlé chicard ! ⁽²⁾ Après avoir parcouru la ville et tâté le peuple, ils rentraient dans leurs maisons et y attendaient le tribun qui leur apportait le bannissement ou le conseil de mourir. Point de révoltes, point de tentatives de résistance. La base manquait à leurs efforts. Ils se sentaient impuissants par l'impuissance générale. Ils s'ouvraient les veines, ils achevaient de vivre plutôt qu'ils ne se sentaient mourir. Quand arrivait le tribun ou le centurion, il y avait longtemps que le coup avait été frappé au cœur. Le corps seul subsistait encore.

Quelle vie restait à Thraséas, Sénèque et tant de personnages consulaires, débris du parti républicain ? Il y avait de longues années que ces hommes avaient goûté la mort, quand venait l'ordre de mourir. Ils avaient cessé d'espérer. Une piqûre à une veine et un bain tiède faisaient disparaître sans bruit, sans éclat, le peu qui restait d'eux-mêmes. Depuis longtemps morts à toute espérance, à toute vie publique, ils s'évanouissaient ; le sang de leurs veines coulait comme l'eau, et ils ne le sentaient plus couler.

Tel était frappé sous Néron, sous Tibère, qui avait cessé de vivre sous Auguste.

Pourquoi, dans des circonstances semblables, n'y a-t-il pas de suicides parmi nous ? Le prince n'est-il pas aussi odieux ? le peuple aussi indifférent ? l'avenir aussi pesant ? De tant d'exilés, déportés, transportés, pas un n'a renoncé volontairement à la vie. Qu'est-ce qui soutient ces bannis ? Est-ce l'espérance qui subsiste encore ? Sans doute.

Chose extraordinaire ! dans une situation où les Romains embrassaient la mort comme le seul refuge, il ne s'est pas trouvé parmi nous un seul exemple de mort volontaire.

Les Romains savaient que le bras du prince les atteindrait partout, qu'aucune retraite, aucun rocher ne les mettrait à l'abri de sa cruauté. De plus, ils voyaient la complaisance du peuple pour la tyrannie ; et c'est là ce qui leur ôtait tout désir de survivre. Soit illusion, soit conscience de l'avenir, les nôtres conservent l'espoir d'un retour de la fortune. Voilà pourquoi ils vivent.

L'avenir montrera si cet excès de patience a été torpeur ou sagesse.

XV

Le Barbare. L'Esclave.

Ce sont des systèmes très différents que ceux qui servent à civiliser des barbares ou à émanciper des esclaves.

La première chose pour celui qui prétend au titre de rénovateur est de savoir s'il a affaire à des barbares ou à des esclaves. Et s'il se trompe dans ce premier jugement, il est hors de doute qu'il se trompera plus encore dans les conséquences et les résolutions qu'il voudra en déduire.

S'il applique aux barbares ce qui concerne l'esclave ou à l'esclave ce qui concerne le barbare, il ne peut que tomber de méprise en méprise, c'est-à-dire d'impuissance en impuissance.

Il s'ensuit que rien n'est plus nécessaire que de marquer les caractères de l'un et de l'autre.

Le barbare : liberté, horreur de la servitude, ignorance de la civilisation, individualité, ambition de dominer, orgueil de la race.

L'esclave : vanité, égalité dans la servitude. Pécule, salaire, là est le monde de l'esclave. Il n'en entrevoit pas d'autre. Il est cosmopolite. Une vieille civilisation pèse sur lui. Liberté, esprit humain, dignité morale, indépendance individuelle, affaire du patron ou du bourgeois.

Il me semble que les hommes sur lesquels vous prétendez agir peuvent toujours être ramenés dans l'une ou l'autre de ces catégories. Ou ce sont des barbares ou ce sont des esclaves, soit qu'ils portent en effet ces noms, soit qu'ils tiennent plus de la nature des uns ou de la nature des autres.

Tout se réduit toujours à les arracher d'une sorte de barbarie ou d'une sorte d'esclavage.

Quelquefois la barbarie et l'esclavage sont mêlés, mais il y a toujours un caractère qui domine et sans lequel vous n'avez sur eux aucune prise solide.

Le temps, les sociétés changent, ces grandes classifications subsistent.

XVI

A Waterloo.

Bruxelles, 18 juin 1852.

Il y a aujourd'hui trente-sept ans de la bataille de Waterloo. Quand je visitai ce champ de bataille, en 1836. je composais le poème de Napoléon. Je me retrouve aujourd'hui dans le voisinage, mais c'est l'exil qui m'y ramène, et je dois cet exil à M. Louis Napoléon. J'ai célébré le proscrit de Sainte-Hélène, et son neveu m'en récompense par la proscription.

Mais avec moi sont proscrites aussi toutes les idées pour lesquelles les Français combattaient à Waterloo. Ils y représentaient l'espoir, la liberté des peuples, le réveil des nationalités, l'indépendance de l'esprit humain, en un mot, la Révolution française, et ils avaient pour ennemis tous les ennemis de la Révolution.

Aujourd'hui ces prétendus aigles de bois, que couvrent-ils ? L'alliance avec les rois, avec le czar, avec le pape, le jésuitisme et l'anéantissement de toute liberté, de toute dignité humaine, la Sainte-Alliance en capote grise.

Il est donc bien vrai que cette journée a été le tombeau de la France, puisque depuis ce moment la vie nationale a été entamée, faussée.

L'âme du pays est ensevelie, et nous n'avons vu que de rapides et courts efforts pour la relever, tous suivis d'une chute plus profonde. Come un corpo morto cade.

1830-1848. Une fois trois jours. Une autre fois un jour. Et aussitôt après la chute recommence le lendemain.

J'ai revu Waterloo ⁽³⁾. Que pensent les morts, de ce qui se fait aujourd'hui en leur nom ? Ce grand

. Campo Santo devient de plus en plus funèbre et néfaste. Le Sauve qui peut dure encore.

L'expérience a montré que la victoire, aussi bien que la défaite, eût donné aux Français la servitude, tant il est vrai qu'elle était déjà au fond des choses.

L'ombre de Napoléon est sortie de sa tombe pour consacrer Waterloo et sceller les traités de 1815.

XVII

Despotisme ou République ?

Système de M. Louis Bonaparte. Le résumé de tous les régimes précédents : la bigoterie de la Restauration ; la vénalité, le veau d'or de la branche cadette. Où veulent aller les Français dans cette progression de vices ?

Pourquoi l'Europe aime et admire Louis Bonaparte ? Parce qu'il est le premier, le seul qui ait réconcilié le peuple et la contre-révolution, parce qu'il a rendu le peuple complice de la servitude.

Désormais deux choses seules possibles en France : ou le despotisme ou la république. Il est évident que toute monarchie tempérée qui accorderait la liberté de discussion périrait par cette liberté même.

Le Bonapartisme, en faisant de la tyrannie, est conforme à sa tradition, fidèle à lui-même. Mais le Libéralisme, jésuite !

Certains libéraux sous la République ont reçu leur vrai nom du grand Corneille dans cet hémistiche prophétique de la Médée imitée de Sénèque :

Canailles infidèles !

Les républiques catholiques commencent par crever les yeux au peuple. Après quoi elles lui disent : Maintenant, marche devant moi. Je te suis ; sois mon guide. Duca mio !

L'infamie de ces assemblées servira dans l'avenir d'excuse à la servitude volontaire. On aimera mieux se réfugier dans les franches tyrannies, plutôt que de rester dans les tyrannies menteuses.

Quand les peuples passent d'une servitude dissimulée, frauduleuse, à une servilité ouverte, ils ont une première source de joie ; c'est comme s'ils embrassaient la liberté même, tant la vérité leur plaît, même dans le mal.

Les peuples sont longtemps retenus par une certaine pudeur au bord de la servitude, mais quand cette borne morale est franchie et qu'ils se voient démasqués avec tous leurs vices, il est à craindre qu'ils ne mettent du cynisme dans leur abaissement.

Les libéraux ont bien voulu continuer de nos jours leur mission d'enseignement en se chargeant de confirmer toutes ces idées. Ils ont montré que, lorsque le mensonge religieux est dans le cœur d'un peuple, rien n'est plus aisé que d'y faire entrer à la suite tous les mensonges. Ils ont fait voir comment, sous une surface brillante et légère, peut être conservé intact dans les masses le génie de l'esclave ; comment, sous les lumières de quelques-uns, peuvent être tenus en réserve des abîmes de ténèbres et de honte, et comment la gloire même peut cacher l'infamie.

Il est étrange de se figurer qu'on n'est esclave d'un autre que lorsqu'il a payé et acquitté les cinquante ou cent mines que vous estimez être votre valeur. Hélas ! la pire des servitudes est celle que l'on ne sent pas.

Vanité dans l'opprobre ! « Nous reprendrons la liberté quand nous voudrons. »

Pourvu que tout ceci ne finisse pas par quelque ignoble parodie de Waterloo ⁽⁴⁾ !

XVIII

A quoi s'intéressent-ils ?

Chaque jour je suis plus frappé de la difficulté d'écrire avec vérité dans une langue trop de fois déshonorée par le mensonge public et officiel. Tacite déjà se servait d'un instrument dégradé. Il a été obligé de le forcer souvent. Et nous !....

La langue française n'est-elle pas lasse, repue, de tant d'injures qu'elle profère par des milliers de bouches et de plumes ?

Les mots les plus sacrés ne sont plus qu'une sorte d'argot de police, ils ne rendent plus de son. Il devient difficile d'être sérieux dans cette langue.

Les seuls mots qui y ont conservé toute leur valeur sont ceux qui désignent les intérêts grossiers et animaux. Peut-être même la langue s'est-elle enrichie dans toute cette partie basse et honteuse, mais elle devient de plus en plus muette quand c'est l'âme qui doit parler. Combien peu les écrivains de notre temps ont fait verser de larmes ! Combien moins encore en feront verser ceux qui viendront après nous ! Le mensonge a trop parlé sur cet instrument. Il râle. Probablement ceux qui viendront après nous le forceront encore pour en tirer quelques sons ; mais l'âme, l'esprit s'en retirent à vue d'œil. On croit suppléer par le matériel à l'esprit qui s'en va. Le vocabulaire augmente, les tours s'appauvrissent, le souffle intérieur disparaît.

La langue de nos jours respire la ruse, comme au moyen âge la naïveté. L'écrivain semble toujours avisé, double, hypocrite même. C'est l'instrument qui donne le timbre.

Des esprits très-déliés, des âmes communes.

Il n'est pas de langue où il y ait, comme en français, autant de phrases toutes faites pour paraître habile. Que n'en compose-t-on un dictionnaire ? Phrases aiguës, découpées, petits poignards ingénieux.

Je commence à craindre que cet instrument même soit empoisonné. Tout homme en France, grâce à ce dictionnaire, pourrait être un homme habile.

Quel est le devoir de l'écrivain dans une époque de décadence ? L'heure de la décadence a-t-elle irrévocablement sonné ?

Ya-t-il encore des lecteurs ? S'il y en a, quelles sont les impressions dont ils sont capables ? S'amuser ? Est-ce là tout ce qu'ils veulent ? Mais pourquoi se donner la peine de les divertir ?

Les amuser ! Sommes-nous vraiment faits pour remplir ce rôle ? Si la poésie n'est plus qu'un amusement, quel droit pouvons-nous avoir à divertir le monde ? Nous ne sommes pas des objets divertissants, il faut bien le reconnaître.

Les hommes s'entendent de nos jours pour se disculper tous de la prétention de penser. Quoi donc ? Avoir une idée ! Une conception ! Quelle calomnie ! Et ils ont beau jeu pour le prouver.

On se fatiguerait inutilement à vouloir mesurer l'indifférence des gens du monde pour les sentiments sérieux.

Leur argument : La France est contente... Nous ne pouvons blâmer cela...

Et le droit ? Et la justice ? Et l'humanité ?

Situation nouvelle de l'écrivain. A qui s'adresser ? Où est le point sensible ? Dans le peuple ? Dans les hautes classes ? Ils applaudissent également au renversement du droit : le peuple, parce qu'il ne le connaît pas ; les hautes classes, parce qu'elles en ont peur.

Ecrire dans un tombeau, le tombeau de la Patrie !... Nos paroles sont scellées. Nul ne les lit, nul ne les répète, et pourtant elles vivent !

Que pouvons-nous faire pour cette langue, nous qui n'écrivons guère une ligne sans qu'on nous dispute notre asile et qu'on nous expulse de pays en pays, jusqu'à ce qu'il ne nous reste plus où mettre le pied sur le continent ?

Heureux les exilés du seizième siècle, d'Aubigné, Calvin, Marot, Descartes, Bayle !

Nous laissera-t-on au moins suspendre nos pauvres harpes brisées aux branches des saules, super flumina ? Et cela aussi nous sera-t-il imputé à crime ?

Bruxelles, jour de Pâques 1852.

XIX

Comment nous entendons l'Histoire.

Étrange manière qu'ont les Français de juger l'histoire universelle et surtout l'antiquité, par la manie et le vice du moment ! Il y a un demi-siècle, l'antiquité héroïque était la seule dont on entendît parler. Depuis la Restauration, il n'a plus été permis d'écrire que sur le moyen âge. Frédégonde et Brunchaut, voilà l'âge d'or. Aujourd'hui nous n'admettons que l'époque des douze Césars ; le reste est abandonné aux têtes folles. La République romaine n'est plus qu'une orgie. Quant à la démocratie athénienne, elle ne commence à trouver grâce qu'à partir de la domination des généraux d'Alexandre. Avant eux, ce n'était qu'anarchie, délire de mauvaises passions.

Pour Socrate. le mal a commencé avec lui.

On nous enseigne que Démosthènes était un esprit faux, de ne pas vouloir qu'Athènes fût une préfecture de la Macédoine.

N'avoir pas compris que la grande politique était de vendre son puits !

Le beau temps, c'était de Caligula à Commode et Héliogabale. Le plus libéral fut encore ce Caracalla, qui donnait le suffrage universel à presque tout le monde connu. Il est vrai que c'était le droit de se faire esclave, de se vendre.

Voilà comment nous entendons l'histoire.

Aujourd'hui la langue ment, pour ainsi dire, toute seule.

« Petits esprits, faux, étroits, Démosthène tout le premier.

« Démosthène donne de grandes marques de faiblesse pendant son exil, qu'il passe tantôt à Egine, tantôt à Trézène. Ses regards ne se portaient jamais sur l'Attique que ses yeux ne se remplissent de larmes. »

Ne pourrions-nous pas laisser cette noble antiquité en dehors de nos laideurs ? Mais notre vanité est telle que lorsque nous nous sentons flétris, nous voudrions flétrir l'univers. Grâce au moins pour ces beaux marbres ! Jusqu'à nous, on avait toujours respecté deux choses, les enfants et l'antiquité. Dans les temps les plus dépravés, quelle vénération l'Italie avait gardée pour son alma parens ! Pourquoi souiller de nos vices mesquins et

monstrueux tout ensemble, les sources antiques où le monde s'est renouvelé jusqu'à ce jour ? Laissons en paix les marbres de Paros !

XX

Un fanatisme nouveau, sans foi.

Je vous trouve plaisant de m'accuser de ne plus croire. Vous me plaignez, comme si c'était là une infirmité ; et après m'avoir plaint, vous me condamnez, comme si c'était un crime. Je suis, dites-vous, un sceptique, un libertin, un impie, parce que je ne crois pas en Jupiter, en la bonne déesse, ni au bœuf Apis. De ma condamnation vous passez à celle du siècle. Vous déclarez qu'il est perdu, car il n'a plus de piété pour Sérapis, pour Hercule.

Mais n'est-ce pas la faute des dieux, si les hommes ont perdu la piété ?

Pourquoi m'ont-ils laissé voir les absurdités de l'Olympe ? Quoi ! parce que les absurdités sont palpables, je suis un malheureux de ne plus les vénérer ? Vous m'annoncez que je resterai sans repos, aussi longtemps que je n'inclinerai pas ma raison devant les douze dieux ?

La pierre philosophale de notre temps : accord du dogme et de la philosophie.

La Belgique, aux trois quarts hérétique au seizième siècle, n'a pu être ramenée à notre divine religion que par la force sanctifiante du fer, du feu, de la corde et de la fosse. Quand on eut noyé dans le sang tout ce qui prétendait avoir une pensée, que les hiboux peuplèrent les villes et que les hommes en eurent disparu, ce fut bien force à l'hérésie de se taire et de s'humilier aux pieds de notre auguste orthodoxie.

Comment l'homme a-t-il pu revenir à la légende dorée ? Est-ce une chute, un dégoût, un accès d'humeur contre le bon sens ? Est-ce peur ? Tous ces beaux fils qui maudissent la raison !

Quel effort immense pour rétrécir le cerveau, le déformer !

Comment, après avoir ébloui et gouverné le monde, l'esprit français, d'hypocrisies en hypocrisies, en est-il venu à se traîner à plat ventre devant toutes les momeries d'Egypte ?

Dernière phase des religions. On ne dit plus le Christianisme, mais le Catholicisme. Non plus Dieu, mais le Pape. Qu'est-ce en somme ? La haine divinisée de la Révolution française. Dans cette nouvelle théologie fanatique, je retrouve toujours la peur divinisée de la Révolution.

Comme le monde fatigué, usé se jette dans la servitude politique, il se jette de même dans la servilité religieuse.

La France rentre dans le système des peuples du midi de l'Europe et de l'Amérique : Espagnols, Napolitains, Italiens de la décadence.

Frères, il faut mourir !

Hommes qui n'ont plus la foi et qui pourtant ont gardé le tempérament du fanatisme.

Jusqu'à présent l'esprit a commencé à souffler sur les eaux, avant qu'il en sortît un monde. Aujourd'hui nous avons l'air d'attendre une création qui sorte du néant, sans que l'esprit ni le corps s'en mêlent.

Depuis l'évanouissement de l'esprit français, le monde marche-t-il à cette affreuse simplification annoncée par les poètes : une Europe russe, un continent américain resté libre ?

Epreuve. L'esprit achèvera de mourir sans phrases, ou il renaîtra dans sa magnificence première.

XXI

Un des signes de ce temps ⁽⁵⁾.

Un inconnu vous parle ; son langage est bas, vil, abject, immonde, lâche, ignoble. Vous êtes sûr qu'il dit vrai. La pensée ne vous vient pas de le soupçonner de jouer un rôle.

Un autre inconnu vous parle ; son langage est élevé, noble, courageux, celui d'un honnête homme, et d'un homme de cœur. Aussitôt, malgré que vous fassiez, vous le soupçonnez de mentir. Il sort de la règle, de la mesure commune ; rien de ce qu'il vous dit ne vous semble naturel. Il parle honnêtement, dignement. Donc il ment. Cette conséquence vous la murmurez tout bas, en vous-mêmes.

Voilà le temps où nous sommes. Une parole droite, forte dans le bien, cela sort de l'ordre naturel, cela dément tout ce que nous voyons, entendons ; la surprise est trop grande. Un tel imprévu, un semblable miracle nous déconcertent. Nous ne saurions y croire, même quand nos oreilles et nos yeux sont nos témoins. Nous aimons mieux mettre l'homme de bien, un pareil monstre, rara avis, sur le compte de la duperie.

Ce sera un parasite, un espion, un provocateur, tout ce que l'on voudra ! Mais un homme de cœur, oh ! non ! Nous n'avons plus l'esprit assez faible pour y croire, non plus qu'aux revenants.

XXII

Dernier Remède.

On me dit que cette fange est nécessaire, que c'est là un progrès, que de cette pourriture naîtra un monde. Je le veux bien. Mais permettez-moi de n'avoir rien de commun avec cette création dans la fange. Je suis un homme du passé, déclassé. Tant d'ignominie me surpasse. Je ne saurais y atteindre.

Quelle immense accumulation de métaphysique, pour expliquer un acte de bassesse ! Comme si la servilité était une chose inconnue sur la terre !

Mais on veut être vil d'une manière unique, qui n'appartienne à personne. Vous me parlez des entités, des catégories, pour m'expliquer le Deux Décembre !

Eh ! que ne me dites-vous : J'avais une âme de valet et je me prosternai naturellement dans l'antichambre.

Tout le monde comprend ce langage.

Relever le peuple sans aucun effort moral, sans aucune vertu, hélas ! je comprends trop, je connais trop ce langage ! Il y a trois ou quatre siècles qu'on l'a tenu à d'autres cadavres.

Si ce pays veut périr, pourquoi les autres le suivraient-ils dans le suicide ? Le temps est venu où la plus simple probité nous oblige de dire aux autres : Sauvez-vous sans nous.

N'attendez pas de revivre par nous, qui avons pris goût à la mort.

Ne poussez pas l'imitation, la contre-façon jusqu'à contrefaire nos opprobres.

Pour se sauver du déluge de boue, il faudrait gravir le mont Ararat de la justice, le pic le plus escarpé du Droit et de la Vérité.

Dernier remède pour un peuple dégradé : Reconnaître et confesser son infamie.

XXIII

Le Mal du Pays.

Bonne situation d'un homme dans l'exil, s'il vit. dans une époque corrompue. Peu d'estime pour ceux qui acceptent de vivre dans l'injustice et par l'injustice. Ils ne peuvent lui refuser leur estime et il n'en a nul besoin. Peu soucieux de leur plaisir, il ne fait rien pour cela. Retranché des vivants, il est obligé de vivre en pensée avec ceux qui ne sont plus ou avec ceux qui seront plus tard. Il cherche le vrai, le beau, indépendamment de ce qui plaît à des générations d'esclaves ? Il a dans sa pensée la joie et le calme du sépulcre.

Faut-il, en effet, entrer dans la froide demeure des ténèbres ? Moi aussi j'aimerais la vie et la chaleur des soleils renaissants ! Je me retourne vers la lumière et je repousse avec horreur la pensée de l'irrévocable nuit.

Il est des temps où l'exil est salutaire.

A mesure que la patrie se dissout, l'exil est moins douloureux.

Il est trop cruel de voir de ses yeux ceux que l'on a aimés et de ne plus reconnaître en eux le cœur qui vous aimait. Mieux vaut vivre loin d'eux.

Mourir sur la terre étrangère, plutôt que de voir de mes yeux l'abjection de mon pays !

Puis-je concevoir ce que j'éprouverais en entendant la musique d'un régiment français ? Les arts, mis au service de l'opprobre, sont une sorte de défi à ce qu'il y a de plus intime et de plus secret dans le fond de votre être.

O mon cher pays, qui t'a aimé plus que moi ! Et pourtant je ne désire pas te revoir. Tu as été pour moi une mère sévère ; je n'ai jamais connu tes caresses. De tous tes fils, j'étais un de ceux pour lesquels tu avais le moins de sympathie naturelle.

Tu as été juste pour moi, sans doute, mais tu ne m'as jamais souri.

XXIV

La Mer du Nord.

Ils n'ont pu m'enchaîner dans le froid hiver. Voici le printemps ! Il me reconnaît encore et me sourit.

Nous marchions au bord de la mer, sur une plage unie, où ne s'apercevait aucun vestige de pas d'hommes.

Nous nous entretenions de ce qu'il y a de plus intime dans les espérances humaines.

Le roulement continu des flots accompagnait nos paroles, et quelquefois une vague, partie de la haute-mer, se brisait à nos pieds et semblait nous dire : Je suis témoin entre le ciel et vous !

Mouvement éternel de la vie dans la nature morte ! Rhythme sacré des éléments, pulsation de l'infini visible !

Une vague se forme au loin dans le sein de l'Océan ; elle s'amoncelle, elle arrive, elle se répand sur la plage avec une multitude de coquillages, d'herbes marines et de débris d'anciens naufrages. A peine cette vague a-t-elle touché le bord, elle se retire, en emportant tout ce qu'elle avait montré au soleil ; et la terre semble plus aride et plus stérile qu'auparavant.

Voyez, une troisième fois la vague est revenue ; elle a roulé de nouveau les trésors arrachés aux abîmes ; et le sol qu'elle a conquis devient pour jamais le domaine de l'Océan, Lui seul y règne ; personne n'essaiera de l'en déposséder.

Ainsi du flux et du reflux des choses humaines.

Toi qui regardes du haut de la grève, et qui vois le flot se retirer, tu te désolés de ne plus trouver qu'un sable aride à la place des espérances nées de l'écume. Esprit immortel, attends encore un jour, une année, un siècle sur la rive. Le flot te rendra au centuple ce qu'il t'a enlevé.

Blankenbergh (Flandre-Orientale), 31 juillet 1852.

RÉVISION

(1851)⁶

I

Une République prise à l'essai.

Ils étaient là une nuée d'enfants qui criaient au bord d'un gouffre : République ou Monarchie ! vie ou mort ! croix ou pile ! Quel triste amusement ce pouvait être que ce jeu avec la destinée humaine : je vous le laisse à penser. En approchant, je vis que ces enfants étaient des vieillards. Ils étaient ridés de plusieurs siècles ; leurs cœurs avaient cessé de battre dans leurs poitrines depuis un temps qu'ils ne pouvaient eux-mêmes mesurer ; et ce qu'ils mettaient en jeu, c'était le sang et les pleurs du monde.

Quand ils furent las, ils se dirent : Tout vieux que nous sommes, courbés sous la force des choses, figurons-nous que nous ne faisons que de naître. Convoquons devant nous toutes les formes imaginables de gouvernements qui ont traversé l'esprit des hommes ! Donnons-nous le spectacle amusant de leurs disputes ; après quoi nous choisirons ce qui, dans le passé, réchauffera le mieux nos vieilles fantaisies.

Cela dit, à son de trompe, on vit de tous les points de l'espace et du temps arriver précipitamment des représentants de tous les régimes. Il y avait d'abord des représentants de Sésostris et de Minos ; puis il y en avait des castes égyptiennes, qui, pour pièces de conviction, traînaient après eux des momies. Il y avait des représentants du gouvernement de Nabuchodonosor. Ceux-ci se mirent immédiatement, avant toute discussion, à brouter l'herbe de la cour, par respect pour leur mandat. On voyait des druides avec la faucille, des prêtres du Paraguay avec le fouet. Après eux marchaient les députations des clans celtiques, des tribus de la Germanie de Tacite, des patriarches juifs, des nababs de l'Inde, des empereurs byzantins, des rois de Rome, des rois chevelus, des sauvages de l'école de Jean-Jacques, des habiles de l'école de Hobbes, et de Machiavel, des doctrinaires de Gand, des bonapartistes du sacre, des libéraux des Cent-Jours, des monarques déchus, relevés, retombés, restaurés. Le magnat du globe prit la peine de venir lui-même directement de Panama.

Il y avait en outre un grand nombre d'autocrates, tels que sultans, beys, pachas, proconsuls, préfets de l'état de siège, hetmans, hospodars, sans compter les empereurs de toutes les Russies, qui étaient venus exposer personnellement leurs systèmes, le bâton à la main. On vit même paraître des républicains, les uns de l'Atlantide de Platon, les autres des États-Unis, quelques-uns de France, tous modestement vêtus, plus pauvrement accueillis.

Sitôt que cette assemblée fut en présence, il s'éleva un effroyable orage de cris discordants ; car chacun voulait faire prévaloir sa manière de gouverner les hommes. Nabuchodonosor vantait ses cornes, les druides leur faucille, Sieyès son grand électeur, M. de Maistre son bourreau ; le czar mettait par-dessus tout son knout, et l'on inclinait à son avis.

Dans cette émulation, il semblait que tous les siècles déchaînés les uns contre les autres se brisaient avec fracas ; le Pandémonium de Milton n'était rien auprès de ce conflit de voix, de principes, de systèmes inconciliables qui se choquaient dans la nuit. Je crus que la terre allait s'entr'ouvrir ; et, me tournant vers les vieillards qui avaient déchaîné la tempête, je leur dis : « O les plus sages des hommes, écoutez-moi avec bienveillance : Que faites-vous ? » Puis, m'enhardissant de leur étonnement, j'ajoutai : « Seriez-vous les esprits du chaos ? voulez-vous y replonger ce peuple ? — Bon ! me dirent-ils : vous êtes plaisant. — En quoi ? repris-je, s'il vous plaît. — Eh ! morbleu ! monsieur, nous rétablissons le calme dans les esprits. Laissez-nous suivre la discussion. Ne voyez-vous pas que nous fondons l'ordre et la stabilité dans notre patrie ? »

A peine avaient-ils dit ces mots, que les fondements des choses, heurtés par tant de chocs contraires, s'écroulèrent autour d'eux ; et il se fit un grand vide, comme, après qu'un vaisseau a sombré, il semble que la mer elle-même descende et le suive dans le gouffre.

N'est-ce pas une chose unique au monde qu'un pays auquel on propose de faire table rase de tous les faits consommés, pour construire de nouveau l'ordre politique par un vote d'assis et levé ?

C'est vouloir conduire une nation à cet état d'abstraction où Descartes ramenait l'esprit humain quand, y faisant le vide, il l'obligeait de douter même s'il est.

Cette expérience que le métaphysicien a pu faire impunément dans le secret de sa pensée, est-ce là ce que l'on veut appliquer à un peuple ? Faut-il qu'il procède à la recherche métaphysique de son existence ?

Comme s'il pouvait y avoir un moment de vide absolu chez lui ! Comme si ce n'était pas jouer avec la vie et la mort d'une nation !

Quoi ! vous proposez de lui dire : Ce système de gouvernement que la force des choses a produit, cette démocratie qui est toi-même, ton sang et ta vie, cette réalité qui te presse et t'enveloppe, ces faits qui se sont consommés, cette révolution qui s'est accomplie, cette terre qui te supporte, ce soleil qui t'éclaire, supposons que rien de cela n'existe. Voilà le premier degré pour un bon philosophe.

Fais un pas de plus. Déjà tu as ramené autour de toi l'épaisse nuit des premiers jours. Il est vrai que, pour rentrer dans ce vide absolu, tu es obligé de fermer les yeux à la lumière, ton esprit à l'évidence. Mais enfin c'est une nécessité de la métaphysique. Revenu, par ce travail monstrueux, aux ténèbres premières, désarmé, aveuglé, dépouillé de toi-même, de tes conquêtes, de ton instinct, sans souvenirs, sans présent, sans guide, sans conscience, te voilà réduit à la condition de l'homme avant la naissance de l'ordre civil. Toutes les voies te sont également ouvertes, parce que tu n'es entré dans aucune. Repousse de plus en plus le témoignage de tes sens ; fais autour de toi table rase. Cesse même de penser si tu le peux : c'est le comble de l'art.

La Révolution a parlé pendant soixante années : tu ne dois pas entendre sa voix. La lumière a brillé dans les faits : tu ne dois pas la voir. Tes pères t'ont montré le sentier : tu ne dois pas le suivre. Mille embûches sont sous tes pas : tu n'en seras averti par personne.

Encore une fois, te voilà tel que nous t'avons voulu, dépaycé, désorienté, égaré, perdu dans l'univers civil. Maintenant tu es libre ! Va, marche, avance, recule, cherche ton chemin. C'est une expérience qu'il nous plaît de faire sur toi.

Cette idée a sa source dans une autre qui l'engendre, et qu'il devrait suffire d'énoncer pour en montrer l'absurdité, quoique, par entraînement de parti, elle soit chaque jour exposée sans être repoussée par personne. J'y trouve un exemple frappant de ces pensées monstrueuses qui, à la faveur du tumulte des intelligences, se glissent, rampent d'abord sans que personne les aperçoive, et finissent par se relever et dévorer l'époque qui s'y livre. Ce sophisme consiste à dire que la République a été acceptée par la France à titre d'essai ; idée si risible, que je serais d'abord tenté de ne rien ajouter pour la combattre, si elle n'était le fond même d'une partie de nos débats. Elle porte visiblement au front son origine ; j'y reconnais la théorie de ce

libéralisme à la fois royal et boutiquier, qui, sur la fin de ses jours, se mit soudainement à penser pour le besoin de sa cause. Les légitimistes qui l'ont acceptée ne l'eussent jamais trouvée.

Évidemment nos hommes d'État sont partis, selon leur coutume, d'une observation profonde, tirée de la nature des choses.

L'œil fixé sur l'abîme béant des révolutions, ils. se sont fait le raisonnement suivant puisé dans une expérience personnelle. Lorsque nous voulons un habit de cour, ou de ville, ou une livrée pour présenter une requête, que faisons-nous ? Nous nous rendons chez un fripier ; là se rencontrent divers costumes étalés ; nous les essayons l'un après l'autre ; celui-ci est trop étroit, celui-là trop large : nous les rejetons. Enfin il se rencontre une livrée qui sied à notre génie ; l'ayant marchandée, nous l'achetons au rabais, et l'emportons roulée sous notre bras.

Il en est de même si nous voulons un soulier, nous en chaussons d'abord plusieurs dans l'arrière-boutique : ayant rencontré celui qui se trouve fait de temps immémorial pour notre pied, nous nous levons et disons : C'est bien, mon ami ; portez ces souliers chez moi : voici votre argent. De même encore si nous voulons une perruque, ou une fausse dent, ou un faux œil, n'est-il pas vrai qu'après les avoir expérimentés nous disons : Cette dent est faite pour moi ; ce faux œil évidemment m'appartient ; car tous ces objets se rencontrent dans les boutiques où nous allons les choisir pour nous en orner à notre fantaisie.

De ces simples considérations, il résulte clairement que la Providence a voulu manifester par là qu'il existe aussi des boutiques de gouvernements à l'essai, tout faits, tout drapés, tout fripés à l'avance, sans que le gouverné ait besoin de s'en mêler. Un peuple qui passe désœuvré dans la rue, et qui se trouve par hasard sans gouvernement ou sans religion, et sans moyen de s'en fabriquer, s'arrête incontinent ; puis, considérant toutes les formes politiques, religieuses, sociales, qui sont exposées aux yeux, il prie d'abord qu'on en enlève la poussière ; cela fait, il dit au patron :

- Chaussez-moi d'une royauté. Combien vaut-elle ?
- Tant, dit l'autre.
- C'est trop cher ; n'en fabriquez-vous plus de nouvelle ?
- Rarement.
- Et cette aristocratie ?
- Ah ! c'est pour rien ! Quelle occasion ! Profitez-en.
- Non, pas présentement.

— N’auriez-vous pas, par hasard, une bonne démocratie de rencontre ?

— En voici de toutes sortes : de légitimistes, de bonapartistes, d’orléanistes.

— N’en auriez-vous pas de simplement démocratiques ?

— Essayez ceci, monsieur, sans vous gêner, et dites-m’en votre opinion.

Sur cela, le peuple en bâillant, ses membres étendus, essaye, endosse, chausse en une heure toutes les formes de la boutique.

— Voilà mon affaire ! dit-il enfin. Le cœur joyeux, il emporte, sous son bras, tout roulé dans son bissac, tout brodé de mensonges, tout cousu de fraudes, tout fabriqué de duperies, son système de gouvernement. Arrivé à la maison, il se trouve que le système est usé. Ce n’est bientôt qu’un haillon. « Quelle mauvaise boutique de charlatan ! » dit le peuple à son fils. « J’ai repoussé le pire, j’ai choisi le meilleur, et pourtant me voilà pieds nus, sans argent, sans idées, sans feu et sans système ! »

Jusqu’ici, on avait pensé que l’homme était pour quelque chose dans les choses humaines ; qu’un système politique naissait à son origine d’une certaine foi que les hommes avaient dans certains principes ; que cette foi était nécessaire pour engendrer une institution quelconque ; qu’en un mot la première affaire pour fonder un gouvernement était d’y croire. Tout cela est changé. Nos grands hommes viennent de découvrir que la société n’est pour rien dans son système social, une nation pour rien dans sa nationalité, la foi pour rien dans une religion, les idées d’un peuple pour rien dans son gouvernement populaire.

Selon eux, un système de gouvernement, République ou monarchie, peu importe ! est une machine inventée, montée on ne sait par. qui, en dépit de Dieu et des hommes. Loin d’être fait du sang de nos semblables, de leurs idées, de leurs passions, de leur souffle, de leurs croyances, l’ordre civil et politique n’a aucun rapport avec eux ; ils n’ont besoin ni de l’aimer, ni de le haïr, encore bien moins de s’y fier. Pour fonder un système social ou politique, la société n’a qu’à se croiser les bras, indifférente comme à une expérience de physique.

Le système social, toujours poussé par on ne sait qui, passe, défile devant le peuple observateur, et fonctionne comme il peut ; cela ne regarde en rien l’esprit humain. La machine fait de son mieux ; elle roule, elle s’arrête, crie, légifère, quelquefois se couronne, souvent se découronne, sans que jamais ni Dieu ni l’homme ne s’en soucient. Imperturbablement debout, au bord de la route, la société, toujours les bras croisés, se contente de dire : Voilà

décidément une jolie expérience. Je me procurerais volontiers une de ces machines qui me dispensent d'exister. Mais comment peuvent-elles si agréablement se mouvoir ? Auparavant, on avait supprimé Dieu, et, tant bien que mal, je l'avais compris. De nos jours, voici que l'homme aussi est supprimé. Comment donc peut aller la machine, sans mécanicien ? Qui la pousse ? qui la raccommode ? qui la restaure ?

Alors les plus avisés montrent du doigt un petit automate de deux pouces au plus de haut, ce qui le met à la portée de tout le monde. Voilà l'âme, disent-ils d'un air entendu.

Telle est la doctrine nouvelle sur l'origine et la formation des sociétés. C'est sur cette profonde conception et sur les épaules de ce petit homme qu'il s'agit, pour tous les hommes sérieux, de rétablir aujourd'hui les fondements ébranlés de la religion, de la propriété et de l'ordre.

Quel dommage que cette théorie ait attendu six mille ans pour paraître ! Quelle énorme dépense de cœur, d'esprit, de génie, de vertu, de gloire, de sincérité, d'héroïsme, elle eût épargné au genre humain ! Au lieu de sa vie de labeur constant, quelle grasse vie oisive, si, se croisant les bras, il eût laissé faire l'automate !

D'abord, je le maintiens des Grecs, nos maîtres encore à l'heure qu'il est, en toutes choses. Avec tant d'esprit, ils n'ont pas su se dire : Que la République fonctionne comme elle voudra à Marathon, à Salamine, à Platée, et dans l'aréopage ; pour nous, assis et mangeant nos olives, nous assisterons volontiers à l'expérience ; rien de plus, rien de moins. Si ces hommes eussent parlé ainsi, quelle agréable carrière eût été la leur ! Jouant aux osselets, ne s'inquiétant du reste, ni Miltiade, ni Périclès, ni Sophocle, ni Socrate, ne se fussent ainsi travaillés pour l'honneur de la République, quand ils pouvaient si bien s'en remettre de tout, patrie, poésie, félicité publique, arts, sagesse, à l'automate, qui eût fait volontiers à leur place l'expérience de la guerre médique et du Péloponèse, du système des chœurs dans la tragédie, du système de la démocratie dans l'aréopage, du bien et du mal dans la philosophie, du beau et du laid dans la statuaire, de la gloire et de l'opprobre dans la postérité.

Pour les Romains, ils avaient l'esprit à peine dégrossi. L'idée si simple, si lumineuse, ne leur vint même pas de prendre Rome à l'essai, de la laisser fonctionner toute seule, se réservant de la garder ou de la rejeter plus tard, suivant qu'elle se tirerait bien ou mal de l'épreuve. Avouons, toutefois, qu'il eût été beau de voir. Rome naître sans les Romains, vivre sans eux, grandir

sans eux, remplir le monde sans qu'ils y parussent, et, l'expérience accomplie au gré de l'observateur, César s'accommoder à peu de frais d'une si bonne machine. Grand Dieu ! que par ce moyen ces gens-là se seraient épargné de soucis !

Et, ce que je dis des Grecs et des Romains, je le dis, à plus forte raison, des chrétiens ; car il sera éternellement à regretter qu'ils n'aient pas laissé le christianisme faire seul son expérimentation. Que leur en eût-il coûté de le regarder faire au fond des basiliques, impartialement, sans se mêler d'y croire, encore moins d'être martyrs ? De deux choses l'une, ou l'expérience réussissait, ou elle échouait. Dans le premier cas, ils avaient d'emblée un culte tout fait, un dogme, une foi, les basiliques transformées en cathédrales par une opération purement automatique ; en un mot, le système du moyen âge, papauté, empire, temporel et spirituel, clergé, noblesse, tiers-état, le tout achevé sans déboursier un denier ni une goutte de sang. Etait-ce là un résultat ! Au contraire, l'expérience ne réussissait-elle pas, l'automate payait les frais, et tout le monde était quitte.

Sans compter qu'il doit y avoir un avantage immense à prendre un dieu à l'essai ; car il doit naturellement être infiniment plus accommodant, plus complaisant, que si, débutant par la foi, vous lui donnez à penser que vous n'en changerez jamais. Cette dernière considération est la plus grave de toutes en faveur de la théorie des institutions sociales prises à l'essai.

De cette théorie, il s'ensuit nécessairement, que, pour avoir une bonne République, il faut en exclure avec soin tous les républicains ; et, si la nôtre a une marche si triomphante, cela vient uniquement de ce que l'on s'est conformé avec soin à cette règle, repoussant, destituant de tout droit, chassant de tout emploi et charge publique, emprisonnant au besoin tous ceux qui portent dans leur cœur cette forme de gouvernement.

Vous sentez d'avance la raison profonde qui oblige d'extirper, avant tous autres, les républicains dans une République. Si, par malheur, on eût laissé ces gens-là, entrer dans les conseils du gouvernement de leur choix, si les démocrates eussent été pour quelque chose dans une démocratie, ils eussent montré une partialité révoltante en faveur du système qui est leur religion. Ils l'eussent servi avec amour, conseillé avec sincérité, pratiqué avec foi, peut-être avec dévouement, et, dès lors, que devenait l'expérience, je vous le demande ! Elle était faussée, il n'y avait plus d'impartialité. La machine n'était plus abandonnée à elle seule, à ses lumières propres. Impossible de juger son savoir-faire.

Règle générale pour bien expérimenter une machine, gardez-vous de la mettre entre les mains de celui qui la connaît pour l'avoir faite.

Confiez-la seulement à qui elle fait concurrence, et dont l'intérêt est de la briser. Voilà la maxime.

En vertu du même principe, je dis que, dans une République, il n'est pas de cri plus malsonnant, ni qui doive être plus durement réprimé que celui de : Vive la République ! car il suppose un parti pris, un jugement téméraire rendu par avance.

Que diriez-vous d'un juré qui, au milieu d'un procès criminel, crierait soudainement : Vive l'accusé ! On le chasserait si on ne l'emprisonnait. Or, la République est l'éternelle accusée. Être proclamée dans un pays, pour elle, cela veut dire, être sur la sellette, menottes aux mains. Tant que dure le procès, c'est-à-dire tant que dure l'état républicain, il est vraiment odieux d'acclamer le prévenu. Attendez qu'il soit acquitté par la monarchie.

D'objections en objections j'arrive à l'arche sainte, qui les renferme toutes ; la voici : Votre République étant un gouvernement de liberté, si elle veut répondre à son nom, doit consentir à se laisser attaquer, au besoin conspuer par ses plus grands adversaires ; ce qui revient à dire que je consens à être républicain, à condition d'être royaliste.

La bonne République, en effet, est celle qui nous donne le droit imprescriptible de nous proclamer officiellement monarchistes, absolutistes, impérialistes, tout, hors républicains ; celle que peuvent attaquer, cerner tous les systèmes, sans qu'elle use jamais de représailles ; celle qui laisse chaque jour tirer au sort un lambeau de sa tunique ; celle qui, lorsqu'on la frappe sur une joue, tend aussitôt l'autre joue ; celle qui autorise tous les prétendants à promener leur drapeau, tous les rejetons de dynasties à reflourir, tous les tronçons de serpents à se renouer pour l'étouffer. Voilà, disent-ils, l'essence de ce gouvernement, fort estimé parmi nous, admiré même, à condition, cependant, qu'il soit impossible.

Nous l'appelons libre, voulant dire, par là, qu'il doit nous laisser liberté plénière de le ruiner et extirper, sans qu'il songe à nous nuire en rien.

Autrement vous l'avouerez, ce serait un despotisme montagnard. Monarchie, empire, absolutisme, ont le droit d'empêcher qu'on les tue ; mais une démocratie qui aurait la singulière prétention de vivre et d'être quelque chose, qui croirait à son existence, et la ferait respecter, qui se fâcherait qu'on l'assassinât à bout portant, une République, enfin, qui

mettrait obstacle à la royauté, conçoit-on rien de plus abominable ? La pensée seule en fait horreur.

Sur cela, nous autres démocrates, bonnes gens qui, volontiers, nous faisons de la duperie une vertu cardinale, quand celte objection nous rencontre, nous nous frappons ordinairement le front et répétons à l'envi : « Leur raisonnement est serré, il le faut avouer. Puisque nous avons dit : République, nous devons évidemment admettre chez les autres la liberté de dire : Monarchie. Ne nous mettons pas surtout en contradiction avec nous-mêmes. Première règle. Notre principe de gouvernement est le plus beau de tous. Pourquoi ? Parce qu'il reconnaît tous les droits, conséquemment celui de nous détruire. L'utilité nous commanderait de nier la conséquence ; le devoir nous oblige de la reconnaître : ne transigeons pas avec le devoir. Allons, Thémistocle, prends ton bâton, ou ton sceptre, ou ton knout ! Frappe ! D'un seul coup assomme la République, si tu le peux. Du moins, nous aurons sauvé le principe. » Ainsi parlons-nous trop souvent.

La question est précisément de savoir s'il est. un principe au monde qui nous oblige au suicide. Pour moi, persuadé que si, dans une royauté, un homme peut dire officiellement, au nom du roi :

« Je suis républicain, » cette royauté n'est qu'une ombre, je le crois également d'une République où le contraire est possible au nom du peuple.

S'il est de l'essence de ce dernier gouvernement que la monarchie puisse se poser en face de lui comme un élément régulier, constitutif de l'Etat, pourquoi se fait-il que jamais pareille chose ne s'est encore rencontrée parmi tant de peuples qui ont sérieusement pratiqué le régime des Républiques ?

Montrez-moi un seul de ces Etats où ait été, non pas réalisé, mais réclamé ce droit prétendu de les nier, de les ruiner en face.

Rome a tué les fils de Brutus. Je ne vois pas qu'elle se soit fait un devoir de conscience de donner à la royauté une place dans le sénat.

Est-ce Venise qui faisait la part si belle à ses ennemis ? Elle ne leur ouvrit guère la porte que pour les faire passer par le pont des Soupirs.

Dans les Républiques catholiques du moyen âge, la moindre différence d'opinion se payait de l'exil.

Où vit-on que le roi de Perse ait eu son parti officiellement constitué, légalement exprimé dans l'aréopage, la maison d'Autriche dans les cantons suisses, le roi d'Espagne dans les Etats émancipés de l'Amérique du Sud, le roi de Savoie à Genève, le roi d'Angleterre dans le congrès des Etats-Unis ?

Encore si nous laissions au moins, chez nous, pour être conséquents, liberté entière au Russe, à l'Anglais ! Si le roi de Prusse, si l'empereur de Moscou pouvaient venir librement montrer leur drapeau à travers le territoire ! Nous saurions où nous en sommes ; car n'est-ce pas pure tyrannie de républicain d'empêcher qu'ils s'y fassent escorter de bonnes armées, à condition toutefois qu'elles resteraient pacifiques ? En comparant ces gens-là avec les nôtres, nous pourrions nous éclairer. Après avoir expérimenté la patrie française, nous pourrions en expérimenter une autre, et nous décider ainsi, après mûre discussion, sur la révision de la nationalité. N'est-ce pas violer méchamment notre droit de nous obliger, Français, de subir la France, sans discussion, sans égard pour la tradition et les amis de l'étranger ?

Je nous prends en exemple, nous, enfants de la Bresse. Nourris dans l'état de siège, élevés, instruits par lui au régime russe, ayant là nos habitudes, nos traditions de famille, nos souvenirs, comprend-on que nous ne puissions, à notre gré, être Cosaques de droit, l'étant déjà de fait ? Quand nous a-t-on consultés ? Où est le procès-verbal de la discussion ? Qu'on nous le montre. Nous fûmes Savoyards, nous voilà Français ; il nous le faut rester, sans qu'il nous soit permis d'arborer dans nos pacages, au bord de nos étangs, le moindre lambeau de drapeau moscovite. Cela se conçoit-il ?

II

Les Six Surprises.

Un principe de gouvernement qui laisse le sol ouvert au premier occupant, qui admet qu'on lui nie, officiellement, en face, sa raison d'être, sa légitimité, qui se laisse souffleter par tous les régimes qu'il a dépossédés, est un gouvernement qui ne tient la place d'aucun droit. C'est une tente d'un jour qu'on plante un matin pour abriter du soleil ses adversaires de toutes les nuances, en attendant qu'ils soient d'accord.

Moins que cela, disent-ils, ce n'est pas même un fait : c'est une surprise !

Ah ! vraiment, c'est une surprise ! Eh bien ! comptons. Voyons si, en effet, nul avertissement ne vous avait été donné d'en haut, s'il n'était jamais arrivé à une monarchie de crouler sous vos yeux, si aucun fait, aucun événement, ne vous avait annoncé que ce système est rejeté par Dieu autant que par les hommes.

Examinons. Si je me trompe, relevez-moi. Il me semble que quelque chose est arrivé en 92. Une secousse, une alerte, je crois. Une vieille monarchie, jusque-là immuable, n'a-t-elle pas été expulsée, déracinée au 10 août par les ancêtres du peuple de Février ? Première surprise.

Celle-là était permise du moins, quoique personne alors n'ait prononcé le mot. Revenu de ce premier étonnement, vous vous dites, la tête toutefois un peu ébranlée :

« Assurément ce n'est qu'une surprise, un rêve, peut-être le caprice d'un peuple enfant. Allons ! cette révolution n'est qu'une bulle de savon, soufflons dessus et recommençons le passé. »

Sur cela, vous vous mettez à créer tout de nouveau une monarchie que vous appelez empire ; pour mieux la consolider, vous l'ébrançonnez des débris de la Table-Ronde. Vous la flanquez des barons de Charlemagne et d'Arthur. Vous la faites sacrer à Notre-Dame par l'archevêque Turpin, en escamotant toutefois la confession, chose jusque-là indispensable, et qui, négligée, devait porter malheur. Le peuple s'agenouille. Cette fois vous dites : D'où peut venir le danger ? Certes, ce ne sont pas les rois qui détruiront ce roi ; le peuple ne détruira pas le trône qu'il a fait. Dormons

donc tranquilles ; rien de plus solide que notre monarchie napoléonienne, fondée sur beaucoup de gloire, escortée de la police de Fouché.

Mais voyez l'inconséquence ! sitôt que les peuples veulent la royauté, les rois n'en veulent plus ; ils se coalisent d'un bout de la terre à l'autre pour renverser le seul roi possible chez nous. Grâce à eux, le voila à l'île d'Elbe. Seconde surprise.

. La vieille monarchie reparaît un moment derrière les baïonnettes des alliés. C'était en 1814. Ce ne fut qu'une fantasmagorie. La nouvelle monarchie sort de son île et renverse l'ancienne. Troisième surprise.

Ce coup de scène tenait du merveilleux. La monarchie impériale avait ressuscité ; preuve évidente que la mort ne peut rien contre elle. C'était lui garantir au moins l'éternité ; cette éternité dura juste cent jours. Un coup de vent porte César à Sainte-Hélène. Quatrième surprise. Beaucoup de nous en pleurèrent.

César n'était pas débarqué à Longwood, que Clovis reparaissait aux Tuileries. Le Te Deum en monta jusqu'aux nues ; chacun se rassit par degrés ; nous vîmes alors s'ouvrir devant nous un avenir indéfini de règnes légitimes. Les tombes de Saint-Denis allaient manquer pour tant de rois issus les uns des autres qui devaient se succéder de siècles en siècles. Ce fut là, si vous vous le rappelez, la seule inquiétude ; mais elle était réelle.

Quinze ans, c'est bien long, quand la perpétuité est le principe. Enfin ces quinze siècles passèrent. Les générations succédèrent aux générations, les sociétés aux sociétés, les déluges aux déluges, les préfets aux préfets, les laquais aux laquais ! Dans cet immense intervalle, les hommes perdirent la mémoire de beaucoup de choses du passé ; les langues s'altérèrent ; personne ne pouvait plus se souvenir de ses serments, ni même les comprendre. Après ces longues époques, ensevelies les unes sur les autres, trois jours de 1830, on ne sait ni comment, ni pourquoi, effacent quinze siècles de loi d'amour. Le monde se dégoûte subitement de sa félicité ; il interrompt avant qu'elle ait commencé la succession de ses rois ; il envoie Clovis X à Holy-Rood. Cinquième surprise.

Ce coup fut rude, il le faut avouer. Tant de précautions prises d'avance, une si bonne souche, choisie dans la plus vieille maison d'Europe, de si bons alliés, un drapeau blanc si pur de tout alliage avec les révolutions, un clergé dévoué, les jésuites restaurés, Ney, Labédoyère et leurs amis fusillés, et tout cela inutile ! Un si sage édifice renversé en trois jours ! Il y avait-de quoi douter de la divine Providence ; car seule elle avait pu frapper un si

grand coup. Plusieurs en restèrent étourdis, qui se firent incrédules ; ceux-là bâclèrent au plus vite la monarchie voltairienne de Juillet.

Le lendemain tout était réparé ; les fortes têtes s'étaient chargées, au lieu de l'archevêque Turpin, de patronner la royauté nouvelle : ce fut le règne des habiles. Ils avaient tout prévu. Pas la plus petite brèche n'était laissée à la Providence pour entamer cette œuvre. On bâtissait en pur granit. Fi des conseillers de Louis XVIII et de Charles X, bonnes gens des légendes, sincères peut-être, au demeurant, de peu d'esprit !

Nous allons enfin montrer à la France ce qu'est une monarchie enseignée, endoctrinée par nous, et les génies de nos amis. Et là-dessus les voilà à l'œuvre, les profonds, les savants tacticiens, qui, mêlant tous les contraires, réparent, du haut de leur grandeur, les erreurs de la Providence. Ils obtinrent que leur éternité durât dix-huit ans : trois ans de plus que l'éternité légitime. C'est beaucoup. Mais, enfin, qu'arriva-t-il de cette royauté régicide, de cette légitimité illégitime, de cette révolution contre-révolutionnaire ? Une matinée de février renvoie le monarque en omnibus et les théoriciens dans leurs caves. Sixième surprise.

Ce jeu avec la Providence est-il assez visible ? Quand finira-t-il ? Où cessera la surprise ? où commencera l'habitude ? Il y a trois ans à peine que votre dernière carte est jouée, et vous parlez déjà de recommencer !

De ce qui précède, il résulte que, lorsque les rois relèvent la royauté, les peuples la détruisent ; quand les peuples la relèvent, ce sont les rois qui la renversent. Tant il est vrai que le régime est condamné chez nous, puisqu'il est rendu impossible par les amis aussi bien que par les ennemis.

Qui, en France, a vu un monarque ? Si cet homme existe, qu'il mette fin à nos débats ; qu'il dise : « Je l'ai vu ce prodige que vous cherchez ; ce n'est pas une chimère : j'ai vu en France un homme laisser paisiblement le trône à son héritier légitime. » Mais qu'il nous apprenne le nom de ce monarque qui, rassasié de jours, tranquille au milieu de son peuple, a posé, en mourant, sa couronne sur le front de son successeur. Comment s'appelle-t-il ? Est-ce Louis XVI sur l'échafaud ? Est-ce Louis XVII dans l'échoppe du cordonnier ? Est-ce Napoléon à Longwood ? Est-ce Charles X à Prague ? Est-ce Louis-Philippe à Claremont ?

Vous nous dites que notre République est une utopie impossible, contraire aux mœurs de la nation. Mais, au nom du ciel, quelle utopie plus impossible, quelle chimère plus incroyable, qu'une royauté qui, en un demi-siècle, ne peut montrer un roi ?

Qu'est-ce qu'une loi de succession politique qui ne peut montrer un héritage effectivement recueilli ? Je cherche pour votre monarchie un monarque. Je ne vois depuis un demi-siècle en France que des hommes, errants, infatués d'un souvenir, qui paraissent, surnagent un moment, essayent en passant la couronne du garde-meuble, et sont à l'instant précipités, sans fils, sans héritier, dans l'exil et dans la mort.

Ah ! vous parlez de gouvernement pris à l'essai ! Doctrine absurde autant que ridicule, qui est l'anéantissement même de l'esprit monarchique. Mais, sur ce terrain, quelle expérience plus terrible, que celle qui a été faite six fois en un demi-siècle, et toujours contre vous ? Dans ce jeu contre la Providence, vous faites comme le joueur, qui, ayant tout perdu, argent, biens, bijoux, épée, baudrier, réduit à la nudité, s'acharne sur une dernière carte, et dit : Je veux jouer mon âme. Et, en effet, vous la jouez, votre âme, en mettant dans ce dernier enjeu des doctrines qui sont le renversement de tout ce que vous désirez et voulez, des théories d'emprunt, usées avant de paraître, qui cent fois ont été repoussées avec horreur par tous vos publicistes. Car, si nous, que vous accusez de vouloir tout renverser, nous faisons appel à des idées aussi folles que celles du gouvernement à l'essai, on pourrait du moins le comprendre en admettant le but que vous nous supposez. Mais que vous, qui prétendez défendre l'ordre civil, vous proposiez d'abord de l'asseoir sur le vide, cela prouve une chose : c'est que poussés par la fatalité d'une cause irrévocablement perdue, vous ne faites plus de choix entre les principes dont vous vous servez pour le combat ; c'est que, dans une sorte de désespoir qui vous aveugle à votre insu, vous vous précipitez sur tout argument brisé, laissé sur le champ de bataille ; c'est que vous vous servez d'armes qui éclatent contre vous.

Quoi ! se peut-il ? Vous invoquez l'expérience ! Eh ! qui donc vous a condamnés ? qui donc vous a ruinés ? Il ne vous suffit pas d'avoir été détruits tant de fois en moins d'un demi-siècle ?

Dans chaque discours officiel, vous demandez par quel mystère ce pays, vous possédant, n'est pas au comble de ses vœux ; pourquoi la fièvre le trouble encore, pourquoi il se tourne et se retourne, sans pouvoir s'endormir au sein des félicités que vous lui avez faites ? Ces mystères ne sont pas difficiles à découvrir par ce qui précède. Eh ! qui donc le réveille sitôt qu'il s'apaise ? Toujours remettre en question ce qui a été résolu ! Toujours restaurer l'impossible ? Relever ce que la force des choses a brisé ! Nier le

soleil à midi ! A chaque réponse des événements se boucher les oreilles et recommencer l'expérience de la foudre !

Est-ce calmer les hommes, que de dire à la Providence, qui a parlé si souvent par la bouche des révolutions : « Ce n'est pas assez ! Quand tu as parlé, nous étions précisément occupés à la Bourse, à la chasse, aux courses de Chantilly, ou peut-être au sermon de l'abbé de Ravignan ; nous n'avons pas entendu ton tonnerre ; je te le jure, nous ne savons absolument rien de ce qui s'est passé. On prétend que tu as brisé, de nos jours, six ou sept fois les trônes qui ont essayé de paraître dans notre pays. Mais ce n'est peut-être là qu'un faux bruit ; dans tous les cas, nous sommes tellement occupés aux menus détails des confréries, qu'il ne nous est resté, en vérité, pas un moment pour nous informer de ce que tu fais sur la scène du monde.

« Ils vont, répétant partout que tu as renversé Louis XVI sur Napoléon, Napoléon sur Louis XVIII, Louis XVIII et Charles X sur Louis-Philippe, Louis-Philippe dans le vide et le néant. Cela est-il vrai ? Ces événements, nous le répétons, ont fait si peu de bruit dans le monde, ils ont si mal ébranlé la terre, qu'ils ne sont pas arrivés à notre connaissance. Ils sont donc comme non venus, et c'est pure justice de les recommencer. Nous allons, si tu le permets, renouveler l'épreuve ; nous élèverons de nouveau, avec les débris de planches que voici, un petit trône à notre fantaisie ; et nous serons le plus attentifs que nous pourrons à ce qui suivra.

« Il est possible que, redoublant de fureur contre un si étrange entêtement, tu finisses par entr'ouvrir les entrailles du globe et ne laisses rien subsister de ce que tu as épargné. Mais, enfin, tout le monde sera content ; nous aurons assisté à une jolie expérience. Si elle tourne contre nous, nos valises sont prêtes, notre refuge est assuré. Le surlendemain, le ciel apaisé, les démocrates consentants et souriants, nous demanderons que l'épreuve soit refaite au nom de la liberté et de la religion ; et les siècles de siècles tourneront ainsi dans l'éternité, comme les chevaux aveugles autour de la meule d'un moulin. »

Le moyen qu'une nation ne dorme pas parfaitement en repos sur une si juste et si raisonnable proposition !

III

République ou Monarchie.

« Une Assemblée de révision peut-elle décider entre la République ou la Monarchie ? »

Voici ce qu'ils appellent poser franchement la question. Un peuple, se trouvant égaré entre la Seine, la Loire et le Rhône, Tas d'incertitudes, arrive à un carrefour où plusieurs directions opposées se présentent. Que faire ? où s'engager ?

En avant ? en arrière ? Il ne sait absolument ce qu'il veut, d'où il vient, ce qu'il est, ni où il est. S'il consulte son nom, il pourrait se croire en République ; mais il est aussi possible qu'il soit en monarchie. Comment sortir de ces apparences ? Pour s'informer de ce qu'il est, il convoque une assemblée de révision, laquelle, après délibéré, lui fait savoir que, tout bien pesé, les divers partis entendus, elle a choisi pour lui, par assis et levé, les institutions japonaises. On aurait peut-être pu se décider pour la formule des rois mages, qui présente beaucoup d'avantages ; mais, l'heure pressant, et quelques membres s'étant absentés pour souper, les institutions du Japon ont passé à la majorité de deux voix. Le peuple, ravi de ce résultat, sort de l'anarchie ; il prend aussitôt le teint jaune cuivré, et se met à chanter japonais. Un gouvernement sérieux se trouve ainsi fondé ; là société se rassied sur sa vraie base.

C'est ici que l'on voit à quel point ceux qui s'appellent conservateurs, troublés par la volonté de lutter contre la force des choses, sont envahis de l'esprit de destruction : au moment où ils parlent de restaurer l'ordre social, ils détruisent, bouleversent à plaisir toutes les notions qui l'ont fondé.

Il est des choses qu'une assemblée peut faire ; il en est d'autres qui lui sont impossibles. Je dénie absolument à une assemblée quelconque, fût-elle de révision, le droit et le pouvoir de faire, de créer de rien un nouvel ordre politique ou social. Je lui dénie absolument la capacité de choisir entre une République ou une monarchie. De tels changements, de telles innovations dans les affaires humaines, si elles sont autre chose qu'un jeu, ont une autre

base qu'une discussion de tribune. Elles éclatent dans le monde avec la puissance de la nécessité ; elles s'enracinent avec l'autorité d'un événement.

Pour passer d'un ordre de choses à un autre, sachez qu'il faut un autre levier qu'une boule de plus ou de moins dans l'urne ! Quelle risible manière de concevoir les sociétés humaines ! S'imaginer que le berceau de ces grands corps flotte à leurs origines sur le sable mouvant d'une discussion qui les promène et les bat en tous sens ! Où vit-on jamais une forme nouvelle de gouvernement surgir ainsi d'un scrutin ! Ah ! que le germe de ce qu'on appelle les constitutions du peuple est enfoui bien autrement profond dans la nature des choses ! Ces constitutions, sont gravées dans les événements longtemps avant d'être proclamées par les scrutins.

Pour tirer une République des entrailles d'une monarchie, il faut non pas un vote, mais une révolution ; de même, pour ramener une République à une monarchie, il faut une journée ; appelez-la comme vous voudrez, 18 brumaire, ou Entrée des alliés.

Est-ce la Convention qui a fait la République ? C'est le 10 août, en rejetant la royauté et la rendant impossible ; de même, de nos jours, la République était faite quand est venue la Constituante.

Ce qui a créé la forme du gouvernement de 1848, c'est un événement. C'est la puissance mystérieuse qui a éclaté au 24 Février. La République est née, comme toutes les formes politiques, d'une explosion, d'un coup de tonnerre, d'un acte de la nécessité souveraine devant laquelle les hommes se sont abaissés au moins un moment.

L'Assemblée constituante, comme l'eût fait à sa place toute autre réunion d'hommes, a compris ainsi ses limites. Elle a reconnu que l'origine, la source des grands changements qui s'opèrent dans le principe de la constitution et dans le tempérament d'un peuple, ne sont pas affaire d'amendement ni de ballottage. Qu'a-t-elle fait ? Tout ce qu'elle pouvait faire. Elle n'a pas choisi, elle n'a pas délibéré, elle n'a pas envoyé ses huissiers compter, supputer les voix, sauf à redresser le calcul le lendemain et remplacer au Moniteur, dans un erratum, République par monarchie. Non ! ce fut là son seul instant de grandeur : elle a acclamé ce qui était dans les choses.

Certes, il eût fait beau voir un de nos collègues se lever et dire, approchant comme dans Cinna :

« Mes chers amis, nous allons peser et balloter

« l'état démocratique et l'état monarchique.

« Chacun fera son choix ; le mien est pour

« Chilpéric. Voici mon suffrage. » On se fût contenté d'en rire. Mais rien de tel ne fut dit, et nul ne le pensa. Les royalistes, s'il y en avait, savaient que les vrais rois, comme tous les pouvoirs durables, se font par acclamation sur le pavois. Ils ne se glissent pas, roulés et anonymes, dans l'urne d'un huissier.

Est-il croyable que ce soit nous, républicains, qui soyons obligés de leur rappeler ce qu'ils nous ont enseigné depuis mille ans sur l'origine et la fondation des pouvoirs publics ?.

Vous demandez la révision, parce que, dites-vous, c'est la rétractation du 24 Février ; ici, vous approchez du vrai.

Oui, pour détruire la République, il vous faut détruire sa base, qui est, non pas une boule, un hasard de suffrage, mais une journée de la Providence. Voulez-vous effacer la République ? Effacez-en la cause, je veux dire ce jour maudit qui n'aurait pas dû naître, où le soleil s'est voilé, où la Providence a sommeillé, où la terre a échappé par hasard aux volontés d'en haut. Vous avez eu un instinct heureux, lorsque, vous acharnant contre cette date, vous l'avez couverte de malédictions et d'injures. Malheureusement, les injures passent, la date demeure ; c'est elle qu'il faudrait retrancher du cercle de l'année ; car, tant que ce jour subsiste, il entraîne avec lui son lendemain ; tant que le fait demeure, il a ses conséquences ; tant que l'arbre est debout, il porte son fruit, et ce fruit c'est la République.

Vous voulez couper l'arbre par le pied ? d'accord ; mais comment vous y prenez-vous ?

Certains que l'injure, la calomnie, n'ont pas réussi, vous arrivez à trouver un autre remède. Vous pensez qu'une chambre de révision, dûment avertie et chapitrée, pourra faire ce qui vous est impossible : faire rentrer la terre dans sa vieille orbite.

Et moi je vous répète : Une assemblée peut changer ce qu'a fait une assemblée ; mais, quelque nom que vous lui donniez, constituante, législative, révisionnaire, elle est incapable d'anéantir un fait, d'effacer une journée. Que lui servira de se mettre en colère contre les choses ? « Cela leur est fort égal », disait déjà Marc-Aurèle.

Une chambre constituante, si introuvable qu'elle soit, n'est rien, si elle n'est précédée d'un événement dont elle exprime les conséquences. La

Chambre de 1815, révisionnaire s'il en fût, dans la totalité, puisqu'elle nous a fait passer en un clin d'œil de l'empire à la royauté, était une fort belle chose. Mais elle avait été précédée d'une chose qui ne l'était pas moins : de l'invasion de douze cent mille alliés. Celle assemblée n'eut d'autre peine que de résumer, dans ses lois, ce moment de félicité. La Chambre des députés de 1830, voilà aussi une assemblée vraiment révisionnaire dans la totalité, puisque, du lundi au mardi, elle nous a donné la formule orléaniste au lieu de la formule légitimiste. N'oubliez pas, cependant, que ce changement n'a pas été seulement de sa part un caprice subit ; Tes choses y avaient eu quelque part ; la veille, un petit événement s'était passé, il est vrai, fort peu connu ; la Révolution de juillet.

Ici nous revenons au point de départ. Comment effacer le principe du mal ? Comment anéantir le 24 Février ? Ce qu'a fait une révolution ne se défait pas par un amendement. Voulez-vous donc que le 24 Février disparaisse et que nous cessions de dater de cette heure, montrez-nous, non des discours, mais un acte. Choisissez à loisir dans tout le calendrier votre jour et votre heure. Qu'à un moment donné toute cette terre de France, faisant amende honorable, se pavoise du drapeau blanc ; que la moindre chaumière ait son oriflamme ; qu'une grande voix partie des entrailles du sol s'écrie, par la bouche de trente-quatre millions de flagellants : « Mes frères ! j'ai péché !

« je demande merci à Suwarow ! miséricorde à
« Blücher ! pardon à Wellington, et à tous nos
« bons alliés, d'avoir chassé par trois fois ceux
« qu'ils m'avaient imposés. Cela est mal, très-mal,
« d'avoir si indignement méconnu le bien
« qu'ils me voulaient faire. Enfin ! j'ai péché, je
« le confesse ; voici mes mains, liez-les moi.

Et il ne suffirait pas que ce sage discours fût tenu au fond du cœur par le peuple de France. Il faudrait, cette fois, des preuves efficaces, visibles à tous les yeux, d'un repentir sincère ; tels que, au dehors, de bons gages donnés à la sainte invasion : la Lorraine et l'Alsace, bien entendu, remises d'abord, sans conteste, à leurs vrais propriétaires ; au dedans, le lis honoré à chaque boutonnière, l'aigle et le coq proscrits ensemble dans le moindre village ; nombre de bourgeois qui, ôtant les palissades de leurs biens nationaux, iraient sur les grandes routes en quête du maître légitime pour lui rendre sa terre ; force ouvriers qui, d'emblée, referaient les jurandes ; force

paysans qui rétabliraient gabelle, corvées et mainmortes ; tous les faubourgs de Paris qui, dès la première heure, rebâtiraient la Bastille ; et cela, de bon gré, d'inspiration, sans attendre les nouvelles. Quand cette journée aura lui, nous reconnâtrons à ce signe que le passé est redevenu le présent.

Rien de plus simple alors que la conduite à suivre. Dès le lendemain de ce grand jour, vous convoquez votre assemblée de révision ; elle arrive, elle constate, ou plutôt elle acclame les faits que je viens de rapporter. Les verdetts de 1815 ressuscitent, le poing fermé, et couvrent la place de la Concorde. La Providence se prononce ; dix-sept acclamations répondent Monarchie aux dix-sept acclamations républicaines de notre Constituante. Les faits parlent à la place des orateurs ; personne ne discute, tout le monde consent ; une formule fait place à une formule ; la question de gouvernement est résolue et nous voilà au port, dans le définitif.

Cela revient à dire que demander la révision légale pour avoir la monarchie blanche ou-bleue, c'est s'amuser d'une absurdité, ou provoquer avant toute discussion préalable, une révolution de faits.

Pour arriver à votre dénoûment, retenez bien ceci : Que vous avez eu d'abord votre journée, où Dieu sait quel ruisseau de sang aura coulé. C'est là le point convenu entre nous, et le premier anneau de notre raisonnement. Sinon, non. Pour que vos arguments cessent d'être risibles, il faut qu'ils soient tachés du sang d'une révolution nouvelle ; jusque-là je serais dupe de prendre au sérieux des semblants d'idées cent fois mises en poussière par ceux qui s'en servent aujourd'hui. Le seul moyen, sur ce terrain, de n'être pas burlesque, c'est d'être criminel.

Car, de s'imaginer qu'en pleine légalité, sans qu'une porte ait été ouverte ou fermée, ni une vitre cassée, sans qu'un seul commissaire ait verbalisé, il surgisse une assemblée pour nous dire : « Vous êtes bleus, ou rouges, je vous fais

« blancs, ou noirs ; vous êtes République, je vous

« fais monarchie ; » c'est assurément la plus froide, la moins divertissante, la plus sottie extravagance qui puisse entrer dans la tête des hommes.

Peu de gens, il est vrai, nous proposeront rien de semblable. Puisque nous sommes républicains, nous voilà obligés d'être impartiaux entre la République et la royauté ; à d'autres il appartient de faire pencher le plateau. Pour cela, nous convoquerons, à notre place, une autre assemblée, laquelle aura plein pouvoir de faire d'un rond un carré ; et, déjà, notre conscience nous empêche de limiter son autorité sur ce point. Que serait-ce,

bon Dieu, si nous la gênions en rien, d'avance, dans le choix de l'impossible ?

Quoi ! cette Chambre ne sera enfermée dans aucune muraille ! elle ne sera réglée par aucun événement ! Dieu lui-même est soumis à des lois ; pour elle, c'est la loi des choses qui lui sera soumise. Elle pourra se placer comme elle voudra, en dedans ou en dehors des faits, c'est-à-dire en dedans ou en dehors du sens commun !

Oh ! l'heureuse assemblée ! Qui ne voudrait en être membre ? Elle aura le don des miracles, et ne pliera sous aucune des verges de la nécessité ! Les contes de fées n'auront rien vu de semblable. D'abord, elle fera de nous ce qu'elle voudra ! Plaise à Dieu qu'il lui convienne décréter d'abord que nous serons tous gens d'esprit et d'honneur ! Le reste suit sans peine. Certes, il lui coûtera peu d'ajouter, je pensé, la raison, la modération, pour chacun de nous. Adopté. Dans cette voie, elle serait mal conseillée de ne pas reviser du même coup notre constitution physique. Je suppose qu'elle nous donnera à tous six pieds de haut, pour le moins. Quand nous votâmes ce point, nous étions au complet. Je suis encore d'avis qu'elle nous fasse tous beaux de visage comme Alcibiade, en interdisant, toutefois, de grasseyer et loucher comme lui. Bien ! Voilà le laid proscrit, sans difficulté, par assis et levé. Vraiment, elle manquerait à son mandat, et trahirait sa mission, si, après avoir revisé la couleur de nos yeux, elle ne décrétait aussi, pour nous, une verte jeunesse, et, au besoin, l'immortalité terrestre.

Allons ! voilà qui est fait. Sages, beaux, presque immortels, je vois que nous sommes déjà à peu près demi-dieux, grâce à cette bonne assemblée. Que faut-il davantage ? Du reste, je m'en rapporte à elle.

Il ne suffit pas d'être glorieux. Tout est bon d'une nation, hormis d'être ridicule. Quand on s'appelle soi-même le premier peuple du monde, il y a déjà quelque déplaisir à se réveiller dernier laquais de monseigneur Antonelli. Du moins la place est bonne, bien nourrie d'indulgences, bien payée de reliques, copieusement abreuvée d'avanies. Pour l'amour de Dieu, sachons y demeurer. Ne descendons pas au-dessous, s'il vous plaît.

IV

Conditions de la Monarchie.

Supposons que l'absurdité soit la raison même et qu'une assemblée de révision puisse choisir à son gré, indépendamment des faits, entre toutes sortes de systèmes contraires. Voyons, dans ce cas, les conditions de ces systèmes.

Si je voulais la monarchie, j'en voudrais certainement les conditions, car je croirais cette institution nécessaire ; et sans me soucier beaucoup des obstacles, ni des inconvénients, je me préoccuperais, ayant tout, de la rétablir et de la rendre durable.

La première chose que je ferais pour cela, serait d'examiner entre les deux formes de royauté qui se présentent à moi, laquelle je pourrais armer et défendre le mieux contre la révolution. Je ne tarderais pas à voir que de ces deux systèmes, un seul présente quelque possibilité de défense. La royauté constitutionnelle portant en soi la révolution, c'est-à-dire l'ennemi, je la rejetterais du premier coup, et mon choix serait ainsi commandé pour la royauté légitime. Je m'y enfermerais comme en une citadelle.

Cela posé et mis hors de doute, je me demanderais sincèrement : Qu'est-ce que la monarchie légitime pour la France de mon temps ? La main sur la conscience, je répondrais : La monarchie, c'est l'invasion.

Car il me serait évident que la nation toute seule n'a pas produit, en 1814 et 1815, le système de la restauration et du droit divin, mais que la force de l'étranger en a été la cause principale. Dès lors, je m'attacherais avec piété à la religion de la force. L'invasion se trouvant être mon point de départ, je retremperais, autant que je le pourrais, mon système dans son berceau sacré.

Je commencerais à comprendre ce que les événements mettent de plus en plus en lumière, à savoir que les ennemis avaient imposé chez nous les deux dynasties des Bourbons comme les stigmates de la conquête ; ils s'en étaient fait un moyen de perpétuer chez nous leur victoire. A ce point de vue, les fautes de la Restauration m'apparaîtraient ; je les reconnaîtrais ingénument sans vouloir rien farder. Il demeurerait constant pour moi que la Restauration, tant de la branche aînée que la branche cadette, devant tout à

l'ennemi, devait tout lui rapporter ; qu'ayant reçu la dépouille de la France, frappée, meurtrie, foulée, anéantie, elle devait bien se garder de réchauffer le cadavre d'Hector. Elle avait reçu un pays expirant, elle devait l'achever, c'est-à-dire maintenir, augmenter l'occupation étrangère, non pas seulement dans quelques provinces, mais dans toutes ; se refuser obstinément à la reconstitution d'aucune armée nationale ; anéantir le commerce déjà exténué ; appauvrir la bourgeoisie et la saigner à blanc, au lieu de la réveiller par le pauvre prélèvement de deux milliards, qui chatouilla la blessure sans la rendre mortelle ; par-dessus tout, interdire absolument la discussion. C'était une conquête, il fallait le comprendre. A ce prix, on avait pour, durer les chances que présente toujours un système suivi.

Au lieu de cela, voyant Louis XVIII et Charles X ouvrir eux-mêmes des tribunes à la liberté parlementaire, conserver le droit d'écrire et de penser, le garantir même par leurs Chartes, je ne me ferais aucune illusion sur les conséquences de telles fautes. Je reconnaîtrais, sans tergiverser, que, croyant dompter l'ennemi, ils l'ont fait entrer dans la place. Ils ont réchauffé le serpent ; quelle merveille qu'ils en aient été mordus ?

La Chambre introuvable de 1815 eut un moment l'inspiration sérieuse de ce qu'exigeait une restauration monarchique. Elle fit paraître quelque étincelle du génie de réaction qu'avait montré Philippe II pour ressaisir les Flandres ; elle sut verser à propos le plus pur sang de nos veines. En un mot, par sa terreur blanche, elle témoigna qu'elle avait le sentiment vrai des conditions de la monarchie, et qu'elle voulait les remplir sincèrement. Que pouvait-on espérer davantage ? Par malheur, il était dans sa nature de détruire d'une main ce qu'elle faisait de l'autre. Il aurait fallu que son édifice d'absolutisme s'élevât, comme ailleurs, dans le silence et dans l'ombre. Au contraire, ce n'étaient que discours, éclats de discussion ; si bien que, pour tuer la liberté, elle établissait dans le pays, ne pouvant mieux, les habitudes d'un peuple libre. Quand ses échafauds tombèrent, la tribune resta ; dès lors tout fut perdu.

On le vit bien, lorsque des écrivains, avides de parole, persuadèrent leur roi d'accepter simplement la discussion avec la révolution. Liberté de la presse, liberté de la tribune, liberté de suffrage, devaient être, selon M. de Chateaubriand et ses amis, les fondements d'une bonne monarchie. Bientôt, de la discussion jailliraient les lumières royales. D'ailleurs, ils parlaient, ils écrivaient si bien, qu'ils allaient soudain convertir le globe. Qu'on mît seulement leur savoir à l'épreuve, chacun de nous se ferait leur disciple. Il

n'en fut rien. Tout ce qu'on emprunta à la Révolution ne servit qu'à la Révolution. C'était bâtir, comme Scipion, des temples aux tempêtes. Deux fois elles en sortirent, en 1830 et en 1848. Ni dans l'un ni dans l'autre cas, ces cruelles ne montrèrent aucune reconnaissance pour la main qui les avait nourries.

Instruit par cette expérience, je l'aurais toujours sous les yeux ; et je saurais qu'il ne peut entrer, sans un péril de mort, aucun élément, aucune parcelle de la Révolution dans ma royauté. Plus de tribune, plus d'Assemblée, plus de presse, ni rien qui s'en approche. Ceci est élémentaire. J'aurais besoin, d'abord, de retremper mon sceptre à son principe, dans une invasion. Je pourrais l'appeler intervention amie, alliance, telle que celle que nous exerçons si bien à Rome ; le nom ne me fait rien, mais la chose m'est indispensable. Il me faut, à mon sacre, une armée de Cosaques ; c'est la première condition. Je la considère comme tellement nécessaire, tellement inhérente au système, que, si vous ne m'accordez ce point, je suis forcé d'abdiquer, vous laissant en pleine anarchie, sans ajouter un mot.

Je ne ferais pas la faute de garder une armée nationale, pour en être abandonné, comme cela s'est vu deux fois. Mais, ayant les yeux fixés sur ce que font les Autrichiens en Lombardie, les Russes en Pologne, qui me paraissent avoir trouvé le seul système sérieux, efficace, de restaurer une autorité tombée sous l'opinion nationale, je les prendrais, autant que je pourrais, pour modèles ; et je m'appliquerais comme eux à énerver, à extirper les forces matérielles aussi bien que morales, du pays où je voudrais enraciner ma restauration.

Une des choses qui me donneraient le plus à réfléchir serait d'empêcher qu'il ne se trouvât jamais un grand nombre d'hommes forts et capables de se soulever contre l'autorité de fait. Pour obvier à ce danger, je ne verrais rien de mieux que d'imiter les Autrichiens, qui transportent les Italiens en Hongrie, et les Russes, qui transportent les Polonais en Crimée. Assurément, le czar et l'empereur ne refuseraient pas que l'on versât et dissiminât dans leurs cadres le plus grand nombre possible de Français, à mesure qu'ils atteindraient la virilité. Ou ces hommes ne reverraient jamais leur pays, ou ils le reverraient brisés par la vieillesse, quand ils seraient devenus incapables de nuire.

L'état de siège, tel qu'il est exercé chez nous, dans l'Ain, depuis deux ans, serait aussi pour moi une institution à laquelle je n'aurais guère à

reprendre, si ce n'est que je l'étendrais à tout le territoire de France. Peut-être y joindrais-je la bastonnade et le cavaletto, quoique, à vrai dire, la première de ces choses me répugne, d'après l'essai qui s'en fait parmi nous en des occasions solennelles.

J'aimerais aussi à rétablir d'un trait de plume les serfs et les barons, le château de Barbe-Bleue, surtout les vieilles mœurs, celles de Louis XV et du maréchal de Richelieu ; puis les courtisans, les flatteurs, les traitants. Peu de choses, dit-on, suffiraient pour cela.

Quant à la religion, j'ai déjà dit ailleurs qu'il me la faut telle que sous saint Louis ; par conséquent, au préalable, Révocation nouvelle de l'édit de Nantes, expulsion de tous judaïsants, libertins et protestants. J'ai besoin de percer d'un fer rouge toute langue aiguisée qui blasphèmera. Du reste, à son avènement, mon roi renouvellera le serment officiel d'exterminer les hérétiques, eussent-ils voté l'expédition de Rome. Je sais que nous marchons dans cette voie ; mais combien lentement et timidement ! Que gagnez-vous à vous convertir à demi ? D'être pris pour socialistes par les journaux religieux ; ils vous le répètent chaque matin, et non sans quelque raison. Comment, en effet, vous tenir aucun compte d'un zèle aussi tiède ? C'est peu de dénoncer, destituer ; il faut croire, mes frères, précisément comme nos aïeux, c'est-à-dire relever en un jour tout ce que nous avons renversé en trois siècles, et renverser tout ce que nous avons élevé.

Voilà, comme dit Platon, ce que m'inspire la Muse royale. Si vous m'accordez ce que je réclame, ma monarchie est armée ; Dieu fera le reste. Je crois fermement que mon utopie n'a de chances que si les institutions que je demande me sont concédées sans délai. Car il me les faut toutes, seulement pour essayer de vivre. Refusez-m'en une, et ce trône, si savamment rétabli, est déjà renversé ; une nouvelle révolution plus terrible que toutes les autres vous menace. Et croyez que je parle sérieusement. Est-ce ma faute à moi si j'ai l'air de sourire en exposant les conditions réelles de la vie pour ce qui ne peut plus être ? Fallait-il prendre la massue pour frapper des fantômes qui se savent fantômes ? Ce n'est pas mon avis.

Quand j'ai fait ainsi mon plan de Restauration, non pour un jour, mais pour une vie de peuple, quand je l'ai appuyé sur l'expérience et la force des choses, sur le principe de l'institution, sur la science de M. de Bonald et de M. de Maistre, et quand je cherche autour de moi par qui me faire assister dans un si grand dessein, je vois avec terreur que je suis seul ou à peu près ;

et je finis par découvrir que, s'il n'y a plus de rois en France, il y a encore moins de royalistes.

Ce qui est toujours fréquent dans les temps difficiles, je rencontre des hommes qui veulent une chose, et qui n'en veulent pas les conditions indispensables. Tel m'accorde une de mes institutions, tel m'en accorde une autre ; mais d'accepter le système dans sa rigueur, qui seul lait sa force, c'est à quoi nul ne veut consentir. Ils me chicanent sur les plus simples, les plus nécessaires de mes exigences. Qui défend encore, si ce n'est moi, le droit divin ? Ils veulent garder une ombre de liberté, de nationalité, sans savoir que cette ombre seule est la mort du système. Bientôt, vous le verrez, on me contestera, sans doute, le silence obligé, la ruine imposée, tout enfin, l'étranger même, peut-être. Et à la place, que mettent-ils ? une chose révolutionnaire s'il en fut, une Constituante, qui doit faire sortir directement ou indirectement de je ne sais quelle combinaison de boules, où ma raison se perd, l'hérédité du pouvoir monarchique !

O libéraux endurcis, révolutionnaires envieux, qui vous croyez royalistes, bâtirez-vous toujours sur les orages ? Laisseriez-vous toujours percer en vous le vieil homme sous le converti ? Sachez donc que la perpétuité exclut le vote, et réciproquement le vote exclut la perpétuité. Si je vous accorde, quant à présent, une éternité d'un jour, qui peut m'empêcher de vous la reprendre demain ? Comment respecterai-je l'hérédité politique ? Née d'un caprice, qui m'empêchera de la défaire par un autre ? Créant des monstres incapables de vivre, vous mêlez le bon plaisir et le contrat social ; vous confondez M. de Bonald avec Jean-Jacques. Ah ! qu'il en coûte de renoncer au péché dans lequel on est né ! Votre endurcissement dans la liberté vous lie malgré vous ; il vous empêche de vous associer à mes projets. Dès lors, je suis contraint moi-même de renoncer à mon château en Espagne, auquel je commençais à m'attacher ; et je passe, avec regret, à une autre utopie.

V

Le Bonapartisme.

Cherchant son utopie, un doctrinaire vous disait : « Il vous faut un Monk ou un Washington ;

« et, comme je ne vois pas encore parmi vous
« le planteur américain, j'attends avec certitude
« le restaurateur de la royauté anglaise. »

En cela, il se trompait.

La pente des républiques catholiques telles que la vôtre est de devenir d'abord une république princière, et, de république princière, une principauté absolue. Rassurez-vous donc pleinement ; vous ne courez aucun risque d'avoir un Washington, mais bien plutôt quelque dictateur, d'abord à temps, puis à vie, puis à toujours, peut-être, que sais-je, quelque docteur Francia, s'il en est d'une maison connue, et qui vous inspire confiance. Voilà votre pente, à quoi il faut remédier ; et cela est si vrai, que la révision, incapable de produire la monarchie, comme je viens de le démontrer, n'a, au su de tout le monde, d'autre but que d'ouvrir la porte de l'article 45 au Bonapartisme.

Qu'est-ce donc que le Bonapartisme ? l'Empire ; et qu'est-ce que l'Empire ? Avant de répondre, je dois un remerciement sincère à la Société du Dix-Décembre ; elle nous a rendu, et à moi en particulier, le sens de l'histoire. Avant que cette glorieuse société ne se fût montrée, nous étions sous le joug des souvenirs mélancoliques de Sainte-Hélène. Vous savez si les souvenirs rapportés de l'île nous avaient touché l'âme. De fait, nous avions changé l'histoire en légende. Qui de nous, à travers les branches du saule pleureur de Saint-Hélène, ne s'était fait son empereur à sa guise ? Nos chansons, nos livres, n'étaient pleins que de lui. Vous le connaissez par le Mémorial : un fermier d'Amérique qui maniait la charrue et lisait l'Héloïse, très-sensible, on ne peut plus facile aux larmes, ennemi du fracas de la guerre et des armes, au point qu'il ne pouvait seulement souffrir que le petit Las Cases tirât, à Longwood, sur un passereau, ce qui nous est certifié par le père ; ami du silence, partisan de la république des fourmis, qu'il régentait

pourtant quelquefois dans son jardin ; simple, uni, content de tout, s'il faisait mat un roi d'échec ; avant tout, libéral, grand parlementaire ; que vous dirais-je, enfin, abonné du Courrier. Voilà notre héros, et ce qui nous restait de l'histoire ; d'ailleurs nous n'en voulions pas d'autre. Nous en pleurions encore au 10 décembre.

Quand vint la Société, elle fut naturellement indignée de notre ignorance. Charitablement, elle entreprit de nous en guérir. Ce fut bientôt fait ; peu de leçons nous suffirent. Alors quelques-uns d'entre nous prétendirent que, sous l'homme sensible de Sainte-Hélène, il y avait eu autrefois, vers 1809, un maître assez dur, un soldat assez rude, qui avait un peu guerroyé, disait-on, d'ailleurs médiocrement ami des journaux, de la tribune, au point qu'il avait eu un Sénat de muets. Ceux-là le dirent à d'autres, qui le répétèrent ; on fit des recherches dans les bibliothèques ; le fait se trouva vrai. On découvrit qu'il ne blâmait qu'une chose en César. Devinez laquelle ? — D'avoir aimé Cléopâtre ? — Non. — D'avoir coupé le pouce aux Gaulois ? — Non. — De s'être laissé mettre au front la couronne par Antoine ? — Point du tout. Vous n'y êtes pas ; faut-il vous la dire ? Il ne blâmait en lui que d'avoir hésité à passer le Rubicon. Quoi donc ! Tarder un instant à fouler la loi jurée, se faire un scrupule de mentir à son serment ; s'arrêter une heure devant la liberté ! Misère ! Cela lui faisait pitié, et lui paraissait impardonnable chez César. Un peu plus, il l'eût rayé du nombre des grands hommes.

Quand l'histoire fut retrouvée, beaucoup de gens en conclurent que rien n'était moins rassurant pour la légalité. Ils changèrent d'opinion sur le planteur de Sainte-Hélène, et pensèrent que, tout mort qu'il était, son ombre était encore pesante ; plusieurs allèrent même jusqu'à craindre qu'elle ne nous enchaînât d'une tyrannie posthume. Voilà, au vrai, où nous en sommes.

Cela dit, je reviens à ma question :

Qu'est-ce que l'empire ?

Voici ma réponse :

Prenez, les unes après les autres, les têtes de tous les Français qui ont paru dans le monde depuis les Carlovingiens ; toutefois, jusqu'à Napoléon ; je dis les têtes royales aussi bien que les bourgeoises et les prolétaires ; vous n'en trouverez pas une qui ait eu l'idée de faire de nous un empire. Cette idée n'est pas de nous ; on l'a volée à l'Italie. Là-bas, au contraire, Romains ou voisins de Rome, se croyant tous au moins cousins d'un César, il n'est

personne d'entre eux qui, en son temps, n'ait voulu avoir son empereur. C'est de quoi ils ont toujours raffolé, depuis leur poète Dante, jusqu'à Métastase, en passant par Pétrarque. Que voulez-vous, ce fut leur manie ! Ils appelaient cela être Gibelins, avoir un empereur, non pas tel que celui de Rome, mais sagement accommodé à notre temps, un César féodal, escorté de ducs, comtes, barons, abbés. Dieu merci, ils ont eu leurs Césars, sans interruption depuis Barberousse jusqu'au présent César d'Autriche et à son tribun des soldats, Radetzky, qui les en font assez repentir. Bonne ou mauvaise, telle fut leur idée. Jamais elle ne s'était montrée chez nous. Quand vint Napoléon, lui, Italien, issu de Florence, nous apporta naturellement l'idée gibeline, toute formée, préparée dans le sang de ses veines. Un César du moyen âge, avec Turpin pour grand-prêtre, avec un Sénat de marquis, rien ne lui semblait plus simple à lui, ni à nous plus étrange ! Que de peines il se donna pour y plier nos cerveaux ! La nature, ingrate chez nous, résistait. Nous ne savions ce que c'est d'être Gibelins. Cent batailles et plus ne nous l'enseignèrent pas. La France ne pouvait devenir Italie ; là était le mal.

Ainsi, les Idées napoléoniennes sont les idées gibelines. Où Napoléon n'était pas, elles disparaissaient.

Vit-on jamais pareil travail pour dompter la nature ! Jamais dans ce règne une heure de sommeil. Il fallait que l'empereur eût sans cesse la main occupée à refaire son empire. Cette main manquant un seul jour, on vit tout disparaître.

J'en conclus que l'empire ayant pour but de nous refaire en un clin d'œil, des pieds à la tête, c'est-à-dire de changer la France du dix-neuvième siècle en Italie du moyen âge, de métamorphoser notre race, il faut pour essayer pareille utopie, chez le peuple beaucoup de complaisance, chez le prince beaucoup de génie, dans les institutions beaucoup de despotisme ; trois conditions qui nous embarrassent peu, au moins la dernière.

Ces principes établis, nous pouvons, je crois, construire notre empire. Rien ne s'y oppose ; travaillons-y donc avec la même impartialité que nous avons mise tout à l'heure à faire, armer et défendre notre royauté.

Pour lui donner sa vraie légitimité, je suis d'avis que nous le fassions Gibelin, comme il doit être. J'en serai moi-même l'empereur, si vous le voulez bien.

Ce qui me plaît d'abord dans notre utopie, c'est qu'elle n'a pas absolument besoin, comme la précédente, d'une invasion de l'étranger.

Non.

La servitude volontaire nous suffit, et c'est là un grand point. Je la suppose ; l'hypothèse ne choque en rien l'expérience.

Je commence par me faire adresser de tout le globe deux cent soixante-cinq milliards de pétitions demandant mon avènement ; quoique, à vrai dire, j'en aie déposé une moi-même de braves gens de Courmangoux, qui prétendent que leur signature leur a été extorquée par leur garde champêtre ; sur cela, on les tourmente. N'importe, passons. Me voilà hors de la Constitution. Trente-six, millions de Français ont particulièrement signé leur déchéance. Du même trait de plume, légalisé, ils se sont effacés du rang des peuples libres, ou prétendant l'être. Je marche sur cette poussière humaine. Bref, sans savoir comment, je me trouve empereur. Maintenant, que faisons-nous ?

Ici, je vous l'avoue franchement, parvenu si vite à cette élévation, la tête me tourne ; le vertige commence à me saisir. Conseillez-moi pour ce qui suit.

Et d'abord, il me faut absolument, avant tout, des barons de ma façon, des comtes, et douze pairs autour de ma Table-Ronde. Où les prendrai-je ? Chez les boutiquiers ? Je me brouille avec les légitimistes. Chez les légitimistes ? Je me brouille avec les boutiquiers. Il faut donc me passer de comtes, de barons, de Table-Ronde. Fâcheux commencement, vous l'avouerez. Le système manque déjà de base. Quel empereur se vit réduit à cette nécessité dès son avènement ?

Je ne puis ne pas voir que cette France, découpée en 1815, est bien petite pour un empire français ; mes regards la dépassent de tous côtés. D'ailleurs, je vous prie, de bonne foi, qu'est-ce qu'un empereur qui n'est pas maître au moins de l'empire romain ? En ferai-je la conquête ? Vraiment elle me tente. Partirai-je pour la guerre ? Voulez-vous me suivre ? Allons ! je vois à vos physionomies qu'il me faut déjà renoncer à Marengo et Austerlitz.

Au moins, me laisserez-vous, tranquillement et sans débats, imiter les Césars de Rome ? Ils ont renversé la vieille société, sans bâtir la nouvelle. Ils ont aboli le patriciat, nivelé la noblesse, exterminé les riches sans enrichir les pauvres. Est-ce là ce que vous demandez de moi dans l'ère des Césars ? Expliquez-vous clairement.

Une immense espérance m'a porté sur le faite. Il faut faire quelque chose ; voyons, qu'attendez-vous de moi ? Préparer le légitimisme, conserver l'orléanisme, garantir le républicanisme, sauvegarder

l'ultramontanisme, patronner le bourgeois, anoblir l'ouvrier, est-ce tout ? Par où commencer ? Je ne saurais, en vérité, toucher à un point ; sans m'aliéner tous les autres, tant vos vœux sont contradictoires. Puisque je ne puis imiter ni César ni Napoléon, et que tout le reste a des inconvénients, le plus sage, je pense, sera d'imiter mes prédécesseurs, en prenant leur devise : Rien, rien, toujours rien.

Cependant le monde est impatient, il s'agite. Plus il a espéré, plus il se détache. Qui jamais aurait cru que ces hommes, si courbés, si prosternés hier à mon sacre, se seraient relevés avec tant d'insolence ? Que cette nation est changeante ! La voilà maintenant qui demande des gages ! Mes fidèles sont devenus les plus exigeants. Prêts à la révolte, ils vont répétant partout que je les ai trompés, sans voir que les contradictions qu'ils attendaient de moi rendent mon empire impossible.

Ne pouvant dormir, le cœur plein de soucis, les bras croisés sur la poitrine, je passe, sur le minuit, au Carrousel, la revue des morts de Waterloo, ainsi qu'on peut le voir dans la gravure de Raffet. Les chevaux, pâles comme celui de l'Apocalypse, galopent dans la brume ; ils ont perdu le frein et la bride. Les cavaliers, les yeux fixes et flamboyants, passent sans saluer de l'épée, car leurs bras se sont roidis sous la terre ; ils n'obéissent plus à aucun mot d'ordre d'ici-bas. — Eh bien ! mes braves, qu'en pensez-vous ? — Soudain, de leurs rangs, part, au défilé, une voix rauque, comme celle des ossements : — « Avons-nous mordu la poussière pour le plaisir
« des rois ? Sommes-nous donc morts à Ligny
« pour les blancs ? à Mont-Saint-Jean pour
« Loyola ? »

A ces mots, mon étoile se cache. Je rentre en mon palais. Toujours, partout, la voix terrible me suit jusqu'à mon chevet. J'y reconnais un avertissement d'en haut. Triste retour des choses humaines, qui m'en annonce un plus grand !

Comment cela finira-t-il ? — Sire, ce n'est pas une émeute, c'est une révolution. — La coalition qui m'a nommé s'est rompue en lambeaux ; chacun de ses tronçons s'acharne contre moi. Je n'ai pires ennemis que ceux qui attendaient tout de moi, follement. Aujourd'hui, mais trop tard, je vois que mes bons conseillers étaient ceux qui voulaient me faire redevenir simple citoyen. Que ne les ai-je écoutés ! De grands malheurs eussent été épargnés, à moi et au monde. Sans avoir eu mon Marengo, aurai-je donc mon Sainte-Hélène !

Sur cela, lecteurs, j'abdique ici l'empire, avant que le Bellérophon n'entre dans le port.

VI

Conclusion.

En sortant des utopies pour rentrer dans la République, je découvre dans cette forme de gouvernement un désavantage dont je ne m'étais pas aperçu et que je ne saurais dissimuler. C'est d'être possible, et surtout d'exister.

Quoi ! descendre sitôt du ciel des chimères, lâcher déjà l'ombre pour la proie, l'imaginaire pour le réel, revenir simplement à ce que la nature des choses a mis sous notre main, quitter fumées, illusions, accepter le possible, l'améliorer même, fi donc ! Nous prend-on pour des bourgeois ? Comment ! plus de révolutions, plus d'inconnu, plus de trônes détruits aussitôt que relevés, plus d'empereurs qui traversent la terre en trois pas, d'Ajaccio à Sainte-Hélène ! plus de renversements, ni d'écroulements ! Au lieu de cola le mouvement régulier de la volonté nationale exprimée sans violence, tout uniment, sans bris de royaumes et d'empires ; le droit, la légalité, la sincérité (j'allais presque ajouter la formule écrite sur nos monuments), quel ennui profond ! quel désœuvrement ! Comment passer la journée sans voir tomber au moins une monarchie ?

Je l'ai avoué en commençant, ces inconvénients ne sont que trop réels. La République peut être, puisqu'elle est. Fâcheuse impression et presque irrémédiable auprès du cœur de l'homme, si dégoûté de ce qu'il peut avoir, si amoureux de l'impossible !

Cependant, en creusant davantage, peut-être pourrions-nous rencontrer aussi chez nous, dans notre régime, quelque chimère, quelque mélange d'impossible qui rachèterait ce défaut de notre cause. Exemple : la loi du 31 mai. Vous nous liez bras et jambes, après quoi vous nous dites :

« Je gage que tu ne cours pas si vite que moi. Si tu n'acceptes pas, la preuve est évidente que tu te défies de tes forces, et j'ai gagné mon pari. » Penser que nous tombions dans ce piège, et que le monde s'y trompe, voilà déjà vraiment une très-bonne utopie.

Il s'en trouverait d'autres. Si la Révolution française s'arrêtait où nous sommes, croit-on qu'elle vaudrait ce qu'elle a coûté ? Serait-ce là le juste paiement de tant de sang versé ? Certes, notre nation a prêté au dehors,

depuis 1815, en toute occasion, son appui aux libertés du monde. En 1822, elle a étouffé, par la force, la Révolution en Espagne ; en 1847, la Révolution en Portugal ; en 1849, la Révolution en Italie. Ce sont là des services. Mais enfin est-ce tout ? Avons-nous accompli par là chacune des promesses de nos pères ? L'imaginer est une utopie qui ne cède en rien à la précédente.

Que serait-ce, si je lisais dans l'avenir ? Je vous verrais unis, la main dans la main, oubliant vos querelles, frères, non pas de bouche, mais de cœur, au giron de la France, qui ouvrirait ses grands bras pour embrasser le monde. Personne, alors, ne pourrait croire qu'il fut un temps où l'on disputait le suffrage à l'ouvrier, au paysan. Car, grâce à leurs mains, cette terre, qui est la nôtre, fleurirait de moissons sans pareilles, où chacun de nous pourrait glaner, et l'industrie y ferait ses miracles. Nul ne saurait plus ce que c'est que la faim et le gel ; mais chacun viendrait en aide à son voisin. En promettant moins, nous tiendrions davantage, et les morts en souriraient dans leurs tombeaux. L'étranger dirait : « Voyez, comme ici la glèbe rit sous les gerbes ! Comme les fleuves sont orgueilleux en baisant leurs rives, tout chargés des trésors des métiers ! Il semble que cette terre se glorifie de porter un peuple d'hommes libres. C'est qu'ils ont combattu, ils ont lutté sans jamais perdre courage. Et maintenant, le cœur en paix, ils recueillent la joie qu'ils ont semée. Retournons chez nous les imiter. »

Sans aller plus loin, on voit, par ce discours, que l'utopie ne nous est point absolument impossible, et cela doit achever de convertir nos plus obstinés adversaires. Je pourrais même en dire davantage sur ce point ; mais je le juge inutile aujourd'hui, et je me tais.

LE DROIT D'ASILE

(1858)⁷

Le congrès de la propriété littéraire peut rendre de véritables services aux écrivains, et, par eux, à l'intelligence, à la société ; mais il conduirait à des résultats tout contraires, dans un cas spécial sur lequel je veux appeler votre attention. Ce cas serait celui où, concentrant vos travaux sur la question fiscale, vous laisseriez dans l'ombre, comme un hors-d'œuvre, d'autres questions qui seules peuvent l'éclairer et la résoudre.

Je suppose que vous ayez garanti, par les plus sages dispositions, la propriété de l'écrivain ; je dis que vous n'aurez rien fait pour lui, et même que vous pourriez aggraver sa condition et la rendre intolérable, si vous borniez votre examen à ses seuls intérêts matériels.

En effet, de tous les sujets de discussion, la propriété littéraire est celui qui montre avec la plus grande évidence la vérité suivante : autant l'économie politique est un instrument admirable quand on l'unit à d'autres éléments, autant il peut être fécond en désastres quand on le sépare des lois de l'ordre moral.

Quoi que vous puissiez faire, imaginer, pour étendre, développer, agrandir la vie littéraire, intellectuelle, vous n'échapperez pas à cette question, sans laquelle les autres ne sont vraiment qu'un leurre. L'écrivain peut-il écrire ? Le penseur peut-il penser ? Y a-t-il pour lui en Europe un point, un refuge assuré, où il puisse se recueillir et produire avec sécurité ? Si, au contraire, cela n'est pas, si cette nouveauté tend à s'établir en Europe, que l'écrivain rejeté, proscrit d'un lieu, l'est en même temps de tous les autres ; si aucune garantie ne le couvre là où il se réfugie ; s'il est à la discrétion de quiconque veut le rejeter encore ; si le continent le repousse ; si la terre lui manque sous les pieds ; s'il n'est pas sûr d'un seul jour, de se retrouver à la même place le lendemain ; si l'ancien droit d'asile immémorial tend à s'effacer ; si, en un mot, il lui devient impossible de vivre, comment pensera-t-il ? S'il ne peut penser, comment produira-t-il ?

Et s'il ne peut produire, que lui servent les lois, sans doute excellentes, que vous allez préparer sur la production intellectuelle ?

Toutes ces choses se lient d'une manière indissoluble. N'espérez pas les désunir.

Vous savez comment, dans le passé et même dans les temps considérés comme nés de la barbarie, la production littéraire a pu s'accroître malgré les incidents et les bouleversements politiques. Le droit d'asile était tenu alors pour sérieux, et il réparait au profit de l'humanité les injustices locales. Dante, proscrit de Florence, avait l'Italie et le monde pour refuge assuré. Au seizième siècle, la Saint-Barthélemy elle-même ne put interrompre la vie littéraire, morale, intellectuelle de l'Europe ; car ceux qui échappèrent à cette journée, se trouvèrent en sûreté dès qu'ils eurent mis le pied sur une terre étrangère. Ils écrivirent à Bâle, à Zurich, à Heidelberg, ce qu'ils ne pouvaient plus écrire dans leur pays. Sous le coup saignant de la Saint-Barthélemy, les lettres continuèrent de vivre comme en pleine paix. Même hospitalité au dix-septième siècle. Les deux ou trois cent mille proscrits de Louis XIV se sentirent libres dès qu'ils eurent échappé à sa main.

Bayle suivit le chemin de Descartes, et il continua en pleine sécurité dans les Pays-Bas ce qu'il avait commencé en France. Avant lui, les Espagnols proscrits par Philippe II avaient été recueillis en France et y étaient restés inviolables. Au dix-huitième siècle, le droit sacré d'asile fut encore augmenté. Voltaire, exilé, put rester au seuil de la France, et l'idée ne vint à personne qu'il pût en être expulsé ou arraché. Frédéric offrait un asile à Jean - Jacques Rousseau. Bruxelles avait déjà recueilli Jean-Baptiste et n'avait pas songé à l'interner.

Voilà comment, dans les temps qui nous ont précédés, la vie intellectuelle de l'Europe a pu continuer, sans dommage, en dépit des violences des politiques et des proscriptions. L'écrivain, le poète, le penseur, rejeté de son pays par la violence, trouvait l'Europe et l'humanité pour l'accueillir. Il gardait la sérénité nécessaire aux travaux de l'esprit ; car le monde entier semblait veiller sur lui ; chacun se disait que la main du pouvoir étranger ne devait pas s'étendre sur lui par delà les frontières.

Il retrouvait un toit, un foyer, d'où il ne craignait pas d'être chassé ; si son pays lui était fermé, l'humanité, ou du moins l'Europe, lui était ouverte. Dans son adversité, son esprit pouvait grandir encore.

Au lieu de cette assurance, de ce terrain ferme d'une hospitalité inviolée, si Dante, si les proscrits du seizième siècle, si Robert Languet, si Descartes

(et pour mêler les petits aux grands), Giordano Bruno, Campanella, Saint-Evremont, Bayle, Jurieu, Antonio Perez, J.-B. Rousseau, Jean-Jacques, Voltaire, eussent été rejetés de frontières en frontières, s'ils eussent senti à chaque pas que le sol manquait sous leurs pieds, s'ils n'eussent pas eu une seule heure assurée, si aucune garantie légale, aucune tradition, ne les eût protégés et couverts, si, à la place de la loi, l'usage au moins, le respect humain, ne les eût défendus, s'ils eussent été abandonnés à une tempête sans trêve, est-il bien sûr que, dans cette instabilité, ils eussent trouvé le repos, l'équilibre nécessaire pour produire de grandes choses ?

Auriez-vous aujourd'hui leurs œuvres ? Et que leur eût servi, je vous prie, de voir leur propriété littéraire assurée par des règlements parfaits, s'il leur eût été impossible de rien produire ?

Sans doute, il peut y avoir des esprits doués d'une trempe extraordinaire, énergique (notre temps en a vu de ce nombre). Ceux-là, dans la situation que je viens de dépeindre, placés au ban de l'Europe, sans nul recours, ne sachant pas si l'air qu'ils respirent aujourd'hui ne leur sera pas refusé ce soir, ont su, dans une situation qui eût pu paraître accablante à d'autres, se recueillir, se posséder assez sur cette planche tremblante de l'abîme, pour produire des œuvres savantes, érudites ou inspirées.

Cela s'est vu et se verra encore.

Mais qui peut compter sur de pareils efforts ? Est-il bien sûr que tous les hommes dont j'ai prononcé les noms tout à l'heure en eussent été capables ? Sans les offenser, il est permis d'en douter, au moins pour quelques-uns.

S'ils reparaissaient dans le monde, un grand changement les frapperait. Ces garanties qu'ils ont trouvées dans leur temps, ils ne les trouveraient plus dans le nôtre. Ce droit d'asile qui les a couverts, qui leur a permis d'être ce qu'ils furent, ils le chercheraient en vain : et qui sait si on ne leur ferait pas un crime de l'invoquer ? Vainement ils seraient éloignés par l'exil du pouvoir qui le leur a infligé, l'exil ne les affranchirait pas. Ils trouveraient un autre exil dans l'exil. La main qui les a frappés s'étendrait sur eux à travers les frontières, les peuples, les gouvernements étrangers. Le même silence leur serait imposé. Car ce droit d'asile qui a fait si longtemps l'honneur de l'Europe disparaît chaque jour ; bientôt il n'en restera plus aucune trace. C'est là le changement qui mérite plus que tout autre d'occuper les pensées des amis de l'humanité.

Le droit d'asile n'a plus de garantie. Être exilé d'un lieu, c'est être exilé de tous les autres. Perdre la cité, c'est être mis au ban de l'Europe entière.

Voilà la nouveauté qui s'introduit chaque jour dans les faits, et par les faits, dans les mœurs, les usages ; si bien, qu'une chose si monstrueuse semble déjà ne plus faire impression sur personne, ni sur celui qui la subit, ni sur celui qui la commande, ni sur celui qui n'en est que le témoin. Elle tend à changer non-seulement le droit public européen, mais les mœurs, mais les âmes qu'elle a déjà remplies d'une dureté aveugle qui eût été incompréhensible à nos ancêtres. Pour nous en tenir à la question qui nous occupe, elle change surtout entièrement la condition de l'écrivain.

Rejeté de votre pays par un événement politique quelconque, j'ai dit que vous êtes rejeté de tous les autres ; car suivant le droit nouveau, il ne suffit plus pour trouver une sûreté dans le naufrage de respecter les lois du pays où vous êtes, il faut encore que vous ne déplaisiez à personne dans le monde. Si au loin, par delà les frontières, il y a une volonté, une seule, qui demande que vous soyez rejeté dans le gouffre, tenez pour certain que vous le serez, sans merci ni miséricorde. La main qui vous a frappé une fois, vous atteint, s'il lui plaît, au bout de l'Europe. Tous les rangs s'ouvrent avec complaisance pour lui faire place.

Dans cette condition toute nouvelle de l'écrivain, je demande à une assemblée d'hommes équitables, s'il n'y a rien autre chose à faire pour lui que de lui assurer sa propriété littéraire. Qui ne voit que si son âme ne lui appartient pas, c'est codifier la propriété littéraire du néant ?

L'ouvrage est consacré, mais l'ouvrier devient impossible.

On assure la propriété littéraire, mais le littérateur est supprimé et avec lui la littérature.

Si l'écrivain n'a plus un point où il peut exister, la production n'est-elle pas impossible ? Et vous lui assurez la propriété de cet impossible !

On voit par là qu'en isolant la question fiscale des lois de l'ordre moral, on arrive à un, résultat monstrueux : un état parfait de la propriété intellectuelle et une situation absolument désespérée pour l'écrivain, pour le penseur.

On organise la richesse et l'on obtient le dernier terme de l'indigence littéraire. On régleme la propriété intellectuelle, et l'on a pour résultat la ruine de l'esprit humain. On démontrerait à l'écrivain que nulle législation, dans aucun temps, ne lui a été plus favorable ; seulement il ne lui serait plus possible d'écrire.

On aurait ainsi garanti la production, mais on aurait anéanti le producteur avant même qu'il pût produire.

Il y aurait de très-belles lois sur la vente des livres, mais il n'y aurait plus de livres possibles.

Il ne faut pas laisser usurper à notre siècle une facile renommée de justice, d'équité, de bonté morale, s'il ne fait rien pour la confirmer par ses actes. Cela ne manquerait pas d'arriver, en supposant que l'on s'accordât pour se taire sur les maux réels, cuisants, dont le spectacle n'échappe aux regards de personne. Je n'imaginerais rien de plus effrayant pour l'avenir que le libre concours d'un grand nombre d'honnêtes gens qui auraient pour but le progrès de l'espèce humaine, et qui, systématiquement ou complaisamment, garderaient le silence sur le fond des choses, sur les cruautés et les barbaries de notre temps.

Ce silence, je l'avoue, me remplirait de crainte, non pour moi, mais pour l'avenir réservé à l'Europe, et il aggraverait immanquablement la situation que l'on prétend guérir. On aurait de nombreux congrès de bienfaisance par lesquels la conscience des meilleurs se croirait acquittée. Et comme dans ces assemblées pas une parole ne serait prononcée sur la plaie saignante, visible, de notre époque, les maux les plus réels passeraient bientôt pour chimériques. Les barbaries oubliées reparaitraient sous la feinte civilisation de l'Europe. On glisserait vers les cruautés, les enlèvements d'hommes, les proscriptions des âges que l'on croyait ne plus revoir ; et dans le même moment, on porterait aux cieux la douceur de notre siècle, ses lumières, ses progrès, sa mansuétude. Défiez-vous de la barbarie couverte par la rhétorique.

Il est certain du moins que l'on tirerait avantage de ces apparences contre quiconque oserait se plaindre. On démontrerait à l'écrivain, que nulle législation, dans aucun temps, ne lui est plus favorable ; seulement, il ne lui serait plus possible d'écrire.

Faut-il expliquer ceci par un exemple ? Il est bien près de moi. Il y a eu un temps où tous mes ouvrages étaient contrefaits à l'étranger. Aujourd'hui cela est changé. Dira-t-on que j'y ai gagné quelque chose ? Mettrai-je en balance le temps où je pouvais écrire et celui où je ne le peux plus ? où chaque parole est un motif de crainte, où la pensée, pour se faire jour, doit être détournée, torturée, enfermée, presque anéantie ? Ma propriété, me dites-vous, est consacrée ! Quelle raillerie ! Reprenez ma propriété et rendez-moi ce que j'ai perdu, le droit de respirer et de vivre dans un pays quelconque, sous la garantie des lois.

Encore un coup, en quoi cela importe-t-il, si ma pensée, même la plus tempérée, ne peut plus se produire ; si sur sept manuscrits, il y en a six qui ne peuvent voir le jour ; si presque tous les sujets sont interdits ; si, pour prendre le langage de l'économie politique, la matière même de l'ouvrage, je veux dire la dignité humaine, l'énergie morale, l'indépendance de l'esprit sont choses prohibées.

Là, vous dis-je, est la question. Et ce que j'avance pour moi, il n'est pas un écrivain qui ne le confirme pour son compte.

Car ici la matière de l'œuvre, c'est la pensée. L'instrument du travail, c'est la liberté garantie. Elle est aussi l'atelier ; que devient l'ouvrage quand l'atelier a disparu ?

Voulez-vous donc ne pas tomber dans les extrémités que je viens de montrer, ne séparez pas ce qui ne peut être séparé.

Si vous faites des vœux pour que la propriété littéraire soit respectée, faites-en aussi pour que l'écrivain le soit dans son existence, dans sa dignité, dans sa liberté morale. Vous voulez l'ouvrage, pensez donc aussi un peu à l'ouvrier.

Demandez, car vous le pouvez, qu'il ne soit pas rejeté de lieu en lieu, sans délit, sans recours, sans opposition.

Que si sa patrie lui est ôtée, qu'il trouve au moins un point solide à l'étranger, tant qu'il n'en violera pas les lois.

Qu'il ne suffise pas d'un mot, d'un caprice pour le repousser dans l'abîme.

Que le mot hideux d'expulsion, qui en ce moment déshonore l'Europe (et ce serait une terre maudite s'il n'était effacé !) ne soit pas ajouté arbitrairement à l'exil !

Que le droit international de proscription, ne s'ajoute pas au droit international de propriété littéraire.

Que l'on ne se fasse pas un jeu de la vie de l'écrivain ; qu'on ne le rejette pas de frontières en frontières, comme un ballon gonflé !

Est-ce trop demander, que la sécurité, l'asile, l'hospitalité, l'humanité du seizième siècle, du dix-septième siècle ?

Vous êtes libres, vous pouvez parler ; dites ce qu'il ne m'est pas permis de dire ; que l'esprit humain périt, si le droit d'asile est remplacé par le droit d'expulsion, si de pareilles choses continuent à se consommer sans qu'une seule voix s'élève contre elles.

Il ne s'agit pas là d'une question politique, locale, particulière, à laquelle vous devez naturellement rester étrangers. Il s'agit de la pensée même, sans laquelle la propriété littéraire ne peut être qu'un leurre. Il s'agit d'une cause générale, humaine, criante, qui vous enveloppe et que vous ne pouvez pas ne pas voir.

Au milieu de vos nobles rêves sur la félicité et l'humanité du dix-neuvième siècle, pardonnez-moi si je vous rappelle des plaies profondes, nouvelles. Ces barbaries ont été inconnues dans le passé qui n'a rien soupçonné de semblable.

Tâchons donc ne pas les léguer à l'avenir.

On pourrait de cette question particulière s'élever à une plus générale et montrer comment, par le seul côté fiscal, économique, il est impossible de résoudre les questions du monde social. Car, lorsque l'on croit avoir tout concilié, tout satisfait, l'offre, la demande, la marchandise, la matière, la production, le marché, on finit par trouver l'homme, la nature humaine dont on ne s'est pas occupé, et tout est à recommencer. Cette rencontre imprévue renverse le calcul.

L'EXPÉDITION DU MEXIQUE

(Juillet 1832) 8

I

Les Prétextes.

Qu'est-ce que cette expédition ? Que veut-elle ? Que cache-t-elle ? Est-elle dans l'intérêt public, ou dans l'intérêt d'un seul ? Où peut-elle aboutir ? Le pays qui est lancé dans cette entreprise est celui qui serait le plus embarrassé de répondre à ces questions. Il ne sait pourquoi il fait cette guerre, ni comment il y a été engagé. Il verse son sang et celui d'autrui, et ne peut dire pour quelle cause.

J'essaierai de répondre à sa place.

Il fallait, disait-on d'abord, envahir le Mexique parce qu'il nous appelait ; maintenant il faut l'envahir pour le châtier de ne nous avoir pas appelés. C'est la première raison.

La seconde se tire de la situation politique de cette société. Elle s'agite et préfère l'agitation à la servitude. Cela nous inquiète. C'est là un état de choses que nous ne devons pas souffrir. Nous ne pouvons endurer la liberté même à travers l'Océan. Nous nous faisons un devoir d'imposer à ce petit peuple le silence que nous avons accepté chez nous. Il parle trop haut, il nous déplaît qu'il se croie libre. Nous ferons volontiers deux mille lieues et dépenserons, s'il le faut, nos meilleures troupes pour lui apprendre le contraire.

On parle aussi d'une créance de trois millions, transformée frauduleusement en une créance de soixante-quinze millions ; et c'est pour prélever ce bénéfice honnête que nous envoyons une armée intrépide sommer le peuple mexicain d'avoir à vider sur l'heure ses villes, ses villages, sa capitale, livrer son indépendance, ses institutions, sa liberté, sa tradition, choses suspectes qu'il tient de son histoire ; le tout devant être remplacé par une monarchie autrichienne ; faute de quoi, ladite nation sera appréhendée au corps et incarcérée de père en fils, dans telle geôle ou tel Spielberg transatlantique qu'il nous plaira lui choisir.

Voilà les premières raisons qu'on allègue pour chercher si loin une occasion d'opprimer.

Ces raisons je ne les discute pas. Je dis seulement qu'elles en cachent d'autres, dont personne ne parle. Ce sont ces motifs cachés qui sont les vrais. Je vais chercher à les montrer.

En 1781, la France a mis le pied en Amérique ; ce fut pour l'aider à s'affranchir ;— expédition qui ouvrit l'époque nouvelle et rapporta la liberté dans le vieux monde.

En 1862, la France débarque de nouveau, mais cette fois il ne s'agit plus d'affranchir ; il s'agit de faire violence. Dans les deux cas, la question renferme les intérêts de tout un monde. Le Mexique n'est qu'un point, d'où l'on espère rayonner sur un hémisphère. En 1781, la petite expédition de Lafayette et de Rochambeau devait laisser après elle tout un continent libre. En 1862, l'expédition du Mexique, si elle se développait, telle qu'elle a été conçue, aurait pour résultat tout un continent esclave, ou du moins asservi..

Entrez dans l'esprit bonapartiste, et ce que vous appelez “ ses mystères politiques ” se dissipera à vos yeux. C'est parce que vous ne pénétrez jamais dans cet esprit, que tout vous reste obscur dans ses projets et dans ses actes. Vous vous résignez à ne rien comprendre de ce qu'il veut, de ce qu'il fait, et vous vous remettez à l'avenir inconnu d'expliquer ce que vous désespérez de concevoir de votre vivant. Vous voyez le maître agir et vous ne vous demandez plus même pourquoi il agit dans ce sens, plutôt que dans tel autre.

Pourtant il n'exige pas de vous une si complète démission de vous-même ! Il ne s'oppose pas à ce que vous le compreniez. Osez donc pénétrer un moment dans son système d'idées. Faites-vous pour quelques instants semblable à lui ; cette énigme du Mexique se dénouera d'elle-même.

II

Le Deux-Décembre en Amérique. Plan de l'Entreprise.

On vient de vous le répéter ces jours-ci : « Le Bonapartisme n'est pas simplement une opinion politique ; c'est un culte, une adoration, une superstition. » Le principal de ces dogmes superstitieux, c'est qu'il doit réaliser la chimère du grand Empire Napoléonien. Et puisque l'Europe est assez malavisée pour ne pas se prêter à cette félicité, il est naturel, il est inévitable, que l'on se retourne vers l'Amérique. Là doivent se trouver ces vastes espaces et les peuples soumis qu'on désespère de s'annexer en Europe. On ne parle plus de la frontière du Rhin, il faut aller chercher un Rhin dans le Nouveau-Monde. Vous ne saurez jamais avec quelle rapidité s'éveillent les ambitions démesurées de pouvoir, les visions de domination dans un esprit rempli de ce que l'on a appelé les Idées napoléoniennes.

L'occasion du projet d'invasion du Mexique a été la guerre des États-Unis. Aux premières nouvelles d'un échec des États du Nord, le Gouvernement des Tuileries se persuada que c'était fait de la grande République américaine. Du moins, il crut qu'elle était trop occupée pour mettre obstacle à une entreprise bonapartiste. Il ne s'agissait que de choisir l'endroit où l'on porterait le grand coup à l'indépendance du Nouveau-Monde. Le Mexique parut l'endroit propice ; il se remettait à peine, sous un gouvernement régulier et libéral, de ses longues guerres civiles. Avant de laisser ses plaies se cicatriser, on viendrait le frapper inopinément ; et même il n'y aurait pas besoin d'une longue guerre. Car on ferait à Vera-Cruz ce que l'on a fait à Civita-Vecchia. L'exemple de l'expédition romaine profiterait ainsi à l'expédition du Mexique. On recommencerait en 1862 l'œuvre et les stratagèmes de 1849. On se présenterait en alliés. Le drapeau tricolore, n'était-ce pas la liberté, l'indépendance !

Que l'on permette seulement à des amis d'envahir, de leurs idées généreuses, le territoire, de prendre les principales villes, de contenir les autres, de disperser ou de mitrailler les patriotes ! Le glaive bonapartiste peut-il jamais faire mal ? On attendra pour parler en maître que la nation

entière soit désarmée et prisonnière et sa capitale occupée. Peut-on pousser plus loin la bienveillance ?

La facilité d'illusion est si grande dans l'auteur de cette entreprise, qu'il est allé jusqu'à penser que le nom seul de Bonaparte courberait les hommes jusqu'à terre. A peine aurait-on besoin de paraître ! Et l'on verrait au Mexique les anciens adorateurs du soleil, se prosterner devant le soleil couchant de la fortune napoléonienne.

III

Nouveaux Principes de 89.

Nous ne sommes encore qu'au début. Continuons. Il est bien entendu que la nation envahie sera trop heureuse de l'être. Elle nous portera de Vera-Cruz à Mexico, sur les mains, en répétant le cri du cirque : « Ceux qui vont mourir vous saluent ! » Le Vomito Negro se fera courtisan.

De là, nul soin, nulle prévoyance.

Les soldats de la France seront envoyés, non pour combattre, mais pour recueillir des couronnes de fleurs, d'aloès et de bananiers. D'ailleurs, nous nous associons à tout ce qu'il y a de réactions monacales et de parjures. Nous ramassons tout ce que nous pouvons rencontrer d'éléments rétrogrades, oppressifs, obscurantins, jésuitiques dans les deux mondes. Nous ramenons la vieille Autriche dans le berceau des Aztèques. Le jésuite Miranda nous précède ; Almonte nous suit. Il nous aide des haines qui s'attachent à son nom. Il menace, pour nous, d'exil, de proscription, tout patriote qui défendra sa patrie. Il jouera pour nous le rôle que Talleyrand et Fouché ont joué en 1814 et 1815, dans l'invasion de la France par les Russes, les Autrichiens, les Anglais. Après avoir déclamé pendant un demi-siècle contre ce que nous appelions la grande trahison de 1814, nous nous en faisons les plagiaires. Le Bonapartisme montre par là que lui aussi a eu sa comédie, non de dix-huit ans, mais d'un demi-siècle. Tout est bien quand il s'agit de sa cause. Violation d'un peuple étranger, destruction d'une démocratie, despotisme imposé, reniement de tout ce que nous avons juré, oppression d'un continent, c'est là ce que nous appelons maintenant nos nouveaux principes de 89. Sous cet étendard il n'est pas besoin de soldats. Nous n'en enverrons que quelques milliers.

Nous voilà à Mexico, de gré ou de force, qu'importe ? Une nation libre est effacée de la terre. C'est déjà un point satisfaisant ; mais ce n'est là encore qu'un commencement. Ce peuple s'appartenait à lui-même. Il avait acheté cette liberté orageuse au prix de torrents de sang. Il s'agit de tout lui reprendre en un jour, de telle sorte qu'il paraisse lui-même complice de son reniement et de son abdication. Pour cela, rien de plus simple ; nous

appliquons à cette difficulté un autre de nos nouveaux principes de 1789, à savoir qu'un peuple n'est vraiment libre que s'il est asservi à l'étranger ; son suffrage n'est volontaire et sincère que s'il vote sous les baïonnettes ennemies, teintes du sang des défenseurs de la patrie ! Nous tiendrons l'urne de Mexico, et les Mexicains auront toute liberté, une fois qu'ils seront conquis ; moyennant pourtant qu'ils feront sortir de cette urne esclave une monarchie despotique à notre usage. Appelons-la d'abord autrichienne, pour intéresser à ce grand coup toute la vieille Europe. Autrichienne ou non, il est convenu que cette monarchie sera avant tout bonapartiste. C'est là un rideau que nous tendons, pour amuser nos alliés ; mais le rideau tiré, il restera purement et simplement au pied des Andes un Deux-Décembre gigantesque qui menacera et convoitera tout un continent.

Napoléon en 1812 a manqué sa carrière ; il n'a pu asservir le vieux monde. Il s'agit de réparer sa fortune en asservissant le Nouveau.

IV

Les Républiques espagnoles. — Une Monarchie austro-bonapartiste.

Et comme la Franco s'est trouvée trop petite pour de pareilles imaginations, vous sentez bien que si l'on va au Mexique, ce n'est pas pour se renfermer dans cette bicoque. Nous ne nous réduisons pas à de si mesquines proportions. Ce n'est pas en vain que Fourier et les visionnaires nous ont enseigné que Mexico est la capitale naturelle du monde. Fourier voulait y placer le Magnat du genre humain. Pourquoi ne serions-nous pas ce Magnat nous-même, sauf à avoir, s'il le faut, un Vice-Magnat dans les circonstances imprévues ?

Billevesées ! dira-t-on. J'en rirais moi aussi, si ce n'était pour de telles billevesées que l'on fait couler le sang des hommes.

D'ailleurs un ancien saint-simonien, aujourd'hui sénateur, nous fait déjà remarquer presque officiellement que Mexico touche par Acapulco au Japon et à la Chine. Quoi de plus facile que de mettre cette moitié de la sphère dans le creux de la main ? Tendre une seule chaîne autour du globe, de Paris à Mexico, de Mexico au Japon, n'est-ce pas là aussi une idée napoléonienne ?

Cette conception peut être le chef-d'œuvre du gouvernement du Deux-Décembre. Le seul inconvénient que j'y découvre, c'est qu'il faudrait y engloutir la nation française.

Une fois établis sur le plateau du Mexique, nous avons à nos pieds, non les royaumes, mais les républiques de tout un monde. La tentation est trop grande pour que nous n'allions pas les détruire. Celles du Midi doivent tomber les premières. Déjà nous allons rompre avec la République de Venezuela.

C'est un ancien projet de la Restauration, dans ses plus mauvais jours, que d'asservir les Démocraties des Amériques espagnoles. Ce devait être là le complément de notre expédition contre-révolutionnaire de 1823 en Espagne, qui a tant contribué à brouiller à jamais la France et Louis XVIII. Ce projet, nous le reprenons pour notre compte. Seulement, à la place des

monarchies bourboniennes, ce sont des monarchies bonapartistes qu'il s'agit d'imposer à ces États turbulents dont le bruit nous empêche de dormir. De Mexico nous rayonnerons sur Buenos-Ayres, le Chili, le Pérou, l'Équateur, Venezuela, Montevideo. Qu'opposera le spectre de Bolivar au nom de Bonaparte ? Ce nom seul fera tomber les villes. Quand des royautes napoléoniennes se seront substituées à ces Républiques méridionales, la terre fera silence. Il sera beau alors de planter l'étendard du Deux-Décembre sur les Cordillères. Il aura fait son tour du monde.

Du Pérou à l'Uruguay, les Républiques du Sud iront rejoindre la République de 1848. Un souffle napoléonien les dispersera, les effacera du globe. Cette suppression de la vie politique, sur la moitié d'un continent, s'appellera le grand acte de 1862. Voilà ce que pressentent les populations de l'Amérique du Sud. Voilà pourquoi notre expédition du Mexique les a réveillées en sursaut. L'instinct américain les a averties que le Mexique ne peut être occupé par une monarchie bonapartiste, sans que tous les points du continent méridional ne soient menacés. Elles voient l'araignée dans son gîte ; naturellement elles s'opposent à ce que le filet n'aille les envelopper. Déjà l'on parle de congrès de toutes les Amériques espagnoles pour aviser à une résistance commune contre l'étranger.

Ainsi le danger, réel ou imaginaire, mais immédiat, fera ce que n'avait pu faire la prévoyance éloignée des patriotes. Notre inique agression unit ceux que sépare l'immensité des distances. Buenos-Ayres s'entend avec le Chili, l'Atlantique avec le Pacifique. Nous avons donné à ces vastes continents l'occasion de craindre, de se défier, de haïr et d'armer en commun.

V

La Race latine.

Comment en serait-il autrement, quand amplifiant toujours ses projets, les enflant à plaisir, cherchant une prétendue force, qui n'est que faiblesse dans ses exagérations, l'esprit bonapartiste rattache à cette question du Mexique la question de toute une race, la race latine ! Quoi ! vous le déclarez vous-même, ou vous le faites déclarer par vos écrivains ! Dans cette créance-Jecker, il s'agit de faire entrer une partie de la race humaine. C'est à titre de Latins que vous allez couvrir de votre invasion le peuple mexicain ! Et tout ce qui est Latin dans le monde doit s'attendre à une violation semblable de votre part ! Mais sur ce pied-là qui se croira en sûreté ? Qui peut jurer qu'il n'a pas une goutte de sang latin dans ses veines, si cela suffit pour qu'il soit passé au fil de l'épée ? C'est donc comme membre de la famille que vous venez occuper le foyer, en chasser les habitants et leur imposer la loi, ou l'absence de loi, qui vous plaira le mieux ! Mais cette parenté, jusqu'où voulez-vous la pousser ? Quoi ! tout peuple qui a de près ou de loin des mots osques, ou sabins, ou latins mêlés à sa langue, vous appartient comme à son chef ! Il doit tomber sous vos coups et recevoir en martyr votre mitraille !

Vous vous en déclarez le maître ! Vous changerez à votre gré son gouvernement, sa volonté ! Vous vous direz les aînés de cette famille, et à titre de majorat vous réduirez les cadets à la portion servile.

Ordinairement les parents montrent leur affection en aidant de leurs conseils et de leur bourse les plus pauvres de la famille. Mais s'il s'agit de leur ôter leur patrie, d'occuper leurs champs, d'y être les suzerains à leur place, de les rançonner, de les patronner à coups de fusil, qui ne tremblerait d'avoir un parent de ce genre ?

A cette heure, toute l'Amérique du Sud, bien avertie par les théoriciens de ce nouveau droit divin, sait qu'il s'agit d'elle-même dans l'invasion d'un seul point du territoire. Ce droit de parenté l'épouvante ! elle le maudit ! Et comme nous menaçons à la fois toutes les Républiques espagnoles, il est naturel, immanquable que nous les ayons toutes contre nous.

VI

Amérique du Nord. — La Monarchie bonapartiste et les États-Unis.

Voilà ce qui regarde le Sud. C'est à titre d'ami que l'esprit bonapartiste se propose de l'écraser. Mais pour peser sur le Nord, ne pouvant invoquer ce même droit, nous invoquerons le droit contraire. C'est parce que les États-Unis ne sont pas de notre famille et de notre race, que nous ferons tout pour les abaisser ou les ruiner.

Ainsi, asservir les premiers, parce qu'ils sont parents et les seconds parce qu'ils ne le sont pas, c'est là le premier point de départ, dans la conception de l'entreprise mexicaine.

Ce devait être un grand coup de hache au cœur des deux Amériques. Il était fait pour les partager. Après quoi s'élèverait d'elle-même sur les ruines de ces démocraties une monarchie d'abord déguisée, bientôt monstrueuse, qui eût remplacé l'ancienne domination de la maison d'Espagne et eût fait rentrer un monde dans le silence.

Je comprends que lorsque les peuples à genoux rivalisent avec les rois de flatteries et de bassesses, lorsqu'on ne peut plus rien voir qu'à travers une vapeur d'encens, de pareilles visées traversent L'intelligence et qu'il est difficile d'y résister. Quel homme a pu, ayant tous les hommes sous ses pieds, se défendre de conceptions de ce genre, dont on ne sent le vide et la misère qu'après avoir touché l'abîme ? Tous les pouvoirs absolus ont engendré des plans d'asservissement universel. Et celui-ci n'est pas plus mal combiné que tant d'autres, auxquels la fortune a souri un moment avant de les rejeter avec mépris. Sans doute il est toujours dangereux de diriger les affaires humaines et principalement la guerre comme une aventure. Mais cela ne laisse pas de plaire à un grand nombre d'hommes. Et ici le plan n'a été déconcerté dès l'origine que parce que l'on comptait sur une chose qui ne s'est pas réalisée : la destruction et l'écroulement immédiats des États-Unis. Faux calcul que l'on aurait dû éviter, mais sur lequel on s'est abusé ; tant était grande l'impatience de voir tomber cette puissante démocratie des

États-Unis qui est encore l'espérance de tous les amis de la liberté dans les deux mondes.

VII

Vraies causes de l'entreprise. — Que la fausse Démocratie ne peut souffrir la Démocratie vraie.

Ici nous touchons aux vraies bases de l'entreprise. Il vaut la peine de s'y arrêter. S'emparer du Mexique, y retremper le Césarisme, l'imposer aux républiques espagnoles, c'est la partie ambitieuse de l'entreprise.

Abaissier, ou extirper la Démocratie des États-Unis, en est la partie sérieuse, ou plutôt l'âme et la nécessité.

Car pour que les Idées napoléoniennes se réalisent, il est absolument indispensable que cette vaste République disparaisse de la terre, ou qu'elle soit réduite à une faiblesse équivalente à la ruine complète ! Tant qu'elle existe, tant qu'elle rayonne, elle attire les yeux, elle entretient l'espoir de tout ce qui n'a pas renoncé à vivre libre ! Elle raffermir les courages ! Elle montre que des hommes peuvent s'appartenir et former une société régulière, sans porter aucun joug. Elle est comme le manifeste permanent de la justice. Tant que son drapeau est debout, il n'est pas permis, il est honteux, il est sacrilège de désespérer du bon droit. Elle est tout le contraire du Césarisme. Elle en est la réfutation, la contradiction vivante et absolue, la condamnation.

C'est donc bien là, à ne pas s'y tromper, la tête du genre humain qu'il faut trancher d'un seul coup.

Il est une autre nécessité d'extirper les États-Unis. Cette société forme une démocratie véritable. Qu'on la blâme, ou qu'on la loue, on ne peut lui contester ce point d'être une démocratie. Et par là, elle accuse, elle démasque, elle montre à nu nos simulacres byzantins. La vraie et libre démocratie empêche que l'on ne prenne au sérieux la fausse qui met sa gloire dans sa servilité.

La réalité sur de si grandes proportions, ne permet pas qu'on soit dupe du masque. On compare malgré soi l'une et l'autre, et l'espèce humaine, en dépit de tout, fait la différence.

Pour que le mensonge soit établi, il faut que la vérité disparaisse. Pour que le mensonge d'une démocratie esclave puisse s'enraciner en Europe, il

est nécessaire que la démocratie vraie soit anéantie en Amérique. Autrement, que servirait d'avoir étouffé la vie. publique dans le vieux monde, si on la laissait subsister dans le nouveau ?

Byzance et Washington ! Deux mondes opposés, incompatibles ; deux époques qui s'excluent ! La terre ne peut les contenir ensemble.

Le Deux-Décembre ne doit-il être qu'un succès toujours éphémère et toujours contesté ? Toutes ses maximes vont se briser contre les principes de la grande confédération américaine. Nul repos, nulle sécurité pour le Césarisme, tant qu'elle lui donne chaque jour un démenti superbe de l'autre côté de l'Océan. Qu'elle laisse donc la place au grand empire muet, ébauché en 1811 ! Qu'elle disparaisse ! Et avec elle périsse aussi le fantôme incommode de Washington, Il est un danger pour l'ordre ! Il est un scandale et une menace pour l'édifice bonapartiste. Ce fantôme est provoquant. A ceux qui sont asservis, il rappelle qu'ils ne l'ont pas toujours été. Il rouvre l'avenir quand on croyait l'avoir fermé. Périsse le souvenir ! Périsse l'avenir avec le monde de Franklin, de Jefferson ! Le grand rêve de l'asservissement universel sera alors consommé.

Ainsi l'expédition du Mexique devait être, dans la conception de son auteur, une mine chargée sous les pieds des États-Unis.

Il devait suffire d'y mettre le feu pour ébranler par la base l'œuvre de Washington. On lui supposait des pieds d'argile. Sans doute elle s'écroulerait au premier choc. Du Mexique il serait aisé de tendre la main au Texas et aux États esclavagistes. Déjà on parlait à tout propos de les reconnaître ; on encourageait par mille moyens leur rébellion. C'était aussi un de nos nouveaux principes de 89 : aider à l'esclavage, l'appuyer de nos vœux, de nos paroles, de nos encouragements, de nos armes contre les États qui voulaient le restreindre ou l'abolir. Nous avons commencé par le rétablir dans nos colonies sous le nom " d'immigration." Dans cette guerre, entre l'esclavage et l'émancipation, le choix ne pouvait être douteux un moment pour l'esprit bonapartiste. Voilà pourquoi les échecs du parti de l'esclavage ont été toujours dissimulés, diminués à plaisir, et ceux du parti de l'émancipation grossis et amplifiés sans mesure. Toute défaite du droit est un triomphe.

Au moindre mouvement des armées des États libres, on les déclarait perdus. Avec quelle joie avait été accueillie la nouvelle de la défaite de Bull-Run ! Et celle de Mac Clellan, on la fête aujourd'hui. C'est qu'on avait besoin de la ruine des États-Unis, pour donner une raison d'être à

l'expédition du Mexique. On l'avait embarquée sur la foi de cette destruction prochaine. On espérait y assister en arrivant.

Où l'expédition n'a aucun sens, où l'auteur, tirant profit de la guerre intestine de l'Amérique du Nord, a cru trouver les États esclavagistes en pleine victoire, dès le printemps.

Selon lui, l'alliance avec des États à esclaves devait se faire naturellement et promptement d'elle-même. Pour garantir leur monstrueux principe, sans doute, il leur faudrait un protecteur, ou plutôt un maître.

Une fois séparés de la société de Washington, il leur deviendrait impossible de rester en République. La démocratie périrait chez eux ; la forme de gouvernement serait changée. A l'esclavage civil, ils ajouteraient l'esclavage politique. A mesure qu'augmenterait la difficulté de soutenir contre la civilisation et l'humanité cette gageure de l'esclavage à outrance, les États, sécessionnistes invoqueraient une main de fer. Le Deux-Décembre porté à Mexico sur le trône de Montézuma serait volontiers cette main. Dans tous ces incidents, la grande Autocratie à deux faces, autrichienne et bonapartiste, aurait plus d'une chance de rayonner de Mexico jusque sur les bords du Mississippi.

C'est là ce qu'a vu le Président des États-Unis, Lincoln, lorsqu'il a proposé d'unir leur cause à celle du gouvernement mexicain, par un prêt de cinquante-cinq millions de francs à Juarez. Les États-Unis se sont sentis d'avance atteints dans notre expédition masquée. Ils ont deviné ce qu'elle cache si peu. Le même intérêt qui a excité contre elle les Amériques espagnoles ne pouvait manquer d'éclater dans les Amériques anglo-saxonnes. Avant même que le plan eût été achevé, l'auteur avait réuni contre son entreprise, c'est dire contre nous, le Sud et le Nord de tout un monde ! Telle est la conception qui jette une partie de notre armée au delà de l'Atlantique dans une situation intolérable, sur des rivages pestilentiels. Conception où l'on retrouve toutes les embûches que le pouvoir absolu se tend à lui-même, plans gonflés et vides, copie d'un passé servile. Illusions, fumées perpétuelles, que doivent payer de leur vie des milliers d'hommes ; jeu coupable où s'amuse l'arbitraire et où se dépensent le sang et l'or de la France.

Il est question de refaire la monarchie taciturne, absolue, ténébreuse de Philippe II ; mais dans cette imitation esclavagiste, la France jouera le rôle de l'Espagne ; les Tuileries prendront la place de l'Escurial. Tel est le plan ; voyons l'exécution.

VIII

Exécution du Plan. — Première Illusion.

Si de pareils desseins s'étaient montrés d'abord dans leur ensemble, l'Europe, malgré sa complicité habituelle, eût pu difficilement les approuver. La première condition était de les cacher au monde. Voilà pourquoi ces projets secrets ont été d'abord masqués derrière l'Angleterre et l'Espagne. L'idée bonapartiste a voulu être flanquée de ces deux alliés. C'est avec la flotte anglaise et la flotte espagnole que l'on a approché des côtes américaines. Remarquez bien que dans cette première partie de l'exécution il n'est bruit que d'une alliance à trois.

Ce concert de l'Angleterre et de l'Espagne sert à rassurer le monde contre toute arrière-pensée. On part ensemble, on aborde ensemble. Les flottes jettent l'ancre. Mais alors, que se passe-t-il ? Les deux alliés refusent de prendre part à l'entreprise. L'Angleterre et l'Espagne la désavouent ! Elles se retirent avec précipitation ! Elles refusent de couvrir les projets qui se révèlent.

On a beau mettre en avant cette idée incroyable de monarchie autrichienne. Le piège est trop grossier. Il n'a trompé personne.

Derrière ce fantôme, l'Angleterre et l'Espagne voient froidement la réalité, c'est-à-dire le projet de domination absolue sur le Nouveau-Monde au profit d'un Philippe II bonapartiste.

Et comme nul intérêt ne les pousse à réaliser les rêves d'un nouvel Escorial, elles en discernent d'abord le faux et le néant. Ce qui pour un esprit courtisan paraît une grande conception, ne leur paraît à elles qu'une grande aventure ; funeste, si elle n'était impossible. D'un côté, le chef de l'armée espagnole rembarque ses troupes, de l'autre la flotte anglaise s'éloigne. Les deux gouvernements approuvent leurs agents.

Ainsi, première illusion :

On voulait se couvrir de l'Angleterre et de l'Espagne dans l'embûche tendue au Nouveau-Monde. L'Angleterre et l'Espagne ont rejeté le rôle de complices. Elles ont démasqué l'embûche.

Le piège est resté, mais c'est celui qui l'avait tendu, qui y est tombé !

Si du moins il y était tombé seul, et s'il ne s'agissait pas de la France !

IX

Seconde Illusion.

Après cette première illusion, une seconde plus dangereuse allait bientôt disparaître à son tour. Le plan entier reposait sur cette idée : que les peuples d'Amérique, et en particulier le peuple mexicain, s'inclineraient sans défense devant la renommée du Deux-Décembre, qu'ils l'acclameraient du rivage et l'enracineraient eux-mêmes dans leur territoire aussitôt que l'occasion en serait donnée.

L'Amérique, déjà décembrisée, n'attendait que le moment de rejeter ses libertés, ses institutions, pour proclamer à son tour sa servitude.

Du jour au lendemain, des nations entières passeraient de la liberté à l'obéissance aveugle. Comment croire, comment imaginer que des populations pauvres, dispersées, incultes, refusent le joug que portent avec complaisance les peuples souverains, qui se disent les plus civilisés ? Que l'on débarque seulement. Le prestige du joug agira à dix-huit cents lieues de distance.

On sait ce que sont devenues ces visions. Il est quelquefois dangereux de trop mépriser les hommes. On reçoit alors des leçons de ceux qui semblent le moins en état d'en donner.

Le peuple mexicain, que l'on croyait pouvoir fouler aux pieds, ce pauvre ver de terre, s'est soulevé contre tant de mépris ; il a éprouvé quelque chose de l'indignation du peuple espagnol, lorsque, en 1809, une politique de la même famille déchaîna les Espagnes contre nous ; et aujourd'hui, en 1862, nous voilà menacés d'une guerre d'Espagne à deux mille lieues de la France ! Prenez garde ! Il y a aussi en Amérique des Baylen !

Je n'ai point à raconter ici comment éclatèrent, dès les premiers pas, les vices de l'entreprise. La population soulevée, les villes désertes à notre approche, Vera-Cruz rempli de nos cadavres, les communications coupées, la résistance d'Orizaba, la retraite obligée des nôtres, l'inquiétude, les faux bruits sur ce groupe d'hommes jetés au hasard dans un autre continent, au milieu des hostilités de toute une nation que l'on a forcée d'être ennemie. Que pouvait le courage le plus intrépide des noirs contre la situation

impossible où les avaient placés la légèreté, l'illusion, le vertige d'une politique sans contrôle et sans frein ?

Se barricader dans les villages, repousser les attaques, donner le temps d'arriver aux renforts que l'imprévoyance retenait encore en Europe, voilà ce qui était possible. Ils l'ont fait avec le sang-froid, l'abnégation héroïque qu'aucune position désespérée ne leur ôtera jamais ! Et je ne parle pas de ceux qui, sans avoir eu la joie de combattre, ont été tués obscurément par le climat sur ce littoral meurtrier, où les arrêtait le soulèvement des populations indigènes. Était-ce là ce qu'avait promis l'auteur de l'entreprise ? Elle ne pouvait avoir de sens que par l'empressement de la foule à passer sous le joug. Et où était cet empressement servile ? En face, l'armée nationale, des guérillas qui se forment et nous harcèlent de tous côtés, une indignation unanime, nos approvisionnements déjà rendus difficiles, nos convois coupés et pillés, sont-ce là les prodiges que devait accomplir en se montrant le prestige du Deux-Décembre ? « On a été trompé ! » s'écrie le général français dans sa proclamation.

A la bonne heure ! Ce mot est celui de la situation même.

Mais qui a fait l'erreur ? Qui a jeté, non pas un homme, mais une nation dans cette nouvelle expédition de Strasbourg et de Boulogne ? Je viens de le dire. C'est celui qui depuis onze ans paraît seul à la place de trente-huit millions de Français !

Comme l'important est de dissimuler ses fautes, au lieu de les avouer on les aggravera. Pour masquer l'erreur du chef, on la poussera jusqu'au bout. On n'avait envoyé que cinq mille hommes, on en enverra trente mille, cinquante mille s'il le faut, jusqu'à ce que le peuple mexicain soit noyé sous le nombre, et que l'échec d'amour-propre de l'auteur soit racheté par des milliers de vies !

Car c'est là le fond du pouvoir absolu : il n'a jamais tort ; il peut au besoin dépenser des flots de sang humain. Pourquoi compterait-il ? S'il perd sur une carte, il jouera sur l'autre ; mais jamais il ne se retirera d'une erreur qu'après l'avoir épuisée. Le peuple mexicain ne veut pas de nous, rien de plus notoire. Donc, il faut l'envahir. Nous nous sommes trompés. Donc, il faut nous tromper encore, nous enfoncer plus avant dans l'illusion, dans le faux, dans l'injustice.

Sous les gouvernements absolus, couvrir l'aveuglement du prince, s'est toujours appelé : Sauver l'honneur du drapeau ! Encore un des traits de l'esprit bonapartiste. Il n'a jamais su s'arrêter que dans le gouffre. Je n'ai

pas le goût de lui donner des conseils de salut, et pourtant je dois lui dire : Ceux qui applaudissent aujourd'hui de tels projets, parce qu'ils vous supposent puissant, seront les premiers à vous insulter, dès que vous ne le serez plus ! C'est par ces sortes d'entreprises insensées, par ces visions théâtrales, par ces attaques déloyales, par ces surprises contre l'indépendance des peuples, par ces défis à la conscience, par cet acharnement dans l'injustice, que vous avez déjà péri une fois sous la colère du monde, entraînant après vous la France dans la ruine. Songez-y. Instruisez-vous par votre histoire.

Question d'honneur ! dites-vous. Moyen assuré par lequel un maître absolu enchaîne à toutes les fantaisies qu'il lui plaît de concevoir, une nation aussi susceptible que la nôtre. On engage une affaire d'avant-poste ; dès lors plus de paix ni de trêve. Il faut envahir tout le territoire. A-t-on osé vous disputer la frontière ? Il ne faut plus s'arrêter que dans la capitale. Appliquez cette méthode à de grands États, à l'Allemagne, à l'Angleterre, à la Russie, et dites-moi, je vous prie, où cela vous conduit ? Ne faut-il traiter de la paix que dans les capitales étrangères ? Est-ce là votre nouveau principe ? Dans ce cas, il n'est plus une seule querelle qui ne doive devenir une guerre à fond. La France a signé plus d'une fois des traités qu'elle croyait glorieux, et qui deviennent des opprobres selon vous.

Celui de Campo-Formio est-il une honte, pour n'avoir pas été signé à Vienne ?

N'appliquerez-vous ce principe d'oppression qu'aux petits États ? Que devient alors ce prétendu point d'honneur ? Parce qu'un peuple a osé défendre ses frontières contre l'invasion, faut-il qu'il soit extirpé de la terre ? Qui a jamais douté que trente-huit millions d'hommes ne puissent en réduire et asservir six ou sept millions ? Vous le savez comme moi ; la gloire n'a rien à voir dans cette affaire.

X

Les Résultats. — Que l'Amérique ne veut pas être décembrisée.

En dépensant à profusion le sang des Français, vous pourrez donc vous établir sur le plateau de Mexico ; qui en doute ? Des troupes incomparables répareront à force de courage une partie de vos fautes. Mais il en est que toute l'intrépidité du monde ne peut corriger, et ce sont celles qui viennent de l'essence même de votre projet. C'est alors que le vide de votre entreprise éclatera de nouveau de manière à convaincre les plus aveugles. Car vous serez entré au fond de votre propre piège, et vous ne pourrez ni y rester, ni en sortir, sans un immense dommage ; ce qui est le caractère de toutes les combinaisons où l'on met l'esprit d'aventure à la place de l'esprit de justesse et de réflexion.

En effet, ou vous sortirez de Mexico, ou vous y resterez. Dans le premier cas, que deviendra l'action que vous prétendez y exercer ? Si vous ne devez pas occuper à demeure la capitale, c'est donc une fumée que vous poursuivez ? Alors il eût été plus sage de vous en abstenir ; car vous compromettez vos amis, les Miranda, les Almonte, ceux-là même qui se vantent de vous ouvrir les portes, et vous vous mettez dans l'impuissance de rien faire pour eux ; vous abandonnez à la haine, à la vengeance des patriotes, ceux qui vous auront livré leur pays.

Espérez-vous laisser une trace impérissable par un asservissement de quelques mois, ou même de quelques années ? Détrompez-vous. Vous savez que pour asservir les hommes, il faut longtemps peser sur eux ! Sinon, ils se relèvent pleins du ressentiment de tout ce qu'ils ont eu à souffrir.

Une servitude passagère, telle que celle que vous établiriez, n'aboutirait qu'à leur rendre l'indépendance plus chère, plus exigeante, plus intraitable, dès que vous seriez obligé de retirer le joug en retirant vos forces. Croyez-vous graver sur l'airain l'oubli de la liberté en si peu de jours ? Vous ne ferez ainsi qu'enraciner tout ce que vous prétendez détruire.

Voulez-vous donc entrer à Mexico pour y rester ? Examinons les suites d'une résolution de ce genre. Je ne sais si, contre le cri unanime, vous persévérerez à élever cette monstruosité d'une monarchie austro-

bonapartiste, qui tendra les bras sur l'Amérique du Sud et l'Amérique du Nord pour les lier l'une à l'autre, dos à dos, au tronc de votre empire mexicain. Je dis seulement que toutes les forces de la France s'useraient vainement dans cette chimère. Laissez-vous au Mexique un semblant républicain pour abriter la domination du Deux-Décembre ? Peu importe ! Les faits ont assez parlé, ils vous l'ont dit : Le Nouveau Monde ne veut pas être Décembrisé ; il ne le sera jamais ! Vous n'ignorez pas non plus, que les Américains du Mexique, comme ceux du reste du continent, ont en exécration d'obéir à l'étranger.

C'est donc une guerre nationale, perpétuelle, incessante que vous déchaînez contre la France, guerre sans relâche, que nous avons appris à connaître en Espagne ; où tout est ennemi ; où le courage, la discipline, la supériorité des armes, deviennent impuissants contre le, fanatisme, l'exécration, l'acharnement des hommes et des choses. Qui voudra être le roi Joseph de cette nouvelle guerre d'Espagne, à deux mille lieues de la mère-patrie et promener sa couronne errante à travers les guérillas de la Tierra-Fria aux rivages empestés de Vera-Cruz ?

Il est bien évident que si l'armée régulière mexicaine renonce aux batailles rangées, ce sera pour se disperser en embuscades. Et combien le pays favorisera une résistance nationale ! Vous ne pouvez vous étendre sur le littoral comme en Algérie. Il faut dès le commencement de l'occupation pénétrer au loin dans l'intérieur, qui seul est habitable à des troupes européennes ; mais dans cette longue ligne de Vera-Cruz à Orizaba, à Mexico, à Acapulco, sur combien de points les communications ne seront-elles pas perpétuellement menacées ? Prétendez-vous tout occuper ? Alors ce n'est pas trente mille hommes qu'il faut envoyer, mais cent mille. Une base d'opération pestilentielle, où les soldats succombent à mesure qu'ils arrivent, une ligne si étendue qu'elle est impossible à garder ; partout, en tête, en queue, en flanc, une population indignée, pleine de ressentiments légitimes. Voilà le champ de bataille éternel que vous avez choisi pour des Français !

Et que sera-ce, si la nation mexicaine, ainsi provoquée, déchaînée par vos invasions, sent qu'elle est appuyée des vœux, des passions, des colères des deux Amériques ? Que sera-ce, si, comme il est impossible d'en douter, le secours d'hommes ou d'argent lui vient ouvertement du Nord et du Sud de l'Amérique ? Pour vous y opposer, vous êtes déjà obligé de vous étendre

jusqu'à Tampico, de la Mer-Vermeille à Venezuela ! Où vous arrêterez-vous ?

Déjà le congrès des Etats-Unis prête la main au gouvernement du Mexique. Et si l'Union sort victorieuse de la guerre civile, croit-on qu'elle verra avec indifférence ce monstre d'une monarchie absolue se dresser sur la tête des deux Amériques ? Les millions d'hommes armés, aguerris, instruits par la victoire, prétend-on qu'ils acceptent sans murmurer la servitude qu'ils n'ont jamais connue ?

Encore une fois, prenez garde ! Attenter ouvertement à la liberté et à la démocratie des États-Unis, cela est sérieux ! A force d'égarements on peut ramener d'anciens fléaux ! La nature des éléments n'a pas changé ; comme il y a des Baylen dans le Sud, il y a au Nord, si vous avancez trop loin, des Bérésina et des Leipsick !

C'est donc la guerre avec un continent tout entier ; ou plutôt c'est un chancre rongeur que vous attachez au flanc de la France.

Une pensée personnelle qui ne rend de compte à qui que ce soit bouleversera le monde à la légère, follement, par la seule loi de son bon plaisir, dans le seul intérêt de sa fantaisie et de l'asservissement général ! Et le globe se taira ! Et chacun sera tenu d'admirer ce qui fera l'indignation de l'espèce humaine, dès qu'elle aura recouvré l'intelligence avec la conscience !

Les affaires de l'humanité seront jouées sur un coup de dé ; une grande nation engagée et lancée comme une partie de chasse !

Napoléon, après Waterloo, rentré seul à la Malmaison, parlait de continuer l'aventure dans l'Amérique du Sud, à Caracas, en Californie, à l'Équateur. Est-ce cette politique désespérée qu'il s'agit déjà de reprendre en 1862 ?

XI

Le Droit. — Les Nationalités.

J'ai montré que l'entreprise est déraisonnable. Les fondements lui manquent. On ne peut en combler les vides qu'en y jetant aveuglément les forces vives de la France. Je n'ai encore rien dit du droit.

Tout le monde aujourd'hui s'accorde complaisamment à le proscrire de la question. Il est pourtant inévitable d'en faire mention, au moins en quelques mots.

La principale armure du Deux-Décembre, pour ceux qui veulent s'abuser, ç'a été la question des nationalités. Or, le Deux-Décembre, par cette expédition, jette sa cuirasse, achève de se découvrir. Il se montre tel qu'il est. En foulant aux pieds le Droit sur une aussi vaste échelle, il dit assez qu'il se croit en cette occasion dispensé de feindre. Les nationalités n'ont été pour lui qu'un instrument de règne ; bonnes à relever, bonnes à écraser, selon qu'elles le servent ou le contrarient.

C'est là ce qu'il faut que sachent les deux mondes.

Si quelque chose de grand s'est accompli dans les deux Amériques, c'est la libération des races, l'indépendance des peuples à l'égard les uns des autres. On ne voyait point là un prince étranger régner sur une nation étrangère. Au prix de flots de sang, le Nord s'était affranchi de l'Angleterre et le Sud de l'Espagne.

Il n'y avait plus, comme en Europe, de populations attachées par la force à des gouvernements issus de la conquête. Point d'Irlande, de Pologne, de Hongrie, d'Italie, de Venise, de Serbie, rivées par la violence à des conquérants et à des maîtres.

L'héritage cruel des longues dominations était un des fléaux de l'Europe ; les peuples américains ne le connaissaient plus ; et c'est là assurément un des plus grands faits de la civilisation, vers laquelle l'Europe tend peu à peu, à force de sacrifices et de douleurs, sans avoir pu s'en approcher encore. La Pologne, l'Italie, la Hongrie, la Grèce, se sont déchiré les entrailles pour atteindre à cette indépendance, à cette autonomie, où les

nations américaines ont été portées par des circonstances plus favorables et des guerres plus heureuses.

Les maîtres anciens, les Espagnols et les Anglais, après une longue domination, ont eux-mêmes reconnu l'impossibilité de faire peser de si loin un joug étranger ; et la nécessité leur a enseigné qu'ils n'avaient rien de mieux à faire qu'à reconnaître et à saluer l'indépendance des continents qu'ils avaient si longtemps gouvernés comme des colonies. Depuis ce moment, les Amériques ont été libres du consentement des deux mondes.

Si jamais, la volonté d'en haut a éclaté sur la terre, ç'a été dans cet acte d'affranchissement.

La France aussi y avait mis glorieusement la main !

Que faut-il donc penser d'une entreprise qui va directement contre ce que le genre humain a accompli avec tant d'éclat et de grandeur ? Après que l'Angleterre et l'Espagne se sont brisées l'une et l'autre dans un effort impie pour prolonger une domination condamnée par l'expérience, après qu'elles ont été instruites par l'événement à respecter les libertés conquises contre elles-mêmes, que faut-il penser de cette manie de refaire la servitude, là où elle a été détruite avec l'approbation des maîtres et des sujets ? Et qu'est-ce que cette main autrichienne et bonapartiste qui doit rétablir par delà les mers le joug qui s'est rompu entre les mains des Espagnols et des Anglais ? C'est défaire ce qu'avait fait la France, de plus noble et de plus magnanime. C'est marcher contre la civilisation, c'est vouloir obliger Dieu et les hommes à reculer.

J'admets que vous réussissiez à reconstituer au Mexique, à votre choix, une Pologne esclave, ou une Hongrie esclave, ou une Venise esclave. C'est donc ainsi que vous résolvez la question des nationalités ? Là où elles existent indépendantes, les asservir à un maître étranger, c'est donc là ce que vous appelez les affranchir ? Je n'en avais jamais douté ; mais il est bon que les deux Mondes en fassent l'expérience solennelle.

Je sais que le bruit a couru que si vous enchaîniez les Mexicains à l'Autriche, c'était pour les troquer contre Venise. Et il n'a pas manqué d'esprits crédules pour se fier à ce trafic. Ce serait, en effet, le comble de l'art d'asservir les hommes, si vous pouviez intéresser tous ceux qui sont esclaves à mettre en esclavage tous ceux qui sont libres. Vous promettiez de troquer les premiers contre les seconds ; vous donneriez à l'Autriche Mexico contre Venise, la Suisse contre la Hongrie à la Russie les États-Unis contre la Pologne, Tessin contre Tyrol, Genève et Vaud. contre Vorarlberg.

Dans ce marché d'esclaves, les peuples se livreraient les uns les autres ; l'Italie, à peine née, ferait des vœux pour la servitude de la France à perpétuité. Il n'y aurait plus dans le monde un seul homme qui ne fût complice ou instrument de l'anéantissement de tous les autres. On échangerait partout le Nord contre le Sud, le Levant contre le Couchant, la vie contre la mort. Après la comédie jouée, il ne resterait plus que des cadavres ; on appellerait cela des égaux. Il n'y aurait plus de peuples, et les nationalités battraient des mains : Plaudite cives !

J'admets encore que la force des choses soit vaincue, que tous vos projets réussissent contre l'humanité, contre les éléments même. La loi de sûreté générale sera imposée aux deux mondes, elle pèsera du haut des Cordillères sur les deux Amériques. Il n'y aura plus dans l'univers une seule bouche d'où puisse sortir une vérité indépendante. Mais alors les choses parleront à la place des hommes, elles vous accuseront, car vous-même vous les aurez provoquées.

S'ériger de ce côté de l'eau en défenseur des nationalités et aller les étouffer au delà de l'océan, ces prétentions sont trop contradictoires pour ne pas se briser l'une l'autre. Le théâtre est trop vaste, les spectateurs trop nombreux, pour que l'esprit public soit trompé davantage. Quand on soutient ici l'expédition romaine et la théocratie, là Almonte et plus loin les esclavagistes, on a sa ligne tracée. Personne ne s'y méprendra.

En Europe, vous avez amusé les nationalités par des espérances, des promesses, des leurre ; en Amérique vous les étouffez par des actes. Quelque aveugles que les hommes soient devenus, ils font pourtant encore la différence de ce qui n'est que paroles et de ce qui est action effective ; et ils ne pourront s'empêcher de conclure que vous aidez à l'indépendance par des mots, à l'asservissement par des faits.

L'expédition que vous avez conçue achèvera de se montrer alors dans tous ses vices, puisque ne pouvant être utile qu'à un seul homme, elle n'atteindra pas même ce but. C'est à vous seul qu'elle devrait servir ; elle ne nuira à personne autant qu'à vous.

XII

Abus des grands Mots. — Un Dommage pour la France.

Cependant le dommage est grand aussi pour la France, et c'est là ce qui m'a mis la plume à la main.

De quel droit pouvons-nous accuser encore les coalitions armées contre nous, quand nous refaisons exactement ce que nous avons dénoncé, maudit à tout propos, depuis la fin du dernier siècle jusqu'à ce jour ?

Y a-t-il eu dans notre langue assez d'invectives, assez de paroles indignées contre les invasions de notre territoire par de prétendus alliés qui devaient nous apporter la délivrance, la justice, la civilisation ! Nous avons vécu de ces indignations ; nul ne les a plus entretenues que le Bonapartisme. Et ce que nous avons tant abhorré, nous le pratiquons à notre tour ; nous nous faisons gloire de tout ce que nous avons condamné, exécré chez les autres ! Nous aussi nous allons montrer à un peuple indépendant notre amitié en le constituant à coups de canon !

Voter sous l'invasion, cela nous a manqué pour être libres en 1814 et 1815.

Qui nous eût dit que les bonnes doctrines de la coalition, de la Sainte-Alliance, nous seraient rendues un jour par le Bonapartisme ? Et que faire violence à un peuple, nous appellerions cela justice, liberté, civilisation, idées généreuses ; toutes paroles qui nous faisaient horreur quand elles étaient un appât dans la bouche de nos ennemis ?

Rien ne nuit plus à une nation que d'abuser des paroles les plus sacrées, lorsque, après les avoir invoquées pour se défendre, on s'en fait un moyen d'asservir les autres.

Malheur aux peuples qui se renient ! C'est ainsi qu'ils s'usent et vieillissent en quelques jours.

XIII

L'Expédition romaine et l'Expédition mexicaine. — Conclusion.

Il y a treize ans, je profitai des derniers jours de liberté en France pour combattre l'expédition romaine, alors qu'elle n'était encore qu'un projet. Je montrai dans son exécution, l'obstacle invincible à la constitution de l'Italie, le fer enfoncé dans la plaie, l'or et les forces de la France employés à empêcher un peuple de naître et de se former, et en résultat l'impossibilité flagrante de continuer l'entreprise ou d'y mettre un terme.

Je disais que l'on serait condamné à n'oser ni rester ni sortir ; que l'on ne recueillerait pour récompense que la défiance et la haine de la théocratie que l'on prétendait sauver ; et que rien au monde n'aurait été fait de plus injuste contre un peuple ni de plus stérile pour le despotisme.

Voilà ce que j'établissais quand j'avais la liberté de parler ou d'écrire ; et de ces assertions, il n'en est pas une seule qui ne soit devenue évidente pour ceux-là même qui y étaient alors le plus opposés.

Aujourd'hui, quoique je doive désespérer de faire pénétrer une pensée dans mon pays, je regarde néanmoins comme un devoir strict de ne pas me taire. Ayant passé une grande partie de ma vie à plaider pour des nationalités qui avaient alors peu de chances de renaître, je tiens pour un devoir de ne pas garder le silence quand il s'agit, de nationalités formées que l'on entreprend de détruire.

Et ce que j'ai dit en 1849 de l'expédition du Président de la République française contre Rome, je le répète aujourd'hui en 1862 avec cent fois plus de raison sur l'expédition contre le Mexique : injustice mépris de tous les droits, inutilité, stérilité, absolutisme caché sous de grands mots, voilà par où ces deux expéditions se ressemblent.

Mais si dans la première on a pu se couvrir d'un masque religieux, rien de semblable n'est possible dans l'entreprise contre le Nouveau Monde. Là, point de domaine de saint Pierre à sauver sur le penchant des Andes. Point de consciences alarmées qu'il s'agit de satisfaire. Il ne reste là qu'une violation laïque, en plein jour, d'une nationalité.

Personne, j'imagine, ne songe à s'embusquer à Mexico dans l'ombre du Saint-Siège. La théologie n'embrouille pas la question. Elle est plus simple ; nous rentrons dans le cas du despotisme ordinaire : tromper pour asservir. Et de bonne foi, est-ce pour cela que la France est faite ?

L'expédition de Rome a été le prélude du Deux-Décembre contre les libertés de la France. L'expédition du Mexique est le prélude d'un nouveau progrès dans le même sens ; c'est-à-dire d'un coup d'État contre les libertés du genre humain. Quel est l'État indépendant qui ne doive s'attendre, puisque l'océan n'est plus une barrière, à être foulé aux pieds ? Si toute indépendance est une agitation, et toute agitation un danger, l'État le plus libre, le plus digne, sera le plus menacé, car il sera le plus odieux. Après avoir fait, pour étouffer la République au Mexique, deux mille lieues, croit-on que l'on s'abstienne d'en faire au besoin vingt ou trente pour l'écraser en Suisse ?

Si mon avis l'eût emporté en 1849, contre l'expédition romaine, beaucoup de maux eussent été épargnés à l'Italie et à la France !

Si mes paroles étaient entendues aujourd'hui, de plus grands maux encore seraient épargnés à la France et au Nouveau Monde. D'autant que la puissance du mal s'accroît par le mal qu'on a fait. Mais il serait déraisonnable d'espérer de nos jours que le cri d'une conscience suffise pour conjurer des fléaux volontaires.

Les choses suivront donc leur cours, tel que l'a voulu la fantaisie d'un seul homme. Qui souffrira des fautes de cet homme ? L'armée. Qui les expiera ? La France.

Dernier avertissement. Les adversaires de la France triomphent de la voir embarquée dans de telles entreprises, où elle a contre elle la force des choses et la force du droit.

Ils l'encouragent à persévérer ; ils la pressent d'aller au loin jouer sa fortune et sa vie sur ces loteries sanglantes. N'est-ce pas assez pour faire cesser le vertige ? Que l'on entende au moins les ennemis de la France, s'il n'est plus permis à ses amis de lui parler.

FRANCE ET ALLEMAGNE

(1866)

I

Point de vue de l'Allemagne.

Il faut renoncer pour toujours à écrire sur les affaires publiques, ou dire aujourd'hui sa pensée sur les événements d'Allemagne, car ils dominent de haut tout ce qui s'est fait de nos temps, et jamais rien, ne se passera de plus grave pour nous.

Je voudrais chercher ici impartialement les conséquences enveloppées de ces événements, au point de vue de l'Allemagne et de la France.

Il n'est pas trop tard pour parler encore de ce qui est non pas une crise, mais un état nouveau du monde. Je resterai en dehors de toute passion et de tout esprit de parti. Mais, dans des circonstances peut-être décisives, je regarde comme un devoir de ne pas demeurer étranger à des affaires que je n'ai cessé de suivre de près depuis 1831 ; et je dois avant tout montrer comment j'y suis forcément ramené par le jugement anticipé que j'en portai, il y a trente-cinq ans, dans les termes suivants ⁽⁹⁾ :

« C'est en Prusse que l'ancienne impartialité et le cosmopolitisme politique ont fait place à une nationalité irritable et colère. C'est là que le parti populaire a fait d'abord sa paix avec le pouvoir. En effet. ce gouvernement donne aujourd'hui à l'Allemagne ce dont elle est le plus avide : l'action, la vie réelle, l'initiative sociale. Il satisfait son engouement subit pour la puissance et la force matérielle.

« Le despotisme prussien est intelligent, remuant, entreprenant ; il ne lui manque qu'un homme qui regarde et connaisse son étoile en plein jour ; il vit de science autant qu'un autre d'ignorance. Entre le peuple et lui, il y a une intelligence secrète pour ajourner la liberté et accroître en commun la fortune de Frédéric. Outre cela, un avantage incontestable, et qui rachète mille défauts, le despotisme prussien a le privilège de tenir dans sa main l'humiliation de la France et de lui rendre le long affront du traité de Westphalie ; car il sait que c'est lui qui a brisé à Waterloo l'aile de la fortune de la France.

« L'unité, voilà la pensée profonde, continue, nécessaire qui travaille ce pays et le pénètre en tous sens. Religion, droit, commerce, liberté, despotisme, tout ce qui vit de l'autre côté du Rhin pousse à ce dénoûment.

« Quelle est la pensée vivante qui est à cette heure sous chaque toit ? Cette pensée est l'unité du territoire de la patrie allemande ; ce cri est l'abolition des frontières artificielles, le renversement des limites arbitraires, derrière lesquelles ils sont parqués eux et leurs produits, sans lien, sans industrie possible.

« Déjà l'une des assemblées politiques a voté un contrat dont la conséquence immédiate est de conférer à la Prusse le protectorat matériel de tout le reste des nations germaniques.

« Cette unité n'est point un accord de passions que le temps détruit chaque jour ; c'est le développement nécessaire de la civilisation du Nord.

« Et nous, qui sommes si bien faits pour savoir quelle puissance appartient aux idées, nous nous endormions en pensant que jamais elles n'auraient l'ambition de passer des consciences dans les volontés, des volontés dans les actions, et de convoiter la puissance sociale et la force politique.

« Voilà cependant que ces idées, qui devaient rester incorporelles, se soulèvent en face de nous comme le génie même d'une race d'hommes ; et cette race elle-même se range sous la dictature d'un peuple, non pas plus éclairé qu'elle, mais plus avide, plus ardent, plus exigeant, plus dressé aux affaires. Elle le charge de son ambition, de ses rancunes, de ses rapines, de ses ruses, de sa diplomatie, de ses violences, de sa gloire, de sa force au dehors. C'est donc de la Prusse que le Nord est occupé à cette heure à faire son instrument.

« Oui, et si on le laissait faire, il la pousserait lentement et par derrière au meurtre du vieux royaume de France.

« Le monde germanique n'attend plus qu'une occasion. Or, encore une fois, quelle est la nation placée par l'Allemagne pour épier et chercher cette occasion ? C'est celle qui porte à sa ceinture les clefs de notre territoire, et qui garde dans sa geôle la fortune de la France. »

Voilà ce que j'écrivais en octobre 1831. Ces paroles se sont, si bien réalisées, que l'on pourrait croire qu'elles ont été écrites hier. Comment a-t-il été possible de marquer ainsi trente-cinq ans à l'avance ce qui s'accomplit de nos jours et sous nos yeux ? L'empire allemand qui se dresse devant

nous était-il visible en 1831 ? S'annonçait-il dans les cours, dans les chancelleries ou dans la presse ? Non, assurément. Mais si les documents politiques se taisaient, il y avait des signes dans le fond des choses. C'était comme une rumeur à voix basse qui partait on ne sait d'où. Elle n'avait ni forme ni consistance. C'étaient des conversations rares, des paroles interrompues, des enthousiasmes subits qui jaillissaient et disparaissaient comme l'éclair.

On pouvait les résumer dans ce mot : la grandeur de l'Allemagne.

Tels furent les documents qui s'offrirent à moi (car je n'en eus pas d'autres) pour calculer l'avènement de la race allemande ; documents qui, sans doute, eussent semblé méprisables aux diplomates de ce temps-là, et qui se sont trouvés plus féconds en vérités que tous les rapports des chancelleries.

Il m'est nécessaire de rappeler ce souvenir et de constater combien l'événement a répondu exactement à l'idée que je m'en formai d'avance. Car c'est là mon point de départ et ma raison pour juger des choses actuelles. Lorsque, dans les sciences naturelles, un naturaliste voit sa théorie confirmée plus tard par un fait, tout le monde trouve à propos qu'il le déclare. C'est ainsi que l'expérience vient au secours des idées.

Pourquoi n'en serait-il pas de même dans la politique ? Pourquoi un homme ne pourrait-il pas dire : « L'expérience et les événements ont confirmé les vues, les idées que j'ai exprimées il y a plus d'un tiers de siècle ? » Cela est d'autant plus nécessaire, que c'est la seule réponse à ceux qui accusent la philosophie politique d'être de trop dans le monde, Quand elle a vu juste et de loin, pourquoi ne pas le dire ? Ce serait se trahir soi-même. Assez de gens sont intéressés à laisser croire qu'il n'y a de bon conseiller que le hasard.

En vertu des mêmes idées que tout a confirmées, je suis tenté de regarder au delà du présent ; et je demande d'abord ce que deviendra cette puissance nouvelle, qui, surgie d'hier, occupe déjà tous les esprits.

Avant tout, tenons pour certain que cette formation de l'unité germanique ne peut plus être empêchée par qui que ce soit au monde. La voilà lancée avec la force de projection d'un boulet de canon. Elle ne se laissera arrêter ni par des articles de journaux ni par des notes diplomatiques. Son seul embarras était de trouver l'occasion de naître. Cette occasion lui a été donnée. Il ne s'agit plus désormais pour elle que de grandir encore. Cette difficulté n'est rien en comparaison de la première.

Vous demandez pourquoi cette unité formidable, préparée, annoncée de si loin, a été si lente à se produire. Qui empêchait la Prusse d'aller plus tôt au devant de la fortune ? Je réponds : Ce qui a retenu longtemps le gouvernement prussien, ce qui lui ôtait l'envie de brusquer la fortune, c'était la crainte de rencontrer quelque part la liberté et la Révolution. L'affaiblissement des consciences semblait n'être un souci que pour le philosophe. Dans la réalité, ce vide moral, agrandi de jour en jour, était fait pour donner carrière aux grandes ambitions.

Le gouvernement prussien a eu le mérite et la sagacité de comprendre que cette déroute des esprits en Europe avait entraîné une diminution de l'intelligence ; que c'était là un moment précieux ; qu'il s'agissait d'en profiter ; que les esprits étaient au premier occupant ; qu'un jour de succès déciderait de tout ; que les plus hostiles deviendraient les plus complaisants dès qu'ils auraient senti le fer.

Il a marché, il a vaincu. Les âmes se sont aussitôt courbées. L'unité de l'Allemagne, qui n'avait pu se former dans la justice et dans le droit, est née d'une guerre abhorrée, puis applaudie dès qu'elle a réussi.

Vous vous étonnez que la démocratie allemande se réconcilie si vite avec qui la foule aux pieds. Mais est-ce là un trait particulier à l'Allemagne ? C'est bien plutôt un des caractères généraux de notre temps. Les peuples, après tant de défaites, ont gardé un sentiment profond de leur faiblesse. Surpris d'une si miraculeuse impuissance, ils acceptent de tomber en tutelle. Peut-être au fond de cette abdication gardent-ils l'espoir de se servir de leurs maîtres. Le cheval prie l'homme de se mettre sur son dos, espérant atteindre ainsi je ne sais quelle proie au bout de la carrière. Il compte alors se débarrasser du frein et du cavalier. Ce marché-là date du commencement du monde. Je ne sais ce qu'en pense aujourd'hui, à travers ses hennissements, la bête de somme.

Quoi qu'il en soit, l'empire allemand est fait. Quel sera l'avenir de cet empire si longtemps ajourné, enfin acclamé dès qu'il s'est imposé ? Je croirais volontiers qu'en beaucoup de choses, il ira contre le but de ses auteurs.

Ils ont cru servir les intérêts d'une aristocratie féodale. Ne soyez point surpris s'il arrive le contraire. Aucune nationalité ne s'est développée sans que l'industrie n'ait grandi avec elle ; et l'industrie, en croissant, a pour premier effet de limiter ou d'abaisser l'aristocratie.

L'Allemagne n'échappera pas à cette règle qui est jusqu'ici sans exception. Les parties éparses du grand tout teutonique se rapprochent et se fondent ; la richesse générale augmentera ; la puissance héréditaire des grandes familles en sera diminuée. Le parti féodal se sera blessé par ses armes.

Quel peut être, d'ailleurs, le caractère d'un despotisme prussien imposé à la race allemande ? Je serais bien étonné s'il parvenait à extirper de cette race les besoins de l'esprit, et s'il réussissait à l'empêcher de penser.

Il est vrai que l'Allemagne se donne, dès les premiers pas, un grand démenti. Kant lui avait appris à chercher la liberté et la prospérité dans une fédération d'États sur laquelle il revenait sans cesse. Cette vue du penseur allemand est renversée par ce qui vient d'arriver en Allemagne, de même que les plans de liberté formés par les sages de la Révolution française ont échoué en France : des deux côtés, même démenti donné aux espérances et aux prévisions des meilleurs.

Est-ce donc que l'avenir doit infailliblement renier ceux dont le passé s'honore le plus ? Non, sans doute. Mais le monde, qui n'a pu atteindre le but par la voie droite, y revient par des détours frauduleux, dont la raison se scandalise. Kant et Mirabeau ne tenaient pas assez compte de ce qui reste chez nous du vieil homme servile.

L'Allemagne n'a pu atteindre à la patrie allemande en passant par la justice et parla liberté. Elle y arrive par le chemin de l'injustice et de l'arbitraire. Par là, elle montre à son tour, quoi que nous en disions, combien notre Europe est encore barbare.

Au reste, les Allemands sacrifient en ce moment la liberté, non pas seulement au bien-être, au lucre, mais à l'idée de la grandeur nationale ; cela seul pourrait leur donner avec le temps une supériorité décidée sur ceux qui feraient le contraire.

Convaincus, d'ailleurs, qu'ils ont conquis le gouvernement des esprits en Europe, ils tiennent pour certain depuis longtemps que tout émane d'eux, science, poésie, art, philosophie ; que le monde est devenu leur disciple. A cette souveraineté intellectuelle qu'ils s'imaginent posséder, que manquait-il encore ? La force. Ils viennent de s'en emparer. A leurs yeux, ce n'est pas seulement un empire de plus dans le monde ; c'est la substitution de l'ère germanique à l'ère des peuples latins et catholiques, relégués désormais sur un plan inférieur.

Cet empire, en effet, est protestant. C'est assez. dire qu'il ne peut recommencer le passé sous la forme de l'arbitraire des États catholiques. Par exemple, il ne peut graviter autour de la papauté ni la refaire de ses mains. Combien de libertés ne sera-t-il pas obligé de laisser vivre : liberté de conscience, liberté de penser, c'est-à-dire toutes celles dont s'honore le plus l'homme moderne. Le droit divin ne sera qu'une prétention chez les protestants. Il ne peut y être un principe. Voilà les raisons dont se bercent les libéraux, les démocrates allemands. Cela explique pourquoi ils acceptent si aisément leurs défaites.

Combien de fois l'avènement de cet empire n'avait-il pas été appelé depuis 1813, par les écrivains et les penseurs nationaux, comme une éternelle repréaille contre l'empire de Napoléon ! C'est depuis ce temps que les vues humaines, équitables de Kant ont été abandonnées pour l'hégémonie de la Prusse, ou plutôt pour l'ambition de la force. Il est presque exact de dire que tous les poètes allemands ont évoqué le pouvoir colossal de l'unité germanique, et qu'ils ont tout sacrifié de loin à cette idole. Obscur sur le reste, Hegel était clair lorsqu'il parlait de cet État prussien, le modèle et le résumé de la civilisation moderne. Cette philosophie de glace s'échauffe lorsqu'elle touche à ce suj et.

Que concluerons-nous de là ? Que le pouvoir nouveau n'aura point à faire la guerre à la pensée humaine, sous le nom d'idéologie ; et, puisque les générations contemporaines font si bon marché d'elles-mêmes, il peut arriver qu'elles seules soient sacrifiées, et que l'avenir de la civilisation réduite à l'idée de force ne soit pas annulé par leur chute. Il leur plaît de n'être rien pour sauver l'orgueil du grand tout. Ne disputons pas sur ce point avec elles. Ce vœu-là semble bien près de s'accomplir.

Ajoutons que le machiavélisme allemand ne semble pas fait pour durer. Ces deux mots, si bien unis aujourd'hui, se contredisent ; il y a entre eux l'épaisseur des Alpes.

La grande question est de savoir si le mouvement d'idées produit par la race allemande, et qui se résume dans ce mot : grandeur spirituelle, sera extirpé par le despotisme politique ; si cette nation sera poussée par la violence à des plagiats stériles, si elle oubliera et reniera en un jour ce qui a fait jusqu'ici sa gloire ; ou si la vie morale déposée dans ses poèmes et ses philosophies ne passera pas en partie dans son avenir politique.

On-peut croire à cette dernière hypothèse. Une si grande littérature n'aura pas existé inutilement, pour ne laisser aucune trace dans la conscience

générale.

En ce cas, l'Allemagne aurait gagné une marche sur la France pendant son sommeil. La civilisation changerait d'axe. Le mouvement social, commencé au nom de Montesquieu, de Voltaire et de Rousseau, se continuerait au nom de Kant, de Goethe et de Schiller.

Considération bien grave, que je sou mets aux Allemands. Jusqu'à cette heure, le despotisme prussien a été violent, inique ; mais il n'a pas pris la peine d'être faux. Il s'est servi d'armes ouvertes : l'audace, la témérité, le défi ; il ne les a pas empoisonnées par le mensonge ; or, c'est le mensonge seul qui corrompt l'avenir. Jusqu'ici le principe du droit, celui de la vie morale peut donc encore être restauré et sauvé.

Mais prenez garde à ceci : le moment décisif n'est pas encore venu. C'est celui où le despotisme aurait besoin de se déguiser, de changer de nom, de langage, de prendre le masque de la liberté et de la démocratie : A ce moment, tout menace de se fausser, de se dénaturer.

Que feront alors les Allemands ? Ce sera l'heure des embûches. Veulent-ils y tomber ? Quand le despotisme se masquera de démocratie, la démocratie, toujours complaisante, épousera-t-elle le despotisme pour se donner un soutien ?

Si jamais pareilles épousailles se font, dites pour toujours adieu à ce que vous avez connu de la vie allemande : probité de l'intelligence, pénétration, grandeur de l'esprit, génie, gloire. Tout disparaîtra, tout se noiera dans la confusion du bien et du mal, du juste et de l'injuste, du vrai et du faux. Qui peut se figurer un byzantinisme allemand ? Le mélange des vices du Midi et des vices du Nord, c'est trop à la fois. Machiavel réfuté par Frédéric et réalisé par le Tugendbund, par la Société de la Vertu ! De grâce, pour vous, mille fois plus encore que pour nous, épargnez au monde cet avenir !

Quel changement amènera dans le monde l'élévation de la patrie allemande ? Difficilement l'esprit militaire réussira à tout absorber en pays germanique, comme cela arrive si aisément dans les races latines. La rapidité même de la victoire de Sadowa empêchera qu'il se forme des légendes et des idolâtries au profit du vainqueur. Le coup a été si foudroyant, qu'il a ôté aux individus le temps de s'immortaliser dans les imaginations populaires.

D'ailleurs, chez les Allemands, la gloire militaire ne dégénère pas en superstition, parce qu'elle est dominée par la gloire des réformateurs, des poètes et des artistes. Luther, Goethe, Schiller, passeront toujours avant

Blücher. L'éblouissement de l'uniforme, qui fascine d'autres peuples, n'est pas la principale magie de l'autre côté du Rhin. Je peux donc concevoir un empire fondé par le fusil à aiguille, et qui pourtant serait incapable de tout absorber dans le militarisme. Il resterait en dépit de lui d'autres forces que l'épée.

Une chose plus difficile à calculer, est ce que deviendra l'immense orgueil teutonique se donnant carrière et croyant voir à ses pieds, du haut de ses victoires nouvelles, les nations latines comme autant de nains au pied d'un château-fort. Je craindrais pour ce grand corps l'infatuation. Où ne pourrait-elle pas le conduire ? Quand il touchera à la fois la Baltique et le Danube, quelles pensées, quelles ambitions ne s'éveilleront pas dans le géant ?

Comment échappera-t-il à l'aveuglement ? Si puissant et si neuf, quelle tentation de se mesurer à son tour avec le monde, et, pour sortir du rêve, de palper des royaumes ? Avec un front de fer, du Holstein au Tyrol, il est malaisé de n'avoir que des pensées modestes et de renoncer à étendre le bras par delà le Rhin.

Lors même que la modération l'emportera, qui voudrait y croire ? Combien de fois la France ne se réveillera-t-elle pas en sursaut, croyant entendre les pas de son gigantesque voisin ? Ou bien, si elle s'endort sans précaution, ce sera le signe d'une mortelle apathie... et quelle tentation pour le monde allemand d'en profiter ! Ainsi, dans tous les cas, le péril est le même pour nous. Qu'il soit dans les imaginations ou clans la réalité, peu importe ! le présent semble avoir légué d'immanquables tempêtes à l'avenir.

II

Point de vue de la France.

J'ai montré le point de vue de l'Allemagne ; parlons de celui de la France.

Ici, le plus extraordinaire n'est pas l'événement en lui-même, malgré ses conséquences. Qu'une race d'hommes jusque-là partagée se rapproche et s'unisse en une seule masse : le fait est frappant, il est grand, il est plein de menaces pour les uns, d'espérance pour les autres. Mais il n'est pas sans précédent et sans analogie dans le passé : où donc est le motif de s'étonner ? Le voici.

C'est, en effet, je crois, une chose sans exemple que l'avènement de toute une race d'hommes se soit consommé sans que le peuple le plus voisin, le plus intéressé à connaître le premier ces changements, ait été averti par aucune voix. Jusqu'ici, lorsque de grandes masses d'hommes se concentraient tout à coup en un seul corps, il était toujours arrivé que l'État le plus voisin en était instruit de loin et à l'avance ; que le pressentiment populaire, la diplomatie, la passion et la raison politique s'unissaient pour prévoir, pénétrer, révéler, signaler une aussi grande métamorphose ; dès lors, le danger était aussitôt évité qu'aperçu. Un royaume, un empire, celui d'une race d'hommes, ne venait pas subitement au monde sans que son apparition fût annoncée à l'État le plus proche par ses hommes politiques, par l'émotion de l'esprit public, par les yeux toujours ouverts de la presse, ou par le grand cri de la tribune. Alors, quand le fait était consommé, les précautions étaient prises ; ou, si l'on voulait le tenir pour irrévocable, on s'épargnait au moins la stupeur.

Ici, au contraire, n'est-il pas vrai que toutes les règles de la sagesse ordinaire ont été déjouées ? N'est-il pas vrai qu'un fait aussi énorme que l'Allemagne unifiée s'est dégagé de la poussière de Sadowa, sans que la France ait été avertie ? N'est-il pas vrai que cette unité germanique, si visible depuis longtemps, s'est dressée à nos yeux, du soir au lendemain, sans qu'une seule sentinelle ait crié : Qui vive ?

Or, je dis que c'est là ce dont il faut nous étonner ; car rien de pareil ne s'est vu jusqu'à nos jours.

Avoir sous ses yeux, à sa porte, une race humaine qui se groupe en faisceau, et n'en rien soupçonner ! Mieux que cela, prendre cette formation militaire de quarante millions d'hommes pour une forêt qui marche, destinée à vous abriter du vent du nord, ou pour un troupeau d'agneaux ; le dire, le répéter, le publier chaque matin, jusqu'à ce que le troupeau bêlant se change en une armée de neuf cent mille soldats postés sur vos flancs, adossés à la Russie ; et la France, à son réveil, qui en croit à peine ses yeux !

De quel nom appeler ce prodigieux sommeil ? Car c'est un sommeil, et non pas une connivence, comme quelques-uns ont pu le croire.

Il y a pourtant quelque chose de pire que le sommeil : c'est l'égarement : Se figurer, par exemple, que les Prussiens se sont donné la peine de vaincre à Sadowa pour nous protéger sur le Rhin ; et contre qui ? contre les Mongols ? Voilà, je pense, le dernier degré du vertige. Qu'avons-nous fait au monde pour être frappés d'une pareille cécité de cœur et d'esprit ? Ne jouons pas, je vous prie, avec nous-mêmes. Non, l'Allemagne ne se constitue pas pour nous. Non, elle ne se tourne pas contre la Russie. Et pourquoi ? Par une raison très-simple.

Quand un homme a reçu une blessure profonde sur une partie du corps, il croit naturellement que c'est de ce côté qu'il va être assailli de nouveau. On ne voit le péril que du côté où on l'a déjà éprouvé une fois. Au contraire, on ne le redoute pas là où il ne s'est jamais fait sentir. Or, la Russie étant l'alliée de l'Allemagne depuis plus d'un siècle, ayant mêlé son sang au sang allemand dans les grandes guerres dont le souvenir domine tout, la Russie, dis-je, ne paraît pas un danger aux yeux des Allemands. Où voient-ils donc le côté menaçant pour eux ? Ne vous, y trompez pas : ils le voient toujours là où ils se souviennent d'avoir été frappés au cœur. Et quelle nation leur a porté le coup ? quelle nation les a conquis et les a tenus sous le joug ? La France, de 1806 à 1813. Aussi est-ce toujours contre la France qu'ils s'arment et se mettent en défense, même quand ils n'en ont aucun sujet. Cette observation est capitale pour nous. Il ne nous est pas permis de nous abuser un instant sur ce point. Toute idée fausse à cet égard nous est, non pas nuisible, mais mortelle. Avez-vous oublié que la Russie était avec la Prusse et la grande Allemagne à Leipzig ? Voilà, sans parler des intérêts

communs, le lien sacré entre eux. Ne croyez pas qu'un lien pareil se brise en un jour.

Se persuader qu'un semblable passé qui, à leurs yeux, est d'hier, n'exerce plus aucun empire ; que la grande Allemagne se fait contre le czar, à notre profit, pour nous garantir sur le Rhin ; non, vous ne l'admettez pas un seul instant. Si une pareille pensée, sophistique, contraire à l'évidence, maladive, néfaste, se produisait avec autorité, si elle gagnait les intelligences, si elle entraînait jamais dans l'esprit des Français, oh ! alors, je le dis avec la conscience d'un homme qui jusqu'ici n'a été trompé dans aucun de ses pressentiments, malheur à nous ! Cette idée monstrueuse serait un de ces aveuglements avant-coureurs qui précèdent la chute, non pas seulement des rois, mais des peuples.

C'est bien assez d'avoir été surpris par l'événement, n'y ajoutons pas le sophisme. Un aveuglement si absolu jusqu'à la dernière heure, une méprise si miraculeuse, suffisent pour étonner et affliger à la fois. Car cela prouve que l'esprit a perdu sa vigueur ; que les vues se sont obscurcies ; que les fausses habiletés ont étouffé la vraie, celle qui sauve et qui grandit les peuples. Et le remède, direz-vous ? Avant tout il faut sortir de notre léthargie. Autrement, il est certain que, si nous échappons à ce danger, ce sera pour tomber dans un autre.

Nous unirons-nous à l'Autriche ? Ce serait épouser la défaite méritée. Irons-nous, comme quelques-uns nous le conseillent, nous ruer sur la Suisse, sur la Belgique, c'est-à-dire sur les petits peuples désarmés qui nous entourent, et prendre sur eux notre revanche du tort que les puissants nous ont fait ? Quelles généreuses compensations ! Quel beau couronnement à nos idées de justice ! Ce serait là sans doute notre nouveau 89. Mais ces petits peuples répugnent à une communauté d'avenir avec nous. Ils se sont fait une vie propre, nationale, distincte de la nôtre. Nous ne les attacherions que morts à notre unité. Où est l'avantage pour nous de nous donner, par la force, des membres morts ?

Considérez que le changement qui s'accomplit de l'autre côté du Rhin ne consiste pas dans l'acquisition de terres nouvelles, il consiste principalement dans l'essor de l'esprit national, dans la création subite d'un nouvel être moral, la patrie allemande. Ceux qui ont été vaincus se disent, qu'après tout, ils l'ont été par des compatriotes ; les blessures reçues portent ainsi leur guérison avec elles-mêmes.

Il ne s'agit pas de conquêtes purement matérielles, comme dans les temps ordinaires. Mais les membres épars d'un même corps se réunissent et s'animent d'une même vie. Il en résulte une force immense, et cette force se développe chez des peuples dont il est aisé d'exciter les ressentiments contre nous. La balance de la civilisation oscille en ce moment, ou plutôt elle penche brusquement du côté de l'Allemagne.

Que mettrons-nous dans l'autre bassin pour rétablir au moins l'équilibre ? L'épée de Brennus ne suffirait plus. Quelques enclaves de la rive gauche du Rhin ? Saarbrück ou Luxembourg ? Il a suffi de prononcer quelques noms de villages pour éveiller un long cri du Rhin à l'Elbe. D'ailleurs, encore une fois, l'Allemagne grandit en ce moment par une idée commune à tous les Allemands, convoitée depuis le commencement de ce siècle, poursuivie sous les formes les plus opposées, enfin obtenue et réalisée, ou près de l'être : la Patrie, l'Unité, la Nationalité. Il s'agit de faire contre-poids à une pensée par une autre pensée, également ajournée, toujours convoitée, toujours reprise, et qui soit pour la France ce que l'unité est pour l'Allemagne. Dites si vous en voyez une autre que la Liberté perdue et recouvrée. Pour moi, je n'en vois pas qui puisse peser encore autant qu'un univers.

Vous demandez toujours de quoi il est question. La chose est bien aisée à dire. Il s'agit de l'avènement d'un monde qui vient de se révéler, et qui a la ferme intention de vous subordonner en tout.

Il est vrai que les libéraux prussiens vous assurent du contraire, et je crois volontiers à leur sincérité. Ils vous affirment que ce grand mouvement d'hommes sur le Rhin et au delà se fait tout à votre avantage ; que c'est pour protéger votre sommeil qu'un million de soldats allemands sont debout ou prêts à se lever, à votre seuil, sur le pied de paix. Ces mêmes libéraux vous invitent à dormir. Ils vous répondent de l'événement ; ils vous garantissent l'avenir, comme si du moins le présent leur appartenait. Je consentirais à accepter leur garantie s'ils étaient les maîtres. Mais le sont-ils ? Ont-ils fait les événements ? Non, ils y étaient opposés. Ont-ils dirigé les armées ? Ils protestaient contre la guerre. Disposent-ils des volontés ? Ils ont obéi à celles d'autrui. Tout s'est fait sans eux, malgré eux. Qui vous dit qu'il n'en sera pas de même demain ou après-demain ? Singulière garantie que celle d'hommes qui ont été eux-mêmes dominés, maîtrisés, emportés par les entreprises de leurs adversaires ! Ils se sont mis en tutelle, et ils vous assurent de leur toute-puissance. Ils se sont convertis au plus fort, et ils vous

promettent leur faveur auprès de la fatalité à laquelle ils se résignent. Mais si cette même fatalité voulait un jour votre déclin, rien n'empêche qu'ils ne s'y résignent avec plus de philosophie et de patience encore.

Avouons que tout se contredit de tous côtés, entre les paroles et les actes, comme si les événements échappaient à leurs auteurs. Le droit a disparu, chacun s'arme en toute hâte contre le hasard. L'Allemagne unie ne parle que de paix, et elle se hérisse de soldats. Nous ne parlons que de confiance, et nous doublons notre armée.

Nous n'avions que quatre cent mille hommes, il nous en faut au moins un million. Notre tranquillité est si complète que nous nous ingénions à découvrir un nouvel-armement. Il nous faut, pour exprimer avec effusion notre satisfaction secrète, un ban et un arrière-ban ; il faut changer les mœurs de la nation, au point de la mettre tout entière sous le drapeau. Car nous venons de nous apercevoir, pour la première fois, que les armées permanentes, legs de l'ancien régime, ont un grand défaut, qui est de ne pas suffire, dans les moments critiques, à la défense du territoire. Ce que nous n'avions pas vu dans les temps ordinaires, l'excès de sécurité nous le fait enfin comprendre. Nous entrons dans le système prussien, landwehr, milices, par amitié pour la Prusse. Elle s'est montrée l'Etat novateur vraiment moderne : nous nous convertissons, au fusil à aiguille, à ses institutions militaires, pour lui faire plaisir.

Songez cependant que chaque institution porte le sceau de son origine. La landwehr prussienne est née, en 1813, de l'enthousiasme pour la délivrance de l'Allemagne. Ce baptême populaire a protégé l'institution et l'a fait passer dans les mœurs. En France, il ne peut en être ainsi. Comment remplacer l'élan spontané des masses qui a précédé la législation prussienne ?

Là est la difficulté. Quel sceau, quel esprit donnerons-nous à la landwehr française ? Chez nous, c'est la loi qui précédera les mœurs : c'est le gouvernement qui précédera le peuple. Cette seule différence d'origine peut aisément en amener de très-grandes dans l'esprit de l'institution, et la dénaturer. Par exemple, un danger est d'augmenter le militarisme, que la véritable landwehr a pour effet de contre-balancer par l'élément civil. Le système prussien suppose un esprit public très-vivant, un patriotisme qui poursuit un grand but. Mais enrégimenter toute une nation sans éveiller l'esprit public, ce serait faire exactement le contraire de la Prusse.

Que l'on se représente tout un peuple sous le drapeau sans qu'il sache pourquoi : la discipline et le silence des rangs deviendraient le fond de la vie ordinaire et civile. Au lieu de porter la cité dans l'armée, on porterait l'armée dans la cité. La patrie ne serait plus qu'une caserne.

L'institution se tournerait contre elle-même. Voilà l'écueil. Je ne puis que le signaler ici.

Sur ce principe, jugez le projet de loi. Aussi longtemps que la langue française conservera le sens accoutumé des mots, que peut être une garde nationale mobile ? C'est un corps puisé dans l'élément civil, représentant l'élément civil, ou, plutôt, comme son nom l'indique, « la vie nationale ».

Cela suppose un corps formé de tout le monde, principalement d'hommes nouveaux, jeunes dans la carrière militaire, étrangers à l'armée de ligne.

Maintenant, comment cette institution peut-elle devenir le contraire de ce qu'elle est par sa nature même ? Le projet de loi en fournit le moyen. Supposez, avec ce projet, un corps composé, en grande partie, d'anciens soldats qui auraient fait leur temps dans la ligne, et dites-moi si un seul des caractères de l'institution serait maintenu. Ce ne serait pas le citoyen qui donnerait son esprit au corps nouveau, ce serait le vieux soldat. Au lieu d'une garde nationale mobile, vous auriez un corps de vétérans. Il serait juste au moins de lui donner ce nom. L'analogie d'un corps pareil ne serait ni avec la garde nationale mobile, ni avec la landwehr de 1813, ni avec aucune institution démocratique et moderne. Ce serait un retour aux vétérans de l'époque des Césars.

De tant de paroles qui réfutent les actions, et de tant d'actions qui réfutent les paroles, il y a une conclusion à tirer. Essayons de la mettre dans tout son jour. Nous avons été conduits aux extrémités où nous sommes par l'engourdissement de l'esprit public, par le défaut d'observation, par le silence de la presse, et par cette cause qui les enferme toutes : à savoir que l'intelligence politique a baissé dans les individus comme dans les masses.

La conséquence évidente est qu'il faut relever l'esprit public, réveiller l'intelligence, rouvrir les yeux et les oreilles, faire sentinelle, quand un monde nouveau, facilement hostile, nous environne, reprendre goût à la lumière, ôter la rouille à notre esprit, laisser les petites habiletés, revenir aux grandes : toutes choses qui ne se peuvent sans liberté. Car, si nous ne faisons rien de cela, il est bien hors de doute que les mêmes causes produiront les mêmes effets, et pis encore ; qu'après avoir échappé à une première embûche, nous tomberons dans une seconde. Nous aurons beau

avoir un million d'hommes sur pied ; ils ne nous empêcheront pas d'être trompés par l'événement comme nous l'avons été. Ce ne sont pas les fusils à aiguille tout seuls qui verront clair à notre place et qui nous avertiront. C'est l'habitude de suivre les grandes affaires, c'est la raison publique plus exercée, c'est le patriotisme redevenu l'intérêt et la chose de chacun ; voilà ce qui nous rendra le terrain perdu au Mexique et sur le Rhin.

Voyez donc l'exaltation de la race allemande, sa joie de saisir ses destinées. Il n'est ni femme ni enfant qui n'en soit possédé. Je veux bien qu'en cela tous obéissent à l'appel de la civilisation, à une mission de grandeur qui se révèle à eux par la victoire. Mais c'est à condition que nous serions pris nous-mêmes d'une émulation semblable, d'être et de rester un grand peuple. Qu'ils s'élèvent, c'est leur droit. Je ne le conteste pas. Mais leur élévation doit servir à la nôtre ; car le dommage serait grand pour le monde, et le profit frauduleux, si l'Allemagne surgissait, et si la France baissait.

Non, une Allemagne nouvelle suppose une France nouvelle, je veux dire plus vivante, plus éclairée, plus ouverte aux idées et aux pressentiments. Concluons donc que la liberté n'est plus seulement pour nous un ornement de fantaisie ou, comme on le dit, un couronnement ; elle est désormais la sentinelle, le refuge, le salut, la nécessité.

Suivez ici les événements, et voyez comme ils s'enchaînent et confirment tout ce qui précède. Au milieu de la campagne d'Italie, nous nous sommes arrêtés brusquement à Villafranca, sans Vouloir achever la victoire. Pourquoi ? Tout le monde en fut surpris. Nous laissons interrompue la grande œuvre de l'affranchissement de l'Italie des Alpes à l'Adriatique. Qu'arrive-t-il alors ? Ce que l'on pouvait prévoir.

Un autre peuple nous succède. Une nation du Nord, la Prusse, nous remplace dans notre œuvre. Elle entre au vif, et pour la première fois, dans les affaires et l'alliance du midi de l'Europe, où nous devions dominer seuls. Elle se couvre du grand manteau de la nationalité italienne.

D'un seul coup, à Sadowa, elle fait trois choses : sa propre fortune d'abord, puis elle force l'Autriche de lâcher prise dans la Vénétie, et, par là, elle se donne l'immense avantage d'achever l'Italie ; c'est-à-dire de moissonner ce que nous avons semé : chose impossible, si nous avions terminé nous-mêmes ce que nous avons commencé. Mais les entreprises qu'on laisse interrompues à moitié chemin se tournent toujours contre leurs auteurs. C'est ce qui nous est arrivé.

En aucun cas, nous n'aurions dû laisser à un autre peuple, moins encore à un peuple du Nord, d'une autre race, l'honneur et le soin d'achever l'Italie.

Car la reconnaissance ne s'attache qu'à ceux, qui. finissent les entreprises heureuses. Eux seuls en recueillent le fruit. Cet honneur de faire revivre l'Italie devait nous appartenir tout entier, à nous seuls, par la parenté de race et l'alliance naturelle. En le partageant, ou en le laissant échapper, nous avons fait deux choses. Premièrement, nous avons laissé le midi de l'Europe glisser de nos mains ; secondement, nous avons donné à l'Allemagne absolutiste l'occasion de s'unir et de se former.

A quoi bon, dira quelqu'un, ces conseils ? Que vous ont servi tant d'avertissements sur l'expédition romaine, sur l'expédition du Mexique, tant de paroles jetées au vent depuis un tiers de siècle sur l'ambition de la Prusse et de la race allemande ? Cela a-t-il rien empêché ? Il en sera de même aujourd'hui. Les peuples, comme les individus, ne veulent pas qu'on les avertisse trop tôt ; il leur plaît de vivre au jour le jour. Malheur à qui leur montre d'avance le péril où il leur plaît de tomber !

Il est vrai, le silence me plairait davantage. Mais qui ne se sentirait troublé à la seule pensée d'un déclin, même passager, de la France ? Qui pourrait y consentir ?

J'ai encore ceci à ajouter :

Beaucoup de gens montrent à tout une résignation philosophique qui frappe les étrangers, Mais les vertus des philosophes ne conviennent guère à une nation. Il faut qu'elle ait des passions, au moins celle de l'avenir, sans quoi elle cesse bientôt d'avoir des idées.

En même temps que la population cesse de s'accroître, si la France laissait échapper la vie morale, que faudrait-il attendre ? On verrait les esprits les plus violents, pris d'un engourdissement inexplicable, déclarer que. les patries ne sont qu'un mot, et que le genre humain a seul le droit de les intéresser.

La démocratie française se ferait cosmopolite. Mais comme elle serait la seule qui se détacherait du sol natal, elle serait inmanquablement dupe de toutes les autres, et principalement de la démocratie allemande qui, restée toute neuve, a conservé toutes les passions et toutes les ambitions à la fois, celles de classe et celles de race.

En dépit de nos fautes, l'action de la France se ferait sentir longtemps encore sur les nations latines, rapprochées de nous par la langue. Mais le moment viendrait où ces nations s'apercevraient que la civilisation a passé

en d'autres mains. Elles se tourneraient vers l'astre nouveau ; elles convergeraient vers la race qui se dirait notre héritière ; et un déclin même passager de la France entraînerait la chute de toute la race latine.

Comme, dans le Nouveau Monde, la race germanique pèse sur l'Amérique du Sud ; il en serait de même de l'ancien.

L'Angleterre et l'Allemagne unifiée pèseraient sur la France, l'Italie et l'Espagne, comme les Anglo-Saxons des Etats-Unis pèsent sur l'Amérique méridionale. Alors, il serait vrai de dire que le jour de la race germanique est arrivé.

III

Point de vue de l'Europe.

Reste à marquer l'influence des derniers événements sur l'Europe et la société en général.

Rien de plus étrange et de plus instructif que le jugement que l'Europe en a porté, avant ou après la victoire. Jamais perturbation semblable des opinions. Tel était Autrichien le matin qui était Prussien le soir. On pourrait se donner le plaisir de ce complet désarroi de l'esprit européen. Ces soubresauts de la conscience en des sens opposés, suivant l'heure, suivant la pluie et presque toujours d'après le succès, qu'est-ce que cela, sinon la négation de la conscience ? Combien faut-il de temps pour que le mal devienne le bien, et l'injuste le juste ? un mois ? un jour ? une heure ? Ce spectacle nous a été donné ; frêle base, si je ne me trompe, pour les libertés futures. L'Europe entière a été prise en flagrant délit de reniement, dix fois dans la même semaine, comme s'il n'y avait plus aucune règle morale établie entre les hommes. Je constate ici cette même éclipse de la conscience humaine que j'ai remarquée dans toutes les grandes chutes de la liberté publique.

L'impossibilité où le monde a été de discerner le droit, de s'y fixer un instant, de s'en éclairer, a donné la démonstration palpable du vide qui s'est accompli dans l'âme humaine. Interrogée, elle n'a répondu que par la force et la fatalité. Aucune lumière n'a jailli des esprits. On les a vus se plier à tout, c'est-à-dire s'évanouir. Le fusil à aiguille a seul rempli la scène. Il a seul parlé, pensé, jugé, philosophé, persuadé, converti. Mais, dans cette nuit de l'esprit, une chose doit réjouir les gens de bien. Ils ont pu voir que l'abaissement de la conscience a entraîné l'abaissement de l'intelligence. Plus l'instinct du droit a diminué, plus aussi s'est perdu l'esprit pratique. Aucune époque n'a eu moins de droiture, et aucune n'a été plus aisément dupe. Il n'est donc pas vrai que l'habileté croît en raison inverse de la conscience ! Cette seule vérité ne pouvait être payée trop cher.

Il a bien fallu couvrir ce risible désarroi de l'esprit humain démoralisé, et l'on s'est naturellement hâté de donner les plus beaux noms aux victorieux.

Après Sadowa, M. de Bismark s'est appelé 89.

Le roi de Prusse s'est appelé la Révolution française. Car une chose caractérise notre temps : la peur qu'on y a des Révolutions fait accepter toutes les défaites du droit, et, comme on a besoin de les masquer, on en fait hommage à la Révolution que l'on déteste. Le droit fait peur s'il se montre sous la forme du droit ; on ne l'accepte que s'il est corrigé par une visible iniquité. Qu'est-ce, en effet, que le sophisme par lequel on compare les annexions prussiennes au 89 français ? Où est, je vous le demande, la ressemblance ? Notre 89 a-t-il donc contraint par les armes la Normandie, la Provence, la Bourgogne, d'entrer dans l'alliance de la France ? N'est-ce pas par un vote unanime, solennel, pacifique de la Constituante, que tout s'est accompli chez nous ? Les provinces françaises, déjà unies, se sont librement confondues en une seule loi. Et c'est là ce que vous assimilez aux annexions sanglantes de la Prusse ! Et vous appelez ces deux choses opposées d'un même nom : le droit nouveau de 89 ! Est-ce donc l'Allemagne qui a demandé formellement d'être battue ? Besoin étrange de tout brouiller, jusqu'à ce que les peuples, aveuglés, hébétés, ne sachent plus où se prendre, et se donnent, eux aussi, à la fatalité.

Mauvaise conscience, mauvaise histoire. Sauvons donc au moins le passé. Non, ce n'est pas en 89 qu'il faut chercher des analogies avec la composition actuelle de l'Allemagne : c'est dans l'ancien régime. C'est lui qui réunissait par la force des armes les provinces et les membres hostiles. Ainsi se sont formées les grandes monarchies du quinzième et du seizième siècle, par la conquête, par des ventes de peuples, par des trafics de princes, dans lesquels la volonté publique n'était comptée pour rien. Au lieu d'appeler cela le droit nouveau, il faut donc l'appeler le droit de l'ancien régime, celui dont le monde ne veut plus depuis trois siècles ; et c'est parce que la Prusse rejette le monde en arrière de trois siècles, que sa victoire, parée de la plus belle philosophie de l'histoire, a tant de peine à s'autoriser et à se couvrir de l'exemple et du nom de la Révolution française.

Laissons là ces fausses ressemblances. Une monarchie qui conquiert des peuples par la force ouverte, c'est le droit de la vieille Europe : voilà la vérité.

Mais le droit nouveau, dites-vous, naîtra de cette confusion. Il est caché sous ce masque. A la bonne heure ! J'aimerais mieux pourtant qu'il parût une seule fois à visage découvert.

Dans une victoire telle que celle de la Prusse, a-t-on bien calculé tout ce que perdent moralement les peuples qui se laissent faire violence ? Ils se convertissent sincèrement à la victoire. Je le veux bien. Mais cette conversion forcée les corrompt. Ils se rendent ingénument au succès comme à la Providence. D'accord. Mais ils y perdent la meilleure partie d'eux-mêmes : conscience du droit, fierté, dignité, caractère, c'est-à-dire la seule chose qui fait les peuples libres. Je les vois entrer tous ou presque tous en Europe, par la porte basse. Elle est assurément la plus commode. Mais qu'ils ont de peine après cela à relever la tête !

Les penseurs allemands, qui savent tant de choses, ignorent encore celle-ci, qui ne le cède en importance à aucune autre. Ils croient que les peuples, après s'être reniés du jour au lendemain, brisés, ployés, mutilés par la violence, peuvent se redresser et recouvrer en un moment ce qui leur a été arraché : le sentiment de la justice, celui de leur bon droit.

Non. Un ressort se brise dans cet attentat contre la conscience publique, et ce ressort ne se redresse pas. Les peuples apprennent à douter d'eux-mêmes, à n'écouter que l'oracle du plus fort. C'est ainsi que l'Europe peut achever de perdre tout caractère.

Nous avons pour l'Allemagne plus d'ambition qu'elle-même, Nous aurions voulu qu'elle entrât dans le monde du dix-neuvième siècle, par une autre porte que par la porte surbaissée du quinzième. Nous aurions voulu que son unité se fît, non comme au temps de Louis XI et de Richelieu, par la contrainte, mais comme il convient à une époque qui se dit affranchie par le concours de la volonté de tous. Là eût été un gage certain d'avenir et d'innovation.

Mais des peuples forcés d'acclamer le vainqueur et de lui payer tribut, des peuples qui saluent le soir ce qu'ils ont maudit le matin, il n'y a rien de plus vieux dans le monde. Nous avons beau forger pour cela un nom barbare et impossible, Démocratie autoritaire : comme si une autorité quelconque mise à la place de la loi n'était pas la négation et l'extirpation même de la démocratie, telle que les hommes l'ont toujours entendue !

Le mot barbare ne rajeunit pas la chose. Il y a trois ou quatre mille ans qu'elle s'appelle servitude volontaire, et ce nom lui restera. Est-ce bien là le chemin par où l'on va à la liberté ? Personne n'est encore arrivé au but par cette voie. Les Allemands étaient dignes d'en prendre une meilleure.

Ainsi l'expérience d'aucun peuple ne sert à un autre peuple. Ils reprennent l'un après l'autre la même route, Ils se jettent dans le même

moule. Ce que l'Espagne a fait au seizième siècle, la France au dix-septième, l'Allemagne le refait au dix-neuvième siècle. L'idée de former une seule masse compacte les emporte tous. Ils n'examinent pas si ces masses deviennent, oui ou non, impénétrables à la justice, à la liberté. Ils espèrent devenir les plus forts, et cela suffit. Toute autre considération s'évanouit, parce qu'il s'est établi que le droit en lui-même ne protège plus personne. Ce que nous avons entendu tant de fois dans le passé, on le répète aujourd'hui à la Prusse : Soyez forte. Faites toutes vos fantaisies. Ecrasez tout, sans marchander. Nous y mettons seulement pour condition que vous deviendrez, le lendemain, le plus doux, le plus modeste, le plus humble des États. Et, en vérité, rien ne sera plus facile, quand vous n'aurez plus rien à convoiter.

Pour moi, j'ai vu tant de fois la démocratie européenne et la liberté dupes de ce beau marché, que je ne puis m'empêcher de craindre qu'elles ne le soient encore en cette occasion. Si chaque fois qu'un peuple nouveau entre en scène il tient à honneur de recommencer le passé, dans ses plus mauvais jours, attendez-vous à un laborieux avenir. Dans l'ambition de former une grande unité nationale, il y a deux choses : premièrement, le désir d'être assez fort pour être respecté, et cela est légitime ; deuxièmement, le plaisir de commander aux autres, et il est juste que ce plaisir de vanité soit acheté par un peu de servitude.

Je n'ai rien dit des petits États ; on les suppose déjà engloutis et disparus. Un mot pourtant sur ce qui les touche.

Supposons l'existence de deux ou trois empires assyriens en Europe ; les petits États, qui seraient conservés par hasard, ne pourraient continuer de vivre qu'à la condition de se faire oublier. Ils devraient aspirer à être le moins possible. La première garantie pour eux serait de rester indifférents à tous les grands intérêts de droit et de justice qui se disputeraient le monde. La pensée ne devrait jamais s'y prendre à ce qui se passe au delà de leur horizon. Le cœur et l'esprit devraient s'y resserrer autant que les frontières, et la principale vertu des hommes serait partout de devenir étrangers à l'humanité.

Voilà ce qu'il m'est donné d'entrevoir dans les conséquences des choses qui viennent de se passer. Puisse l'avenir prochain me démentir dans tout ce qui n'est pas un pressentiment heureux pour la justice et pour la liberté de la France et du monde !

FRANCE ET ITALIE

(1867)

Le prisonnier de Ham m'écrivait, en 1844 :
« Il n'y a rien à craindre pour la liberté, tant
« que la France possède dans son sein des hommes
« tels que vous, qui rappellent aux peuples
« leurs droits et leurs devoirs. »

Ces mots me reviennent aujourd'hui en mémoire, au moment de prendre la plume.

Que doit faire un écrivain qui voit son pays s'engager, les yeux fermés, dans le chemin de la décadence ? — L'avertir. — Oui, sans doute. Et si les avertissements ne servent à rien, si les cœurs se sont endurcis, si les oreilles se sont fermées ? — Recommencer, comme si rien n'avait été dit, étouffer ses dégoûts, compter sur la nature humaine, sur ses retours, sur sa force de renaissance et de vitalité. — Je le veux bien. Subissons donc le supplice de démontrer pour la centième fois l'évidence.

Quelqu'un a parlé de ses émotions patriotiques pendant la bataille de Sadowa. M'est-il permis de dire quelque chose des miennes, au bruit de la seconde expédition romaine ?

Il y a bientôt vingt ans, j'ai montré quelles devaient être les conséquences de la première expédition romaine de 1849, au moment où elle se préparait. Ses conséquences se sont déroulées ; elles ont même passé mon espérance ; elles durent encore, elles continuent, elles s'aggravent ; je les savoure chaque jour depuis seize ans, je n'en parlerai pas.

Aujourd'hui, je chercherai seulement quelles doivent être pour nous les suites de cette seconde expédition romaine.

La première nous a coûté la liberté ; fasse le ciel que la seconde ne nous coûte pas plus cher !

Un point marque d'abord la différence et la marche des temps : personne aujourd'hui ne semble plus s'étonner de ce qui nous parut si incroyable en

1849. Je veux dire une société moderne, telle que la France, qui identifie sa cause avec celle de la théocratie. Quand cette identification se produisit pour la première fois, la conscience publique en fut ébranlée jusque dans ses plus intimes profondeurs. Aujourd'hui rien de pareil.

On calcule les chances de cette expédition militaire comme de tout autre opération en Chine ou en Cochinchine. Mais son caractère spécial, unique, son incompatibilité avec l'esprit laïque et le droit moderne, on l'a oublié. Il faut pourtant s'en souvenir.

Des événements tels que la première expédition romaine, l'expédition du Mexique et la seconde expédition romaine, ne sont pas de purs caprices. Chacun d'eux laisse après lui sa trace : tous ils s'enchaînent. Un seul pourrait n'être qu'un accident. Pris dans leur ensemble, en se répétant comme un mal chronique, ils marquent une direction à laquelle il devient de plus en plus difficile d'échapper. Des entreprises de ce genre, formées dans le même esprit, conduisant l'une à l'autre, finissent par creuser le lit et la fosse où les peuples descendent. C'est à la longue ce qui s'appelle pour chaque nation sa destinée. Comment rompre le charme ?

Quand vous faites une entreprise pour soutenir ou imposer, en quelque lieu du monde que ce soit, une théocratie, veuillez, je vous en conjure, tenir compte de ceci : de réaction en réaction, vous pouvez vous trouver rejetés en dehors des conditions les plus formelles de l'État moderne, telles que toute la civilisation les proclame et les comprend de nos jours.

Il faut pourtant qu'une nation se fixe un point quelconque au delà duquel elle ne veut pas rétrograder. Sinon, de recul en recul, elle peut être ramenée en des régions stériles, mortes, où la vie sociale n'est plus possible.

La première des conditions de l'État moderne est de respecter en moi ma conscience, ma religion, ma foi, ma vie morale. Mais lorsque vous m'obligez de concourir au maintien, à l'autorité d'une théocratie quelconque, par le fer et par le feu, que faites-vous ? C'est tout mon être moral que vous brisez : c'est ma foi, à laquelle vous m'obligez d'attenter. Toutes ces vérités intérieures pour lesquelles je n'ai cessé de travailler et qui sont ma vie, vous m'obligez de les renverser moi-même ! Vous faites bien plus qu'offenser ma religion ; vous me contraignez de l'offenser moi-même, de la combattre, de l'anéantir...

L'État me promettait tout le contraire. Il ne devait jamais, disait-il, intervenir dans ce for intérieur, dans le monde de la conscience, qui m'appartient bien plus que mon foyer ; car il est moi-même tout entier, la

seule chose que je ne puisse céder, même à ma patrie. Lors donc que vous me rivez à une théocratie, que vous m'obligez de faire des vœux pour elle, pour ses armes, vous me placez entre ma patrie et une religion qui n'est pas la mienne, qui est l'ennemie de la mienne. Je dis et je répète, que vous sortez ainsi des conditions de l'État moderne ; et quand je parle en mon nom, il est bien évident que j'entends parler au nom de quiconque n'est pas catholique ultramontain,

Homme moral, for intérieur, qu'est-ce que cela ? réplique-t-on. Vaines délicatesses de conscience ; bonnes en 1849 ; qui ne sont plus de saison aujourd'hui. C'est de notre intérêt qu'il s'agit. Voilà tout. Tant pis si votre homme moral est sous notre char ! Nous passons et le broyons. Entendez-vous ?

Oui, j'entends ; et c'est justement de votre intérêt, et de cela seulement que je veux vous parler. Si vous voulez bien penser que, depuis quarante ans, je n'ai jamais cherché que votre intérêt ; que j'y ai quelquefois sacrifié le mien ; que je ne vous ai jamais ni trompés, ni flattés, peut-être donnerez-vous quelques minutes de votre attention à ce que j'ai à vous dire.

Ecoutez-moi. Si vous étiez seuls en Europe, ou si du moins personne ne songeait à rivaliser avec vous, et même à vous subordonner, vous pourriez, sans danger immédiat pour votre sécurité et votre avenir, rétrograder brusquement à votre gré jusque dans le moyen âge, étreindre une théocratie, vous attacher cette meule au cou, et surnager peut-être encore longtemps.

Vous pourriez quitter le terrain du monde moderne, et s'il vous plaisait, reculer jusqu'à Philippe II, à l'Armada et au désert de l'Escorial. Vous ne perdriez ainsi que votre liberté, votre existence intérieure, vos droits encore incertains et mal acquis. S'il n'y avait pas de puissance rivale autour de vous, oui, vous pourriez rentrer en paix dans le moyen âge, et vous asseoir au pied de la théocratie d'Innocent III, sans avoir à craindre d'être précipités par personne en dehors du soleil des vivants, et relégués au troisième, au quatrième rang parmi les peuples qui, acharnés au passé, n'ont plus d'histoire.

Mais cette supposition, il faut y renoncer. Vous n'êtes pas seuls en Europe ; les temps ont changé depuis 1849 : ils ont même changé du tout au tout depuis un an. Comment cela ? Vous le savez ; il n'est plus possible de marquer de l'étonnement.

Vous ne parlez que de cette puissance nouvelle que Sadowa a révélée, la Prusse et l'Allemagne ; chaque matin vous demandez ce qu'elle fait. Elle

épie vos mouvements, elle observe vos contradictions ; elle se félicite quand vous quittez le terrain moderne, impatiente de vous y remplacer ; elle attend vos chutes, et elle appelle de ce nom chaque pas que vous faites en arrière vers des temps et des choses qui ne sont plus les nôtres.

Quelle joie de vous voir rentrer dans ces entreprises impossibles, dans ces restaurations théocratiques qui vont se briser contre l'esprit de notre siècle ! Entendez donc les félicitations de tous vos ennemis ; ce sont les mêmes qui vous ont encouragés à l'expédition du Mexique. Ils étaient si heureux de vous voir vous consumer et disparaître au delà de Vera-Cruz à la recherche de l'empire de Montézuma. Aujourd'hui, ils vous encouragent de même à réparer dans Rome l'irréparable, à vous river aux ruines, à vous user dans l'impossible ⁽¹⁰⁾.

Car ils trouvent trois immenses avantages dans cette nouvelle expédition romaine. Le gouvernement prusso-allemand sait, comme vous, que la théocratie romaine est la clef de voûte de toute réaction européenne : à ce titre, il vous approuve de faire l'œuvre du pouvoir absolu.

En second lieu, il sait que cette œuvre ne va pas sans attirer les haines de l'Italie, et il est charmé que vous vous chargiez de ces haines. Par là il profite de votre action ; il espère qu'elle vous rendra odieux. Enfin, voici le point le plus important qui renferme tous les autres, celui sur lequel vous ne pouvez trop réfléchir : la Prusse et l'Allemagne aiment à vous voir vous enfoncer dans la théocratie, vous identifier, s'il se peut, avec elle, parce que vous leur abandonnez ainsi tout le terrain libéral ; qu'elles se pressent de vous y remplacer au moins en paroles ; que cette conquête est pour elles un autre Sadowa, sans combat ; qu'elles comptent gagner ainsi dans l'opinion du monde moderne tout ce que vous avez consenti à perdre.

Quelle est, en effet, la prétention ou l'ambition de ce monde allemand, qui vient de se soulever de terre comme une force de la nature ? Quelle est la mission qu'il se donne ? Quel est le titre dont il se pare pour se faire accepter des peuples ? Quel est son mot d'ordre, sa raison d'être ? Je ne serai démenti par personne, quand je dirai que ce titre, cette mission, cette ambition, c'est de représenter par excellence, quoi, encore un coup ? l'État moderne.

Interrogez leurs livres, leurs discours, leur langage même de chancellerie ; tout revient perpétuellement à ceci : que l'empire allemand représente par excellence l'État moderne, c'est-à-dire l'État laïque, séparé de toute théocratie ; que lui seul peut donner la vraie liberté des cultes et de

conscience ; qu'il est en cela l'héritier philosophique du grand Frédéric et de Kant ; que les autres États ne peuvent donner que l'ombre de ces libertés, principe et source de toutes les autres. Et il faut avouer que cet État, avec ses vues, s'est bien gardé de faire ni expédition du Mexique, ni expédition romaine. Il aurait cru se suicider par des entreprises accomplies au nom d'une secte ou d'une Église. Au lieu de cela, il s'est assis sur le terrain civil et laïque. Il s'est bien gardé de mettre sa main dans la main de pierre d'une théocratie quelconque : il sait que ces étreintes de pierre ne lâchent plus le vivant.

Ai-je donc besoin d'en dire davantage pour démontrer ce qui est plus clair que la lumière, à savoir : que nous faisons nous-mêmes la fortune de la Prusse et de la race allemande ; que nous abdiquons entre leurs mains toutes les fois que nous abandonnons le sol sacré de l'indépendance en matière religieuse, pour nous mettre au service d'un pape, d'une congrégation, d'un saint-office, d'une théocratie, d'une encyclique, d'un syllabus, d'un pouvoir temporel, dès qu'ils viennent à branler au souffle du monde moderne ? Que diriez-vous d'une armée qui, ayant une position inexpugnable, l'abandonnerait à l'ennemi par préférence pour une position impossible à tenir ? —Voilà ce que nous faisons.

On voit ainsi que notre seconde expédition romaine vaut à la Prusse un second Sadowa. Sans bouger, elle prend notre place ; et nous, qu'avons-nous fait ? Nous nous sommes jetés sur notre fer.

Si jamais, en effet (ce qu'à Dieu ne plaise !), la lutte que tout le monde pressent venait à éclater, j'ai certes toute confiance dans les forces de mon pays. Je veux le croire invincible. Pourtant, veuillez aussi retenir ces paroles : Ce jour-là, tout ce qui existe au delà du Rhin, journaux, chancelleries, tribunes, rois, peuples, n'aura qu'un seul texte, et le voici : « La Prusse et l'Allemagne, c'est l'État moderne ; la France, c'est le Syllabus. Peuples, voyez et choisissez. »

L'Allemagne a-t-elle jamais envoyé au loin ses armées pour imposer à un peuple la domination spirituelle et temporelle d'un Luther ou d'un Calvin ? Non. Elle s'est maintenue en dehors de toute question d'Église ; elle n'a point fait alliance avec une communion, ni avec une ruine en particulier ; là est son terrain : c'est celui de l'avenir.

Voilà certainement le camp retranché où s'établira l'Allemagne, pour peu que les choses se brouillent entre nous. Encore une fois, je compte sur notre force ; mais je dis qu'en face de tant de difficultés et d'hostilités qui se

lèvent contre nous, il n'est pas sage de renoncer à la force morale, de la transporter du côté de l'adversaire ; il n'est pas sage de se dépouiller de l'alliance, de la complicité du genre humain pour se faire exclusivement le bras séculier d'une Église qui, pour être nombreuse, n'est pourtant plus qu'une Église particulière. Il n'est pas sage, quand on pourrait avoir le monde pour soi, de s'enfermer dans la Rome du moyen âge, et de laisser à la Prusse, à l'Allemagne, le vaste champ de la liberté et les grands horizons que poursuit par mille voies l'esprit humain. Il n'est pas bon pour une armée de se laisser enfermer dans une ville, dans un défilé étroit où la famine peut faire tomber les armes des mains les plus fortes. Il est encore moins bon pour un peuple, une race d'hommes, de se blottir dans un défilé, de se cloîtrer dans un parti religieux où la famine de l'esprit, de l'intelligence, peut, à la longue, avoir raison de la nation la mieux douée, pendant que les autres tiennent librement la campagne, ouvertes à tout, prêtes à tout, en communication, non pas seulement avec une Église, mais avec la terre entière !

Telle était autrefois notre situation. Pourquoi l'avons-nous perdue ?...

J'en étais là de ces lignes, et déjà j'en reçois la confirmation. Je m'interromps pour chercher dans les journaux allemands le premier mot de la Prusse. Que viens-je de voir ? Si le gouvernement de Berlin se tait encore, il laisse parler la maison prussienne. Et avec quelle rapidité le sentiment public a saisi l'occasion que nous lui avons fournie ! Avec quelle intelligence ! avec quelle inspiration soudaine ! Cela rappelle les marches de la campagne de l'année dernière. A peine j'ai eu le temps de pressentir la pensée d'outre-Rhin ; la voilà déjà réalisée.

Que disent, en effet, les organes de l'opinion allemande ? Ce que je viens de dire. Ils achèvent les paroles que j'avais ébauchées. Ils se font les défenseurs du droit moderne. Voilà le premier mot. Le second est pour l'unité italienne ; ils proclament qu'elle est un des éléments de l'ordre européen. Bien plus, et pour tout couronner, ils établissent la solidarité entre l'unité italienne et l'unité allemande. Offenser l'une, disent-ils, ce serait offenser l'autre. Que peut-on objecter de plus ? La grande patrie allemande bat des mains à la grande patrie italienne. La première est solidaire de la seconde.

Entendez-vous ? dirai-je à mon tour. — Comment embrasser plus de choses, donner plus d'espérances, tendre plus d'amorces, occuper un plus

grand terrain stratégique ; rallier à soi plus de gens, conquérir plus de choses et d'âmes, en moins de mots ?

Avais-je tort tout à l'heure de dire que cette marche rapide est celle de Sadowa ? Et comment l'Italie n'écouterait-elle pas ceux qui lui tiennent ce langage. Ils parlent avec respect de tout ce qu'elle aime ; ils l'encouragent dans tous ses vœux. Ils semblent n'avoir qu'un cœur et une cause avec l'Italie. Voilà donc la race allemande, peuple et gouvernement, qui fait le grand pas, qui nous prend notre place au soleil dans l'affection des peuples. Les Germains et les Latins unis contre nous, quelle plus grande nouvelle attendez-vous encore ?

Sentiment national, incompatibilité du droit des peuples avec l'intervention étrangère, but unitaire, progrès indéfini dans la liberté et dans l'indépendance, — le gouvernement et le peuple prussien nous ont pris tous les mots les plus sacrés qui fascinent le monde ! Et nous, que nous ont-ils laissé ? De quoi parlons-nous ? Intervention, occupation mixte d'Autrichiens, de Français, de Bavares, d'Espagnols, ou occupation isolée, débarquements de troupes étrangères, garnisons d'étrangers au centre de l'Italie pour un temps fixé, ou pour un temps illimité ! Mais tout cela, c'est la vieille Italie : c'est le retour à ce qu'elle a appris à haïr depuis qu'elle a recommencé à respirer. Entre ces deux langages, comment ne ferait-elle pas de différence ? L'un la rive au passé qu'elle maudit, l'autre lui ouvre l'avenir qu'elle convoite. Et comment, pour ma part, ne serais-je pas navré de douleur en voyant mon pays perdre en un jour l'affection de toute une race d'hommes, quand cette affection nous était le plus nécessaire pour balancer sinon l'hostilité, au moins l'ambition d'une autre race ?

N'est-il donc pas évident, comme la lumière, que nous perdons tout à rétrécir, à diminuer chaque jour la base sur laquelle notre France s'appuie ? Dans tout ce qu'elle a fait de durable et de fort, par exemple, dans ses codes, dans ses institutions civiles, elle se montrait le représentant, non pas d'une caste ou d'une race seulement, mais de la raison européenne ou plutôt universelle. C'est là ce qui lui avait gagné le cœur du monde. Elle pouvait tendre la main à différentes races, à différentes nationalités, et compter au besoin sur l'assentiment de toutes !

Aujourd'hui, quelle différence ! Les autres parlent au nom de tout le monde civilisé ; nous autres, au nom du monde catholique ! Nous ne parlons plus de nous-mêmes que comme d'un fragment brisé de notre unité. A nous entendre, la France n'est plus qu'une nation catholique ; elle n'est

plus qu'une nation latine ; elle doit se murer dans cette classification factice qui n'est plus de notre âge. La France ne pourrait rentrer dans ce lit de Procuste qu'en se mutilant ; elle ne se reconnaîtrait plus elle-même, en revenant ainsi au passé de la France par delà la philosophie, la Réforme, et toute l'époque moderne. En perdant ainsi chaque jour une partie de ses larges bases, à quoi veut-elle donc aboutir ?

J'ai peur qu'elle ne chancelle en se donnant de si étroits fondements.

Le drapeau catholique a fait de l'Espagne ce que nous voyons ; il a conduit l'année dernière l'Autriche à Sadowa ; nous-mêmes, où nous a-t-il conduits ? au Mexique ? Ce drapeau, je le répète, n'est plus assez grand pour couvrir la France moderne : il ne peut nous ramener désormais qu'au pays des ruines.

En résumé, par l'expédition du Mexique, nous nous sommes aliéné l'Amérique ; par notre imprévoyance de l'année dernière, nous avons décidé l'unité allemande, et nous l'avons faite contre nous. Par la nouvelle expédition romaine, nous nous aliénons l'Italie et les peuples latins, auxquels nous réduisons aujourd'hui nos origines et notre parenté.

Veuillez aussi penser à ceci : il n'est pas de peuple au monde qui ne soit diminué et ne soit arrivé au déclin, en s'acharnant à une question impossible à résoudre. C'est en se brisant contre des questions et des choses de ce genre, que tous les peuples du passé ont perdu leur puissance. Or, j'ai démontré, pour ma part, à satiété, que le problème que vous posez en Italie est impossible, aussi impossible que la quadrature du cercle. D'un côté, vous voulez que la théocratie du moyen âge soit une puissance moderne et libérale, ce qui est contradictoire ; de l'autre, vous voulez que l'unité de l'Italie se forme, en ayant à son centre et dans ses entrailles un pouvoir ennemi, étranger, qui appelle incessamment l'étranger de tous les coins du monde, ce qui n'est pas moins contradictoire. Certes, la puissance de la France est grande ; mais tout son or et tout son sang se dépenseraient en vain jusqu'au dernier homme dans ce problème : la France s'y briserait, à la grande satisfaction, de ses ennemis ou de ses rivaux, sans le faire avancer d'un seul pas.

L'expérience des vingt dernières années ne nous a-t-elle donc rien appris ? L'avertissement que nous donne l'Allemagne, en prenant notre place, sera-t-il aussi perdu ? Pour moi, que l'on me dise ce que j'ai à faire encore pour rendre l'évidence plus évidente, la lumière plus lumineuse. J'ai rempli mon devoir : je veux le faire jusqu'au bout.

Veytaux (Suisse, 1867.

LETTRES POLITIQUES

AUX JOURNAUX PERSECUTES
AUX ÉLECTEURS

I

Les écrivains français et la loi sur la presse.

Veytaux (Suisse), 6 mars 1868.

C'est aux écrivains à dire à leur tour ce qu'ils pensent de la loi nouvelle sur la presse.

Pour moi, je déclare franchement que je préfère vivre sous le régime du décret de février 1852, plutôt que sous celui de la loi proposée.

Dans le premier cas, je subis, il est vrai, l'avertissement ; mais dans le second cas, je le subis aussi sous la forme du mandat de comparution et ce mandat est transformé en une amende de dix mille à quatre-vingt mille francs.

Or, quel écrivain est en état de supporter une pénalité de ce genre ?

Il ne s'agit plus seulement de sa personne, il s'agit de ruiner pour une ligne, pour un mot et du même coup, lui, sa famille et ses amis.

Qui voudra, qui pourra affronter une responsabilité de ce genre, non pas seulement pour soi, mais pour les autres ?

Personne. Il faudra donc écrire sans penser, ou penser sans écrire.

Voilà désormais la situation de l'écrivain en France.

Si pareille loi eût existé au dix-septième siècle, ou au dix-huitième, aucun des écrivains dont s'honore la France n'eût pu se produire.

Quatre-vingt mille francs à payer pour une ligne ! Qu'en eussent pensé Descartes et Voltaire ? Ils eussent trouvé plus simple de s'expatrier.

Si la première Provinciale eût coûté quatre-vingt mille francs d'amende à Pascal et à ses amis, croit-on que Pascal serait arrivé jusqu'à la dix-huitième ?

Un Français ne peut plus penser haut. Il ne peut plus que s'amuser et s'étourdir.

Car dès qu'il verra un péril de ruine dans toute question, que pourra-t-il faire ?

Il fuira les questions ; du moins, il n'en conservera qu'une apparence.

Son œuvre consistera à éviter les idées comme les sentiments.

Mais, privé d'âme, que deviendra l'art d'écrire ? Un métier.

C'est alors que l'écrivain, comme on l'assure déjà, ne sera plus qu'un ouvrier à la tâche, et ce sera le dernier de tous.

L'ouvrier, en faisant sa tâche mécanique, peut du moins réserver son intelligence, son âme, son cœur. En creusant un sabot il peut penser et méditer.

L'écrivain sera censé se mettre tout entier dans son œuvre ; et cette œuvre ne devra contenir ni cœur, ni âme, ni esprit.

Tant mieux, dira quelqu'un. C'est ce que nous demandons. Qu'avons-nous besoin d'écrivains qui pensent ? Des plumes mécaniques nous suffisent.

La réponse serait bonne, si l'Europe entière la faisait en même temps. Mais il n'en est point ainsi. Le reste de l'Europe s'obstine à vouloir que ses écrivains disent quelque chose.

Concevez donc, et mesurez, si vous le pouvez, l'avenir de décadence d'une nation qui forcerait les siens à se faire automates.

Et après tout, qu'ont fait les écrivains à la France, pour que tant de Français les poursuivent et les extirpent avec cet acharnement ?

Ce qu'ils ont fait ? Ils ont donné à la France le renom dont elle jouit dans le monde. Ils lui conservent un reste de prestige.

C'est par eux, et par eux seuls qu'elle se maintient dans l'opinion des peuples étrangers.

Car ce n'est pas la force matérielle seule qui lui a donné sa prééminence.

On a vu quelquefois ses armes céder au plus grand nombre. Dans ces occasions-là, ses écrivains sont restés debout. Ils ont sauvé ce qui avait été perdu sur les champs de bataille.

Pourquoi donc, je le demande, extirper ceux qui ont fait une grande partie de la vie nationale et qui la soutiennent encore ?

Les anciens empereurs ont réussi par leurs lois et leurs décrets à extirper sous le nom de philosophes, tous ceux qui continuaient de penser.

Est-ce là ce qui a fait le salut du Bas-Empire ? Ce fut le commencement et bientôt le couronnement de la Barbarie.

EDGAR QUINET.

II

Comment la vie reparaîtra.

Veytaux (Suisse), 30 juin 18G8.

Monsieur,

Il y a trente ans, je commençai à Lyon un enseignement de liberté qui provoqua des sympathies, dont quelques personnes se souviennent encore. Je voudrais reporter ces sympathies sur l'œuvre d'émancipation populaire que vous inaugurez à votre tour. Je vous tends le flambeau que j'avais reçu de nos pères ; prenez-le, portez-le plus loin, au cœur des classes laborieuses, avides de pensée et d'action, et ne le laissons plus s'éteindre.

Dans la nuit où nous sommes, que demandons-nous tous, bourgeois et ouvriers ? Un peu de lumière, comme Ajax ; et que les dieux, s'ils le veulent, combattent contre nous.

A cela j'ajouterai ce point :

Que les actes de chacun ressemblent à ses paroles.

Car si les libéraux concluent à l'arbitraire, les voltairiens au Pape-roi ; si les matérialistes se font bénir de l'Eglise, eux et leur postérité, que nous serviront notre Libéralisme, notre Voltairianisme et notre Matérialisme ?

De grâce, une heure de vérité, s'il se peut. Que les loups parlent en loups. Cela seul sera un pas immense.

Un grand mal de notre temps a été la discorde excitée, non, plus seulement entre les classes, mais entre les générations.

On était parvenu à ce point que les vieux désespéraient des jeunes, et les jeunes désespéraient des vieux. La nation allait se partager en tronçons impuissants pour le bien, capables seulement d'aveuglement et d'inertie.

Faites cesser cette discorde impie ; vous aurez déjà accompli une grande tâche.

Souvent, quand une parole courageuse a été dite, on l'a taxée de découragement. Ce n'est pas vous qui renverserez ainsi le sens de la langue. Depuis quand être indigné s'appelle-t-il en français être découragé ?

Rétablissez le lien brisé entre ceux qui ont connu la liberté et ceux qui ne l'ont pas connue. La vie reparaitra quand les uns pourront parler de ce qu'ils ont possédé, et les autres de ce qu'ils ont perdu. La renaissance est à ce prix. Tout s'éteint, tout se fausse dans l'isolement des générations en face les unes des autres.

On a beaucoup fait pour enseigner aux Français l'oubli, et peut-être y a-t-on réussi en partie. N'allons pas cependant jusqu'à en faire une vertu.

Malheur aux peuples qui oublient ! Ce n'est pas seulement l'expérience qui est perdue pour eux, c'est le sentiment d'eux-mêmes. Ils ne savent plus ni ce qu'ils sont, ni ce qu'ils veulent.

Comme on leur a enseigné l'oubli, enseignez-leur le souvenir. Alors seulement ils se retrouveront tout entiers et reconnaîtront leur chemin.

EDGAR QUINET.

(A la DISCUSSION DE LYON.)

III

Le Journaliste.

Veytaux (Suisse), 25 janvier 1869.

Dans une société telle que la nôtre, l'opinion est-elle équitable envers le journaliste ? Le placet-elle au rang qu'il occupe dans l'œuvre de la civilisation ? Je crains que ses services ne soient d'autant moins récompensés qu'ils sont plus fréquents. En le voyant chaque jour à l'œuvre, nous oublions ce qu'elle lui coûte. Prenons garde de devenir ingrats par habitude.

Si dans un peuple les sentiments ont été amortis, qui les réveillera ? Qui ira semer, chaque jour, le bon grain en dépit de l'orage ? Le journaliste. Il joue son repos, sa vie à chaque heure. Et nous, nous passons, oubliant que la moisson nouvelle est due à ses labeurs, à son courage, à sa persévérance.

De bonne foi, que sont nos livres en comparaison de son action incessante ? Bruit et fumée. Et la tribune, que serait-elle sans cet écho grossissant ?

Je puis me représenter un pays plein de livres et d'esclaves, mais partout où je trouve le journaliste honoré, je sais que je suis dans une terre libre. Sa condition, menacée ou assurée, est la marque de la dépendance ou de l'indépendance d'un peuple.

J'ai vu le journaliste dans la proscription. Partout il portait avec lui son arme et son drapeau. De nous tous, c'est lui qui a le mieux conservé l'espérance. Ses paroles n'arrivaient plus dans sa patrie, mais elles allaient en Belgique, en Suisse, en Italie, en Grèce, en Angleterre, au Brésil, à Buenos-Ayres ; elles faisaient, comme la Révolution, le tour du monde.

Les étrangers disaient : Ecoutez ! voici l'esprit français. Il vit encore.

EDGAR QUINET.

(A l'AVENIR DU GERS.)

IV

Pourquoi j'espère.

Veytaux-Chillon (Suisse), 13 mars 1869.

Voici, mon cher monsieur, un petit dialogue, presque rien ; mais il est si difficile d'écrire pour la France ! Il faut absolument ne pas penser ; j'espère y être parvenu. Au moins voyez, dans ces lignes dialoguées pour vous, ma bonne volonté.

Vous savez tout ce que je pense de vous, de votre situation. Je n'en parle pas, pour ne pas l'aggraver.

Il faudrait se voir et causer. N'avez-vous aucune pensée de venir respirer ici quelques jours après la prison ?

Vous êtes utile en France, cela est certain. Mais si le séjour vous y devenait impossible, n'oubliez pas que vous avez des amis à Lausanne et à Veytaux.

Je suis votre bien dévoué de tout cœur,

EDGAR QUINET.

DIALOGUE

— Qu'espérez-vous ?

— Rien pour moi, beaucoup de choses pour la France et le monde.

— Et moi, je me fais un plaisir de vous ôter l'espérance, mon bon monsieur.

— Comment cela ?

— Vous savez que la France a renié ses proscrits, non une fois, mais trois cents fois.

— On le dit.

— Qu'elle abhorre les vaincus.

— Je ne suis pas un vaincu.

— Que le peuple vous a oubliés ; vous savez que vous êtes enterrés.

— J’y suis accoutumé.

— Pourquoi, diable, espérez-vous donc ?

— Ecoutez-moi : J’espère, parce que je vois surgir de tous côtés, en France, une foule de talents nouveaux, énergiques qu’il a été impossible d’empêcher de naître. Ils prouvent que la fécondité de notre race est restée entière. Je salue de loin ces messagers de l’avenir qui nous remplacent et nous font oublier.

— Oh ! oui ! pour cela, mon cher monsieur, prenez-en bien votre parti. Je suis vraiment au regret de vous apprendre que personne ne se souvient que vous aussi vous avez eu, un moment, la prétention d’exister.

— J’espère, parce que, si le peuple ne nous a pas suivis, du moins il existe. Il commence à entrer en scène ; il veut apprendre, savoir, connaître. Ce n’est pas cet isolement désespérant de l’ancien césarisme, où chaque homme se sentait perdu, sans postérité, sans peuple derrière lui. Oh ! alors le monde était triste ; l’espoir impossible ; le suicide était le seul remède.

— Ainsi, mon cher monsieur, vous voulez bien nous rassurer. Vous n’attendez pas à vos jours précieux. En vérité, c’est trop de vertu. Je m’en doutais... Vous laissez cela aux Anciens !

— J’espère, parce qu’autour de la France il y a une ceinture de peuples, qui tous marchent vers la liberté. Si l’un tombe, l’autre se relève ; la vie se propage, et la France, le voulût-elle, ne pourrait se soustraire à ce mouvement imprimé aujourd’hui à toute l’Europe. Encore une fois, c’est le contraire du césarisme ancien, où Rome seule était quelque chose. Quand Rome fut esclave, tout fut esclave.

— Qu’est ceci, mon cher monsieur ?... Style de réfugié ! Prenez-y garde ! vous oubliez le français.

— J’espère, parce que je vois un continent nouveau, que dis-je, un monde entier, échappé aux vieilles formes, réaliser ce que notre pensée a peine à concevoir. Si le citoyen souffre en moi, du moins l’homme ne peut désespérer.

— Bon, nous y voilà ! L’Amérique, n’est-ce pas ? le socialisme, le partage des biens, le monde rouge, toutes les folies à la fois. Le pillage, ça vous irait à vous, exilé. Et moi qui croyais que les rigueurs salutaires vous avaient rendu sage ! Restez et mourez où vous êtes. Je vous hais.

— Je vous plains.

EDGAR QUINET.

(A la DISCUSSION DE LYON.)

V

Les élections de Paris.

Veytaux-Chillon, 11 juin 1869.

Monsieur et cher concitoyen,

Voici, en toute hâte, quelques lignes sur les dernières élections de Paris, pour votre numéro annoncé. Le temps me manque pour en dire davantage. Hélas ! le temps nous dévore. Qu'il épargne au moins notre France qui renaît.

Si j'insiste sur l'ancienne opposition, si je l'adjure ici de changer de langage, c'est qu'elle m'a fait souvent souffrir plus que Je pouvoir lui-même. Tant de capitulations, tant de complaisances, tant d'éloges de l'adversaire, cela ne s'était jamais vu dans aucune époque, et dans aucune assemblée.

Votre tout dévoué.

EDGAR QUINET.

De tous les coins de l'horizon, les réactions de toutes sortes donnent le baptême aux Elections de Paris sorties du second tour de scrutin.

Est-ce, en effet, que Paris, après le vote foudroyant du 24 mai, s'est repenti ? A-t-il voulu finir le 7 juin par un vote de Réaction ?

Non. Si je ne me trompe, voici le sens de ce changement apparent.

Paris, en tenant en suspens dans sa balance les membres principaux de l'ancienne opposition, leur a donné un avertissement que beaucoup jugeaient nécessaire. Il leur a dit : « Le temps a marché ; osez marcher avec lui. »

Après cette leçon, Paris n'a pas voulu pousser plus loin ses sévérités. Il a nommé de. nouveau ceux qu'il avait avertis.

La question est de savoir si ceux-ci comprendront un tel langage ; s'ils profiteront de l'enseignement reçu, pour faire un pas en avant ; ou bien, si, comme tous les pouvoirs, ils s'indigneront et repousseront la lumière.

Une chose est certaine. Un nouveau terrain s'est formé, étranger ou hostile à l'ancienne opposition. Il dépend encore d'elle de s'appuyer à ces forces nouvelles ou de les combattre.

Dans le premier cas, l'opposition se rajeunira, elle se retrempera ; dans le second, elle se détachera des forces vives ; elle restera sans écho, étrangère au milieu d'une France nouvelle qui grandit sous ses pas.

Pour nous, qui d'avance avons fait notre choix, nous saluons cette France rajeunie qui vient de se révéler à l'insu de la presse, de la tribune, de tous les pouvoirs organisés, par le pur instinct de salut de la race française. Là est l'espérance, là est la vie, en dehors de tout artifice. Le reste passera ; cette France née d'elle-même ne passera pas. Déjà elle déborde l'Urne de l'Avenir.

EDGAR QUINET.

(Au COURRIER DE LA SARTHE.)

VI

De la vraie et de la fausse tactique.

Veytaux (Suisse), 10 juillet 1869.

Monsieur et cher concitoyen,

Voici quelques lignes sur un sujet qui aurait besoin d'être traité à fond. Elles pourront, je l'espère, servir de texte à ceux qui voudraient s'y engager. Prévenu trop tard, j'ai dû me contenter d'indiquer la question et la réponse.

Votre bien dévoué,

EDGAR QUINET.

Ne soyez pas trop fins, si vous ne voulez être dupes.

C'est une chose nouvelle que la situation d'une opposition, qui, placée entre deux adversaires, en choisit un pour le pousser au pouvoir.

Telle est aujourd'hui la situation de la Gauche, en face du Tiers-parti. Cette nouveauté entraîne avec soi des dangers au milieu desquels je veux chercher ici à m'orienter.

Lorsqu'une opposition a été renouvelée par un vote récent, elle ne peut être trop attentive à conserver intacte l'empreinte qu'elle vient de recevoir. N'ayant pas l'idée d'arriver au pouvoir, son grand but est d'accroître le nombre de ceux qui sentent, pensent, agissent comme elle. Là est son point de direction. Qu'elle marche dans cette voie, elle est sûre de ne pas se tromper. Qu'elle s'en écarte, elle est dans l'inconnu.

Une opposition, telle que je viens de la définir, peut, il est vrai, trouver avantage à ce que des adversaires qui ont souffert avec elle entrent au

pouvoir. On espère qu'ils se souviendront de la communauté des désastres éprouvés ensemble.

Telle est, au fond, la relation de la Gauche et du Tiers-parti. Ceci suffit pour éclairer les difficultés qui se présentent.

Si, pour obtenir ce premier résultat, l'opposition devait s'effacer au point de disparaître, il est trop évident qu'elle manquerait le grand but, pour atteindre le petit ; elle s'évanouirait pour laisser passer le Tiers-parti ; et, dans ce cas, malgré les revendications poursuivies ensemble, le sacrifice serait infiniment plus grand que le profit.

Car, au lieu de gagner dans l'opinion du pays, ce qui, encore une fois, doit être une règle de conduite, elle ferait croire à beaucoup de gens que les affaires de la liberté ne peuvent avancer que si l'opposition s'efface et recule, ce qui serait sa condamnation même.

En donnant la main au Tiers-parti, que l'opposition n'oublie jamais que le Tiers-parti la poursuit d'une antipathie que les temps l'ont forcé de dissimuler, mais qu'au fond rien n'a atténuée ; que tout en aidant le Tiers-parti à vaincre, elle ne peut aller jusqu'à lui livrer ses armes, je veux dire son caractère, sa popularité, son action propre ; qu'enfin pour arriver à l'âge d'or, il ne suffit pas de faire entrer le Deux-Décembre dans la Rue de Poitiers.

Demander la responsabilité ministérielle, et s'en tenir là, peut s'accorder avec l'ambition du pouvoir. Une seule chose marquera l'ambition de la liberté et vous la reconnaîtrez à ce signe : Réclamer des garanties efficaces pour la Presse.

EDGAR QUINET.

A L'ÉMANCIPATION DE TOULOUSE.)

VII

La France et l'Étranger.

Veytaux (Suisse), 14 juillet 1869.

Cher concitoyen,

Je vous envoie ces lignes, où vous verrez, du moins, ma bonne volonté. Ayant rencontré mon ancien collègue et ami, M. Tamisier, j'ai arraché à sa modestie la lettre qu'il vous adresse. Heureux ceux qui, partagés entre la gloire et la fortune, n'ont ambitionné comme lui que les périls et le devoir !

Votre tout dévoué,

EDGAR QUINET.

Un mot sur l'impression que la France fait à l'étranger.

Nous avons été lents à l'espérance ; aussi ne sera-t-il pas facile de nous l'arracher.

Nous ne l'avons pas mise dans un homme, ni dans une assemblée, mais dans le pays tout entier où nous l'avons vue germer et reverdir après dix-huit ans d'attente. Comment donc pourrait-on nous l'enlever ? Elle est mêlée à toute la terre de France.

Jamais élan ne fut moins factice. On a vu des pays devoir à d'autres leur renaissance. Ici rien de semblable. Pas une voix étrangère n'a plaidé pour nous. Au contraire. Chaque peuple regardait le grand vide que la France laissait dans le monde moral et se contentait de dire : « Nous n'aurons plus à songer à la France. Dieu soit loué !

« La France n'est pas mûre, elle n'est pas faite pour la liberté. C'est à nous de vivre à sa place. »

Par cette joie prématurée, presque tous ont montré combien ils sont peu faits pour se substituer à la nation française. Ils l'ont crue morte moralement, et ils ont laissé voir trop tôt la joie de l'héritier au chevet du mourant.

Eh bien ! non. Ces joies mauvaises ont été trompées. Elles devaient l'être.

La France, sur son lit de Procuste, a respiré ; elle a rouvert les yeux, elle s'est mise sur son séant.

Grand ébahissement en Europe, je vous assure. On n'eût pas été plus étonné de revoir Lazare déployer ses bandelettes en guise de drapeau.

— Quoi ! Encore la France ? Est-ce bien elle ? La France de 89 ? N'est-ce pas son spectre ?

— Oui, c'est elle. Il en faut prendre son parti. Elle ne s'est pas faite à la mort ; mais comme elle l'a vue de près, elle est décidée à ne pas y rentrer ; sans doute, aussi elle a quelque chose encore à faire dans le monde.

Là-dessus je vois les peuples étrangers étonnés, ne sachant que désirer et que croire, et je conclus :

Ne retombez plus dans le sommeil de la mort ; car, une seconde fois, il n'y aurait plus de réveil. Vous seuls encore vivez, agissez et travaillez pour les autres.

EDGAR QUINET.

(A L'AVENIR DU GERS.)

VIII

L'art de faire le mort.

Veytaux (Suisse), 25 juillet 1869.

Quand l'élection eut soufflé un nouvel esprit sur l'opposition, je savais bien qu'il y aurait des gens pour dire aux élus de la gauche :

— Vous n'ignorez pas qu'il est de bon goût de parler bas et même de se taire ?

— Nous le savons, dirent-ils.

— Eh bien, faites un progrès encore.

— Lequel ?

— Il est tout à fait de bonne compagnie d'être mort. Tâchez au moins de le paraître, et vous serez des nôtres.

— Nous essayerons, répondirent-ils.

Et ils s'endormirent du sommeil d'Epiménide.

Pendant ce temps-là, ceux qui- avaient donné cet excellent conseil se tinrent éveillés, et même ils s'approchèrent de toutes les avenues du pouvoir. Ils ne le possédaient pas encore, mais déjà ils jouissaient en espérance de tout ce qu'il donne, emplois, fonctions, honneurs. Par-dessus tout, ils jouissaient de l'assoupissement de leurs anciens adversaires.

Les voilà donc, ces hommes de bruit ! disaient-ils. Qu'ils dorment sous notre garde ! Leurs spectres rouges ne sont plus qu'un rêve ; et pourtant ils nous font encore peur.

Alors ils s'apprêtèrent à les lier de mille fils de fer qu'ils appelaient convenances, habiletés, bon esprit, esprit sérieux, saine politique.

Tant firent-ils qu'ils éveillèrent ceux qu'ils avaient assoupi jusqu'à la mort.

— Il est temps de se lever, dirent nos gens. La France nous appelle.

— Y pensez-vous ? Votre impatience va tout perdre ; ne parlez pas, ne pensez pas. Faites les morts à s'y méprendre. Laissez-nous vivre à votre place. Nous prenons tout sur nous : le présent et l'avenir, charges et bénéfices.

Vint aussi de l'exil, un ami qui leur cria :

— Éveille-toi, Épiménide !

Mais sa voix se perdit sans entrer dans leurs oreilles.

Pendant ce démêlé, la France, lasse des uns et des autres, fit un pas. Le monde changea. Déjà il avait oublié les dormeurs et les veilleurs, les dupes et les habiles.

La maxime suivante fut dès lors écrite en lettres d'or sur les murailles :

« On a vu des gens s'affranchir en faisant les fous. Cela ne s'est jamais vu de gens qui font les morts. »

EDGAR QUINET

(Au RAPPEL.)

IX

Le Moulin sans eau.

Si j'avais, comme on dit dans les légendes, cent voix et cent plumes, je ne suffirais pas à répondre aux amis qui me font l'honneur de m'écrire sous le coup de l'amende et de la prison.

Hier, j'adressais une lettre à Lissagaray pour l'Avenir du Gers ; elle ne lui a pas été remise ; puisse-t-il en être autrement de celle-ci !

Qu'est-ce donc que la presse ? Cher Lefranc, tout est là.

Je me réponds : la presse est de nos jours le premier commencement de toute vie publique ; c'est l'intelligence, l'esprit, la conscience active d'une nation. Toute liberté commence par elle, grandit avec elle, s'éteint avec elle.

Je pourrais rencontrer çà et là des ébauches d'institutions ; j'ai un moyen certain de voir si ces institutions sont douées de vie.

La presse, c'est-à-dire l'opinion, y a-t-elle une existence assurée, respectée ?

Voilà le premier germe d'où sortira l'être vivant. Sinon, je ne me laisserai pas égarer par de vains simulacres. Là où la presse manque, je dis avec certitude : la vérité, la vie, la liberté ne sont pas ici, même en germe ; cherchons ailleurs.

Rien de plus cruel que d'être condamnés, comme nous, à démontrer l'évidence.

Essayons-le, pourtant.

Je suppose qu'un homme se donne pour tâche de construire un moulin qui manquait à la contrée.

Il réunirait des meules, des roues, avec divers engrenages ; les voisins croiraient déjà entendre le tic-tac du moulin ; et ils s'apprêteraient à y porter leur plus pur froment.

Rien ne manquerait que l'eau à cet ouvrage tant désiré ; mais, au lieu de l'amener sous les roues, de la puiser aux sources voisines, le constructeur que nous imaginons détournerait les eaux vives ; il en souffrirait à peine un filet stagnant ; si bien que tout serait mort et desséché et qu'aucune pièce de la fabrique ne pourrait jamais être mise en mouvement. En vain, les bonnes

gens, toujours crédules, porteraient là leur blé mûr ; pas une parcelle de farine n'en sortirait jamais ; tous périraient de faim sur leurs monceaux de blé.

Est-ce vraiment d'un moulin que j'ai voulu parler ?

Oui, mais aussi des institutions humaines. Faites-les comme vous le voudrez ; si la liberté vraie de la presse y manque, si elle ne coule pas à pleins bords, si, loin de la tarir, on ne va pas à puiser jusque dans les torrents, c'est un moulin sans eau ; aridité, stérilité, illusion, misère et mort, même au milieu de l'abondance.

EDGAR QUINET.

P. S. — Je regrette que la Gauche n'ait pas fait son manifeste. Elle eût, je pense, dénoncé l'état de la presse en France. Ce point est de ceux où il ne peut y avoir de divergence. Il vaut mieux être quinze, ou dix, ou cinq, que d'être trente pour s'annuler les uns les autres.

E. Q.

(A L'INDÉPENDANT DES PYRÉNÉES.)

X

La vraie et la fausse liberté.

VEYTAUX (Suisse), 19 août 1869.

Quand un peuple a été privé longtemps de liberté, la tentation est grande de lui faire prendre la fausse pour la vraie, la verroterie pour le pur diamant.

Cherchons le moyen de les discerner.

Il y a, dans les mathématiques, des vérités élémentaires sur lesquelles repose toute la science. Supposez qu'un mathématicien exclue ces vérités, il fera un ouvrage dans lequel les propositions se détruiront l'une l'autre ; il aboutira à zéro.

Il y a, de même, dans l'ordre politique, des axiomes élémentaires. Supposez qu'un politique n'en tienne aucun compte ; il construira un échafaudage sans base qui ne pourra supporter que le néant.

La sûreté de la personne, la liberté de la pensée, de la presse, le respect de l'individu, le droit de réunion sont, en politique, ce que deux et deux font quatre sont en matière de mathématiques.

C'est là le point de départ ; prenez-en un autre, vous ne pouvez arriver qu'à l'esclavage et au vide.

Sur ce principe, jugez des combinaisons politiques qui s'offriront à vous.

Le sénat de Tibère avait le droit de nommer son bureau ; il avait le droit d'interpellation, celui d'initiative (sponte dixisse). Est-ce la liberté qui est sortie de ses harangues ? Non, c'est l'esclavage. Et pourquoi ? Parce que ces droits apparents étaient des simulacres sans vie qui ne contenaient aucune garantie pour la personne humaine.

N'oubliez jamais qu'il s'agit enfin de fonder des droits pour des créatures humaines, et non pas, comme dans Rabelais, de faire pleuvoir des paroles gelées.

La grande charte anglaise a enfanté une nation libre. Pourquoi ? Parce qu'avant tout, elle a semé le premier germe, la liberté individuelle, le respect du citoyen, sans lesquels la politique opère sur une matière inerte, éternellement patiente à l'éternel servage.

Je me défie des projets où je ne trouve que des linéaments, des abstractions, des mailles vides, des formes mortes qui par elles-mêmes ne contiennent aucune vie. En quoi est changée la condition du Français ? En quoi son indépendance, sa vie, son honneur, sa dignité, son foyer, sont-ils plus assurés aujourd'hui qu'hier ? Voilà ce qui m'importe, c'est toujours la question ; elle n'est pas même posée.

Comment donc dépasserons-nous cet infranchissable ABC ? Comment naîtra le premier élément, la liberté et l'inviolabilité de la personne ! Je ne vois que des obstacles entassés, où elle a cent chances de périr avant même que de naître, candidats officiels, Corps législatif, conseil d'Etat, sénat, veto.

Ecoutez ! Il y avait une fois une fée qui dit à un chevalier : Je vais te faire plusieurs cadeaux de joyeuse entrée. Je te ferai d'abord ce que nous appelons entre nous un lac d'angoisse, tu essayeras de le traverser à la nage ; il est probable que tu te noieras sans pouvoir en sortir. Supposons un instant que tu l'aies traversé, je te ferai, au sortir, un lac d'amertume, cent fois plus dangereux que le premier ; tu t'y perdras indubitablement. Si, par impossible, tu en reviens, tu trouveras, au débarqué, une armée de géants de mes amis, prêts à t'achever sous leurs massues de fer. Eh bien, admettons qu'eux aussi, par hasard, te laissent échapper. En ce cas tu finiras par trouver dans un donjon, étendue sur un canapé, une belle princesse qui s'appelle la Liberté !

— Ah ! dit le chevalier, que ne commencez-vous par là, puisque vous pouvez tout ?

— Tu es bien indiscret, répondit la fée. Un mot de plus et je te change en reptile.

EDGAR QUINET.

A L'ÉCLAIRER DE SAINT-ÉTIENNE.

XI

Le secret du Règne.

Veytaux Suisse), 29 août 1869.

Mon cher concitoyen,

Voici, sans reproche, le dixième article que j'écris en peu de jours pour la presse frappée, coup sur coup ; et Dieu sait la peine que j'éprouve à mettre ma pensée dans ces tenailles.

Après cela, une chose m'étonne ; la joie des journaux libéraux sur les libertés conquises.

Où vivent-ils donc ? Assurément ce n'est pas sur notre terre.

Votre tout dévoué,

EDGAR QUINET.

Le Sénat a parlé ; il a porté un premier jugement sur le Sénatus-Consulte. Mais tous ses efforts ont échoué quand il a fallu trouver le sens caché de l'article II et surtout de la responsabilité du souverain. Ici le mystère est resté en son entier. Cherchons donc à notre tour à expliquer l'énigme.

L'éloge du coup d'Etat du Deux-Décembre devait naturellement être la clef de voûte du système : On nous dit : « Un peuple entier, la nation de « 1789, de 1830 et de 1848 en était venue à « recourir à la dictature. »

Attachons-nous à cette première proposition fondamentale. Voyons ce qu'elle renferme.

Le Deux-Décembre est présenté comme ce qu'il y a de plus légal au monde. C'est la nation qui l'a voulu ; c'est elle qui y a recours dans je ne sais quel Champ de Mai qui, sans doute à notre insu a été tenu la veille en pleine nuit.

De ce point de départ, tirez la conséquence. L'acte est normal et régulier. Or, il est de la nature de tout acte normal, louable, de devoir être recommencé. La condition de tout acte légitime est de servir de loi et d'exemple ; il est fait pour reparaître.

D'où il suit que le Deux-Décembre loué par les magistrats, exalté par le Sénat, est le fondement de notre existence ; il devient, par l'apothéose, l'âme de notre droit politique.

Maintenant rapprochez ces deux choses : la consécration du Deux-Décembre et l'article II du Sénatus-Consulte, vous verrez que l'énigme de cet article s'expliquera d'elle-même.

Vous avez d'un côté, un acte sauveur initial, qui contient en soi tous les autres, et de l'autre une formule vague qui autorise le chef de l'État à réitérer au besoin cet acte-modèle quand il le jugera nécessaire, sauf à faire couvrir l'événement consommé par l'approbation des Comices.

De là l'article mystérieux, vague, incompréhensible, sur la responsabilité du chef de l'Etat, sans application ni sanction, s'éclaire subitement ; et de quelle splendide lumière ! Une série de Deux-Décembre, en puissance, est contenue dans l'incompréhensible article II du Sénatus-Consulte. Tout s'explique, tout se comprend. Vous tenez dans votre main le principe qui nous régit. C'est l'ancien droit tribunitien pour un seul homme, d'accomplir des actes sauveurs que la nation ne devra juger que lorsqu'ils seront consommés et irréparables.

Nous sortons des ténèbres. Faisons encore un pas.

Qu'est-ce que la liberté d'une nation qui sent toujours suspendue sur sa tête la fatalité d'un nouveau Deux-Décembre ?

Qu'est-ce que ce fait antérieur et sauveur, ce droit tribunitien primordial, qui consiste à pouvoir devancer la volonté nationale et à la consulter, lorsqu'il n'est plus temps de s'opposer et que la pièce est jouée ? Cette forme de gouvernement date de deux mille ans. Elle s'appelle le Césarisme.

Ajoutez-y tant que vous le voudrez les simulacres ou même les formules de liberté ; vous ne modifiez en rien l'essence de ce gouvernement. C'est vous-même qui le dites : En ce qui concerne le souverain, rien n'est changé
(11).

Non, rien n'est changé, je le crois bien vraiment. Vous placez à la tête des affaires humaines une volonté qui peut tout comme le destin. Vous vous réservez subsidiairement le droit de la plainte, de l'interpellation, de l'interrogation, de la justice boiteuse, quand l'événement a passé. Sachez que jamais et nulle part la liberté n'est entrée dans le monde par ce chemin. Quand elle arrive, le Destin qui a pris les devants lui répond : Il est trop tard.

Veillez donc relire l'histoire du Césarisme. Vous verrez que les Assemblées politiques de tous les Césars avaient les droits que vous saluez de votre reconnaissance : droits d'interpellations, d'ordres du jour motivés, d'initiative des lois ⁽¹²⁾ ; et il ne faut pas croire qu'elles étaient muettes ; il y avait quelquefois plus de quarante discours sur une question. L'éloquence n'y manquait pas, non plus qu'une certaine opposition de tiers-parti ⁽¹³⁾.

Ces assemblées avaient tout ce que l'on vous accorde et beaucoup de choses que l'on ne vous accordera jamais ; malgré cela, où ont-elles conduit le monde ? Vous le savez comme moi.

Pourquoi donc les Constitutions des Césars, avec toutes les formes de la liberté, n'ont-elles abouti qu'à l'extrême servitude ? Je l'ai déjà dit et je le répète : Parce qu'elles ne contenaient aucune garantie pour la liberté des personnes.

Et qu'est-ce qui s'opposait à ces garanties ? Le droit supérieur, mystérieux, que le César s'attribuait, de les enfreindre, au nom d'un Plébiscite, dont il se rendait d'avance responsable.

Il y avait toujours dans toute Constitution Césarienne un Deux-Décembre, un Acte Sauveur indiscutable qui primait tous les autres et un article II qui donnait au chef de l'Etat le droit de supposer que sa volonté accomplie était celle du peuple.

Aussi le monde officiel eut beau élever des temples à l'Espérance, Spei Ædes.

L'Espérance refusa d'y entrer, et se bâtit ailleurs son refuge.

EDGAR QUINET.

(Au DÉMOCRATE DU MIDI.)

XII

La Renaissance.

Veytaux (Suisse), 3 septembre 1869.

Cher concitoyen,

Oui, assurément, je vous envoie mon adhésion et tous mes vœux.

J'ai vu, il y a dix-huit ans, mourir la conscience humaine, et j'en ai porté le deuil. Aujourd'hui, la conscience morte se retrouve toute vivante dans le cœur de votre génération. Honneur à elle !

Allez, cher concitoyen, porter cette bonne nouvelle jusqu'au dernier village de notre France. Dites-lui qu'il vaut la peine de renaître pour voir les jours qui se préparent.

Tout n'est pas fait, sans doute, parce que nous avons retrouvé l'espérance ; mais c'est quelque chose de pouvoir lutter.

Rappelez-vous ces années sépulcrales où la pensée ne pouvait dépasser les lèvres, Jamais peuple ne fut plus près de la mort.

Et pourtant il revit.

Comme nous avons été étonnés de ses chutes, nous le serons bien plus encore de ses réhabilitations.

Aidez-le, cher concitoyen, à entrer en possession de l'avenir ; achevez de le détromper.

Apprenez-lui à distinguer la vraie liberté de ses simulacres.

Il n'est pas de plus noble tâche en ce monde.

Votre digne père vous a marqué la voie. Heureux ceux pour qui le sacrifice à la plus grande des causes, à la liberté et à la vérité, est un héritage de famille !

Votre tout dévoué,

EDGAR QUINET,
Ancien Représentant du Peuple.

(Au RAPPEL, DE PROVENCE.)

XIII

Les Nouvelles Libertés conquises.

Veytaux (Suisse), 4 septembre 1869.

Mon cher ami,

Vous me demandez ce que je pense des nouvelles libertés conquises.

J'ai exprimé dix fois mon opinion à cet égard dans une dizaine d'articles écrits pour des journaux de province condamnés à l'amende. Voici, en deux mots, le fond de ma pensée.

Deux points, suivant moi, dominant tout le reste dans ces libertés nouvelles.

Premièrement, la consécration du Deux-Décembre ; secondement, la responsabilité du chef de l'État. Voilà ce qu'il y a de réel dans le sénatus-consulte.

Par là, je vois clairement que rien n'est changé. En combinant les deux bases du nouvel édifice, coup d'État et responsabilité sans application ni sanction, je reconnais que la liberté n'est encore une fois qu'une apparence sur le fond du pouvoir personnel qui subsiste en son entier.

Si le miracle d'une majorité libérale venait à s'accomplir, il serait toujours à la discrétion de celui qui peut dire : Je repousse cette majorité, je l'annule, je la brise et je me déclare responsable du fait accompli.

Qu'est-ce que cela, si ce n'est tenir en réserve une série indéfinie de Deux-Décembre en puissance ? Voilà le premier anneau auquel sont suspendues toutes les libertés promises.

Tel est le fond de la situation. Les formules peuvent la masquer, elles ne changent en rien l'essence du régime.

Des apologistes prétendent qu'aucun gouvernement de ce genre n'a été vu sur la terre. Ils se trompent.

Le Césarisme reposait, il y a mille huit cent soixante-neuf ans, sur ces mêmes bases. Des discussions régulières, abondantes, magistrales dans les assemblées politiques, des flots de discours, une grande escrime de paroles, les simulacres de l'éloquence et de la vie ; puis, à l'improviste, une main responsable qui sortait du nuage et ramenait tout au silence et à l'obéissance.

J'ai peine à pardonner aux partis dits libéraux de s'abandonner si facilement à cette vieille méthode. Ne la comprennent-ils pas ? ou affectent-ils de ne pas comprendre ?

Dans les deux cas, soit qu'ils se trompent malgré eux, soit qu'ils aient peur de voir clair, le dommage est le même pour la France et pour la liberté.

Resterons-nous en 1869 dans l'ancien césarisme de l'an 60 ? ou en sortirons-nous ? Voilà la vraie question, la seule question. Elle n'a pas changé, c'est celle dont personne ne parle.

EDGAR QUINET.

(A la DÉMOCRATIE.)

XIV

A un Comité des Électeurs de Paris ⁽¹⁴⁾.

Veytaux, 21 avril 1869.

Mes chers concitoyens,

Vous m'annoncez, par votre lettre, que plusieurs groupes influents d'électeurs démocrates ont conçu le projet de m'offrir une candidature à Paris, et vous êtes chargés de me consulter sur l'accueil que je ferais à votre offre.

Une chose est certaine, c'est ma reconnaissance pour le souvenir que vous me donnez.

Il est donc vrai que dix-huit années d'exil et d'absence ne m'ont pas encore arraché du cœur de mes compatriotes !

Comment ne serais-je pas touché de ce témoignage, auquel j'étais loin de m'attendre ?

Un peuple qui sait se souvenir à propos de ses proscrits, est assurément fait pour être libre.

Vous m'offrez le moyen de revoir ma chère patrie, à laquelle, présent ou absent, tous mes jours ont été consacrés, et peut-être de la servir. Comment hésiter à une pareille proposition ? Quoi ! je reverrais demain mon pays ! Je pourrais lutter au milieu de vous jusqu'à ma dernière heure ! Et je résiste ! Cela se comprend-il ?

Écoutez-moi, pourtant.

Le premier obstacle est le serment. Il est bon, je crois, qu'il se trouve des hommes dans un parti qui poussent le scrupule jusqu'à la dernière limite. C'est par ces sacrifices que se refont les forces morales, non-seulement d'un parti, mais d'un peuple.

Cette raison suffit. En voici une seconde :

Depuis dix-huit ans, la force des choses a imposé en France une langue politique pleine de qualifications et de titres nouveaux.

C'est là une langue nouvelle que je ne connais pas et que je ne puis apprendre. La mienne, celle dans laquelle j'ai vécu, ferait scandale. Chaque mot de ma bouche passerait pour un cri de guerre.

Si, au contraire, j'essayais d'entrer dans le moule des choses nouvellement établies, que je n'ai point vues, auxquelles toute l'habitude de ma vie résiste, je ne me reconnaîtrais plus, je ne serais plus moi-même. Pour vouloir trop impatiemment me rapprocher de vous, je perdrais la force de vous servir.

D'autres, plus heureux ou mieux doués, ont la puissance de réunir ce qui est pour moi inconciliable. J'admire cet art dans ceux qui le possèdent ; mais il m'est étranger. Je tenterais en vain de l'imiter.

Laissez-moi, chers citoyens, accepter jusqu'au bout la dure nécessité que je n'ai point faite... Je crois pouvoir en tirer meilleur avantage pour nos convictions communes, que si, laissant une partie de ma pensée en exil, j'allais vous apporter une portion de moi-même, affaiblie par une capitulation à laquelle ma conscience ne s'associerait pas.

Laissez-moi penser que mes travaux depuis dix-huit ans n'ont pas été entièrement inutiles à mon pays. Je ne désespère pas, en les continuant de montrer jusqu'au bout que mon cœur est avec vous tous qui travaillez à son affranchissement et à son avenir.

Il était difficile d'espérer dans le lendemain, tant que la France paraissait avoir tout oublié, les choses et les hommes. Elle se souvient aujourd'hui : j'ai foi dans son réveil.

Salut et fraternité.

EDGAR QUINET.

XV

A un Comité des Électeurs de Paris.

Veytaux (Suisse), août 18G9.

Avant tout, laissez-moi vous exprimer ma reconnaissance pour la proposition que vous m'avez fait l'honneur de m'adresser. Elle est conçue en de tels termes que je dois voir en vous, non-seulement les excellents citoyens que vous êtes, mais encore de véritables amis. Je conserverai à jamais dans mes archives privées cette lettre admirable de patriotisme et de désintéressement ; elle sera toujours le meilleur lot de mon exil.

Comment puis-je résister à de pareils accents ?

Je ne sais, chers concitoyens et chers amis, où j'en trouve la force ; et quand je dis : Je n'accepte pas, j'avoue que je suis obligé de faire violence à mes sentiments les plus intimes.

Toutes mes affections, comme tous mes intérêts, m'appellent en France. L'exil, c'est l'abîme. Il me serait trop doux de céder à votre appel. La violence que je m'impose me prouve que mon devoir est ici.

Oui, je craindrais de faiblir, si j'insistais trop sur ce point. Il vaut mieux que je me souvienne que ma résolution est prise et que les événements récents n'y ont rien pu changer.

Ne me blâmez pas, chers concitoyens et amis, si je crois que je puis être plus utile au dehors qu'au dedans.

L'exil doit perpétuer le Deux-Décembre contre le proscripteur.

Ne m'accusez pas si je pense qu'il est bon et nécessaire que quelques hommes, à chaque jour de leur existence, rappellent à la France l'origine criminelle de ce régime et son incompatibilité absolue avec la liberté et la justice.

Nos ennemis répètent trop souvent qu'une nation peut, s'il lui plaît, légitimer le crime. Il est bon, il est nécessaire que quelques hommes lui rappellent que le crime ne peut être légitimé, même par un peuple entier.

Tels sont, chers concitoyens et amis, mes sentiments les plus profonds. Ce sont aussi les vôtres.

Ce qu'il faut désirer, c'est que les liens se resserrent entre la France du dedans et la France du dehors. Nous avons trop longtemps vécu isolés les uns des autres. Unissons-nous plus que jamais à travers la frontière. Vous nous enverrez le souffle de la patrie, et nous le cri de la conscience persécutée.

Après avoir lutté chacun avec nos armes et sur le terrain que nous occupons, nous nous reverrons et nous embrasserons au jour de la victoire du droit.

EDGAR QUINET.

XVI

A mes Électeurs.

Veytaux (Suisse), août 1869.

Les points d'où nous partirons, c'est qu'il est impossible de voter pour un candidat officiel quelconque. C'est là une règle sans exception. Combattre tout candidat officiel vrai ou déguisé, c'est le commencement de la sagesse ; il est inutile. d'insister davantage là-dessus.

Si vous avez dans quelque circonscription l'espérance motivée de pouvoir renverser le candidat officiel, il faut sans doute se résigner à soutenir le candidat opposé, quand même il serait fort loin de vous et de vos opinions. Seulement, il faut s'assurer que cette opposition est franche et qu'elle n'est pas jouée.

Je supposé que vous ayez la chance de renverser les candidats officiels. Mais je l'espère peu. L'écrasement a été trop complet pour que l'on en sorte par un triomphe, et, dans ce cas, n'ayant pas l'espérance de l'emporter même par des capitulations, vous pouvez du moins vous donner l'avantage immense d'avoir des candidats qui représentent vos principes.

Quand même vous ne réussiriez pas à les faire nommer, vous auriez plus obtenu que par toutes les capitulations du monde ; vous auriez fait, par ces choix seuls, acte de caractère et de vie politique. Prenez des hommes qui signifient quelque chose ; là est toute la question.

Si je pouvais rendre grand service, je n'hésiterais pas.. Mais.... je suis à ma place de combat et j'y reste.....

Il s'agit de présenter des candidats qui aient des chances de faire sortir votre département de la routine et de l'ornière où il est tombé depuis dix-sept ans. Ce premier point gagné et l'habitude servile une fois brisée, tout deviendra facile.

Ce qu'il vous faut, ce sont des noms puissants, appuyés de toute la France, capables par là de faire brèche dans ce mur de prison qui s'appelle aujourd'hui le Second Empire.

Après tout, le plus urgent est de reverser les officiels. Sur cela, point de doute. Marchez donc comme vous faites, sans hésiter. Je suis heureux de vos efforts pour ramener la lumière.

Croyez bien, vous et vos amis, que je suis tout à vous.

Votre tout dévoué,

EDGAR QUINET.

XVII

La Situation.

Veytaux (Suisse), 19 octobre 1869.

Chers concitoyens,

Plusieurs personnes veulent bien me demander ce que je pense dans les circonstances où nous sommes. Je me fais un devoir de leur répondre, et je vous prie d'insérer dans le Siècle le peu de lignes qui suivent.

La déclaration de la gauche que je ne connaissais pas encore en les écrivant n'est pas son dernier mot. Dans tous les cas, elle laisse subsister le point de vue où je suis placé.

Recevez, messieurs et chers concitoyens, l'expression de mes sentiments tout dévoués.

EDGAR QUINET.

Veytaux (Suisse), 19 octobre 1869.

Voilà une chose entendue : il n'y aura pas de manifestation dans la rue le 20 octobre. Tout le monde est d'accord sur ce point ; la police, si elle tient à cette date, ne trouvera personne au piège.

Cela convenu, s'ensuit-il qu'il ne faut ni penser, ni parler, ni agir ? S'ensuit-il, comme on le dit, que l'inertie est toute la science politique de nos jours, et que, les yeux fermés, il faut laisser faire aux dieux ?

Je crois, au contraire, que cette abstention de la place publique oblige la gauche de faire un grand pas en avant. Si les bras n'agissent pas, c'est à la condition que les têtes agissent.

Comment cela se peut-il ? En précisant la mission que l'opposition a aujourd'hui à remplir.

Cette mission est la plus grande qui puisse être donnée à des hommes. Il s'agit de dégager l'honneur de la France.

Depuis dix-huit ans, nous entendons répéter que la France a été complice du Deux-Décembre, qu'elle a voulu le coup d'État.

Est-ce à dire que la France nous a choisis traîtreusement pour ses représentants afin de nous faire tomber dans l'embûche de décembre ? A-t-elle voulu élire les amis de la liberté, afin de les avoir sous sa main pour les frapper nuitamment tous ensemble du même coup ? Cette question est une injure.

Mais, dit-on, il a plu à la France de légitimer le crime. Comme si une nation pouvait à son gré faire du mal le bien, de l'injuste le juste et de la nuit le jour.

Sortons, je vous prie, de ces sophismes où s'éteint le génie de notre pays. Rétablissons la vérité, si nous voulons retrouver la France telle que nous l'avons connue !

Or, c'est là précisément la fonction que l'opposition a à remplir. Il ne s'agit pas seulement pour elle de batailler sur une date. Il s'agit de faire rentrer la France dans la justice, la politique dans la morale universelle. Il s'agit de replacer cette nation sur la base de la conscience ; il s'agit de rendre à l'espèce humaine les notions de droit qui ont été extirpées ; il s'agit de préparer l'acte formel d'accusation et de condamnation que sanctionnera l'avenir.

En se donnant cette base, on se sentira invincible. Nous n'entendrons plus demander à quel jour les griefs remontent, si c'est au 26 octobre ou au lendemain. Le grief est de chaque jour, de chaque moment.

Les amis de l'opposition ne seront plus consternés par des concessions de langage qui, voulant être habiles, sont désastreuses.

La gauche aura la seule chose qui lui manque, une direction, une boussole ; ce sera celle de la conscience humaine universelle.

En même temps tomberont ces subtilités où l'on s'embarrasse à plaisir : que ceux qui ont refusé le serment ont perdu le droit de critique, et que ceux qui l'ont prêté sont tenus d'être aveugles.

Une parole de vérité, voilà ce que demandent trente-huit millions d'hommes ; c'est à la gauche de la dire ; c'est à elle de dégager la France de

sa prétendue complicité criminelle avec le Deux-Décembre. Voilà pourquoi la gauche a été nommée.

Il lui appartient, non pas de faire cesser tous nos maux en un jour, mais au moins d'éclairer la lutte.

Qu'elle la dise, cette parole sincère.

Le pouvoir personnel veut être responsable.

Fort bien. Qu'il le soit donc, suivant son bon plaisir, et que l'opposition le prenne au mot. Ce sera le commencement du véritable acte sauveur.

EDGAR QUINET.

(Au SIÈCLE,)

XVIII

Ma Conversion.

Veytaux (Suisse), 26 décembre 1869.

Vous ne voulez donc pas croire à l'Empire libéral, mon cher concitoyen ? En vérité, j'en suis affligé ; vous êtes trop difficile. Pourtant, vous n'êtes encore qu'à votre seizième procès de presse. Songez-y, seize procès pour vous seul, c'est bien peu.

Vous avouez être de Toulouse. Si cela est, vous méritez évidemment d'avoir les os rompus, à l'exemple de votre compatriote Calas, que je soupçonne d'avoir été votre ancêtre. Au lieu d'être roué, vous n'êtes que ruiné. Remerciez le parlement.

Voyez donc aussi toutes les libertés dont vous avez joui et que personne, grâce à Dieu, ne peut vous enlever. Je vais en faire l'énumération, puisque vous ne semblez pas les apprécier.

Liberté pour le juge d'instruction de vous mander, s'il lui plaît, à sa barre.

Liberté pour le ministère public de fulminer contre vous dans son réquisitoire.

Liberté pour les juges de vous condamner.

Liberté pour le fisc d'encaisser, vos amendes.

Liberté pour le geôlier de vous emprisonner.

Voilà cinq libertés pour chaque procès. Multipliez-les par seize, vous avez un total de quatre-vingts libertés fondamentales, nécessaires, qui appartiennent, non pas seulement à un particulier, mais à la masse entière des citoyens français.

En bonne conscience, que voulez-vous de plus ?

Comment, mon cher concitoyen, n'êtes-vous pas touché de toutes ces libertés qui nous subjuguent ? Vous avez le cœur trop dur. Pour moi, instruit par votre propre histoire, je me rends à l'évidence.

Je reconnais enfin les vérités que j'ai méconnues trop longtemps, à savoir que deux et deux font cinq ; que le jour, c'est la nuit ; que la vérité, c'est le mensonge ; que le cachot, c'est le foyer domestique ; que le deux-décembre

est une sainte action ; que la défense des lois est le crime des crimes ; que le césarisme est la liberté ; que la conscience est une infâme dont il faut purger le monde.

Voilà ma conversion subite, à laquelle vous avez contribué.

Si vous pensez qu'elle peut en produire d'autres semblables, publiez-la dans votre journal, quoique relaps. Faites ; j'y consens : je ne vous démentirai pas.

Votre tout dévoué,

EDGAR QUINET.

(A l'EMANCIPATION DE TOULOUSE.)

XIX

La tache des Bonaparte.

Veytaux (Suisse), 21 mars 1870.

Pendant que la Cloche sonne à grandes volées le réveil de la France, j'écoute de loin ; et voici la pensée qui me revient le plus souvent à l'esprit.

Une dynastie a certains traits que rien n'efface ; elle a, dans ses origines, certains actes qui ne peuvent en être détachés. Ils font corps avec elle. Tous les efforts des hommes sont vains pour lui ôter ce caractère : il est indélébile.

Voilà pourquoi on n'a jamais vu une dynastie se transformer. Les Stuarts sont restés les Stuarts ; les Bourbons sont restés les Bourbons. De même, quoi que l'on fasse, les Bonapartes restent et resteront les Bonapartes.

Or, quel est l'acte fondamental qui, en les marquant d'un caractère propre, est devenu leur fatalité ?

Pour le premier Empire, c'est le 18 Brumaire ; pour le second, le 2 Décembre.

Voilà le principe qui est à la base de l'édifice ; voilà le germe qui est au pied de l'arbre.

Aussi, rien de plus vain que de répéter :

« Oublions le germe, et, si nous avons semé l'ivraie, nous récolterons le blé. Oublions le Deux-Décembre, et il sera comme s'il n'avait jamais été. »

Non, cela échappe à votre puissance. Si vous avez semé le mensonge, vous avez beau fermer les yeux, il continue de germer en silence. Vous êtes condamné à vous abriter sous un plus grand mensonge.

Ressentiments surannés que tout cela, vous dit-on ! Perdez seulement la mémoire et tout sera bien, le passé comme le présent.

Vraiment ? Que la France boive le Léthé, et elle sera libre. Que ne disent-ils aussi qu'il serait à propos qu'elle sortît de l'humanité pour mériter leur estime ! Car une nation qui oublierait le lendemain ce qui a été fait la veille, ne serait plus une nation. Dans cette suppression de la conscience et de la mémoire, il n'y aurait plus de place ni pour le droit, ni pour l'avenir.

Tout perdrait sa raison d'être, dans ce vide, même l'opposition.

Oublier ses injures personnelles, rien de mieux. Mais oublier le mal fait aux autres, à ses proches, à ses frères, à ses amis, à sa nation, à l'espèce humaine ! Cela n'est pas de l'homme, mais de la bête !

Se souvenir ! voilà ce qui est de l'homme.

Hors de là, il n'y a ni politique, ni morale, ni peuple, ni individu. Il n'y a rien.

Persévérons donc ! Et que l'on puisse dire de nous à notre tour : « Ils ont été sans reproche dans la guerre et dans l'amitié. »

Votre bien dévoué de tout cœur,

EDGAR QUINET.

(A la CLOCHE.)

XX

La Peur.

Genève, mai 1870.

Toutes les fois qu'un écrivain qui déplaît au gouvernement est emprisonné ou ruiné par un procès de presse, une partie des journaux qui se disent libéraux ne manquent jamais d'ajouter à la prison le sarcasme, la moquerie, l'invective.

Ce sont, dit-on, les mœurs nouvelles de la liberté.

Voyez combien je me trompais ! Je croyais que c'était l'habitude contractée dans l'extrême servitude.

Quand on a examiné toutes les causes qui nous attachent à l'ancienne chaîne, on voit que la plus puissante est la Peur. Car il en est de toutes sortes ; il en est de jouées, il en est de sincères, il en est qui sont un mélange de fiction et de vérité. Mais une France qui adorerait la Peur, serait-ce encore la France ?

Le plus souvent, les sages nous disent :

— De grâce, ne respirez pas ! ne pensez pas, ne faites, en aucune sorte, acte de vivant ! A ces conditions-là, nous accepterons peut-être de vivre libres, si la liberté nous offre le même silence, la même nuit, le même assoupissement que le despotisme.

Garantisiez-vous que sur quarante millions d'hommes il n'y en aura pas un seul qui prononce une parole plus haute que la nôtre, ou moins basse ; promettez-nous que nous aurons affaire à des ombres qui marcheront sans que nous entendions jamais le bruit de leurs pas.

Ajoutez que toutes auront la même ombre d'opinion que nous. Faites encore que nulle d'entre elles n'aura la fantaisie de posséder autre chose qu'un fantôme de droit.

Établissez que toutes se contenteront de mots, vivront de syllabes, sans avoir jamais le mauvais goût de prétendre que les mots répondent à des réalités. Faites tout cela ; nous reviendrons alors à nos vieilles doctrines de

liberté, sûrs qu'elles ne nous engagent à rien, et qu'elles sont le bon plaisir, sous un nom différent.

— Je vous entends, bonnes gens. Vous avez vécu dix-huit ans dans une chambre de malade. Le grand air vous fait peur. Toute vie vous est un scandale. Tout mouvement vous effraie.

Venez, couchez-vous sur ce lit ; on vient de le refaire pour vous.

C'est le lit de Procuste.

EDGAR QUINET.

(Au RAPPEL.)

XXI

Reviser la tradition française.

Genève, mai 1870.

Il y a un demi-siècle l'Australie n'était qu'une terre sauvage, presque inconnue, livrée aux cannibales. Un groupe d'Anglais y pose le pied ; et, aujourd'hui, cette terre du cannibalisme possède de libres institutions qui pourraient, à beaucoup d'égards, servir de modèles aux peuples les plus anciennement civilisés du vieux monde.

Pendant ce même temps, la France s'épuisait en tentatives pour entrer dans la liberté ; elle semait sur son ancienne terre des idées qui ne germaient pas ; elle plantait des arbres de liberté qui se desséchaient sur pied : après un immense travail, la voilà moins avancée qu'au premier jour.

Malgré l'industrie de ses villes, malgré le génie de ses écrivains, elle occupe aujourd'hui, dans la vie publique, un degré inférieur à la moindre fondation de l'Australie ou de la terre de Van Diemen.

Cette différence met dans toute sa lumière la puissance des origines et des traditions ; j'en conclus qu'aucune œuvre n'est plus nécessaire que de reviser l'histoire de la tradition française. C'est là, je crois, ce que vous vous proposez.

Il ne vous sera pas difficile de montrer que partout l'ancien étouffe chez nous le nouveau ; que le vieux génie de notre monarchie absolue se trouve encore dans tous nos établissements. Voilà pourquoi la France est condamnée au supplice d'Ixion ; elle n'embrasse que des nuages.

Osez toucher à cet édifice d'illusions.

Pesez chacun des éléments de notre passé. Montrez-nous ceux qui sont incompatibles avec la vie moderne, et ceux qui peuvent se transformer ; vous ne ferez que de l'histoire, mais ce sera une histoire plus vivante que notre vie actuelle.

Passez au crible nos idées ; jetez l'ivraie et la ciguë, ne gardez que le bon grain éprouvé que nous ressemerons dans notre Golgotha.

Discutez-nous, discutez nos pères ; et au milieu de tout cela, je vous demande encore d'être tolérants, car c'est la vertu qui nous manque le plus. Qu'un seul point de dissidence ne nous fasse pas méconnaître tous les points de ressemblance et de conformité. Ne distinguez pas les hommes selon les générations auxquelles ils appartiennent : ce système est anti-philosophique, anti-scientifique autant qu'inhumain. Pesez les esprits, les vérités, et non pas les années.

Enfin, donnez-vous pour but de rapprocher les hommes de liberté. Ils sont maintenant faciles à reconnaître après tant d'épreuves.

Élevez vos pensées au-dessus de la mêlée. C'est le seul moyen de rallier ceux qui sont dispersés.

Voilà, mes chers amis, les premières réflexions que m'inspire votre entreprise. J'y ajoute tous mes vœux ; et je dis à votre navire en partance : Adieu, va !

EDGAR QUINET.

Au PATRIOTE FRANÇAIS.)

XXII

La nouvelle Barbarie.

Genève, mai 1870.

Chaque peuple, de nos jours, et même le plus civilisé, a gardé un reste de barbarie.

La nôtre est devenue si visible que je suis dispensé de la nommer.

Quant aux nations qui peuvent se dire libres, elles sont aussi restées barbares en un point : j'entends par là que la chute des autres nations leur est indifférente ; le plus souvent elles en jouissent. L'Angleterre, l'Amérique des États-Unis ont vu l'abaissement moral et politique de la France ; elles ont pris plaisir à ce spectacle. Elles se sont contentées de dire : C'est bien fait !

Voilà ce que j'appelle la barbarie, qui persiste en pleine civilisation.

Malgré la chute trop évidente de notre pays, une chose lui reste. Seul il s'intéresse aux peuples étrangers ; seul il souffre de leurs plaies ; seul il jouit de leurs victoires contre le mal.

Depuis que la France a été enterrée vivante, et que sa grande voix ne se fait plus entendre, tenez ceci pour certain : le lien manque entre les peuples ; ils s'ignorent les uns les autres et se plaisent à s'ignorer. Ils marchent encore, ils avancent ; mais sans vouloir se connaître, ni s'appuyer mutuellement.

Si la France manquait plus longtemps au monde, la dispersion des peuples, des intérêts, des idées s'ensuivrait : Chacun pour soi, chacun chez soi deviendrait le mot d'ordre de la race humaine. Tous seraient étrangers à tous, comme dans l'ancienne barbarie. L'Amérique émancipée bafouerait l'Angleterre ; l'Angleterre bafouerait l'Europe continentale ; Boston se moquerait de Londres ; Londres de Paris ; Berlin, de Rome ; Rome se moquerait de l'humanité ; partout l'homme rirait de l'homme.

L'idée du droit pour tous, n'ayant plus de patrie, serait le comble du ridicule. La civilisation moderne finirait par un éclat de rire.

Or, cela ne sera pas. La civilisation continuera à être chose sérieuse ; et c'est pourquoi je persiste à penser que la France, nécessaire à l'organisation du genre humain, renaîtra bientôt, non pas en effigie, mais en corps et en âme, dans la Vérité, la Liberté et la Justice.

EDGAR QUINET.

(Au PROGRÈS DE SAÔNE-ET-LOIRE.)

XXIII

Que serait la France sans ses écrivains ?

Veytaux (Suisse), mai 1870.

Mon cher concitoyen,

Vous ne pouvez douter de mes sympathies les plus vives. Celles de quiconque tient à la liberté ne vous manqueront pas.

Que serait la France, sans ses écrivains ? C'est par eux qu'elle rayonne encore sur le monde ; c'est par eux qu'elle conserve l'affection des peuples étrangers.

Il semble donc que l'indépendance de l'écrivain devrait être assurée en France plus qu'en aucun autre point de la terre. Dites-moi si je me trompe. J'ai le malheur de croire que c'est le contraire qui est vrai.

Le romancier Dickens, après avoir passé sa vie à soutenir les faibles et les déshérités, vient d'être enterré glorieusement sous les voûtes de Westminster.

Je souffre de penser que le même écrivain, s'il fût né en France, aurait consumé une partie de ses jours à Sainte-Pélagie, et que ses restes auraient été relégués, avec ceux d'Eugène Sue, dans une terre étrangère.

EDGAR QUINET.

(A l'AVENIR DU GERS.)

XXIV

Une heure de vérité.

Veytaux (Suisse), mai 1870.

Monsieur et cher concitoyen,

Je vous envoie tous mes vœux pour le Progrès des Communes. Oui c'est là le commencement et la fin. Il s'agit de porter la vie publique là où l'on a mis la mort.

Je suis dans un pays où le moindre paysan agit sur la commune, le canton, et prend sa part de discussion dans tous les grands intérêts de l'État.

Pourquoi la France ne pourrait-elle pas, à son tour, faire un pas dans cette voie des peuples civilisés ?

Pourquoi serait-elle à jamais condamnée à ce degré inférieur où l'habitant des campagnes n'est rien que l'agent muet d'un grand chef qu'il ne connaît pas ?

Aidez-nous à sortir de cette condition barbare dont l'Europe ne veut plus. Polissez-nous, civilisez-nous. Il est temps que nous devenions des hommes.

Partout la civilisation grandit autour de nous avec la liberté et la dignité humaine. La France seule ne restera pas comme un point noir sur la carte du monde social.

Ne nous accoutumons pas à cette nuit morale qui nous enveloppe.

Luttons jusqu'à notre dernier jour contre notre vieil ennemi, le pouvoir absolu, quels que soient les noms nouveaux qu'il se donne.

Nos temps nous ont appris qu'il y a quelque chose de pis que le despotisme déclaré, c'est le mensonge de la liberté prise et acceptée pour masque.

Vous allez entrer dans le combat. Ne laissons pas fausser nos armes. Ce que nous demandons, c'est une heure de vérité.

EDGAR QUINET.

(Au PROGRÈS DES COMMUNES.)

XXV

Aux Paysans ⁽¹⁵⁾.

AUX ÉLECTEURS DE L'AIN

Veytaux, 1^{er} mai 1870.

Mes chers compatriotes,

Vous m'avez nommé deux fois votre représentant, dans la Constituante et la Législative. Je suis resté fidèle au mandat que vous m'aviez donné. Vous savez que je ne vous ai jamais ni leurrés ni flattés. Je vous dois aujourd'hui de vous dire ma pensée ; je le ferai avec d'autant plus de confiance que je veux vous solliciter, non pour moi, mais pour vous.

Souvenez-vous des jours où je vous visitais, dans vos villages, avec Baudin. Vous aviez alors la liberté entière de parler ou de vous taire. A chacune de nos paroles vous répondiez par vos acclamations ; nos espérances étaient les vôtres. Quelques jours après, unis et serrés autour de l'urne, vous alliez y déposer nos noms. C'était là un grand acte ; jamais il n'en fut de plus libre.

Qu'est-il arrivé depuis ce jour ? Comment tout a-t-il été changé en vingt-quatre heures ? Est-ce un tremblement de terre qui a tout enseveli, promesses, espérances, paroles, droits, serments ?

En nous nommant vos représentants, était-ce votre volonté de nous envoyer dans une embûche ? Était-ce votre volonté, en nous serrant les mains, en votant pour nous, en nous choisissant pour mandataires, de nous désigner, Baudin, à la mort, et moi, à l'exil ?

Certes, vous auriez raison de vous indigner que cette question pût vous être faite ; et vous avez déjà répondu avec moi :

« Tout s'est fait malgré nous, contre nous. En frappant traîtreusement nos mandataires, on nous a frappés nous-mêmes ; l'embûche n'a pas été seulement pour nos représentants, elle a été pour nous ; et depuis ce moment, nous sommes dans la nuit. Quand tout a été consommé : enlèvement de l'Assemblée, rapt de la volonté nationale, massacres, proscriptions, quand les événements homicides ont été accomplis, et qu'il ne restait plus rien à faire, quelqu'un a promené un bulletin dans nos campagnes. Écrasés par ce qui venait de se passer et qu'on ne nous laissait pas le temps de comprendre, ne voyant que pièges, menaces autour de nous, poussés vers l'urne en silence, terrifiés, nous ne pouvions savoir ce que nous faisions. Mais soyez sûrs que jamais nous n'avons été homicides dans nos cœurs. Jamais nous n'avons été complices ni de la mort ni de l'exil de nos représentants. Si l'on a fait dire pareille chose au bulletin jeté dans l'urne, on vous a trompés, comme on nous a trompés nous-mêmes. Ne croyez pas que nous ayons voulu tuer ou proscrire nos amis. Cette pensée fait horreur. »

Voilà votre réponse, mes chers compatriotes ; elle m'est déjà venue de cent côtés ; avant de la connaître, je la devinais. Non, on ne fera jamais de vous des homicides ou des proscripteurs, tout en prétendant que vous avez ratifié l'homicide et la proscription, ce qui est impossible. Mais voyez comment, nous entendant si bien sur ce point qui date de vingt ans, nous ne pouvons manquer de nous entendre sur la question d'aujourd'hui.

Écoutez-moi, je vous prie.

D'où est venue la confusion dont je viens de parler, qui vous a ôté ce qui est le premier bien le l'homme, la liberté du choix ?

Cette confusion vient de ce que l'on a accompli, au Deux-Décembre, des actes monstrueux, auxquels vous n'auriez jamais consenti si vous aviez été consultés avant leur perpétration. Vous n'avez paru devant l'urne que lorsque tout était consommé, et que votre vote ne pouvait rien devant l'irrévocable. Car vous ne pouviez pas ressusciter les morts.

Or, que vous demande-t-on aujourd'hui ? On vous demande de donner à perpétuité à votre maître le droit de recommencer de pareils actes irrévocables, de sa propre autorité, autant de fois que cela lui plaira, sauf à vous réclamer un Oui ou un Non, quand les choses seront accomplies et qu'il ne dépendra plus ni de vous, ni de personne, de faire qu'elles ne soient pas.

Que diriez-vous d'un homme qui, commençant par raser votre maison, couper votre forêt par le pied, écorcher vos bœufs, saigner vos moutons, vous demanderait après la dévastation achevée :

« Répondez franchement ; cela vous plaît-il, oui ou non ? »

Vous penseriez qu'après vous avoir fraudés du meilleur de votre bien, il veut encore se jouer de vous ; votre indignation n'aurait pas de bornes.

C'est pourtant là, exactement, ce que le gouvernement du Deux-Décembre attend de vous.

Il y a, dans le monde, deux manières d'être : ou Libres ou Esclaves. Voyez dans quelle catégorie vous voulez vous placer. Les peuples libres font eux-mêmes ou par leurs mandataires la Constitution qui les régit. Ils la discutent, ils la corrigent, ils la votent article par article ; ils en ont l'initiative, et c'est ainsi qu'elle est leur propre image.

Chez les peuples esclaves, la Constitution est faite par leur maître ; ils n'ont pas à l'examiner en détail, mais à la subir en masse. Ils ne délibèrent pas, ils ne corrigent pas. Les yeux fermés, ils acceptent. Ils disent comme Ponce Pilate : Ce qui est écrit est écrit. Ils n'y changent rien ; à tout, ils répondent : Oui ; et cela devient leur loi.

Tel est le plébiscite. Vous ne l'avez pas fait, ni vous, ni vos représentants. Vous ne pouvez, avec vos trente-huit millions de volontés, y changer une syllabe. C'est parole d'airain, inflexible, irrévocable.

Et il s'agit de vous lier, vous et vos fils, à cette fatalité dans laquelle vous n'êtes pour rien,

Mais pourquoi mettre vous-mêmes ce joug d'airain sur vos épaules, sans même examiner combien il pèse ? Pourquoi reprendre le mot de Ponce Pilate et le clouer sur votre bulletin et sur le front de vos enfants ? Non, ce qui est écrit ne sera pas écrit, si vous voulez.

Effacez-le, déchirez-le.

Mettez NON à la place.

De bonne foi, que gagneriez-vous à vous refaire les serfs d'un homme, d'une famille, qui n'aura à compter avec vous que lorsqu'il sera trop tard pour lui marchander votre argent et votre sang ? Tout sera dépensé ; il ne vous restera qu'à vérifier et approuver votre ruine.

Un roi coûte gros, me disiez-vous dans vos heures de liberté. Que devez-vous donc dire d'un empereur ? Et quel avantage est-ce pour vous de faire de vos enfants de la chair à canon, quand vous vous ôtez le droit de discuter si la guerre est juste ou injuste, si elle est une nécessité ou un caprice ?

Rappelez-vous le Mexique, où peut-être votre aîné est enterré. Voulez-vous que votre plus jeune périsse sans raison et de la même manière ? Répondez : Non.

Je vous ai vus autrefois dans les jours qui ont suivi la grande Révolution. Vous aviez encore les haillons du serf. Vous étiez nus, vous étiez affamés. La Révolution vous a vêtus, elle vous a nourris, elle vous a faits ce que vous êtes. Et les gens qui ont intérêt à votre abaissement vous poussent à voter contre la Révolution sans laquelle vous n'existeriez pas ! — Répondez : Non.

On veut vous brouiller avec les villes, parce que les villes, où l'on peut causer plus aisément avec son voisin, voient de plus près le jeu. Voulez-vous, comme au temps du servage, ne connaître que le hameau, n'écouter que le seigneur du lieu et le curé du château ? Voulez-vous vivre séparés de la France ? — Répondez : Non.

On veut vous brouiller avec les ouvriers, parce qu'ils marchent en avant, et que l'on veut vous faire retourner en arrière. Ce serait la dislocation de la nation française. Vous êtes frères, vous avez mêmes intérêts, même avenir. Ne laissez pas se brouiller la grande famille. — Répondez : Non.

Ne croyez pas aux épouvantails que l'on dresse devant vous ; les spectres rouges ont fait leur temps. Nos adversaires vous demanderont en vous montrant le fantôme qu'ils ont habillé : N'avez-vous pas peur ? — Répondez : Non.

Voici, mes chers compatriotes, la dernière raison que les plus avisés gardent pour vous arracher le vote du plébiscite. Ecoutez-moi encore, je ne serai pas long.

Ils vous disent : Dans cette Constitution composée de quarante-cinq articles, il en est un certain nombre, peut-être dix, peut-être quinze, qui ne sont point malfaisants, et sont même profitables. Prenez donc le tout en bloc ; les bons feront passer les mauvais ; et ce sera un avantage pour vous. Croyez et prenez, ce sera pour votre bien.

A cette invitation, qui vous est faite sur tous les tons, avec douceur, avec emportement, voici ma réponse :

J'ai très-soif après une longue course, et quelqu'un me présente un verre à boire rempli jusqu'au bord.

Dans le fond, il y a de la ciguë, et elle est mélangée avec du vin de nos coteaux et de l'eau de nos sources.

Que ferai-je ? Dirai-je follement : Le vin me fortifiera, l'eau me rafraîchira ; avalons le tout d'une gorgée et profitons de l'occasion. Non pas certes ! je rejeterai le breuvage, tout mélangé qu'il est, je sauverai ma vie, et-j'irai me désaltérer à la vraie source.

De même, mes chers concitoyens, je vous le dis, la main sur la conscience : N'acceptez pas cette Constitution. Rejetez loin de vous ce breuvage. Il y a, au fond de cette coupe, quelque chose qui fait périr les peuples. N'espérez pas que le poison sera corrigé par le miel. Qu'on le sache ou qu'on l'ignore, c'est la mort qui est au fond de ce vase. Rejetez-le. Brisez-le.

Répondez : Non.

EDGAR QUINET.

(Au RAPPÉL.)

XXVI

Villes et Campagnes.

Veytaux (Suisse), 12 mai 1870.

Que penser de cette journée ? C'est une partie d'échecs où l'adversaire a perdu toutes ses grosses pièces, reine, fous, cavaliers, tours ; il n'a sauvé que ses pions.

Encore une fois, Paris a dépassé notre espoir ; il a fait un nouveau pas au delà du Paris du 24 mai 1869. Il ne s'agissait plus d'une question de personnes. C'est la France qui était en jeu ; et 184,946 bulletins, soutenus de plus de cent mille abstentions, ont dit NON à l'Empire.

Voilà la réponse. C'est celle de la civilisation par la bouche de la ville qui a pris toutes les grandes initiatives.

Puis, il s'est fait un moment de silence. Nous avons attendu la réponse des autres. grandes villes qui ont une part de la puissance et de l'autorité morale. Vont-elles contredire Paris ou le confirmer ?

Cette heure d'attente ne fut pas sans anxiété.

Enfin, la réponse arrive, et ce même Non prononcé par Paris est répété sur cent échos par Marseille, Lyon, Metz, Bordeaux, Dijon, Cherbourg, Arles, Grenoble, Toulon, Perpignan, Brest, Annonay, Limoges, Montpellier, Lunel, Nîmes, Vienne, Narbonne, Nantes, Rochefort, Saint-Quentin, Béziers, Villefranche, Annecy, Remiremont, Valence, Romans, Montélimar, Dieulefit, Firminy, Ricamarie, Lille, Roanne, Saint-Étienne, Rouen, Tarascon, La Ciotat, Sainte-Marie-aux-Mines, Saulxure, Angers, Avignon, Besançon, Toulouse, Saumur, Cholet, Cete, Brives, Vierzon, Issoudun, Nangis, Thiers, Lannion, Bar, Le Cateau, Périgueux, Alençon, Lunéville, Beaune, Aubusson, Montbéliard, Châlons, Mâcon...

Chacune de ces villes redit à son tour : Non.

Mais qu'est-ce que ce chœur des grandes villes du pays, si ce n'est la voix de la France ?

Quiconque a possédé ces villes a toujours possédé la nation. Et qui les a eues pour adversaires a eu toujours la nation contre soi.

Comment pourrait-il en être autrement, puisque c'est dans leurs murailles qu'est renfermée la civilisation française ? Jointes à Paris, leur voix est irrésistible.

Il est donc certain que, si les mots de civilisation, de culture, de nation, ont un sens, le plateau de la balance qui contient les grandes villes finit toujours par l'emporter. L'opinion qui a pour elle les grandes villes a nécessairement pour elle la victoire et le lendemain.

Pour moi, quand je vois cette vaste ceinture des villes qui ont si vaillamment gardé leur esprit et qui n'ont pu être troublées par aucun des bruits de complots, de conspirations publiés autour d'elles, quand je les trouve si nombreuses, si unanimes, si invincibles dans leur lutte à outrance, je suis pleinement rassuré. Je leur confie, en toute sécurité, mes espérances et mon drapeau.

Ne disons donc pas que nous avons été vaincus ; ne parlons pas de défaite, quand nous avons pour nous les remparts qui n'ont jamais été forcés.

Il arrive aujourd'hui ce qui est toujours arrivé, car c'est le mode de progression de la civilisation française : les villes font un grand pas en avant, et elles ne reculent jamais. Les campagnes ont peine à suivre ; elles semblent même immobiles ; mais elles ne peuvent échapper à l'action, au rayonnement des villes, et elles s'affranchissent à leur exemple.

Les villes ont pris les devants dans toutes les stations du peuple français ; elles ont frayé toutes les voies, et là où elles ont une fois posé le pied, elles ont entraîné l'avenir.

Si nous avons attendu l'initiative des campagnes, nous serions encore aujourd'hui dans les mains de Louis XV ou de Louis XVI.

Ne vous laissez donc troubler par aucune apparence. Nos guides naturels, les vaillantes villes de France, Paris en tête, ouvrent la route ; elles font tête de colonne pour assiéger l'avenir.

Suivons-les. Ainsi ont marché nos pères. Ainsi marcheront nos fils.

Tout ce que l'événement prouve pour les campagnes, c'est que dans les conditions où elles sont placées depuis dix-huit ans, la vie publique ne peut s'y produire. On a beau entasser les chiffres et les zéros. Cela enfle un total.

Mais que représentent ces zéros, si ce n'est le néant de la vie politique, impossible sous tant d'entraves.

Si les choses duraient ainsi, les villes marchant toujours et les campagnes restant immobiles et pétrifiées, le progrès politique passerait au-dessus de leurs têtes sans qu'elles s'en aperçussent.

Elles rentreraient dans le servage politique pour n'être plus que des instruments ou des outils de servitude.

C'est ainsi que se sont formées les castes inférieures qui se sont trouvées à la fin incapables de suivre le mouvement d'une nation.

Jusqu'à nos temps, les campagnes n'ont jamais eu l'initiative d'un seul progrès. Elles se sont toujours appuyées sur les villes. Changer cela par un coup de main, tout asseoir sur le vote rural, c'est appuyer le monde sur la tortue et la tortue sur le vide.

A travers la poussière de ce Plébiscite, que voyons-nous ? Une chose qui éclaire toutes les obscurités ; et ce fait est celui-ci : Une grande barrière a été élevée depuis vingt ans entre les villes et les campagnes. Les idées des unes ne circulent plus dans les autres ; les centres de la vie sont isolés ; les capitales sont bloquées ; elles ne peuvent plus répandre autour d'elles leur action civilisatrice ; leurs murs sont des prisons, elles vivent renfermées en elles-mêmes, sans contact avec les paysans, comme dans un moyen âge byzantin. Telle est la forme nouvelle de la société française depuis le Deux-Décembre.

Et cette barrière qui a été élevée par l'empire autoritaire vient d'être portée au comble par l'empire libéral. Jamais la sécession n'a paru plus profonde. On dirait deux peuples qui, parlant la même langue, y attacheraient des idées tout opposées. Ce qui s'appelle liberté à la ville veut dire servitude à la campagne. Un pas de plus dans cette voie où tout a été brouillé, et c'est la dispersion de la France.

Mais c'est ce mal extrême, rendu visible enfin, qui nous sauvera.

Il n'est plus possible qu'une intelligence droite consente à s'aveugler sur les causes politiques de ce divorce des villes et des campagnes, qui serait la mort s'il devait durer.

L'opposition ne nous parlera plus du régime institué au Deux-Décembre comme d'une transaction démocratique.

On se rappellera la transaction libérale plébiscitaire du 8 mai 1870, et ce souvenir nous rendra la lumière.

S'il est vrai qu'une plus grande peur corrige d'une plus petite, nous l'éprouverons à notre tour, en mesurant le danger que court la société

française, parle travail persévérant de séparation des villes et des campagnes.

Tout homme sincère comprendra que les autres périls pâlisent devant celui-là.

Nous ne verrons plus une société trembler et désert à la seule nouvelle qu'un petit spectre rouge a été retrouvé, je ne sais où, dans une réunion du soir. Au lieu de rentrer sous terre à cette nouvelle, nous apprendrons à vivre avec nos spectres, comme l'Angleterre sait vivre, sans renoncer à la liberté, avec ses chartistes, l'Amérique des Etats-Unis avec ses démocrates et ses sécessionnistes.

EDGAR QUINET.

(Au RAPPEL.)

XXVII

Rendons à César ce qui est à César.

Mai 1870.

Remercions le plébiscite. Il vient de montrer à l'opposition où est le terrain qu'elle ne doit jamais quitter. Il vient de faire éclater pour la centième fois ce qui a toujours été évident pour nous : l'incompatibilité absolue de l'empire libéral et de la liberté. Il ramène la vérité, la réalité aux yeux de tous. Grâce à lui, la lumière s'est faite en pleine nuit.

Si quelques esprits gardaient une illusion, c'est qu'ils s'étaient accoutumés à répéter que le césarisme ou l'empire est un gouvernement de démocratie. Or, il n'est rien au monde de plus faux. Le césarisme est la dégradation de la démocratie ; il n'en fut jamais le représentant ou le gouvernement.

Ni le peuple, ni la plèbe n'a fait aucun césar. Prenez-les, l'un après l'autre. Vous n'en verrez pas un seul qui soit né de la démocratie.

Qui dit empire dit gouvernement militaire. Cela est si vrai que le nom même d'imperator est un titre soldatesque qui ne pouvait être donné que par les soldats.

Le peuple ou la plèbe à Rome n'eut jamais rien à voir dans cette élection du sabre.

Voilà pourquoi la nation n'eut jamais une seule fois l'idée d'intervenir dans ces révolutions de caserne dont se compose l'histoire des empereurs. Cela ne regarde que l'armée. Les soldats acclament le soldat qui leur promet la meilleure part. Le bourgeois et le prolétaire voient passer de leur seuil l'élu des épées ; et, prudemment, ils s'inclinent.

Telle est leur participation au césarisme. De quel droit auraient-ils donné un titre qui n'appartenait qu'à l'armée ?

Dans tout cela, il n'est vestige ni d'aristocratie, ni de démocratie, ni de plébéien, ni de prolétaire.

Besogne de prétoriens,—comme au 18 Brumaire et au 2 Décembre.

Si, plus tard, un reste de peuple est invité, dans les comices, à saluer la fortune des piques, c'est pour couvrir le coup de main du soldat.

Voilà l'esprit du césarisme, et cet esprit n'a jamais changé.

Ne laissons donc pas défigurer le passé ; c'est bien assez d'avoir vu défigurer le présent.

EDGAR QUINET.

(Au RAPPEL.)

XXVIII

Le Plébiscite.

Veytaux (Suisse), mai 1870.

Où sommes-nous ? Où allons-nous ? Dans quel désert avons-nous été conduits, les mains liées derrière le dos, la corde au col, comme les peuples de Ninive, dont on exhume aujourd'hui les bas-reliefs ?

Dans cet égarement où l'on nous a plongés, y a-t-il encore une issue, une étoile sur laquelle nous puissions nous orienter pour retrouver notre chemin ? Voilà ce que je veux chercher ici.

La Constitution nouvelle qui va s'imposer à la France est renfermée dans ces mots : « Le prince

« a toujours le droit de faire appel au peuple. »

Les articles qui précèdent ou qui suivent ne servent qu'à envelopper celui-là.

Deux lignes, rien de plus ; mais elles contiennent tout l'esprit de l'empire libéral ; elles lui donnent son caractère, elles en trahissent la pensée ; surtout, elles en marquent la date ; et cette date n'est pas de nos temps.

Où trouver, en effet, l'analogue de ce prince qui a toujours le droit de faire appel au peuple ? Vous ne le rencontrez dans aucune des constitutions de nos jours, chez aucun peuple et chez aucun prince.

Il est trop manifeste que rien de semblable ne s'est vu ni dans la Révolution, ni dans les Principes de 89. Renoncez à en découvrir la moindre trace dans le monde moderne, ni même dans le moyen âge.

Où faut-il donc reculer pour apercevoir cet analogue que nous cherchons dans l'histoire du pouvoir personnel ou absolu ?

Il faut reculer de près de deux mille ans en arrière. Dans le Bas-Empire ? Oui, et même plus loin encore. Revenez au pur césarisme antique. C'est là qu'est attaché le premier anneau de cette chaîne de fer dont vous allez vous lier. Pour qu'il ne puisse vous rester aucun doute sur ce point, voyez au moins comment s'est formée cette chaîne.

Il y avait, dans la République romaine, un magistrat qui avait toujours le droit de faire appel au peuple. Ce droit sacré se nommait provocatio ad populum, et c'est pour cela que le magistrat qui en était investi se nommait le tribun du peuple.

Ce privilège, tout républicain, âme de la République, avait été créé comme une citadelle de la liberté ; voilà sur quelle base elle a vécu jusqu'à l'avènement des césars.

Mais quand il s'agit de changer la liberté en servitude, remarquez le faible changement qu'il fallut pour cela. Ouvrez les yeux sur cette fraude, où toutes les libertés se sont abîmées à la fois. Ce n'est qu'un premier crime des césars, et il va tout engloutir.

Il se trouva un prince, un premier César qui s'attribua à lui-même le droit tribunitien de faire appel au peuple. L'effet fut soudain. Tout le tempérament du monde romain fut dénaturé en un moment. C'est à peu près comme si le prince, selon le vœu de l'un d'entre eux, eût décapité le peuple ; il en tenait la tête dans ses mains, et la faisait parler à sa guise. Hors de lui, il ne resta qu'un tronc inanimé ; voilà l'empire.

Le droit de provocatio ad populum, d'appel au peuple, c'est l'outil avec lequel a été forgée, de prince en prince, la barbarie du Césarisme romain.

Quand l'initiative tribunitienne de la nation, c'est-à-dire sa vie, fut concentrée en une seule personne, cela produisit les monstres qui ont effrayé la terre sous le nom des Douze Césars.

Suivez-les ; vous verrez que les plus méchants ont toujours été les plus avides de ce droit tribunitien, plébiscitaire, comme il vous plaira de l'appeler.

Auguste reçoit, avec les prémices de la servitude universelle, ce droit à perpétuité. Puis vient l'excellent, l'honnête Caligula ; nul n'a montré plus de zèle pour les comices et les suffrages du peuple. Lui aussi pouvait dire : « Vous défiez-vous donc de la sagesse du peuple ? »

C'est par là que commencent tous les césars antiques. Ils s'octroyent ce droit d'appel, ou bien ils se le transmettent, par adoption, de l'un à l'autre, comme un poison de famille. Auguste le communique à Tibère, Tibère à Drusus, d'autres à de meilleurs encore qui méritent toute confiance, à Commode, à Caracalla, à ce pauvre Géta.

Tous sont tribuns du peuple au même titre, dès le premier jour de leur avènement. C'est leur sacre, leur droit divin ; et dès qu'ils l'ont reçu, ils

sont tranquilles ; ils savent qu'il n'y a plus même de peuple. Ils l'aiment tant qu'ils le portent en eux. Le reste n'est qu'une ombre.

La formule est connue par laquelle se faisait l'appel du tribun au peuple :

« Voulez-vous, ordonnez-vous que telle chose se fasse ? »

Rien de plus simple sous la République, au milieu des discussions du forum. Mais quand, au lieu du tribun, ce fut le prince, tout disparut ; il ne resta que le prince.

Alors fut véritablement découvert l'instrument de mort pour étouffer l'espèce humaine ; elle ne put s'en relever. Chaque mot de la langue devint un mensonge ; il ne se proféra plus une parole qui ne fût le contraire de la vérité. Le droit plébiscitaire était l'arme de la liberté ; on donna cette arme au maître ; tout le monde resta nu et sans droit devant lui.

Il n'eut plus même besoin d'interroger des peuples qu'il avait étouffés. Il s'interrogea et se répondit lui-même ; ce fut la forme accomplie du plébiscite césarien.

Voilà comment se firent les césars. Voilà l'engin qui a servi à fabriquer la servitude universelle. Rien n'a pu lui résister ; il a détruit non pas seulement un peuple, mais un monde.

De tout ceci, faites l'application à vos propres affaires. Un simple article de loi, inséré dans la constitution si forte du monde romain, a produit l'effet d'une infiltration du poison du curare dans les veines de la société antique ; elle en est morte ; et c'est ce même article que, froidement et tranquillement, vous proposez de répandre dans les veines de la France !

« Vous craignez donc le peuple ? » nous dit-on.

Je crains le sophisme de Caligula, qui a déjà une fois anéanti le peuple par le César. Je crains que la même cause ne produise le même effet ; et je ne voudrais pas voir deux fois le Césarisme masqué avilir l'espèce humaine. De quoi s'agit-il ? De retremper le Césarisme dans son droit divin ; de refaire le tribun du peuple à perpétuité.

Mais ce tribun-là, sacro-saint, nous le connaissons de vieille date. Il s'appelle Tibère, Caligula, Commode, Caracalla. Sous des noms différents, il est toujours le même. La liste est assez longue. Je ne veux pas l'augmenter en 1870.

Sur cela, beaucoup de gens disent : Laissez-nous au moins faire l'expérience.

Mais quoi ! quelle expérience voulez-vous donc plus grande, plus terrible que celle de la plus puissante des sociétés, qui en est morte ? N'est-ce pas

assez de ce grand cadavre qui s'appelle le Bas-Empire ?

Ne jouez pas, je vous prie, avec de pareils poisons. Et que vous a fait cette malheureuse France pour la soumettre à pareille épreuve, in animâ vili, quand vous savez, comme moi, que l'esclavage et la mort sont au bout ?

Ainsi, vous nous faites reculer au delà de tous les peuples modernes. Nous voilà remontés avec vous, d'un seul bond, aux sources mêmes de la servitude.

Et quand vous nous avez ainsi séparés de toute la société humaine vivante, vous cherchez quel a été le premier anneau de la servitude antique !

Vous le ramassez dans la poussière des Thermes de Caracalla ; et vous le forgez de nouveau pour nous en lier les mains.

Ici les mots me manquent. D'ailleurs j'en ai dit assez pour qui veut entendre.

EDGAR QUINET.

(Au RAPPEL.)

XXIX

La Guerre.

Veytaux (Suisse), 18 juillet 1870.

La voilà donc cette guerre horrible entre les décembristes et l'Allemagne. La France ne sait pas même de quoi il s'agit. Elle n'a pas été consultée. Pour les décembristes, c'est un besoin de couvrir leurs crimes ; ils veulent dépayser, égarer la nation. Ils savent que la guerre est le meilleur moyen d'abrutir la nation que l'on conduit à un stupide carnage. On leur demandait compte de leurs scélératesses, ils espèrent tout brouiller dans le sang. S'ils ont un succès, prolongement d'esclavage pour dix ans. Battus, ils espèrent que la nation s'identifiera à eux. Voilà leur calcul. Aussi quelle précipitation insensée ! Ils pensent n'avoir rien à perdre dans la ruine publique.

Spectacle horrible ! une nation conduite à l'abattoir par le plus vil des hommes !

Les Prussiens ne veulent pas renverser l'homme du Deux-Décembre ; il est pour eux le gardien de l'esclavage de la France. La guerre, dans ce cas, ne serait poussée à outrance, ni d'une part ni de l'autre. On débute comme dans les guerres du dix-huitième siècle. Mais ces calculs d'aventuriers peuvent être trompés.

Où se fera l'attaque ? Le but prochain doit être de séparer de la Prusse l'Allemagne du Sud. Si l'on débouche vers le Haut-Rhin, on refoule le Sud de l'Allemagne sur la Prusse. Fausse manœuvre.

Pour séparer de la Prusse son aile gauche, il faudrait déboucher par le Mein. Mais on ne peut y songer.

Reste donc un point, entre Strasbourg et Bâle, et l'on n'aura séparé que la plus faible portion de l'Allemagne du Sud. Résultat très-médiocre.

De plus, une armée française qui déboucherait de Kehl aurait sur ses derrières les Prussiens de la Bavière rhénane à Saarbruck, sur la Saar.

Je suppose un succès. Vous verrez aussitôt le second empire bâcler une paix de Villafranca, pour le prix des Français morts sur le champ de bataille ; vous verrez la conquête d'un peu de fumée. On répétera que le

second empire ne vit que de gloire, n'est fait que pour la gloire ; et la France, qu'on aura abêtie entre la crainte et l'espérance, se vautrerait aux pieds du triomphateur.

Pas une seule garantie solide contre l'Allemagne. Il ne peut être question de la prise et de la conquête de la rive gauche du Rhin ; pas une seule conquête véritable, mais de l'apparence, de la jactance, de la servitude. Le système décembriste sera raffermi. Voilà quelle serait la conquête. Ce sont les coquillages que Caligula rapportera encore une fois de sa campagne sur l'Océan. Amis de la liberté, cette guerre se fait contre nous !

Au fond de tout cela, une chose incroyable : c'est l'inertie, la stupeur des hommes ; ils n'ont plus la force, non pas de s'indigner, mais même de s'étonner. On les pousse à la boucherie, ils le savent, ils s'y traînent, aveuglés, abêtis, silencieux, sans pensée, sans souvenirs, déjà changés en cadavres. Qui a fait ce miracle ? Vingt ans d'esclavage.

Hier, ils répétaient encore : L'Empire, c'est la paix. Aujourd'hui, on les pousse par masses à une guerre dont ils ne veulent pas, qu'ils ne comprennent pas, et ils n'ont pas le cœur même de s'interroger. Ils sont assoupis ; et de quel sommeil empoisonné ! Est-ce la mort qui le réveillera ?

19 juillet.—Le Times commence ainsi un long article : « Le plus grand crime national que nous ayons eu la douleur de constater depuis l'établissement du second Empire vient d'être consommé. La guerre est déclarée, une guerre injuste, mais préméditée. »

Le plus grand crime ! Cet homme, chargé de crimes depuis vingt ans, sentait que la conscience publique s'éveillait, que le moment approchait où elle lui en demanderait compte. Il croit qu'il lavera ces années d'infamie dans l'extermination. Tous ceux qui ont été ses complices ou qui le sont devenus voyaient aussi arriver pour eux l'heure où la lumière se ferait sur tant de scélératesses ; ils se sont mis aussitôt à crier : Guerre ! guerre !

La terre a-t-elle jamais rien vu de plus hideux que ce chef des criminels et sa bande, jouant au patriotisme !

Ils invoquent la Convention ! Tous ces infâmes s'enveloppent, disent-ils, dans le drapeau. Leur susceptibilité nationale ne peut souffrir la moindre atteinte.

La conscience publique leur a répondu enfin par le mot que nous seuls répétions dans l'exil :

« Crime ! » Le plus grand des crimes. Voilà l'écho à leurs hurlements.

Au reste, dans leurs journaux, nous lisons que cette guerre est dirigée contre nous, qui nous obstinons dans la justice ; voilà ce qu'ils avouent. Ne l'oublions pas.

Jeudi 21 juillet. — Quand les armées sont en présence, quand la terre est peut-être déjà rougie de sang, que peut la parole d'un homme avide de justice ? Elle est couverte par le fracas de la guerre. Qui voudrait l'entendre ? L'attente, le silence, l'angoisse, voilà tout ce qui lui reste.

Il ne peut qu'une chose : élever son esprit au-dessus de la bataille, tenir son cœur en paix avec lui-même, redire à tous les échos que ces hommes qui sont précipités les uns contre les autres par l'effet d'une seule volonté ou d'une fantaisie personnelle, étaient amis hier, qu'ils sont destinés à le redevenir demain.

Que ne puis-je empêcher de se haïr ceux qui vont s'entre-tuer aujourd'hui !

La vraie barbarie est cette haine de race à race, de peuple à peuple, qui s'engendre dans le carnage. Car elle survit aux morts et elle empoisonne l'avenir.

C'est la vapeur qui s'élève des champs de bataille ; elle glace jusqu'aux générations futures.

Ne laissons pas, comme cela est toujours arrivé en de pareilles occasions, toute notion de droit, toute lueur de liberté s'éteindre dans le sang.

Les hommes se laisseront de s'égorger au profit de quelques-uns ou d'un seul. Le soir venu, ils auront soif, non pas seulement d'eau, mais de vérités, de sympathies pour guérir leurs blessures.

Veillons sur ces vérités immortelles. C'est, après tout, l'arsenal invincible où chaque nation ira retremper ses armes. Humanisons la guerre.

Nous ne retournerons pas à la barbarie si nous savons nous défendre de haïr autre chose que la servitude. La journée sera à celui qui ne jettera pas ses meilleures armes, sa liberté, sa conscience, son esprit d'humanité, aux pieds d'un maître.

Aujourd'hui, les hommes qui ont foi dans le progrès humain par la justice sont dispersés. Peut-être le jour viendra où l'on se rappellera que quelques-uns n'ont jamais désespéré des armes de la liberté et de la raison.

APRÈS L'EXIL

1871 - 1873

MANIFESTES ET DISCOURS DU REPRÉSENTANT DE PARIS

MANIFESTES ET DISCOURS ⁽¹⁶⁾

APRÈS L'EXIL

1871-1873

I

Une des causes de l'insurrection de Paris ⁽¹⁷⁾.

Versailles, juin 1871.

Quelle est, de toutes les formes de gouvernement qui ont existé sur la terre, celle que vous préférez et voulez établir le mois prochain : République. Monarchie, Césarisme, Patriciat, Patriarchat ? Cette question répugne à la raison.

C'est demander aux Français : Vous plaî-t-il d'être des hommes de l'antiquité ou du moyen âge, ou de l'époque de la seconde Dynastie égyptienne ? Choisissez, décidez. Tous les siècles sont rassemblés devant vous. Ecrivez sur votre bulletin, à quel siècle il vous plaî-t d'appartenir. Vous disposez du cours des âges. Fixez vous-mêmes l'époque du monde dans laquelle il vous convient de vous établir. Est-ce l'Inde ? Est-ce l'Egypte ? Est-ce le temps du grand roi d'Asie ? Sont-ce les Olympiades ? Toutes les dates de l'histoire universelle vous sont ouvertes. Dites un mot seulement par un vote ; les siècles vous obéiront. Donnez votre suffrage à celui qui vous plaira ; vous le verrez renaître à votre appel. Vous allez vous trouver par la magie de ce vote replacés, dans l'échelle des temps, au moment que vous aurez choisi pour votre bon plaisir.

Ne voyez-vous pas qu'une question ainsi posée, répugnant à la raison, ne peut provoquer qu'une réponse aveugle ? Rien de plus périlleux que de déchaîner des problèmes absurdes dans l'esprit d'un peuple. C'est ainsi que l'on provoque la démence.

Pour moi, je ne puis douter que la seule annonce de ce problème insensé n'ait contribué à ôter aux esprits leur équilibre et à susciter la déraison de la Commune de Paris. Car le vertige appelle le vertige. Quand les hommes de l'insurrection ont vu s'ouvrir devant eux cet abîme d'incertitude, de scepticisme légal, que le terrain visible de la République disparaissait pour faire place au gouffre des questions réservées ; quand ils ont vu que chacun pouvait faire son choix entre toutes les combinaisons du passé ou de l'avenir, que le présent s'évanouissait dans un Pyrrhonisme universel, ne

sentant plus sous leurs pas aucune base, mais le vide absolu, n'est-il pas clair qu'ils étaient sur le chemin où le vertige est au bord du précipice ?

D'abord une idée fausse ; elle tombe sur des esprits passionnés, troublés, incertains. Elle y devient promptement idée fixe, égarement ; par une progression foudroyante, l'égarement se prend pour la raison. De là, il n'y a plus qu'un pas aux froides horreurs qui épouvantent le monde et glacent l'espérance.

Pour vaincre une insurrection, il faut la comprendre. Et l'insurrection de la Commune n'a été possible que parce qu'une grande masse de la population est restée inerte.

La cause de cette apathie, c'est que la population la plus sensée ne savait plus à quoi se rattacher, depuis que le système des questions réservées, ne laissait plus rien d'assuré dans les conquêtes politiques et morales que l'on croyait avoir faites.

Tout était remis en question. La Royauté pouvait sortir d'un nouveau coup de dé, tout aussi bien que la République.

Pourquoi donc se passionner, s'armer pour une cause qui n'était plus qu'une ombre, un doute, un point d'interrogation ? Là est le motif véritable de l'inertie, de l'indifférence apparente de Paris. Au lieu de chercher ces motifs, il est bien plus aisé de tout envelopper sous l'accusation de lâcheté ! Pauvre Paris ! quel mot viens-je de prononcer ? Est-ce à cela que devaient aboutir les cinq mois de ton siège, cinq mois d'héroïsme ? Ils répondent pour toi.

Mais peut-on parler le langage de la raison, quand la passion seule est encore toute-puissante ?

II

Les délits de presse ⁽¹⁸⁾.

Versailles, juillet 1871.

J'apporte à cette tribune non pas un discours, mais une protestation contre la loi proposée.

J'ai vu les hommes les plus considérables de notre temps, depuis Chateaubriand, Béranger, jusqu'à Carrel, Lamennais, entraînés pour une phrase échappée de leur plume sur la sellette des voleurs et des assassins. Ce jour-là, je me suis promis de dénoncer à mon pays, quand je le pourrais, tout ce qu'il y a d'impie dans cette promiscuité.

Ce jour-là est arrivé, et, en même temps, je sens l'impuissance des paroles, quand il s'agit de résolutions arrêtées.

Votre commission elle-même aurait désiré que la plupart des « Délits de Presse » eût disparu de nos Codes. Mais ce n'est là qu'un vœu stérile, comme tant d'autres. Au lieu de ce souhait, la commission accepte la loi qui en est précisément l'opposé.

Ainsi, encore une fois, d'un côté les vœux, de l'autre la réalité ; et celle-ci est le contraire de ceux-là. Un préambule libéral, et un texte de loi illibéral.

Tant que nous marcherons dans cette voie, il est clair que nous n'atteindrons jamais que l'apparence.

La liberté sera pour nous une terre promise dont nous ne connaissons que le mirage.

Ainsi, nous voilà retombés dans cette législation, en vertu de laquelle l'écrivain français est enveloppé de pièges à chaque pas. Il redevient l'éternel suspect qu'il s'agit, à force d'artifices, de prendre en flagrant délit. Tous ces prétendus crimes, que l'on ne peut même définir, renaissent par l'habileté du législateur. Il crée des délits pour avoir le plaisir de les punir. Ne lui demandez pas de les caractériser. Cela lui est impossible. Car, le vrai nom de ces crimes, il n'ose le leur donner. Jo serai plus hardi ; je dirai le

vrai nom de ces délits imaginaires que l'on ne sait comment qualifier. C'est le crime de penser.

Il est aussi ancien que le monde ; et, Dieu merci, il durera autant que lui !

Au reste, tout a été dit en France, pour et contre les délits de Presse. Je ne me sens pas la force de recommencer ces redites.

Je me contenterai d'une réflexion qui naît naturellement des temps où nous sommes.

Notre pays est sous les pieds d'un ennemi acharné, implacable, qui prétend nous détruire. Il répète qu'en nous ruinant, il veut encore nous ôter l'intelligence.

N'allons pas nous-mêmes à son aide dans cette entreprise.

Si une nouvelle loi de compression intellectuelle réussissait enfin à éteindre cette vie qui renaît d'elle-même ; si, à force d'artifices, d'inventions légales, nous parvenions à étouffer le souffle de l'esprit français dont nous devons attendre notre régénération, ayant tout perdu, corps et biens, que nous resterait-il ? Dites-le moi. Il vaut la peine d'y songer.

III

Pèlerinages d'outre-tombe ⁽¹⁹⁾.

A UN CERCLE PATRIOTIQUE

Versailles, octobre 1872.

Messieurs et chers concitoyens,

Puisqu'il ne m'est pas possible d'assister à votre réunion anniversaire, je tiens, du moins, à ce que vous receviez ce jour-là mes vœux pour la noble et grande tâche que vous avez entreprise.

Cette œuvre est plus que jamais nécessaire ; car enfin, c'est par la France que sera sauvée la France. C'est elle qui a pris soin de ses destinées, dans les élections nouvelles ; c'est elle qui a marqué la voie républicaine où l'instinct lui montre le salut. Travaillons donc tous pour lui ôter les entraves et les baillons que tant de siècles esclaves lui ont laissés.

La réaction, sous ses noms divers, est aujourd'hui ce qu'elle était il y a quatre-vingts ans ; ou plutôt elle s'est empirée jusqu'à la démence.

Elle n'a cessé de marcher en arrière. Dans ces pèlerinages d'outre-tombe, la voilà qui n'a plus rien de commun avec les vivants. Ne nous étonnons pas si dans cette dislocation, toute vie, toute idée moderne la scandalise. Elle est aujourd'hui plus brouillée avec l'esprit moderne, qu'elle ne le fut jamais ; il est juste qu'elle l'injurie. Toute vérité lui paraît un spectre rouge.

Laissons-la retourner à des temps et des choses qui ne sont plus. Pour nous, marchons en avant. Plus de lumière, plus de science, plus de vérité, plus de sagesse acquise. Tout cela se trouve devant nous, non en arrière.

Quoique l'habileté suprême soit de vouloir une République sans républicains, je vous dirai : Augmentez par le pétitionnement le nombre des

républicains actifs. Vous aurez une République sans républicains, quand vous aurez un triangle sans angle, un cercle sans circonférence, une France sans Français.

EDGAR QUINET.

IV

Du Renouvellement partiel ⁽²⁰⁾.

Versailles, 29 novembre 1872.

Je n'entre pas dans la question du pouvoir constituant de l'Assemblée. Je veux dire seulement que le problème qui nous est soumis a, comme tous les autres, une condition formelle. Il faut que la proposition du Gouvernement entraîne avec elle une importante majorité. Sinon, la nécessité devient plus évidente d'un renouvellement de l'Assemblée.

En effet, en des matières semblables, l'indécision est ce qu'il y a de plus funeste. Sur des questions d'État, on ne peut concevoir que la majorité oscille d'une extrémité à l'autre comme un grand pendule. Ce serait la perturbation de la France, au lieu de la stabilité à laquelle elle aspire.

Si ce point fixe ne peut se rencontrer dans l'Assemblée actuelle, au milieu de nos orages, la raison veut qu'on le cherche dans la nation. C'est là une de ces occasions où l'on est nécessairement ramené à interroger l'esprit public par des élections nouvelles.

Mais comment peut se faire cet appel ? Plusieurs personnes répondent : par un renouvellement partiel de l'Assemblée. Deux raisons, selon moi, combattent contre ce moyen. Premièrement, il a été rejeté pendant trente ans par tous les esprits libéraux de France, depuis Benjamin Constant jusqu'à Royer-Collard, et c'est un grand dommage pour les esprits libéraux de changer d'opinion, quand ils s'approchent du pouvoir. A cette raison, j'ajoute celle-ci, qui me frappe plus que toutes les autres : Par le renouvellement partiel, on tire au sort deux cent cinquante députés, je suppose, qui, de ce moment, ne font plus partie de l'Assemblée.

Qu'est-ce que cela, si ce n'est faire intervenir le hasard, par grandes proportions, dans les destinées d'un Etat ? Une législation est raisonnable, à proportion qu'elle donne moins de place au hasard. Ne faisons pas du présent et de l'avenir de la France un jeu de roulette, un Rouge-et-noir. La raison publique a proscrit de pareils jeux dans la vie individuelle et privée ; ce n'est pas pour les introduire dans la vie publique et nationale.

Si le renouvellement partiel rencontre de pareilles objections, il ne reste que le renouvellement intégral par des élections générales. En des moments si difficiles, c'est à l'esprit de la France qu'il convient de remettre la solution des problèmes qui pèsent sur nous. La seule objection que l'on fasse, c'est que l'on a besoin de repos, et que des élections sont une cause de trouble. Je réponds à cela que des élections générales ont eu lieu quand les Prussiens occupaient le tiers de la France. Le calme n'a été troublé nulle part. Il ne le sera pas davantage aujourd'hui. Et qui peut dire que la France aime mieux vivre dans une incertitude de chaque moment, plutôt que d'affirmer sa volonté par une élection générale ?

Ne confondons pas avec le trouble ou le désordre ce qui est l'exercice régulier du droit de suffrage. Là est le remède à nos maux. Ne confondons pas le remède avec le mal.

Dans tous les États libres, une issue a été laissée aux difficultés lorsqu'elles paraissent inextricables. Consultez la nation ! L'interroger, non par un plébiscite aveugle, mais par des élections nouvelles, là est la solution de nos énigmes, là est la raison et la lumière, parce que là est la sincérité et la vérité dans les institutions et dans les choses.

Si, malgré tous les efforts, nous ne pouvons nous convaincre les uns les autres, si nous ne pouvons nous ramener à la même pensée, c'est là le signe certain qu'il faut en appeler de nos dissentiments à la France, qui nous voit et qui nous juge.

V

La Dissolution.

Versailles, 12 décembre 1872.

Les adversaires de la Dissolution ont un argument capital auquel tout les ramène. Je veux prouver que cet argument est contraire à la réalité, et qu'il est lui-même plus dangereux que tous les périls auxquels on prétend nous soustraire.

Je dis que l'argument est faux. En effet, en quoi consiste-t-il ? En ceci : On prétend que la dissolution de l'Assemblée n'est possible et raisonnable qu'après la libération du territoire. Et pourquoi ? Parce que le mouvement des élections agitera le pays et qu'on donnera ainsi une occasion aux Prussiens de revenir sur leurs pas, de se rengager dans les parties de la France qu'ils ont évacuées, et de s'ingérer dans nos affaires intérieures.

Tout cela est l'opposé de la vérité. Nous avons péri militairement pour avoir été trompés sur la force et les intentions militaires de la Prusse. Ne périssons pas politiquement par des idées entièrement fausses sur l'esprit, les intentions et les vues politiques de la Prusse et de l'Allemagne.

Contrairement aux assertions des ennemis de la Dissolution, je soutiens que nulle part, en Prusse et en Allemagne, on ne voit poindre la moindre idée d'une ingérence dans nos affaires intérieures.

Interrogez sur ce point les hommes politiques allemands, la presse, tout ce qui a un crédit sur l'esprit public, vous ne trouverez nulle part l'intention de se mêler de nos débats. Oui, s'il y a quelque chose d'évident, c'est l'unanimité de toute la nation allemande en ce qui nous touche. Aussi longtemps que nous sommes les débiteurs de l'Allemagne et que nous payons le tribut, elle veut nous laisser à nous-mêmes, ne pas intervenir dans nos dissensions, surtout ne rien faire pour empêcher chez nous la vie publique.

Et comment ne pas voir la raison de l'accord unanime ? Croyez-vous que je prétende que c'est l'effet d'une condescendance. quelconque pour la France ?

Vous ne m'attribuerez pas, j'espère, une pensée aussi vaine. Non. Si la Prusse et l'Allemagne se tiennent ainsi en dehors de nos débats intérieurs, c'est qu'elles y trouvent leur intérêt. Comment cela ? Parce que leur intérêt actuel, leur but est de recevoir les milliards que la France produit actuellement à leur profit, et ils ont le ferme dessein de ne rien faire pour interrompre chez nous l'exercice de la vie publique, qui seule peut produire les trésors que la France crée pour eux.

Attribuez seulement aux Allemands l'intelligence la plus vulgaire, et vous verrez combien ce que je dis est évident. La France n'est pas pour eux une noble nation qu'ils ont la volonté d'épargner. Non, vous les connaissiez mal, si vous leur attribuiez une politique de ce genre. La France est la poule aux œufs d'or qui pond pour eux ses trésors ! Et vous les croiriez assez insensés pour chercher l'occasion de venir étouffer sous leurs pieds cet instrument de leur fortune ! La France, tant qu'elle est leur débitrice, est une machine qui verse dans leurs mains les sommes prodigieuses que nul tribut n'a égalées jusqu'ici. Les croiriez-vous assez simples pour supposer qu'ils ne cherchent qu'une occasion de troubler et d'arrêter le jeu de cette machine qui fait couler dans leurs mains des flots d'or ?

Connaissez donc mieux vos ennemis. Loin de vouloir s'ingérer dans vos affaires intérieures et déranger un ordre qui leur est si profitable, ils sont bien résolus, tant que vous leur devrez quelque chose, à ne pas tarir chez vous, par leur ingérence, la source des emprunts, des impôts, et de tout ce qui compose la fortune publique de la France, aussi longtemps qu'elle entre pour une si grande part dans la fortune des Prussiens et des Allemands.

Je me résume et j'affirme, contrairement à l'opinion de mes adversaires, que jamais vos ennemis ne seront plus éloignés de s'immiscer dans vos affaires qu'aujourd'hui où ils ont besoin que la France puisse contracter, emprunter, échanger, produire pour l'acquittement des derniers milliards.

C'est votre dette qui fait aujourd'hui votre garantie et votre paix. Quand les Allemands seront payés, c'est alors, et alors seulement, qu'ils ne craindront plus de déranger vos affaires en s'en occupant.

Oui, vous avez aujourd'hui, vis-à-vis de la Prusse, une liberté d'action plus grande que vous ne l'aurez jamais. Profitez donc de cette liberté pour faire vos établissements et vos changements intérieurs. Il n'y a que le débiteur insolvable que l'on mette dans les chaînes du créancier ; mais pour le débiteur solvable, celui-là reste libre. Il n'est pas réduit à consulter ses créanciers sur ce qu'il doit faire, penser, croire, décider, dans son intérieur.

La France, Dieu merci ! montre tous les jours qu'elle est solvable. Son créancier lui-même ne demande pas qu'elle soit mise à la chaîne dans sa main. Il rejette ce don que vous voulez lui faire d'une France dépendante. Il sait que l'indépendance seule produit et thésaurise.

Malgré tout, on répète : « Nous ne consentirons à la dissolution qu'après la libération du territoire ! » Que veut dire ceci ? Que comprend-on par ces mots : Libération du territoire ? Est-ce donc que nous allons être délivrés des calamités de l'invasion ? Nos frontières vont-elles être rétablies, nos places fortes remises en nos mains, notre territoire assuré ? Cela veut-il dire que les Prussiens vont se retirer à la tête de pont de Mayence ou dans la Bavière Rhénane ? Hélas ! non ! Cela veut dire que les Prussiens et les Allemands se concentrent dans Metz, dans Strasbourg et sur les crêtes des Vosges où ils occupent l'entrée des vallées qui conduisent au cœur de la France. Dès lors, les objections que l'on fait aujourd'hui à la dissolution et par elle à l'établissement de l'ordre nouveau conformément au vœu national, subsisteront dans toute leur force. A chaque vœu de la nation française, les mêmes hommes peuvent toujours redire : Ne soufflez pas, ne respirez pas, ne pensez pas, ne vivez pas. Car enfin les Prussiens sont toujours là, près de vous. Ils sont à Metz, à Strasbourg ; ils occupent les portes de la France. S'ils sont à Metz, rien ne les sépare de Nancy. Nous nous apercevons que rien n'est changé, que nos frontières sont ouvertes. Ce que nous appelions Libération du territoire n'était pour nous qu'un mot. La vérité est que ce que nous avons dit, nous le répétons. Il ne plairait pas aux Prussiens que nous établissions solidement la liberté chez nous. Soyons sages, ajournons à d'autres siècles l'espérance d'être nous-mêmes.

Voilà, en effet, la conséquence forcée, inévitable, d'un premier abandon de soi-même. Si vous ne pouvez exercer aujourd'hui les droits d'une libre nationalité, parce que les Prussiens sont à Nancy, vous ne le pourrez pas davantage quand les Prussiens se seront renfermés dans Metz et dans Strasbourg. Comptez les étapes de Metz à Nancy.

Ainsi vous jetez dans les fondements de la France nouvelle le principe d'un assujettissement éternel à l'Allemagne. Il ne s'agit pas seulement d'une question de politique. Il s'agit de la nationalité même. Dire que vous ne vous sentez pas maîtres de vous-mêmes aujourd'hui, c'est dire que vous ne le serez pas davantage, ni demain ni plus tard, tant que les Prussiens occuperont vos frontières naturelles et vos placés fortes, les Vosges et l'Alsace-Lorraine.

Mais qu'est-ce que cela, sinon proclamer vous-mêmes votre effacement du rang des peuples indépendants ? Et quand on songe que les Prussiens n'ont aucune idée de ce genre, que voulez-vous que nous pensions en vous voyant perpétuellement insinuer, développer cette idée comme votre règle de conduite ? Ne craignez-vous pas, en revenant ainsi sur cette pensée homicide, qu'elle ne finisse par entrer dans l'esprit des Prussiens et des Allemands ?

Ne craignez-vous pas qu'ils se disent :

« Voilà une pensée qui ne nous serait jamais venue. Mais puisque tant de Français la reproduisent comme naturelle, pourquoi ne l'adopterions-nous pas ? Certes, nous n'avons aucun dessein de nous imposer jusque dans la vie intime de la France. Il nous suffisait de recevoir son tribut. Mais, puisque tant de Français jugent tout simple que nous pénétrions dans l'esprit de la France pour le morceler et le mutiler comme nous avons fait son territoire, en vérité, nous ne saurions être d'un autre avis. Après tout, ils connaissent leur nation mieux que nous, et puisqu'ils répètent à satiété que notre droit de vainqueur va jusqu'à choisir pour eux la politique, les hommes, les occasions, les Assemblées qui nous conviennent, usons de ce droit ; pénétrons dans les partis. Soyons maîtres des esprits, comme nous le sommes des défenses naturelles du territoire. »

Ainsi, ce sont des Français qui, poussés par la passion, exciteraient chez nos mortels ennemis l'ambition de nous anéantir. Je veux bien que ces Français ne voient pas la conséquence de leur système et qu'ils introduisent l'ennemi dans notre for intérieur sans le savoir. Beaucoup de légèreté et beaucoup de passion peuvent produire des aveuglements de ce genre. C'est pour leur dessiller les yeux que je vous adresse ces paroles. Mais, est-il dans la puissance d'un orateur ou d'un écrivain de faire la lumière, quand la fureur des partis étouffe la raison ? J'ai démontré que c'est la nationalité française qui est ici en question. Il semble qu'un pareil danger doit dominer tous les autres.

Si j'avais cette foi, j'adjurerais ici tous ceux qui ont conservé un instinct français de ne pas persévérer un jour de plus dans l'abandon de notre droit national. Mais je sais trop bien que nous avons perdu la puissance de nous persuader les uns les autres. Jamais je ne l'ai regretté plus qu'à ce moment.

Je connais trop la violence des haines de partis pour espérer qu'elles se tairont devant l'évidence. Les partis italiens les plus sages, au cœur du

moyen âge, avaient pour cri de ralliement : Perisca la Citta ! Périsse la cité
!

EDGAR QUINET.

VI

Notre devoir envers l'Alsace-Lorraine.

Versailles, 20 décembre 1872.

La monarchie aux trois têtes a beau vouloir dévorer la République ; voici un point sur lequel nous sommes forcés de nous entendre.

Il n'est pas un seul homme en France qui ne se sente obligé de tendre la main aux Alsaciens-Lorrains privés de leur territoire. Nulle contestation n'est possible sur le devoir pour tous d'accueillir des hommes qui ont tout quitté pour rester fidèles à la fortune de la France.

Ce n'est pas seulement l'humanité qui le veut. C'est une affaire nationale. Il s'agit de fixer parmi nous une population qui donne l'exemple du patriotisme antique au milieu de notre monde moderne. Je dis qu'il n'est pas de sacrifice public ou privé qui ne doive être fait pour garder ce peuple d'émigrants à notre foyer.

Que nous apportent-ils avec eux ? Ce que nos ennemis ont voulu nous arracher : l'esprit, le caractère de l'Alsace-Lorraine.

Forcés de choisir entre le vainqueur et le vaincu, ils ont choisi le vaincu.

Dans ce nouvel Exode, la France ne sera-t-elle pour eux qu'un désert ? Les laisserons-nous traverser une France ingrate, pour chercher, par-delà l'Océan, une patrie que nous leur refuserions, et que l'Amérique leur offre ?

Ouvrons-leur donc nos rangs.

Je n'en dis pas davantage, parce qu'il n'est pas de mots pour répondre à des calamités qui ne se sont pas vues depuis qu'il y a une France.

EDGAR QUINET.

VII

A GARIBALDI

Versailles, 22 janvier 1873.

Cher Garibaldi,

Votre lettre, qui s'adresse à mes amis autant qu'à moi, nous a réjouis, comme tout ce qui vient de votre grand cœur.

Tant que des âmes telles que la vôtre sont dans ce monde, il n'est pas permis aux gens de bien de désespérer un moment de la vérité et de la liberté, quel que soit le déchaînement de leurs adversaires.

Vous rendez justice à nos efforts, dans le combat de chaque jour où nos ennemis ont pour eux une grande puissance, celle des ténèbres.

Souvent nous sommes obligés de retenir nos indignations les plus justes : mais vous nous connaissez, vous nous comprenez. Grâce à vous l'Italie aussi nous connaît, nous comprend. Pendant que nos ennemis communs travaillent à brouiller pour jamais la France et l'Italie, vous maintenez l'alliance entre nos deux peuples. Vous êtes notre témoin ; vous répétez à l'Italie ce que nous disons à la France : qu'elles ont même cause, même avenir. Dans votre bouche, ce langage est tout-puissant. Votre immortelle campagne de France, ces champs de bataille où vous avez mêlé ensemble le sang italien et le sang français, parlent plus haut que la fureur de ceux qui veulent nous diviser pour nous anéantir.

Redites, cher Garibaldi, non-seulement à l'Italie, mais à l'Europe, ce que vous savez mieux que personne : la France n'est pas une coterie d'aveugles qui se ruent dans l'esclavage pour y entraîner le monde. Cette coterie-là vous hait ; mais elle nous hait davantage. En la voyant, les peuples étrangers sont tentés de croire que notre nation est prise de folie. Ce mot a été prononcé.

Non, non, la France n'est pas là. Ne souffrez pas que le monde s'y trompe ou fasse semblant de s'y tromper. Cette République, en haillons et mutilée, que nous gardons encore, voilà la France vivante ; le reste est le cadavre jésuitique.

Nous savons que, si nous la perdions, cette République, nous ne trouverions plus aucun point d'arrêt dans la chute. Toutes nos monarchies seraient semblables par le même despotisme et le même servilisme. C'est alors, mais alors seulement, que la France tomberait à ce niveau que vous appelez justement le dernier degré dans l'échelle de l'espèce humaine.

Aujourd'hui, la réaction française ignore ce qu'elle a toujours ignoré, que dans le peuple le plus écrasé il reste des forces cachées qui peuvent éclater au moment où on le croit anéanti. Toujours la réaction française a cru, à certains moments, qu'elle pouvait tout oser. Elle a cru plusieurs fois, dans ce siècle, qu'il ne s'agissait plus pour elle que d'asservir un mort. Le mort s'est réveillé ; il a étreint et chassé les téméraires.

Qu'ils prennent garde à ce jeu ! ils pourraient se repentir !

Pour toujours, votre dévoué,

EDGAR QUINET.

VIII

A GARIBALDI

Versailles, 7 février 1873.

Mon cher Garibaldi,

Des hommes qui ne vous connaissent pas ou qui ne peuvent vous comprendre ont encore une fois cherché à ternir votre gloire, la plus pure de notre temps. Peu vous importe ! Votre nom est enraciné dans le cœur des peuples. Il retentira, au loin, dans la postérité, quand celui de vos détracteurs aura disparu de toutes les mémoires.

Qui pourrait songer à vous défendre, vous, l'ami, le défenseur de toute justice ? La démocratie qui vous oublierait, s'oublierait elle-même. Et que serait la France, si elle devenait ingrate ? Ce ne serait plus la France.

Paris a montré qu'il se souvient des grandes actions en vous donnant, au jour de l'élection, ses deux cent mille voix. Nos départements ont fait comme Paris. Quand j'ai visité nos provinces du centre, la Côte-d'Or, Saône-et-Loire, l'Ain, partout j'ai recueilli de chaque bouche cette même parole :

— C'est lui qui nous a sauvés de l'invasion !

Vous n'avez, certes, nul besoin d'entendre ce cri de la reconnaissance publique. Mais moi, j'ai besoin de le répéter pour l'honneur de ceux que vous avez sauvés.

Là où l'ennemi a été victorieux, il nous a enlevé tout ce qu'il a pu nous prendre. Il nous a dépouillés. Mais au moins, il nous a laissé le cœur.

Pour toujours, votre dévoué et reconnaissant,

EDGAR QUINET.

IX

La République en Espagne.

Versailles, 16 février 1873.

A MESSIEURS ESTANISLAO FIGUERAS ET EMILIO CASTELAR

Messieurs,

Honneur aux Cortès et au peuple espagnol ! Ils ont rompu la monotonie byzantine, jésuitique, où nous sommes plongés. Ils ont remis quelque chose d'humain dans les choses humaines.

Il est certain que vous ne pouviez rien faire de plus sage. Ceux qui seraient étonnés de votre résolution montreraient qu'ils n'ont aucune connaissance de l'Espagne.

Vous avez essayé toutes les formes du pouvoir monarchique. Aucune d'elles n'a pu prendre racine. N'est-ce pas la preuve éclatante que ce pouvoir n'est plus dans les conditions de l'Espagne moderne, et qu'en s'obstinant à le faire revivre elle consumait dans une tâche impossible les forces nationales ? Ce qui a abdiqué, ce n'est pas seulement le monarque, c'est la monarchie.

Dès 1846, je vous invitais à renoncer à de nouvelles tentatives de royauté qui ne pouvaient servir qu'à épuiser l'Espagne. Ma principale raison était que, chez vous, les mœurs sont plus conformes qu'on ne croit à l'esprit républicain. Mes observations sur votre généreux pays, tout ce que j'avais vu dans chacune de vos provinces, me conduisait à ce résultat : qu'il n'y a pas de place, chez vous, pour une forme artificielle de monarchie, qui ne serait ni aristocratie, ni peuple. J'avais trouvé, chez vous, les classes sociales plus rapprochées l'une de l'autre qu'en aucun autre pays d'Europe ; j'en concluais que la monarchie seule empêchait les masses de la nation de

se fondre en une vaste démocratie, et j'adjurais l'Espagne de se préparer à cette inévitable issue, la République.

Oui, ce qui m'avait frappé dès le premier pas m'avait été confirmé même par les chefs des partis rétrogrades. Je ne pouvais découvrir, chez vous, la féodalité de la finance, ni la grosse bourgeoisie, ni la classe de parvenus qui ailleurs essayent de constituer une aristocratie nouvelle avec les prétentions de l'ancienne. Sous le poids écrasant de vos monarchies, tout, chez vous, est resté peuple. Vous êtes tous placés au même niveau. La monarchie, en s'évanouissant, laisse apparaître un peuple d'égaux qui est précisément la base d'une institution républicaine.

Le voile qui recouvrait la grande égalité sociale de l'Espagne s'est déchiré le 11 février 1873. Vous avez fait ce jour-là plus que nous n'avons fait en France après deux ans d'Assemblée nationale.

La royauté ayant abdiqué, qui pouvait songer à la perpétuer malgré elle ? Vous étiez, par le fait, en République. Vous avez eu la sagesse de proclamer le fait. Vous avez reconnu l'événement. Etait-ce à vous de ressusciter une chose morte, une monarchie qui avait renoncé à vivre, et dont vous veniez d'enregistrer solennellement le décès volontaire ? Non, vous n'avez point charge de ressusciter les morts. Vous avez fait passer la Révolution dans la loi.

Au lieu de fermer, comme d'autres, les yeux à la lumière, vous l'avez acclamée. Par là, vous inaugurez une ère nouvelle, en lui. donnant pour fondement la réalité, la vérité.

Vous n'avez pas nié l'évidence ; mais en la proclamant, vous avez ramené le bon sens dans l'Occident.

D'un mot, en reconnaissant ce qui est, vous avez échappé à nos subtilités byzantines : un gouvernement pris à l'essai, une République sans républicains, une France sans Français, une Espagne sans Espagnols. De pareilles conceptions peuvent naître des calamités de l'invasion.

Mais vous, Espagnols, vous n'auriez aucune excuse d'accepter un semblable point de départ dans la régénération de l'Espagne. Car, enfin, vous vous appartenez. Vous n'avez pas l'étranger vainqueur sur votre sol. Vous n'êtes pas à sa merci. Il vous est donc permis de parler et de penser comme tous les peuples qui se sont appartenus à eux-mêmes.. Ne nous imitez pas dans nos subtilités ; je veux bien qu'elles soient inévitables ; mais enfin, elles sont la marque de la défaite. Elles sont nées de l'invasion.

Elles disparaîtront de nos esprits à mesure que nous échapperons au joug de l'étranger.

Quoiqu'il arrive, le 11 février 1873 vous avez coupé le câble, vous êtes embarqués. Des tempêtes pourront survenir. Rien ne vous ramènera à ces monarchies stagnantes, empestées, où vous périssiez.

Si elles devaient reparaître, ce serait avec un despotisme effréné et pour s'engloutir aussitôt.

. Votre danger vous le connaissez mieux que moi. Ce sera, comme dans les Républiques de l'Amérique du Sud, les généraux sauveurs, un essaim de petits Bonapartes, chacun avec son usurpation d'un jour et son petit dix-huit brumaire.

Une chose me rassure. Elle m'avait donné une haute idée de l'Espagne. En la traversant, dans tous les sens, en 1843, je ne pus rencontrer ni un moine, ni un couvent. Ils avaient été abolis depuis 1835. Voilà la réponse à ceux qui croient que l'Espagne est le foyer monacal de la superstition et du jésuitisme. L'alliance intime du militaire et du jésuite, qui est le péril de l'Amérique du Sud et de notre race latine, cette conspiration-là, ce n'est pas vous qui en êtes les plus menacés.

Ne vous fiez pas à l'habileté et à l'expérience de vos ennemis pour conduire vos affaires. Ils viendront vous dire que, dans votre intérêt, il est bon de leur mettre en main le gouvernail ; qu'eux seuls s'entendent à administrer, à juger, à punir, à occuper les grands emplois, à être quelque chose ; que pour vous il vous convient d'être dans l'ombre. Où est cette habileté ? Qu'a-t-elle fait ? Ruine sur ruine, chez vous, comme chez nous.

Ce qui commence à s'entamer dans les races latines, c'est la nationalité, sous l'influence mortelle du jésuitisme. Il me semble que la nationalité espagnole a jusqu'ici échappé à cette peste. N'espérez pas conjurer le fléau du jésuitisme en lui donnant, comme nous, une fonction dans l'Etat.

On dit que l'esprit de nationalité persiste même dans vos partis royalistes. Je voudrais bien le croire. Si cela est, ils auraient une belle occasion de montrer que, par exception, chez les Espagnols, l'Espagne l'emporte sur les passions de parti. Tel qui refuse de reconnaître une royauté rivale, n'a plus de raison de ne pas reconnaître la souveraineté nationale, à moins qu'il ne se mette en dehors de la nation.

Si vous avez des biens nationaux à vendre pour le compte de l'Etat, vous ne ferez pas la faute irréparable de la Révolution française, qui, en aliénant presque pour rien d'immenses domaines, sans les diviser, a remplacé

l'ancienne aristocratie foncière par des enrichis d'hier qui doivent tout à la Révolution, et l'ont reniée et combattue dès le lendemain. C'est là un de nos pires fléaux. Vous l'éviterez, en divisant les biens nationaux en petits lots, qui, rendus accessibles au paysan, l'enlèveront pour toujours à la conspiration du clergé et de la monarchie.

Espagnols, vous n'avez pas pris la République à l'essai. Vous l'avez proclamée comme la nécessité. Dans ce sentiment de l'irrévocable, vous trouverez des forces inconnues.

Donnez-nous, rendez-nous la chose qui manque le plus à notre temps, et sans laquelle nous nous perdons : une heure de sincérité.

On ne connaît plus quelle est la puissance d'un gouvernement qui avoue franchement son principe. Il vous appartient de montrer ce que peut la loyauté, un droit qui s'avoue, un drapeau qui se déploie, un État libre qui ose se dire libre. Toute l'histoire parle de vous comme d'un peuple fier. Voilà ce dont l'Europe a besoin. Entrez la tête haute dans le monde nouveau. Laissez à d'autres les petites habiletés, prenez les grandes, les seules qui régénèrent les Etats.

Le monde attend des Espagnols quelque chose de fier et de grand. Là est le tempérament de votre peuple ; là est votre salut — et le nôtre.

C'est la monarchie qui, dans le passé, nous a mis les armes à la main, les uns contre les autres. C'est la République qui unit la nation espagnole et la nation française. Depuis hier seulement, il n'y a plus de Pyrénées.

Recevez, messieurs, en mon nom et au nom de mes amis, les félicitations et les vœux de ceux qui ont foi dans la Justice et dans la Liberté.

EDGAR QUINET.

X

Liberté de la Presse.

Versailles, 25 février 1873.

Monsieur et cher concitoyen,

Je ne puis que vous adresser, à la hâte, mes félicitations et mes vœux. Vous avez résisté, en un an, à une douzaine d'affaires, cinq arrestations, cinq mille francs d'amende, huit mois d'interdiction de la voie publique, quatre condamnations de conseils de guerre. Voilà ce que nous appelons en France la sage liberté de la presse.

Et nous croyons être arrivés au but rêvé par nos pères, n'avoir plus qu'à nous endormir dans la jouissance de nos droits acquis ! De grâce, ne faisons pas de la vie publique, et privée une-moquerie de chaque jour.

Pour moi, je demande, depuis cinquante ans, ce qu'il est permis à un Français de penser et de dire. Je n'ai pu encore l'apprendre.

Tant que nous n'avons pas conquis le droit de penser, que pouvons-nous faire ? Stériliser le présent et l'avenir. En voici un exemple :

Pendant que nos ennemis suspendent sur nos têtes la menace du pouvoir constituant, je voudrais que la presse entreprît sérieusement de le définir. Es-ce le pouvoir de tout faire, jusqu'à l'absurde ? N'y a-t-il point des limites ? J'ai démontré dans la République ⁽²¹⁾, que le pouvoir constituant d'une Assemblée, n'est pas celui de choisir arbitrairement ou la République ou la Monarchie, mais que le choix est absolument commandé par le fait existant et légal ; j'ai établi qu'une Assemblée quelconque ne peut reconnaître autre chose que ce qui est ; et puisque la République seule existe, il n'appartient à aucune Assemblée de faire que la République n'existe pas. Combien il serait nécessaire que les journaux, en revenant sur ce principe indubitable, fermassent la porte aux perpétuelles menaces de

l'utopie monarchique ! Mais pour s'attacher à cette démonstration, il faudrait qu'ils se sentissent libres. Le sont-ils ?

Voyez pourtant où nous mène l'éternel provisoire. Si la France avait un démêlé sérieux avec une nation quelconque, de bonne foi, qu'arriverait-il ? Cette nation étrangère, descendue dans l'arène, aurait son drapeau. Elle saurait pour quelle sorte de gouvernement elle se bat, pour quel régime ; elle saurait sur quel terrain elle est placée. La France, seule, n'en saurait rien ; elle ne pourrait dire, d'une manière formelle, si elle se bat pour un roi ou pour une République. Vit-on jamais, sur un champ de bataille, situation pareille, depuis qu'il y a des peuples dans le monde ? C'est la situation la plus voisine du néant où l'on puisse traîner la France.

Je m'arrête ici ; car je serais conduit à examiner le principe même de la nationalité française et les conditions auxquelles nul pouvoir n'a le droit d'attenter. Je montrerais que notre nationalité est menacée chaque jour de périr, si elle ne peut se définir par un régime connu, par une forme de gouvernement établi et saisissable. Il ne me serait pas difficile de prouver qu'en perpétuant le provisoire, on laisse la France ouverte au premier occupant. Mais ce sont là de graves questions. Je sais que je pourrais les traiter librement en Angleterre, en Allemagne, en Italie, en Espagne, en Portugal. Cela se peut-il en France ? Est-ce permis à un Français ? Je l'ignore. Dans cette incertitude, après vos dures expériences, je me tais.

Votre tout dévoué,

EDGAR QUINET.

LA L'ÉGALITÉ DE MARSEILLE.)

XI

A mes Électeurs.

Paris, 23 avril 1873.

Mes chers concitoyens,

Je combats la candidature de M. de Rémusat, malgré mes sentiments personnels pour un homme que j'estime. Les factions monarchiques, en s'emparant de son nom, ne me laissent pas l'alternative.

Quel est le sens de la candidature de M. de Rémusat ? Nos adversaires déclarés, les orléanistes, en l'acclamant, lui ont donné sa signification réelle. Sous une ombre de République, ils en ont fait une candidature de réaction royaliste.

Toute la question est de savoir s'il convient aux républicains de servir l'intérêt des ennemis les plus puissants de la République.

On vous répète qu'en votant pour vos adversaires, vous vous conciliez : et moi, je prétends, au contraire, que, si vous vous reniez pour plaire à vos adversaires et les attirer à vous, ils en conclueront que vous êtes faibles, que vous avez, besoin d'eux ; et comme ils n'estiment que la force et le pouvoir, ils vous prendront en mépris et vous fouleront aux pieds.

Ayons, je vous prie, de la mémoire. Il y a vingt-deux ans, on nous disait aussi, un peu avant l'Empire : — Soyez sages, soyez habiles. Ne contrariez en rien vos adversaires officiels. Ne faites pas la faute insigne de voter jamais autrement que l'Élysée. Le prince-président vient à vous. N'allez pas, par maladresse, lui déplaire, ou prendre les précautions même les plus indispensables. Sacrifiez-lui vos préférences, vos sentiments, vos candidats. Il en sera touché ; il défendra votre cause cent fois mieux que vous ne feriez vous-mêmes.

Malgré tous mes efforts, je ne pus empêcher des républicains de tomber dans le piège. Ils entrèrent, aveuglément, systématiquement dans l'équivoque et dans l'embûche. Ils trouvèrent au fond le Deux-Décembre.

Voilà ce qu'a produit cette habile politique qui consiste à parler et voter contre son parti, avec ses adversaires déchaînés. Je ne dis pas que vous ayez à redouter demain, sous la même forme, un nouveau Deux-Décembre. Je dis seulement que ceux qui ne s'éclairent pas par l'expérience périssent. Je soutiens que la même méthode politique amènerait pour vous les mêmes résultats : la ruine de la République, et, pour conséquence, la décadence indéfinie de la France.

Paris se reniant lui-même dans le vote du 27 avril, conçoit-on ce que ces mots signifient ? Quel encouragement à tout oser, pour les réactionnaires de tous les régimes ! C'est alors qu'ils n'auraient plus de frein et qu'ils penseraient le moment venu d'en finir, du même coup, avec la République et avec la France moderne.

Faire de Paris la tête de la réaction, toute la question est là. Si l'on y réussit, on espère bien que le corps entier de la France suivra la tête. En effet, quelle puissance exercerait sur les départements cette nouvelle qu'au 27 avril Paris s'est renié, qu'il a cessé de croire à la République, que la ville de la lumière est devenue la ville de l'équivoque ? Croyez-vous qu'un changement semblable ne serait pas présenté comme un exemple à suivre par la masse de la nation entière ? Ce serait bien mal connaître vos ennemis.

Oui, ce précédent serait exploité par eux. Il pèserait d'un immense poids sur l'avenir. Car enfin votre espérance, votre dernière planche de salut est dans une Assemblée nouvelle qui doit réparer les dommages causés par celle de Versailles. Mais, si le vote de Paris était réactionnaire, vous verriez la réaction se servir de ce vote pour extorquer des provinces une Assemblée constituante presque en tout semblable à celle que vous avez appris à connaître par ses paroles et par ses actes.

Si cette récidive se produit, si l'équivoque se perpétue, que ferez-vous ? Les mêmes réactionnaires qui vous pressent aujourd'hui de vous renier vous diront : — C'est vous qui l'avez voulu ; c'est vous qui nous avez aidés à vous détruire. La France n'a fait que vous suivre dans cette voie ouverte par vous, d'une République sans républicains, d'une démocratie sans démocrates. Votre République périt ; c'est vous qui l'avez tuée le jour où vous avez préféré notre candidature royaliste à la candidature républicaine.

Courbez-vous sous la loi que vous avez faite, et permettez-nous de rire de vos habiletés ; c'est justice.

Reconnaissons la vérité. La candidature Rémusat couvre, dans un avenir plus ou moins prochain, la candidature de M. le duc d'Aumale à la présidence de la République. Ces choses-là sont de même nature. Elles s'enchaînent, s'appellent et se soutiennent l'une l'autre,

Quand le prince-président apparaîtra, je pense bien que la méthode pratiquée aujourd'hui sera suivie de nouveau. Les mêmes, paroles serviront dans des circonstances analogues. On répétera qu'il est sage, qu'il est profondément habile de ne pas embarrasser l'élection et l'avènement du prince. Ce serait le rendre moins favorable à la République. Le prince consent à en être le meilleur soutien, si vous ne le contrariez jamais.

Oui, ces choses seront redites ; mais, alors, les plus aveugles sentiront la chaîne au cou. Il sera trop tard pour vous en défaire légalement. Une Révolution seule en sera capable ; et si l'on a dit avec raison, qu'elle serait la plus redoutable de toutes, je pense que l'on entend par là que le cratère ne s'ouvrirait plus seulement à Paris, mais sur la surface entière du territoire de la France. Étrange manière de conserver !

On couvre tout de ces mots : intégrité du suffrage universel.

Mais je les ai entendus vingt fois avant et après la loi du 31 mai. Ceux qui ont renversé en 1850 le suffrage universel, je les ai toujours entendus soutenir qu'ils l'avaient respecté dans son intégrité. Pourquoi le même mot n'aurait-il pas le même sens aujourd'hui, dans les mêmes bouches ?

Que veulent-ils dire, je vous le demande, avec ces déclarations perpétuelles de haine contre les idées radicales ? Ou ces paroles n'ont point de sens, ou elles signifient : haine du peuple, haine des intérêts de la masse de la nation française.

Est-ce à nous à faire écho à ces déclamations par nos votes ?

Sortons de l'équivoque où nous périssons tous.

Que chacun sache bien ce qu'il va faire le 27. avril. Ceux qui veulent, dans un temps donné, pour président de la République, M. le duc d'Aumale, c'est-à-dire la monarchie et la révolution la plus redoutable, ceux-là voteront pour M. de Rémusat. Nous qui voulons la République, la Démocratie parle développement régulier des intérêts de tous, nous voterons pour M. Barodet.

EDGAR QUINET.

XII

A mes Électeurs.

Versailles, 30 mai 1879

Mes chers concitoyens,

La République n'est pas un parti ; elle est la France.

De là le calme qui, sur toute l'étendue de la République, a accueilli la nouvelle du changement de gouvernement, dans la journée du 24 mai.

Tous ont senti que la République établie dans les esprits, fondée sur les intérêts, les besoins, les convictions, les nécessités de la nation entière, est au-dessus du débat. Aucun trait ne peut l'atteindre.

Ce qui est résulté de la discussion avec une évidence irréfutable, c'est l'impossibilité de faire autre chose que la République, à moins de se jeter dans l'usurpation et de tomber dans le crime.

Vous avez compris que trois monarchies acharnées l'une contre l'autre et se réunissant en un seul corps à trois têtes, ne sont pas une organisation viable. Vous avez pensé qu'il faut attendre que ce corps se dissolve de lui-même, comme il arrive de tout ce qui porte en soi la discorde et la guerre ; votre premier mot d'ordre a été : Patience.

L'effet a répondu à la parole ; tous les hommes qui, en France et dans le monde, croient à la République, à la liberté et au droit, ont approuvé votre conduite, comme la marque de la vraie force.

Par là, vous avez dissipé les calomnies qui ont été jusqu'ici l'arme principale de vos adversaires. Vous vous êtes montrés ce que vous êtes, les véritables défenseurs de l'ordre, les représentants de la conservation sociale. Car la conservation, telle que vous l'entendez, est en même temps vie et progrès. Si elle était ce que vos ennemis la font, le statu quo et le

dépouillement des droits acquis, elle ne serait que la mort sociale et politique.

Voilà, au fond, la différence entre vous et vos adversaires. Vous voulez empêcher la décadence ? ? ? la France ; vous êtes des hommes de rénovation. Eux, au contraire, ont accepté la décadence nationale comme l'ordre régulier, légitime, comme le fait accompli, auquel il n'est pas permis de se soustraire.

II Il s'agit pour la France de renaître ou de périr. la République est la régénération, la monarchie est la chute sans espoir.

La question ainsi posée, quel Français hésitera ?

Hier, nous, vous avons dit : Patience, et vous avez été patients. Aujourd'hui j'ajoute : Persévérance, Fermeté, Énergie.

EDGAR QUINET.

XIII

A mes Électeurs.

Villers-sur-Mer, 23 août 1873.

Mes chers concitoyens,

Il n'en faut plus douter. C'est bien Henri V, l'ancien régime, le droit divin, qu'il s'agit de vous imposer, par un vote de l'Assemblée, fût-ce à la majorité d'une voix. Oui, c'est la Révolution de 89 qu'il s'agit d'effacer avec tous vos droits acquis, pour y substituer le bon plaisir d'un seul homme.

— Cela est insensé, dites-vous. On ne discute pas la démence. — Et pourtant, mes chers concitoyens, on prétend non-seulement la discuter, mais la voter.

Encore une fois, il s'agit de jouer sur un coup de dé le sort de la France. Une démence semblable à celle qui vous a précipités à Sedan veut vous précipiter, en un jour, dans le droit divin.

Qu'est-ce donc que le droit divin, inconnu des générations actuelles ? Il faut le définir. C'est le droit du vainqueur sur le vaincu ; c'est Clovis qui dit au peuple terrassé sous sa francisque : « Tu es mon bien ; tu m'appartiens par le droit du glaive ; je pourrais t'exterminer, je te laisse la vie, mais tu deviens ma chose. Tu ne posséderas, tu n'existeras que par mon bon plaisir. Tu es esclave, les évêques te le rediront après moi. »

Voilà le droit divin ; et n'est-ce pas déjà un commencement d'esclavage que d'avoir à prononcer de semblables paroles ? Vaincus, conquis, devenus la proie du vainqueur !

Faut-il rire, faut-il s'indigner ? Il faut l'un et l'autre. Car où est-il ce nouveau Clovis qui nous a écrasés de sa masse d'armes ? Sur quel champ

de bataille le comte de Chambord et le comte de Paris nous ont-ils vaincus ? Où nous ont-ils réduits au rang des peuples tombés en servitude ?

Je vois bien les évêques prêts à consacrer le droit divin de la force et de l'épée. Mais la force, où est-elle ? Et l'épée, et la victoire, et le victorieux, où sont-ils ?

Faible embarras. Une voix de majorité prononcera que la France a été terrassée sur un champ de bataille que nous ne connaissons pas. Cela devra tenir lieu de réalité. Nous serons censés avoir été subjugués par la victoire d'Henri V, du jour où quelques hommes assureront avoir vu en songe cette conquête de la nation française par notre vainqueur Henri V. Dès lors, la France deviendra sa proie, sa chose, il lui laissera la vie et, avec la vie, le droit d'obéir.

A force de se répéter à eux-mêmes qu'ils sont souverains, ces hommes finissent par croire qu'ils peuvent tout en effet, qu'aucune limite ne les arrête, qu'ils disposent de la terre et du ciel :

C'est pour empêcher ce désordre d'esprit, ce vertige de l'omnipotence que sont faites les lois et les institutions réelles. Elles servent de garde-fous à tous les souverains, quels qu'ils soient. Otez ces barrières, le vertige césarien commence.

J'ai toujours soutenu que le pouvoir constituant est le pouvoir d'organiser ce qui existe, et non de créer ce qui n'existe pas.

Dès lors, une Assemblée, au milieu d'institutions républicaines, peut proclamer une République, elle ne peut faire de rien une monarchie, à moins de se jeter dans l'absurde et, en matière politique, l'absurde est l'illégalité !

Depuis qu'il y a des Assemblées délibérantes, il ne s'en est trouvé aucune qui ait fait une révolution en contradiction avec le gouvernement légal et les faits existants. Pour réaliser des coups d'État parlementaires, il a fallu qu'ils fussent précédés de coups d'État soldatesques, d'une révolution dans la rue, d'un changement extérieur dans les conditions de la vie publique. Jamais, depuis que le monde politique existe, il ne s'est trouvé une Assemblée qui ait renversé, toute seule, le régime légal d'un peuple, et pris l'initiative d'un bouleversement, tel que la substitution improvisée de la monarchie à la République.

Et pourquoi ? C'est que toutes les Assemblées du monde ont compris qu'il est insensé de décréter une révolution, si cette révolution n'est pas dans les faits existants. Toutes ont compris qu'une usurpation

parlementaire, en contradiction avec la réalité, serait sans base, sans force, sans validité, et comme non avenue, si elle n'était précédée par un coup de force. Aujourd'hui, la première condition serait un 18 Brumaire clérical, un 2 Décembre royaliste, un bouleversement des faits, des choses, des existences sur la place publique. En un mot, point de révolution par une Assemblée, sans une révolution antérieure dans la rue. Le vertige seul décrète les chimères.

Voilà le droit public universel. Lors donc que l'on prétend que l'Assemblée nationale de France, sans s'inquiéter de la réalité des choses, ni du gouvernement légal, ni des institutions existantes, se propose de renverser la République pour y substituer la monarchie, on lui attribue la volonté de faire ce qui n'a jamais été fait chez aucun peuple. On l'accuse de se mettre en lutte avec le droit universel, avec les traditions parlementaires, non-seulement de la France, mais du monde.

Ici une chose confond : c'est que des hommes de loisir, de jouissance, ouvrent eux-mêmes l'outre des tempêtes. S'ils déchaînent de nouveau les Révolutions, croient-ils posséder un privilège qui les mette à l'abri des bouleversements qu'ils provoquent ? Où est leur talisman ? C'est donc de gaieté de cœur qu'ils appellent les convulsions, les renversements, comme s'ils devaient y échapper. Louis-Philippe, dans la nuit du 23 au 24 février, ne voulut jamais croire que le tocsin sonnait autour de lui. Se trouvera-t-il encore des hommes qui ferment leurs oreilles au tocsin de l'opinion ?

Et si l'impossible devenait possible, s'ils réussissaient à réaliser l'absurde, à faire de la France un peuple tombé en enfance, que verriez-vous ? Un pareil effondrement de la nation française donnerait à ses voisins le droit de tout oser contre elle. Le mépris ouvrirait la porte à de nouvelles invasions. Si les restaurations de 1814, de 1815, du Deux-Décembre ont été suivies du démembrement de la France, que serait-ce d'une restauration cléricale de droit divin en 1873 ? La première pensée d'une résurrection de l'ancien régime serait de détruire la nationalité italienne au profit du pape : d'où la nécessité d'une guerre contre l'Italie et la Prusse.

Nous reverrions bientôt la quatrième invasion, et, ce jour-là, il ne nous resterait plus un ami dans le monde. Que l'on ne réponde pas que nous n'avons plus rien à perdre, que la Prusse nous a pris tout ce qu'elle désire nous prendre ! Voilà une étrange assurance. Je me refuse à désigner ici les parties de notre territoire qui nous seraient les premières arrachées, si, par notre faute ou notre complaisance, ou notre inertie, nous armions, au nom

du droit divin, une coalition contre nous, de l'Allemagne, de la Prusse, de l'Italie et de toute la société moderne.

La parenté nous lie, dit-on, avec la race latine. Justement. S'il en est ainsi, la race latine, livrée par nous, nous maudirait doublement comme des oppresseurs et comme des traîtres.

Ainsi, convulsions au-dedans, démembrement, ruine publique et privée, voilà tout ce que l'on peut entrevoir, au milieu des complots qu'enhardit l'impunité.

Ce que les conspirateurs royalistes veulent nous imposer est si monstrueux qu'ils n'osent même le nommer. Ils en appellent au droit divin, et ils n'osent prononcer ce mot. Ils lui substituent celui de monarchie traditionnelle, comme si changer le mot, c'était changer la chose.

Quelques-uns nous promettent un drapeau cravaté de blanc par le haut, sur un lambeau tricolore par le bas. Et que feriez-vous de ce drapeau du Syllabus et d'Escobar sur un champ de bataille ?

On ne pourrait ramener, sans le briser, un homme à la taille de l'enfant ; de même, on ne peut ramener la France de nos jours à l'ancien régime sans la tuer.

Y a-t-il, demandez-vous, un danger pour la République ? Oui, mes chers concitoyens, non-seulement il y va de la République, mais la liberté, la sécurité, l'honneur, la vie de la France sont mis en péril par les conspirations qui se trament devant vous. Je vous ai avertis de tous vos périls, à différentes époques. Je vous dis encore aujourd'hui : le péril est là. Regardez-le en face. N'en détournez pas les yeux.

Mais cette nation, est-elle encore une fois perdue, parce que des factieux conspirent ? Loin de moi cette pensée. Où donc est le remède ? Je viens de le dire et je le répète.

Que ce peuple qui a montré une si magnanime patience y persiste ; mais qu'en même temps il veille ! Que la nation veille sur ce droit sacré, suivant lequel il n'appartient à personne de la céder, en propriété, comme un corps mort, à un prince, à une famille, à un homme qui prétend la sauver en l'anéantissant. Que chaque Français se répète, qu'il n'appartient ni à un individu, ni à une portion du peuple, de dépouiller la France de sa souveraineté nationale, pour en disposer sans la consulter, au profit d'une maison. Que la conscience publique proclame, par chacune de ses voix, que tout ce qui se ferait pour immoler la nation à un homme, serait un coup

d'État sans valeur, contre lequel protestent les traditions de tout notre droit public et celles de la vie parlementaire chez tous les peuples civilisés.

Ces vérités, ces évidences, devenues chair et sang dans le cœur de chaque Français, voilà notre retranchement contre le dol et la violence.

Le monde entier est, sur cela, de nôtre-avis. Qu'il soit, entre nos adversaires et nous, notre témoin !

La France à pu être terrassée au Deux-Décembre par le fer. Elle ne peut être escamotée dans l'urne par un artifice de rhéteur. Elle est avertie ; elle voit le complot, elle le suit pas à pas. Cela suffit. Elle défendra et sauvera la République pour se défendre et se sauver elle-même.

Dans ces conditions, un peuple ne devient esclave que s'il veut bien l'être.

En vain jouerait-on à croix ou pile l'existence de la nation. Elle sait, qu'après tout, elle tient les dés et que le dernier jeu sera ce qui lui plaît. C'est à elle qu'appartiennent les des et les joueurs.

Pour moi, j'ai vu l'esclavage et la Terreur blanche sous la Restauration. Je la connais pour l'avoir éprouvée ; je ne peux ni rien y rentrer. Je ne me sens pas né pour devenir esclave.

Voilà aussi le cri de la France pour tous ceux qui savent entendre.

EDGAR QUINET.

XIV

Aux Républicains de l'Ain.

23 septembre 1873.

Un mot seulement, par l'intermédiaire du journal, aux. démocrates, aux républicains, aux patriotes de l'Ain, à tous ceux qui se sentent unis dans la République et dans la liberté. Cette parole est une parole d'espoir et de confiance dans l'avenir de la France.

Je crois qu'un de nos motifs les plus certains d'espérer, est précisément l'absurdité des entreprises de nos adversaires.

Il est facile de vouloir des choses monstrueuses ; les faire vivre est impossible.

Nous ramener en un jour de la République à la monarchie, du dix-neuvième siècle au moyen-âge, est la plus grande violence que l'on puisse tenter sur un peuple.

Au milieu de nos calamités, une chose fera l'honneur de notre pays. La grande masse de la nation a pu conserver sa raison au milieu des provocations incessantes de la démence.

Le bon sens français a résisté à la contagion du vertige. De combien de nations pourrait-on en dire autant ?

Une immense ronde de derviches s'est déroulée autour de la France pour l'étourdir. La France est restée indifférente. Elle a même contenu son rire.

On lui a présenté une monarchie à trois têtes, puis à deux têtes ; et ces visions du délire ont passé devant elle sans altérer son jugement et sans troubler sa vue.

On a dressé devant elle la fantasmagorie du droit divin, du césarisme, du roi constitutionnel, du Pape et du César qui se fondent l'un dans l'autre, comme dans une hallucination ou un rêve de fiévreux.

Apocalypse réactionnaire pleine de spectres, de revenants et de Bêtes couronnées.

Que de peuples ont perdu la raison en face de fantaisies moins insensées ! L'empire romain, à pareil jeu, est devenu fou dans l'antiquité.

Et la France, à laquelle on a tendu toutes les vieilles coupes ébréchées du fanatisme, du despotisme, de la servitude et de la colère, a gardé son sang-froid. Elle est restée saine d'esprit.

Faisons comme elle. Dans ce combat de la raison et de l'insanité, de quoi s'agit-il ? La question est, au fond, entre la rénovation et la décadence, entre la prospérité renaissante et la ruine consommée, entre la vie et la mort. Dans ces termes, la France, en répondant : République, a fait son choix. Nous le maintiendrons.

EDGAR QUINET.

XV

Au Progrès de l'Ain.

Villers-sur-Mer, septembre 1873.

Mon cher Monsieur,

Me voilà bien interdit. Il est donc vrai, hélas ! mon cher compatriote, mes ennemis, monarchistes, bonapartistes, cléricaux, ont fait cette terrible découverte, que je croyais enfouie sous terre.

Ils ont trouvé, qu'il y a juste quarante-cinq ans, près d'un demi-siècle, en 1828, j'approuvais, je louais, avec la France entière, l'expédition envoyée en Morée au secours des Grecs.

Chose plus affreuse ! Moi, philhellène de ma propre initiative, j'écrivais au chef du cabinet, M. de Martignac, pour lui proposer la pensée d'adjoindre à l'armée une expédition scientifique sur le plan de celle d'Egypte.

Voyez, mon cher monsieur, mon endurcissement ! Je remercie mes adversaires de publier eux-mêmes une des choses dont je m'honore le plus. C'est d'avoir le premier proposé et inspiré l'idée de cette expédition scientifique, dont j'ai été élu membre par l'Institut, et qui est devenue, par le concours des savants français, l'un des titres de gloire de notre pays.

Mais la lettre est polie ! Crime évident pour un Républicain. Puisqu'il faut tout dire, et faire sa confession, écoutez encore ceci :

Je me souviens qu'à l'Age de onze ans, en mars 1815, dans les premiers jours du retour de l'île d'Elbe, je donnai le premier ma cocarde tricolore à un régiment qui portait encore la cocarde blanche.

Crime sur crime. De bonne foi, l'un efface l'autre.

Votre tout dévoué,

EDGAR QUINET.

XVI

Élection Rémusat.

DISCOURS DANS UNE RÉUNION ÉLECTORALE

Villefranche-de-Lauragais (Haute-Garonne). 10 octobre 1873.

Tout ce que je vois parmi vous me remplit de joie et d'espérance. Honneur au généreux citoyen qui se multiplie pour faire triompher la justice, la liberté, le droit dans l'élection de demain ! Tant d'efforts pour le bien ne seront pas vains.

Vos adversaires se trompent ou vous trompent quand ils parlent de liberté, d'égalité. La première condition du gouvernement de réaction qu'ils pensent nous imposer, c'est l'inégalité ; la seconde est la terreur. Croyez-vous qu'ils puissent faire reculer la France d'un siècle, sans violence ? Non, cela leur est impossible. Ils sont condamnés à gouverner par la crainte ; il faut qu'ils fassent entrer la terreur et l'oppression sous chaque toit. Ils parlent d'ordre et ils sont condamnés à mettre le désordre et la ruine en toutes choses.

Et sur quel droit appuient-ils leur prétention de vous arracher vos droits ? Sur leur bon plaisir. Ils ne donnent aucune autre raison, sinon qu'il leur plaît de vous dépouiller de ce que vous possédez légitimement.

Je ne reconnais à personne l'autorité de vous dépouiller des droits que vous avez acquis par quatre-vingts ans de travail.

Soyez certain que vos droits seront énergiquement défendus. Je dirai aux républicains de l'Assemblée ce que j'ai vu parmi vous. Ils en seront heureux ; ce sera pour eux une première assurance de la victoire nécessaire de la République sur ses aveugles ennemis.

XVII

Élection Rémusat.

Villefranche-de-Lauragais (Haute-Garonne), 6 octobre 1873.

Mon cher Calès,

Voilà une heureuse nouvelle. Après la lettre par laquelle M. de Rémusat accepte la candidature, j'espère qu'aucun républicain n'hésitera à voter pour lui. Jamais péril ne fut plus grand. Si la réaction l'emportait, vous verriez toutes les horreurs de la Terreur blanche.

Je sais bien que l'ancien régime et le droit divin finiraient encore une fois par être étouffés, sous la haine publique, par une révolution vengeresse. Mais quelle mer de sang et de larmes il faudrait encore traverser !

Républicains, patriotes de toutes nuances, évitez à la France de nouvelles calamités.

Votre ami dévoué,

EDGAR QUINET

Villefranche, 8 octobre 1873.

Cher ancien compagnon d'exil,

Recevez un remerciement pour votre lettre. Elle nous laissait dans une incertitude qui heureusement est dissipée depuis que M. de Rémusat a fait sa déclaration. La conduite de votre comité électoral reçoit ainsi un éclatant témoignage. Dans une situation pareille, peut-il encore y avoir des dissidents ? Non, je l'espère. Chacun sentira qu'il y va de la vie ou de la

mort de la France. Puissé-je voir ici votre victoire ! On y travaille activement autour de moi. Nous comptons sur le succès ; il est nécessaire, la France entière l'attend.

Votre affectionné et dévoué,

EDGAR QUINET.

Villefranche, le 10 octobre 1873.

Monsieur et cher concitoyen,.

Voici encore un mot que l'on m'assure n'être pas inutile. Je me hâte de vous l'adresser pour qu'il puisse paraître demain dans la Dépêche.

Tout à vous,

EDGAR QUINET.

AUX ÉLECTEURS RÉPUBLICAINS DE LA HAUTE-GARONNE

Villefranche, 10 octobre 1873.

Mes chers concitoyens,

Un mot seulement sur une manœuvre de la dernière heure. Quelques républicains parlent de s'abstenir, ou, ce qui revient au même, de perdre leur vote sur un autre nom que celui de M. Rémusat. Je les adjure de renoncer à une pensée si funeste. Non, ils ne voudront pas être dupes de leurs ennemis.

Républicains, ils ne se feront pas, à leur insu, les auxiliaires de la royauté. S'abstenir, ou perdre son vote quand la lutte est engagée, qui peut y songer ? Tous échapperont au piège. Voter pour M. Rémusat, c'est voter avec la France républicaine. Là est le drapeau. Là est le droit chemin. Là est le salut.

XVIII

Réponse au Conseil général de la Seine.

Villefranche-de-Lauragais (Haute-Garonne), octobre 1873.

Messieurs et chers concitoyens,

Une Assemblée a-t-elle le droit d'anéantir la France ? Une Assemblée a-t-elle le droit de dépouiller la nation de sa souveraineté nationale ? Voilà, Messieurs, toute la question.

Vous niez ce prétendu droit, qui n'exista jamais que pour les usurpateurs. Je le nie avec vous, comme vous, parce qu'il offense ma raison. Je le nie avec la France, comme une prétention insensée, qui deviendrait crime d'État sitôt qu'elle-tenterait de se réaliser.

Je ne voudrais pas répéter les paroles que j'ai partout entendues de la bouche des paysans. C'est le cri redoutable de la terre de France. Entendez-le, s'il est encore temps, vous, à qui ce cri s'adresse.

Quand et où la France a-t-elle donné à ses représentants le droit de la dépouiller ? Nous laisserions-nous enlever nos biens, notre avoir, notre propriété ? Et quelques-uns parlent de nous dépouiller de notre propriété la plus chère, notre part dans la souveraineté nationale ? L'avenir ne voudra pas croire à tant d'extravagance.

D'où viennent tant de complots qui se succèdent l'un à l'autre ? Droit divin, République princière, présidence à vie ? C'est que la notion élémentaire du pouvoir constituant a été empoisonnée dans son principe.

La Réaction, en France, est impunie depuis quatre-vingts ans, et elle a été pervertie par l'impunité.

Encore une fois, je répète que le pouvoir constituant n'est pas le droit césarien de tout faire, de tout renverser, de tout oser, de tout se permettre impunément au gré de sa fantaisie. Le pouvoir constituant n'est pas sans

limites ; il est le pouvoir de reconnaître, d'organiser ce qui existe. Or, le fait existant est la République. Voilà la seule légalité réelle, hors de laquelle il n'y a que fantaisie criminelle et déraison.

J'ai établi que, depuis qu'il y a des peuples civilisés, jamais assemblée n'a pris sur elle de proclamer une contre-révolution contre les institutions existantes. Prenez les unes après les autres toutes les sociétés qui ont passé sur la terre ; vous n'en trouverez pas une qui ait donné à une assemblée le droit d'opter pour elle entre ces deux choses : République ou monarchie. Et pourquoi cela ne s'est-il jamais vu ? Parce que cela répugne au sens commun, parce que c'est sortir de la réalité pour entrer dans la vertige ou la démence, et aucune nation n'a remis à la démence le soin de décider de son sort.

Mettre aux voix : République ou monarchie ? cela s'est vu une seule fois, mais sur le théâtre, dans une scène de déclamation, jamais dans l'histoire des choses humaines. Sommes-nous des comédiens ?

Il serait plus sage de tirer au sort les destinées de la France, à croix ou pile, ou encore à rouge et noir.

Quel droit pareilles combinaisons de joueur peuvent-elles fonder ? Surtout quel respect ? Qui peut se sentir lié par des jeux de hasard que tout le genre humain réprouve ?

Vous n'avez, nous disent nos adversaires, ni mitrailleuses ni canons pour vous : Je réponds : Nous avons pour nous, non-seulement la France, mais l'espèce humaine de tous les temps, de tous les lieux.

Cela vaut, je pense, une mitrailleuse.

Et quel moment pour mettre la vie de la France à la merci d'une voix ou deux ? Celui où la France, par les quatre départements qu'on vient d'interroger, a répondu : République, de façon à se faire entendre des sourds. Et c'est dans quelques jours que l'on veut lui imposer, quoi ? le Droit divin ? l'ancien régime, Henri V, pour la bâillonner dans je ne sais quel drapeau, et, comme condition inévitable, la Terreur blanche, avec ses Verdets et ses Trestaillons !

Qu'ils y prennent garde, pourtant. La France a été vaincue ; elle a été démembrée ; du moins ses ennemis extérieurs la prenaient au sérieux. A tant de calamités, que ses ennemis intérieurs n'ajoutent pas aujourd'hui la moquerie. Personne n'a jamais rien gagné à se moquer de la France.

La République est notre propriété commune ; nous ne nous laisserons pas prendre notre propriété . La République est une famille ; nous ne nous

laisserons pas arracher la famille qui nous unit. La République est la religion civile de la justice. Nous ne laisserons pas renverser la justice.

EDGAR QUINET,
Représentant de la Seine.

XIX

Leurs Garanties.

RÉPONSE AUX SIGNATAIRES DE LA DÉCLARATION ADRESSÉE AUX REPRÉSENTANTS DE LA SEINE

Villefranche-de-Lauragais (Haute-Garonne), 21 octobre 1873.

Messieurs et chers concitoyens,

Votre Déclaration est bien digne de vous.

Il est certain que la nation française est dans un de ces moments où elle ne peut être sauvée que par elle-même.

On veut refaire au profit de la monarchie du Droit divin un Deux-Décembre plus odieux, que celui de 1851, puisqu'il prétend se masquer sous un voile parlementaire.

Suffit-il de se proposer un attentat pour que la France soit obligée de le subir ?

Et parce qu'elle a été écrasée, au Deux-Décembre, est-ce une raison pour qu'elle le soit toujours ?

Si les conspirateurs l'emportaient, ce serait le plus grand crime de l'histoire de France.

Ils osent vous parler des garanties qu'ils vous réservent. Ces garanties, vous les connaissez comme moi ; elles s'appellent : Terreur blanche, oppression, persécution sous chaque toit, cours prévôtales, commissions mixtes, exils, transportations, obscurantisme, dégradation politique et sociale.

Voilà ce que nous leur devons dans le passé ; voilà ce qu'ils nous apportent dans le présent.

EDGAR QUINET,
Représentant de la Seine.

XX

Poursuites contre M. Ranc.

DISCOURS DANS LES BUREAUX

14 juin 1873.

Accorderez-vous l'autorisation qui vous est demandée, de livrer un de vos collègues à un tribunal exceptionnel ?

Je pourrais me contenter de répéter la réponse. qui est dans presque toutes les bouches. Les faits incriminés se sont passés il y a deux ans et demi. Dans ce long intervalle, M. Ranc aurait pu être poursuivi, il ne l'a pas été ; l'Assemblée nationale interrogée, dans une séance que vous vous rappelez, a préjugé la question. M. le général de Ladmirault n'a pas cru nécessaire de demander une autorisation de poursuivre, sous le gouvernement précédent. Dès lors il est évident que la justice ne réclamait pas impérieusement une mise en accusation ; l'intérêt de la société n'était pas en cause.

Cela établi, tous les motifs que l'on pourrait alléguer pour soutenir l'autorisation demandée vont se briser contre la raison - supérieure que voici :

Depuis cinquante ans, il n'est pas un homme sensé qui ne répète que l'un des grands malheurs de la première Révolution a été la facilité des Assemblées à accorder la mise en accusation des représentants du peuple, jetés en proie aux passions d'une majorité ennemie. Une fois que la porte fut ouverte à ce fléau, elle ne se referma plus. On vit les majorités changer, et le même précédent invoqué en sens contraire. C'est ainsi que les partis se sont dévorés les uns les autres.

Voilà l'expérience incontestable de nos révolutions. Eh bien ! je le dis, en me plaçant en dehors de tous les partis, un peuple se perd, si l'expérience est comptée pour rien par ses législateurs. L'avertissement qui nous vient du passé sera écouté. Ne vous livrez pas à la pente où vous, êtes entraînés, ne

faites pas ce premier pas après lequel il est si difficile de s'arrêter. La mise en accusation qui vous est demandée aujourd'hui dans un sens, sera plus tard demandée dans un autre sens, au profit d'autres passions ; ne répétez pas notre histoire, ne remontez pas à ces jours terribles où chacun met la justice à punir un adversaire d'opinions et d'idées.

Si je ne savais à quel point nous sommes devenus étrangers les uns aux autres, combien il est impossible de rapprocher nos pensées et de nous convaincre mutuellement, je ne douterais pas que les raisons que je viens de donner ne suffisent pour vous persuader de la nécessité de refuser, avec l'autorisation, le don funeste qu'on vous demande.

XXI

Délit d'offense contre l'Assemblée,

DISCOURS DANS LES BUREAUX

17 juillet 1873.

Tout s'enchaîne dans notre situation. La République n'étant pas reconnue par la majorité, il en résulte une conséquence inévitable. C'est que, dans aucune assemblée, les opinions, les partis, n'ont été aussi séparés que dans l'Assemblée actuelle. Ce ne sont pas seulement des nuances, ce sont des principes absolument incompatibles qui sont en présence. D'un côté la République ; de l'autre la monarchie. En un mot, les esprits sont aux antipodes, aux deux pôles opposés des choses humaines. Le plus souvent, ils ne peuvent plus se comprendre. Nous parlons des langues différentes.

Voilà le mal ; le résultat immédiat est celui-ci : dans cette divergence absolue, il s'ensuit nécessairement que le parti républicain ne peut parler sans que le parti opposé ne se sente atteint au vif. Plus nous sommes éloignés les uns des autres, plus on devient ombrageux. Des principes si ennemis, si incompatibles passent facilement pour une offense. On ne peut se figurer qu'il n'y ait pas une intention formelle d'injurier, chez ceux qui pensent et parlent autrement que la majorité.

Plus cette pente est naturelle à se croire lésé par la liberté républicaine, plus la justice voudrait que la majorité se tînt en garde contre une disposition de ce genre, qui, je le répète, vient de l'hostilité, de l'antipathie absolue de la République et de la monarchie. L'équité voudrait que l'on augmentât les garanties qui protègent la liberté, et ce sont ces garanties que l'on vous propose d'anéantir.

S'il y a quelque chose de raisonnable au monde, c'est qu'une Assemblée puisse, elle seule, décider si elle se sent, oui ou non, offensée par un discours ou par un écrit ; et c'est cette garantie élémentaire, source de toutes les garanties, qu'il s'agit de détruire.

Demander la dissolution de l'Assemblée est, en soi, une proposition très-légale. Déjà beaucoup de nos adversaires la considèrent comme une offense. Qui décidera si l'Assemblée se sent blessée ? Il faudrait, pour en juger, toutes les lumières du grand jour, la discussion, l'intervention de la conscience publique.

Au lieu de cela, ce seront vingt-cinq membres qui, à huis clos, sans contrôle, sans le frein que la publicité met quelquefois aux passions les plus vives, ce sont vingt-cinq membres, ou plutôt c'est un conseil des Dix, qui décidera qu'il faut poursuivre sans consulter l'Assemblée.

Jamais proposition n'a été faite plus hostile à la liberté, plus contraire à l'équité. Jamais n'a été nié plus ouvertement le droit d'examen, et de discussion, qu'on pouvait croire assuré après que la nation française a affirmé tant de fois, et par tant de Révolutions, sa volonté de sauver la liberté et la justice.

XXII

Prorogation des pouvoirs du Maréchal de Mac-Mahon.

DISCOURS DANS LES BUREAUX

7 novembre 1873.

Dans la précipitation qui nous emporte, la réflexion nous manque. Je suis obligé de réduire mes objections à quelques points principaux. Je saisis au passage quelques-unes des impossibilités que le projet soulève.

On veut, dit-on, un pouvoir fort et stable. Mais il n'y a qu'une condition pour les pouvoirs de ce genre. C'est d'être d'accord avec l'opinion publique.

Si, au contraire, on déclare la guerre à l'opinion, générale, on a beau armer le pouvoir contre les vœux, les désirs, les volontés de la nation, il reste faible et chancelant. Il est assis sur le sable et comme sa faiblesse se montre en toutes choses, on augmente indéfiniment ses prérogatives. On l'exagère, jusqu'à ce qu'il devienne une énormité qui se détruit elle-même. Voilà l'histoire de tous les pouvoirs que nous avons vus naître et crouler par l'excès même des prérogatives qu'ils s'étaient attribuées ou dont ils avaient été investis.

Quelle est la nature du pouvoir exécutif que l'on vous propose d'établir pour dix ans ? Est-ce une République ? Non, car ce pouvoir dictatorial que l'on vous demande pour dix ans, c'est la forme de gouvernement par laquelle on détruit la République et toutes les institutions libres.

C'est ainsi qu'a été anéantie la liberté après le 18 brumaire. On n'a pas tardé à donner le pouvoir exécutif au premier consul pour une durée de dix ans. Le général Bonaparte avait fasciné les yeux de ses contemporains. Ils lui ont accordé ces dix ans qui vous sont réclamés aujourd'hui. Ce fut la ruine de la République et l'inauguration du despotisme. La vie publique disparut devant la volonté d'un seul. Qu'en pense aujourd'hui la France ?

La France ne veut pas recommencer aujourd'hui le jeu dans lequel elle a péri trois fois.

Dix ans de pouvoir dictatorial ! Où donc est le droit de suspendre ainsi la vie politique de la France, en la mettant à la merci d'une seule volonté ? Ce droit n'existe nulle part, il n'appartient à aucune assemblée ; c'est donc le régime de la force qu'il s'agit de substituer aux lois qui gouvernent les peuples civilisés.

Et quelle stabilité peut se promettre un régime que l'on a pu déjà accuser à la tribune d'être illégal, extra-légal, sans valeur ? Il n'est pas possible d'oublier ces qualifications. La durée de ce système est d'avance ruinée par l'illégalité.

Où sont les Français qui auront à gagner quelque chose à cette substitution perpétuelle de la force au droit national ? Je dis que tout le monde serait trompé par cette abolition du droit. Ce n'est pas la royauté qui sortirait de ce régime militaire. Non. Tout au plus vous verriez, comme dans quelques sociétés de l'Amérique du Sud, les sauveurs succéder aux sauveurs, les dictatures aux dictatures, au milieu de révolutions continues. Le régime proposé est fait pour extirper la République.

Mais il ne vous mènerait pas davantage à la royauté. Il vous conduirait dans une de ces régions sans nom, où rien ne peut croître, hormis un césarisme barbare et précaire, entremêlé de révoltes dans lesquelles s'exténue la vie des peuples.

Je veux croire encore qu'il n'y a personne ici, ni ailleurs, qui ose proposer pour la France un avenir indéfini de mort et d'esclavage politique.

XXIII

Des Pouvoirs publics ⁽²²⁾.

Versailles, 17 novembre 1873 ⁽²³⁾.

Tout le monde répète ce mot : Il faut sortir de la crise. Sans doute, il faut en sortir. Mais qu'entend-on par la crise ? C'est ce que l'on ne nous a pas dit.

Elle n'est pas nouvelle, quoi qu'on en puisse penser ; c'est un mal qui date de loin.

La France voit une contradiction absolue entre les déclarations officielles et les actes ; entre ce qu'elle veut et ce qui se fait ; entre ses intentions formelles et ses gouvernements. Ses élections se font dans un sens, sa politique est dirigée dans un autre ; elle veut la liberté, et les gouvernements lui imposent le contraire. Aussi longtemps que cette contradiction existera, la crise continuera d'exister.

Quel remède apportent à ce mal profond, les projets qui nous sont soumis ? Fortifier le pouvoir exécutif !

Oui, ce remède est celui que nous ont offert tous les pouvoirs que nous avons vus depuis quatre-vingts ans crouler l'un sur l'autre.

Tous se sont mis en route, en guerre avec l'opinion publique, et, sentant leur faiblesse, ils ont demandé des armes nouvelles, extraordinaires, qui bientôt ne leur ont pas suffi. Il a fallu ajouter des privilèges à leurs privilèges, jusqu'à ce que tout se soit brisé dans leurs mains. C'est là l'esprit qui a détruit l'un par l'autre et le pouvoir et la liberté. Ne nous obstinons pas dans cette voie ; la nation elle-même y périrait.

On a répété à la France que ce qu'il lui faut, c'est une République sans républicains, un gouvernement pris à l'essai, une Assemblée dont la puissance serait sans limites, comme si dans les choses humaines tout n'avait pas sa borne. Ces idées ont montré leur impuissance ; la France aspire à en sortir. Elle ne trouvera la sécurité, que lorsqu'elle sera régie par ces vérités qui sont le domaine de toutes les nations libres.

Que vous propose-t-on ? De proroger de cinq ans, de sept ans, ou de dix le pouvoir exécutif dans les mains de M. le maréchal de Mac-Mahon. Voilà, dit-on, le remède aux maux dont souffre la France. Je dis que ce remède est un empirisme sans effet.

Que demande la France ? des institutions libres, sincères, régulières ; et dès les premiers pas vous sortez des conditions du problème à résoudre. Vous donnez à la magistrature suprême une durée qui ne peut se concilier facilement avec une République ; et pourtant vous affirmez qu'il s'agit de constituer, d'organiser la République. Pourquoi donc organiser un pouvoir qui ne peut se concilier naturellement qu'avec la préparation d'une Royauté, ou plutôt d'un césarisme nouveau ? Vous savez où ont abouti les dix années du premier consul, et vous proposez pour fondement de la République cinq ou plutôt sept années de pouvoirs d'un nouveau premier consul !

Vos prémisses sont directement contraires à vos conclusions. Vous organisez le pouvoir d'un Lieutenant général du Royaume pour aboutir à la République. Or ces choses-là se repoussent, elles s'excluent. Le pays voit ces contradictions, et il y trouve un nouveau motif de s'inquiéter. Il sent très-bien que ce chemin-là n'est pas celui qui mène au but où il veut arriver. Gomment trouverait-il la sécurité, en trouvant toujours la même contradiction entre ce qu'il veut et ce qui lui est imposé ?

Aurez-vous du moins la stabilité ? Oui, nous dit-on, à condition que vous écriviez cette prolongation de pouvoirs dans les lois organiques ; non, si vous les écrivez ailleurs.

Ainsi, cette solidité dépendra uniquement de l'endroit où vous inscrivez les cinq ou sept ans de prorogation. Comme-si nous n'avions pas vu depuis le commencement de ce siècle, les lois faites pour un gouvernement, écrites en grands caractères et raturées, effacées presque aussitôt par les législateurs ou les événements qui ont suivi. Suffit-il qu'une chose soit écrite sur du papier pour qu'elle dure ? Je croyais qu'elle devait être écrite dans le cœur et l'esprit du pays. Or, le pays ne comprend pas, ne comprendra jamais que, pour fonder une République, on pose pour première pierre un pouvoir autocratique, dictatorial, qui n'a de rapports véritables qu'avec la Royauté ou le césarisme.

Rien n'est plus terrible pour un peuple que de sentir sur sa tête un édifice dont tous les éléments se repoussent et s'entrechoquent, qui branle à chaque heure, et doit nécessairement crouler. Voilà comment vit la France, sous cet

échafaudage d'impossibilités, chaos de monarchies, de césarisme, de Bas-Empire, sous le nom de République. Prenez donc enfin l'esprit du gouvernement dont vous portez le nom ! Alors, mais seulement alors, la France respirera, revivra.

Vous n'êtes pas sûrs que l'Assemblée vote les lois constitutionnelles, et malgré cette incertitude, vous accordez à peu près tout ce qui vous est demandé, comme si les lois constitutionnelles étaient déjà votées. Est-ce ainsi, vraiment, que se fonde la liberté chez un peuple ? Accorder d'abord le pouvoir plus ou moins absolu et ajourner à des temps inconnus les garanties qui doivent le limiter, je sais bien que c'est là ce qui a été fait le plus souvent en France ; mais aussi je sais que c'est par là que nous avons péri. Il s'agit de sortir de l'ancienne voie désespérante, et non d'y rentrer.

On demande s'il est bien certain que la France puisse s'habituer à se gouverner elle-même. Prenez garde que cette question est celle qu'ont posée tous ceux qui se sont fait ses maîtres. Ils ont tous craint que la France fût incapable de se conduire, et se sont bien vite convaincus qu'elle ne le pouvait pas. Une fois cette persuasion arrêtée chez eux, ils se sont mis à sa place. Ne rentrons pas dans la théorie des Sauveurs.

En résumé, si dix ans de prorogation des pouvoirs du Président est le chemin évidemment rouvert à l'ancien despotisme, sept ans me paraissent une concession excessive et périlleuse. Je ne sais, ni ne puis savoir ce que seront les lois constitutionnelles que l'on se promet de rédiger. Mais il y a une chose dont je suis certain : c'est qu'une République entourée d'institutions monarchiques ne peut donner aucune sécurité, parce qu'elle ne peut pas vivre.

Où donc trouver cette sécurité que tout le monde cherche ?

Il n'y a pour cela qu'un seul moyen. C'est de reconnaître ce qui est l'état légal, et d'y coordonner tous les éléments de nos institutions. Mais croire que l'on obtiendra la paix, en mêlant la République et la Monarchie, l'autocratie et la liberté, la dictature consulaire et la liberté moderne, un président militaire de sept ou dix ans et une Constitution républicaine, c'est une erreur qui peut tout perdre. On ne fait pas la paix dans les esprits, en portant la guerre dans les institutions. Ce moyen-là, c'est le chaos. Il ne peut que tromper tout le monde. Car il ne conduit ni à la République ni à la Royauté constitutionnelle, mais à ce que j'ai déjà appelé ailleurs un césarisme barbare et précaire, c'est-à-dire à un dénouement que personne ne veut.

Qu'y a-t-il de changé par le Message ? Le projet de la commission reposait sur l'idée de la connexité de la prorogation avec les lois constitutionnelles. Le Président repousse cette connexité. Dès lors, le projet tombe ; il n'en reste rien.

Pourquoi M. le Président de la République repousse-t-il ce lien nécessaire de la prorogation de son pouvoir et des lois constitutionnelles ?

Parce que, dit-il, la durée et le caractère de son pouvoir seraient soumis à des réserves et des conditions (suspensives). Parce que ce serait rendre son pouvoir incertain, et diminuer son autorité.

Ainsi le pouvoir que l'on demande doit être irrévocable. De quelque manière qu'il soit exercé, il ne peut être révoqué par la nation. Dès lors, il est au-dessus non-seulement de l'Assemblée, mais de la France. Qu'est-ce que cela, si ce n'est une autorité supérieure aux lois, indépendante de la nation, comme le pouvoir né du droit divin ? C'est une période de Monarchie légitime, au milieu d'une période de République. Qui jamais a entendu parler de semblable énormité ? Le président irresponsable, comme-le roi, c'est à la fois la dictature et la royauté sous un masque de République. Non, rien de pareil ne s'est montré chez aucun peuple.

Si le pouvoir du Président était subordonné à des lois constitutionnelles, le pouvoir en serait altéré et l'autorité diminuée !

Ainsi toujours et partout, cette même ancienne pensée qui nous a ruinés tant de fois. Le pouvoir fort est celui qui n'a point de limites, qui ne consent pas à être réglé par des institutions ; pour toute garantie, le bon plaisir d'un seul, ou, comme on voudra l'appeler, la Dictature, l'autocratie d'une personne. Voilà ce qu'ont enseigné quatre-vingts ans d'expérience. Le despotisme net, l'absolutisme sans phrase, voilà la solution à laquelle on nous ramène.

Que devient dès lors cette assurance, à savoir que l'ère des révolutions est fermée ? Elle suppose que des gouvernements vivront en paix avec l'opinion publique, qu'ils déféreront aux vœux, aux avertissements de la conscience de la nation. Mais si, au contraire, des gouvernements de combat sont établis contre les libertés publiques ; s'il s'agit toujours de réprimer l'essor, le développement de la France, de la forcer de penser, de vouloir ce que ses ministres veulent, alors les mêmes causes produiront les mêmes effets. Ce combat organisé contre les volontés de la nation, finira comme il a fini en 1830 et en 1848. La nation reprendra elle-même ce qu'on

lui aura soustrait ou arraché. Que personne ne se fie à ces gouvernements de combat. Jusqu'ici, ils ont tous fini par la Révolution victorieuse ; et rien au monde ne peut empêcher que le retour des mêmes causes produise les mêmes effets.

On nous parle de durée, de sécurité, de stabilité, et l'on nous jette dans une Révolution inconnue.

On nous demande d'armer de nouveau le Gouvernement de combat contre la nation, et c'est le combat, le défi, la provocation qui ont amené toutes les révolutions précédentes. Ne refaites pas, exactement les mêmes fautes que dans le passé, si vous voulez éviter les mêmes châtiments ou de pires encore.

XXIV

Projet de loi sur les Maires.

DISCOURS DANS LES BUREAUX

2 décembre 1873.

Messieurs,

Il est un moyen qui ne peut tromper, quand il s'agit de juger les projets de loi qui nous sont soumis.

Ces projets doivent-ils servir à la régénération ou à la décadence de la France ? Voilà la question qui domine et résout toute question. Je me demande, à ce point de vue, où conduit le projet actuel ; la réponse ne peut être douteuse.

Si quelque chose sert à mesurer la vitalité d'un peuple, c'est là vitalité de ses institutions municipales. Même chez les peuples conquis, asservis, tout peut renaître, s'ils conservent la vie communale à leur foyer.

Mais extirpez ce germe d'indépendance, étouffez ce foyer, vous attendez à la vie même de la nation. Ce n'est pas seulement arrêter le développement normal d'un peuple, c'est le frapper au cœur. Et pourquoi donc frapper la France au cœur ?

Par quelle institution se montre surtout la vie communale ? Par l'élection des maires. Or, c'est cette élection que détruit le projet de loi dans les chefs-lieux de département, d'arrondissement, de canton, et jusque dans les moindres villages.

Oui, il s'agit d'abolir la vie communale partout où elle peut se retrancher. Il s'agit de détruire le principe de vie dans chaque fibre du corps social.

Ne demandons plus si c'est un projet de régénération ou de décadence. C'est un projet de ruine : la décadence est écrite à chacune de ses lignes.

Ceux qui se souviennent ne me démentiront pas si j'ajoute : le plus grand reproche que toutes les écoles libérales aient fait à l'ancien régime, est d'avoir aboli par degré la vie municipale dans la France entière.

C'est ce même esprit d'extirpation et d'asservissement qui se retrouve dans le projet actuel. Il veut détruire, en un jour, ce que l'ancien régime a mis des siècles à détruire.

La France a besoin de se réparer. Le projet la rejette dans le cercle des peuples privés de ce qui est le premier élément de la vie publique.

Il place la France au-dessous de tous les peuples libres d'Europe.

Il pousse notre pays à une nouvelle chute, quand la France n'aspire qu'à se relever.

Il blesse ses instincts, ses vœux, il étouffe sa volonté.

Il fait asseoir la police centrale, politique, à chaque foyer.

Je repousse ce projet comme une loi de combat contre la France, comme une loi de décadence et de barbarie.

XXV

Chute et Relèvement.

DISCOURS A L'UNION RÉPUBLICAINE

31 MAI 1873

Une chose éclaire notre situation : c'est la certitude que nos adversaires ne sont pas seulement des ennemis politiques. Non, la lutte n'est pas seulement entre des opinions ou des croyances différentes. Elle est plus profonde.

Ceux qui veulent détruire la République sont tous des hommes de décadence. Ils ont pris les mœurs, l'esprit, la méthode des temps de décadence ; ils ne comprennent la France que comme une nation qui décline et qui tombe.

Voilà pourquoi toutes ces factions s'unissent si aisément ; elles ne comprennent qu'une chose : la dégénération nationale.

Pour nous, que voulons-nous au contraire ? La régénération nationale.

La différence entre nos adversaires et nous, n'est donc pas seulement la différence de la monarchie et de la République.

C'est la différence entre la chute et le relèvement, entre la mort sociale et la renaissance.

Et c'est ce que la France a senti ; c'est ce qu'elle a déclaré toutes les fois qu'elle a été interrogée depuis deux ans. Il s'agit pour elle d'échapper à la voie de décadence où elle était entrée ; elle comprend que la République n'est pas seulement pour elle le droit, la justice, la liberté, mais encore la renaissance et la vie.

Toutes ces élections républicaines, c'est la marque de l'instinct d'un peuple qui dit : J'étais tombé, je veux me relever. On m'avait frappé à mort, je veux renaître.

En partant de ces idées, notre tâche se simplifie, elle s'éclaire. Nous ne pouvons espérer de convertir, de ramener à notre pensée des hommes de décadence. D'où il suit que nous n'avons rien à attendre d'une politique de

complaisance, de compromis, puisque ce seraient autant de concessions à la ruine et à la mort politique et sociale.

L'instinct de la France lui dit qu'elle ne peut renaître que dans la lumière et par la lumière. Son plus grand besoin est de sortir de l'équivoque. Et qui l'aidera à sortir de cette nuit, si ce n'est nous ? Oui, la France attend que nos paroles soient lumineuses comme nos actes.

Nos adversaires nous appellent Radicaux. Ou ce mot n'a pas de sens, ou il veut dire que nous voulons une République fondée sur les principes républicains. Eh bien, oui ! nous sommes de ces hommes étranges qui veulent que les institutions reposent sur des vérités, et non pas sur des mensonges.

Cela est fort extraordinaire, mais c'est là aussi ce que veut la France. Elle compte sur vous, pour faire jaillir dans chaque occasion et dans chaque situation la clarté, la sincérité par lesquelles seules elle peut retrouver sa place dans le dix-neuvième siècle.

XXVI

Projets de Restauration.

DISCOURS A L'UNION RÉPUBLICAINE

31 OCTOBRE 1873

Que signifie la Lettre de M. de Chambord ? Elle veut dire qu'il a compris lui-même l'impossibilité de son entreprise, qu'il veut s'en retirer sans se déshonorer, et qu'il remet à d'autres temps ses projets de Restauration. Il a senti la répugnance, l'horreur de la France pour la conspiration monarchique, et il l'a détruite de ses mains, en accumulant à plaisir les difficultés, les impossibilités qui se dressent contre la royauté. Cette lettre veut dire que M. de Chambord se retire, s'enfuit devant le mouvement presque unanime de la France. C'est lui qui devait entrer en scène. Il a vu, mieux que ses partisans, qu'il ne peut pas forcer, ni affronter les résolutions de tout un peuple

Voilà pourquoi il met aujourd'hui des conditions si monstrueuses à son rétablissement. Ce n'est pas seulement le droit divin qu'il invoque ; c'est l'esclavage pur et simple qu'il réclame. Il consent à monter sur le trône, en marchant sur la tête de trente-sept millions de Français.

Il sait lui-même que de pareilles conditions et de pareils termes ne peuvent être acceptés par aucune Assemblée. Il propose ce qu'il sait devoir être refusé. Les fantômes de Louis XVI et de Maximilien lui ont porté conseil dans la nuit.

Droit divin, droit de la force, drapeau blanc, il dresse lui-même comme un épouvantail toutes les incompatibilités qui le séparent de la France de nos jours. C'est dire clairement : Je me sens impossible devant les générations actuelles. Je me retire, je m'enveloppe dans mon drapeau. J'attendrai des temps meilleurs.

Voilà le sens de cette déclaration. C'est à vous de voir s'il vous convient de prendre acte de cette manifestation et de lui donner sa vraie signification devant l'opinion publique.

Il y aurait eu avantage de mettre dans tout son jour un fait capital, un véritable événement que quelques personnes s'obstineront peut-être encore à obscurcir. La lumière est faite, cela est vrai ; elle est visible à tous les yeux. Vous la rendriez visible aux aveugles eux-mêmes.

XXVII

Présidence princière.

DISCOURS. A L'UNION RÉPUBLICAINE

31 OCTOBRE 1873

Le danger de la Monarchie légitime est écarté. Une autre embûche s'ouvre devant nous. Je veux parler de la Présidence Princièrre de la République, déferée à M. le duc d'Aumale. Oui, voilà le nouveau péril qui domine notre situation. Je n'ai cessé de le signaler dès le temps où nous nous réunissions dans la salle du Jeu de Paume, à Versailles, en 1871. Battus sur la Royauté légitime ou constitutionnelle, nos ennemis (car je ne puis leur donner un autre nom) se rallieront dans cette intrigue nouvelle, la Présidence, ou le Stathoudérat du duc d'Aumale.

Voilà pourquoi on l'a appelé à un grand commandement, pourquoi il préside, à cette heure même, le conseil de guerre appelé à juger M. Bazaine.

Voilà pourquoi on l'a présenté aux classes dirigeantes comme un futur sauveur dans toutes les occasions. Ce sera la République sans Républicains, qui est encore le Credo politique de tant d'hommes qui nous entourent. Déjouer cette conspiration nouvelle, voilà la tâche qui s'offre à nous aujourd'hui.

Les étranges amis que nous avons à cette heure seront nos ennemis acharnés, dès que nous les aurons aidés à revenir au pouvoir.

XXVIII

La République existe.

DISCOURS A L'UNION RÉPUBLICAINE

3 NOVEMBRE 1873

Ce qui a plongé la France dans le chaos, c'est l'obstination de l'Assemblée nationale à refuser de voir ce qui est. Elle nie l'évidence. Sortons de cette absurdité ; elle engendre des monstruosité. La République existe ! Elle est écrite dans les lois ; elle est la réalité par excellence. Je demande que les considérants de la proposition que l'on a l'intention de faire, commencent par ces mots : La République existe. Si la majorité refuse de voir ce qui est, elle se déclare aveugle, elle se perd dans l'absurde. Pour nous, nous aurons constaté ce qui est indubitable, non pas seulement une opinion, mais un fait : l'existence de la République. Nous sortirons des sophismes. Nous prendrons pour point de départ l'évidence. C'est ainsi que se fondent les gouvernements et les institutions durables. Laissons à nos ennemis les joies de la démence ; nous avons celles de la raison.

XXIX

La République sans Républicains.

3 novembre 1873.

Une tâche délicate à remplir, consisterait à observer s'il est encore dans les intentions des libéraux d'extirper les Radicaux. Est-ce pour cela surtout qu'ils présentent les lois constitutionnelles ? Sont-ils décidés à ne les modifier en rien ? Veulent-ils continuer à réaliser le plan : la République sans Républicains ? Il est vraiment indispensable de s'assurer de leurs secrètes intentions à cet égard. Car, s'ils persévéraient à vouloir extirper ce qu'ils appellent les Radicaux, ce serait vouloir exclure presque toute la nation ; et, dans ce cas, je pense que personne d'entre nous ne pourrait donner la main à pareille entreprise.

Nous venons d'assister un admirable réveil de l'opinion des masses ; il ne faudrait pas laisser le mouvement national se convertir en une nouvelle intrigue, dont nous deviendrions nous-mêmes les dupes et les instruments.

Veut-on encore une fois faire disparaître la nation, pour ne laisser qu'une coterie ? Est-ce là ce qui est au fond des projets du Libéralisme ? Je demande que nous fassions tout ce qui est possible pour nous en assurer.

XXX

Les Pièges.

DISCOURS A L'UNION RÉPUBLICAINE

4 NOVEMBRE 1873

Ne faisons pas la faute que commettent tous les autres partis. N'oublions pas, comme eux, le pays, car il est avec vous, derrière vous. En l'oubliant, vous vous ruineriez vous-mêmes. Selon lui, c'est vous qui portez le drapeau de la République. C'est vous qui avez fait les élections (je l'ai vu de mes yeux). C'est vous qui êtes allés chercher les paysans à la charrue, pour leur ouvrir les yeux. C'est vous qui venez de les émanciper.

Voilà certes une grande situation, et comment pouvez-vous la conserver ? A une seule condition, c'est que vous conserverez l'estime du pays. Or, que vous demande-t-on ? De vous déconsidérer, de vous perdre vous-mêmes, en portant au pinacle (à la vice-présidence de l'Assemblée), qui ? L'un des chefs de la conspiration décembriste !

On vous propose de prendre par la main les décembristes pour les relever et leur rendre le pouvoir. Combien sont-ils ? Vingt et un. Et c'est à ces vingt et un conspirateurs que les Républicains appelés Radicaux soumettraient leur conscience dans un des actes les plus importants de la vie parlementaire ? Non, cela ne sera pas. Cela n'est pas possible. Et les termes mêmes dont on s'est servi pour soutenir cette proposition (en la qualifiant d'immorale, et pis encore), suffisent pour montrer qu'elle ne peut affronter l'examen. Le parti républicain a, avant tout, son honneur à garder. Y renoncer, c'est périr.

Ainsi, vous saurez vous défendre des pièges bonapartistes. Mais il y a d'autres embûches qui peuvent vous être tendues par vos alliés d'aujourd'hui. Êtes-vous sûrs des libéraux ? Leur maxime, c'est la République sans les Républicains, c'est-à-dire sans vous, sans les masses de la nation. Quelqu'un peut-il dire que les hommes dont je parle aient renoncé à cette absurdité ? Hier, ils se vantaient de vous expulser, vous et la nation

presque entière, de la vie publique. La République sans les Républicains, c'était là le fond de leurs discours, c'était la règle uniforme de tous les libéraux. Ont ils changé de maxime ? Ont-ils renoncé à faire de la République et de la nation une coterie ? Voilà ce qu'il faut savoir à tout prix, si nous ne voulons pas marcher à l'aveugle. Jusqu'où suivrons-nous nos alliés, s'ils veulent surtout se servir de nous, pour nous perdre d'abord dans l'estime publique, et plus tard par les lois qu'ils feront contre nous et la France républicaine ? Sachons si nos alliés s'obstinent à nous extirper. J'invite nos amis à ne rien négliger pour s'assurer de ce point et pour éclairer l'embûche. Que l'on nous dise si l'on nous tend la main pour nous entraîner à notre perte.

XXXI

Proposition Casimir Périer.

15 juin 1874.

Où nous conduisent les auteurs du projet qui nous est soumis au nom du centre gauche ? Voilà ce que je veux examiner en peu de mots.

Ce projet ne peut se passer du centre droit. C'est donc une nouvelle édition de la conjonction des centres. Vous savez ce qu'elle a produit jusqu'ici, une série de mécomptes. Ce que nous avons vu jusqu'à ce moment, se reverra aujourd'hui, selon toute vraisemblance. Le projet sera rejeté par ceux sur lesquels on s'obstine à compter, malgré les expériences passées.

Mais ce projet lui-même, quel est-il ? Je vois bien ce mot de gouvernement de la République. Cela est vrai. Mais, chaque jour, je lis des lois promulguées par le Président de la République. Il est bien évident que s'il y a un président de la République, il y a aussi un gouvernement de la République. Le projet n'ajoute donc rien à l'état présent des choses.

J'arrive à l'idée fondamentale. Le gouvernement de la République se compose de deux Assemblées.

Nous savons dans quelle catégorie doit se renfermer la première, celle qu'on appelle le Sénat. Suivant le mode de composition qui a été proposé, les préfets de l'empire, les généraux de l'empire, les députés de l'empire, les évêques, les cardinaux, en feront certainement la majorité.

Vous aurez donc, dans l'hypothèse la plus favorable, une Chambre haute royaliste, impérialiste, et une Chambre basse, républicaine. Ainsi la République et l'empire seront aux prises légalement, dans le fond même de la constitution. Cela peut-il se concevoir ? Et ces deux Assemblées, l'une monarchique, l'autre républicaine, voilà ce que quelques-uns appellent le salut de la France.

On avait, dans la première forme du projet, inséré un article sur la révision, comme si ce qu'il y avait de plus pressé pour sortir du provisoire était d'annoncer un provisoire nouveau. Encore, dans la première forme, la

révision ne pouvait être prononcée sans les garanties établies par la constitution de 1848. Mais ces garanties on les a effacées, et c'est la révision toute nue que l'on offre au centre droit, pour qu'il puisse, à son gré, faire et défaire la République. Et tout cela, dit-on, est établi pour sortir du provisoire. Mais le provisoire c'est précisément ce qui nous est proposé. Ce que l'on prétend fonder on le détruit. On veut assurer la République, et on la met à la discrétion de ceux qui n'en veulent pas.

Combinaisons chimériques, d'où rien ne peut sortir, que faiblesse et impuissance. Nous avons assez longtemps marché sur les sables mouvants ; il faut enfin nous attacher à une idée solide ; et il n'y en a pas d'autres que celle de la Dissolution.

En suivant cette idée, nous avons la nation derrière nous. Toute autre combinaison lui échappe.

Je ne dis rien du pouvoir constituant, qu'il s'agit de reconnaître à l'Assemblée, avec la presque certitude d'être vaincu, même sur ce terrain. Abandonner notre position pour en prendre une autre où la défaite est presque certaine, est-ce sage ? est-ce habile ? C'est tout perdre à la fois.

Pour ceux qui, comme moi, n'ont cessé, dans les circonstances actuelles, de combattre l'idée de deux Assemblées faites pour se déchirer l'une l'autre, vous comprendrez facilement qu'ils ne puissent, dans ce vote d'un projet qui renverse toutes leurs idées, aller au delà de l'abstention ; c'est là une nécessité que vous ne leur imposerez pas,

XXXII

Proposition Casimir Périer.

19 juillet 1874.

Il avait été convenu, je crois, que l'on demanderait la révision sur l'article 1^{er} ; chacun aurait eu ainsi la liberté de voter ce qui concerne la République et de rejeter la Chambre haute. Je souhaite, pour ma part, que ce projet ne soit pas abandonné.

Car le grand obstacle à l'unanimité que nous désirons tous, c'est précisément la Chambre haute.

La Chambre haute, quel que soit le nom qu'on lui donne, voilà ce qui me frappe dans la proposition Casimir Périer.

Ce bloc enfariné ne me dit rien de bon.

Mais cette Chambre haute, que peut-elle, être ? Au point de vue politique, elle ne peut être qu'un instrument d'oppression.

Au point de vue social, c'est l'iniquité ; une étroite oligarchie financière, c'est-à-dire le gouvernement le plus funeste, le plus insupportable de tous.

Par cette Chambre haute, vous rentrez dans le système du juste milieu que vous avez renversé en 1848. L'avez-vous renversé en 1848 pour le refaire en 1874 ?

C'est la domination d'un très-petit nombre qu'il s'agit d'établir. C'est ce que vous avez combattu pendant toute votre vie.

Quelques-uns me disent : Cette Chambre haute, si nous la votons aujourd'hui, nous la supprimerons plus tard.

Ne le croyez pas. Dans notre pays, les fléaux, une fois établis, durent et s'invétèrent, surtout s'ils ont été consentis par ceux qui doivent les subir.

Souvenez-vous de cette maxime : Une République sans républicains. La Chambre haute est faite pour réaliser cette absurdité. On lui donnera le droit de dissoudre la Chambre basse, jusqu'à ce qu'on arrive à extirper tous les éléments républicains.

Nous sommes d'accord sur tous ces points, me dira-t-on, le projet est hostile à l'égalité, à la démocratie ; il ne laisse que le nom de République

entouré d'institutions monarchiques, et pourtant il faut le voter.

Pourquoi ?—Nous nous en délivrerons plus tard.

— J'ai déjà répondu à cela.

— Ce projet, pour nous est une tactique. Il nous est nécessaire pour obtenir un ministère centre gauche qui proposera des élections républicaines.

— Et moi je vous dis : Ne quittez pas la proie pour l'ombre. J'appelle la proie, vos principes républicains, vos convictions formées. J'appelle l'ombre, le vain espoir d'avoir un ministère libéral. Prenez garde d'être dupe d'une illusion. Quand vous aurez amené votre pavillon, voté ce que vous ne voulez pas, mis sur vos épaules cette Chambre haute et l'oligarchie qui la suit, êtes-vous bien sûr que vos alliés ne deviendront pas vos maîtres ? Je n'en voudrais pas répondre. Je vois bien ce que vous abandonnez, je ne vois pas ce qui vous est assuré.

Le système des deux assemblées, la démocratie sacrifiée à une petite oligarchie, le régime restauré de Louis-Philippe ; l'égalité mise sous les pieds de quelques-uns, voilà ce que je vois ; et pour compensation, un mot, la République entourée d'institutions antirépublicaines ! Franchement cela ne suffit pas.

Dans cette confusion presque universelle, où l'esprit public trouvera-t-il un refuge, si les républicains voilent eux-mêmes l'esprit républicain ?

Comment lutter contre le bonapartisme, cette forme menteuse de la démocratie, si l'on se refuse à lui opposer la démocratie vraie, telle que vous l'avez toujours représentée ?

Je m'arrête ici. Ces observations suffisent.

Vous n'avez jamais douté que de graves raisons peuvent seules me faire persévérer dans l'opinion que j'ai déjà exprimée ici à l'une de nos dernières réunions.

Un mot encore : le centre gauche déclare que si la proposition n'est pas admise, il demandera ce que vous avez toujours demandé et ce qui est la seule issue : la Dissolution. Cette raison s'ajoute à toutes celles que j'ai présentées, j'aurais pu ne pas en alléguer d'autres.

Je me résume dans ce mot : Persévérons.

XXXIII

Déclaration collective de MM. LOUIS BLANC, EDGAR QUINET, LEDRU-ROLLIN et PEYRAT⁽²⁴⁾.

24 juillet 1874.

Convaincus que le gouvernement de la République ne pouvait être organisé d'une manière stable et conforme à sa nature que par une assemblée républicaine investie à cet égard d'une mission spéciale par le suffrage universel, nous avons résolu de présenter sous forme de contreprojet, le jour de la discussion, la demande de dissolution dont nous vous envoyons le texte. Nous y avons renoncé, par un motif que chacun comprendra, en apprenant, la veille du débat, que la dissolution devait être proposée par les gauches réunies, dans le cas où la motion Casimir Périer serait rejetée.

Mais nous désirons que les considérants du projet qui avait été préparé par nous soient connus. Ils éclaireront le public sur les motifs qui nous ont portés à nous abstenir, dans le vote de la motion Casimir Périer, motifs qui ont puisé une force nouvelle dans le mouvement dissolutionniste qui s'était avec tant d'éclat prononcé dans l'Assemblée. Car, dès que ce mouvement faisait dépendre du rejet de la motion dont il s'agit l'espoir d'arriver enfin à la dissolution, nous ne pouvions contribuer, en adoptant la première solution, que nous trouvons mauvaise, à écarter la seconde, qui nous a toujours paru la bonne.

Voici le contre-projet dont il est question dans les lignes qui précèdent :

Les soussignés,

Considérant qu'il faut en finir avec le provisoire, parce qu'il déchaîne toutes les ambitions, trouble tous les esprits, arrête les affaires et paralyse le travail ;

Que l'organisation prompte d'un gouvernement définitif et durable est la grande nécessité du moment ;

Que ce gouvernement ne peut être que la République ;

Que la République existe de fait ;

Qu'elle existe en droit, toute autre forme de gouvernement étant inconciliable avec le suffrage universel ;

Que, par conséquent, le gouvernement de la République n'est pas à mettre aux voix, mais à organiser ;

Que le droit de l'organiser appartient à ceux qui en ont reçu le mandat spécial du souverain ;

Que le souverain, c'est la nation ;

Que toute constitution faite en dehors de la nation serait un édifice bâti sur le sable et ne répondrait nullement à ce besoin du définitif qui est le plus impérieux des besoins du pays ;

Que l'unique moyen de sortir du provisoire est de rendre immédiatement à la nation l'exercice de sa souveraineté ;

Que telle est l'opinion du peuple, formellement exprimée par lui dans toutes les élections qui ont eu lieu depuis le 8 février 1871 ;

Que, jusqu'à ce qu'il soit fait selon la volonté du peuple, il n'y aura ni calme ni sécurité ;

Que, dès lors, tout projet conduisant à de longues discussions qui menacent de ne pas aboutir aurait pour effet de prolonger, en même temps que le provisoire, l'inquiétude des esprits et la crise des affaires ;

Considérant que, quelque opinion qu'on puisse avoir du système des deux Chambres — système que pour leur compte les soussignés repoussent absolument — on ne saurait, en tous cas, se prononcer sur ce point, sans savoir ce que la seconde Chambre sera et à quoi elle servira ;

Que ce serait voter l'inconnu ;

Qu'il y aurait péril suprême à faire instituer une seconde Chambre par l'Assemblée actuelle ;

Que ce serait courir le risque de placer face à face une seconde Chambre monarchique et une première Chambre républicaine ;

Que de là naîtraient certainement les plus funestes conflits ;

Que ce dénouement serait surtout à redouter, si le chef du pouvoir exécutif recevait le droit de dissoudre la première Chambre, soit seul, soit d'accord avec la seconde ;

Considérant enfin que c'est dans une stricte adhérence au principe de la souveraineté du peuple qu'est la force des républicains, et que l'appel au peuple par voie d'élections générales est le meilleur moyen de combattre efficacement l'appel au peuple par voie de plébiscite,

Ont l'honneur de soumettre à l'Assemblée le contre-projet suivant :

ARTICLE PREMIER.

Le gouvernement de la République sera organisé par l'Assemblée que le suffrage universel aura élue, avec mission spéciale et nettement définie de pourvoir à cette organisation.

ART. 2.

Les électeurs sont convoqués pour le dimanche 27 septembre 1874, à l'effet de renouveler intégralement l'Assemblée nationale.

EDGAR QUINET, A. PEYRAT,
LOUIS BLANC. LEDRU-ROLLIN.

XXXIV

Aux Membres de la Ligue de la Paix et de la Liberté.

Septembre 1874.

Messieurs,

Je ne puis me rendre à l'invitation que vous avez bien voulu m'adresser. Je dois me réduire à vous envoyer l'expression de mes vœux et de mes sympathies.

Jamais notre Europe n'a eu plus faim et soif d'une parole de droiture, de raison, de vérité ; car on ne peut nier que l'appétit de la servitude ne plonge un certain nombre d'hommes dans une sorte de démence, où disparaissent toutes les notions les plus simples qui jusqu'ici avaient régi les sociétés humaines.

Prononcez-les, ces paroles de raison auxquelles les peuples aspirent. Aidez-nous à ne pas tomber dans la pire des barbaries, la barbarie hypocrite et subtile.

On a voulu espérer que l'ère des révolutions est close. Je commence à craindre que ce ne soit là une fausse espérance. La liberté seule pouvait fermer l'ère des révolutions. Prenons garde que la réaction ne la rouvre !

EDGAR QUINET.

XXXV

Aux Électeurs de la Seine.

Bagnères-de-Luchon, 30 septembre 1874.

Mes chers concitoyens,

L'élection de Maine-et-Loire est un événement mémorable, décisif, que je ne puis m'empêcher de saluer avec vous, non comme une promesse, mais comme une certitude d'avenir.

Il y a cinquante ans, quand nous affirmions publiquement la République, combien étions-nous ? On aurait pu facilement nous compter.

Chaque année la France est venue à nous. Et qu'ont pu contre nous, les interdictions, les proscriptions, les exils ? Ils n'ont servi qu'à augmenter notre nombre. Nous avons grandi par une progression continue. Maintenant nous aussi, nous pouvons dire à notre tour : Nous remplissons vos villes, vos places publiques, vos villages, vos campagnes.

Qui pourrait arrêter une semblable progression ? La République marche, elle s'avance avec la force tranquille, irrésistible de la conscience de tout un peuple ; et pour que la démonstration soit plus claire, elle nous vient d'un ancien foyer de la guerre de Vendée.

Quand la Vendée acclame la République, qui donc l'empêchera d'avancer ? Qui la reniera ?

J'ai vu son premier réveil incertain, il y a un demi-siècle ; je vois aujourd'hui sa victoire assurée. Pourquoi tant d'hommes, mes compagnons, qui ont travaillé à la préparer, sont-ils morts avant d'avoir eu leur récompense ?

Nous avons pour nous les faits et la raison publique. Voilà notre force. Laissons à nos ennemis les sophismes et les impuissantes colères. Leurs

alliances déraisonnables montrent leur désespoir. Ils ont le vertige, parce qu'ils se sentent tomber.

Pour nous, il ne nous est pas permis de douter, quand les choses parlent si haut. La République vit, la République vivra. La victoire définitive est une certitude non pas seulement politique, mais mathématique.

EDGAR QUINET,
Représentant de la Seine.

XXXVI

A GARIBALDI.

Versailles, 12 janvier 1875.

Cher grand Garibaldi,

Avant de vous remercier, j'ai voulu vous lire et vous relire. Je viens de passer à travers toutes les émotions de vos Mille, et ce qui domine tout, c'est le sentiment d'une merveille.

Oui, votre expédition est le miracle de l'âme, de l'héroïsme. Je ne connais rien dans le passé qui fasse tant d'honneur à la nature humaine. Quelques jeunes gens, mal armés, sans équipages, sans artillerie, sans ressources d'aucun genre, mais à leur tête un grand homme, détruisent une armée puissante et conquièrent deux royaumes. Cela ne s'était pas vu depuis l'antiquité. C'est la victoire de l'esprit sur la matière, d'un grand cœur sur tous les calculs de la force réglée, disciplinée, savante, injuste.

Voilà pourquoi la parole me manque pour dire ce que je sens. J'admire, je bénis, je célèbre eu mon cœur, et je me tais.

Dans votre récit, je vous cherchais à chaque pas. Par une modestie sublime, unique jusqu'à ce jour, le chef de l'expédition, celui qui en est l'âme, semble vouloir se dérober aux yeux. Il exalte les Mille et il ne dit rien de lui. Il fait tout, il est partout, et il est le seul dont il ne parle pas.

C'est là, cher grand homme, ce qui distingue votre récit de tous les récits militaires faits par les chefs d'expédition. Tous, depuis Xénophon, se mettent en lumière dans leurs histoires ; ils se donnent le premier rang. Vous êtes le premier jusqu'ici des commandants d'armée qui ait oublié le chef pour ne glorifier que l'armée.

Mais la postérité saura vous découvrir parmi les Mille ; elle vous fera la part que vous ne vous êtes pas faite. Vous ne vous déroberez pas à la

reconnaissance des peuples.

Pour toujours, votre

EDGAR QUINET.

XXXVII

Aux Républicains.

12 février 1875.

Le bonapartisme est battu. Nous ne reverrons pas les assassinats et les proscriptions du Deux-Décembre. Quand le crime a perdu son audace, il a tout perdu.

Il ne vit, il ne s'accroît que par l'impunité. Montrez-lui dans l'avenir le châtement possible, sa force de contagion disparaît.

Qui donc voudrait s'associer au crime pour le crime, quand il a perdu la chance ?

Ce flot hideux recule : c'est à la vérité à s'avancer, à reprendre ce qui lui était enlevé.

La vérité, c'est la démocratie ; elle a pu croire sage de se faire petite, en face d'une monstruosité qu'il était impossible de mesurer et qui trompait par son vide même.

Le jour s'est fait ; revenons à la lumière.

Serait-il sage de renoncer aux conditions certaines de la vie publique, pour se préserver d'un fléau imaginaire dont on grossirait à plaisir les menaces et les chances d'irruption ?

Suffira-t-il d'annoncer la peste, pour que l'on renonce à respirer et à se mouvoir ?

Est-ce assez de prédire le bonapartisme pour que l'on se condamne d'avance à un nouveau Sénat conservateur, impérial, de 1814 ?

Nous précipiterons-nous dans le mal, pour vouloir l'éviter ?

Il y a des paniques pires que les défaites.

Nous avons acquis un grand nombre de vérités politiques qui sont notre force, telles que l'élection par le suffrage universel ; le danger mortel d'une Chambre haute créée par le pouvoir exécutif à son image ; l'impossibilité de donner pour base à une République des institutions monarchiques, ce qui est introduire la guerre dans le cœur même de la nation.

Voilà des choses élémentaires qui sont sorties pour nous de tous nos conflits, et qui surnagent encore sur l'abîme. Voulons-nous renoncer à ce qui est notre héritage et notre motif d'espérer ?

Je veux bien que la démocratie soit modeste, à condition pourtant de ne pas s'anéantir.

N'oubliez pas qu'en France chaque abus s'augmente quand il a été consenti : il est de nature chez nous que toute liberté diminue et toute servitude s'accroît. Ne consentez donc à rien de ce qui enferme une servitude, ne fût-ce qu'un point imperceptible. Car ce point grossira et deviendra un tout.

On cherchera, dit-on, l'extrême concession qui peut se faire à la domination du pouvoir d'un seul ; on trouvera la limite extrême qui sépare la liberté de l'autorité absolue, et l'on se fixera à cette ligne intangible tracée entre la démocratie et la monarchie.

Illusion ! Ces mondes-là ne sont pas séparés seulement par une ligne ; quand on approche tant du pouvoir absolu, on y tombe.

Le vrai danger, c'est de vouloir appliquer à la grande démocratie l'esprit qu'on portait dans les combinaisons du régime de Louis-Philippe. Ce régime a expiré dans les étroites catégories ; que serait-ce des grandes masses de la nation française ? Elle étoufferait dans le supplice du garrot.

Où donc est le remède ? Il est aujourd'hui où il était hier. On ne veut plus le voir, il n'est que plus certain. Il est dans la Dissolution.

Puisque vous êtes ? une démocratie et que vous ne pouvez ni ne voulez être autre chose, ayez confiance dans la démocratie un seul jour ; vous en tirerez des merveilles.

Que de noires prédictions n'avait-on pas faites sur l'élection, du 7 février 1875 ? Le peuple s'abandonnait, les esprits étaient changés. On allait voir le bonapartisme sortir victorieux des urnes ; et il faudrait assister, tête basse, au crime triomphant.

Voilà ce qui se répétait en plus d'un lieu.

A ces craintes, comment la nation a-t-elle répondu dans Seine-et-Oise et dans les Côtes-du-Nord ?

Elle a répondu : Interrogez-moi. Ayez confiance en moi. J'ai horreur, comme vous, du Deux-Décembre et de Sedan.

Si, en effet, le crime du Deux-Décembre a été condamné dans des élections partielles, que serait-ce s'il s'agissait d'un mouvement électoral

auquel toute la nation prendrait part ? C'est alors que vous verriez ce que peut la conscience d'un peuple, quand son heure a sonné pour le réveil.

EDGAR QUINET.

XXXVIII

Le Sénat.

22 février 1875.

Je dois à mes amis, je me dois à moi-même, de dire pourquoi j'éprouve une si profonde répugnance pour ce qu'on appelle aujourd'hui les lois constitutionnelles, et en particulier pour la composition du Sénat. J'ai fait ce que j'ai pu pour vaincre cette répugnance ; elle n'a fait qu'augmenter.

Voici quelques-unes des raisons qu'il m'a été impossible de vaincre.

Vous voulez fermer le passage au bonapartisme. Rien de mieux. Mais n'oubliez pas que le césarisme n'appartient pas seulement à la famille des Bonapartes ; il a diverses voies pour arriver. Tout ce qui n'est pas institué dans l'esprit républicain, se trouve institué dans l'esprit césarien. Jugez à ce point de vue les projets qui vous sont proposés.

Je pourrais dire, d'abord, que le nom de Sénat porte avec lui-même sa condamnation, puisqu'il est d'origine césarienne, qu'il ne rappelle parmi nous que trahisons depuis Brumaire et 1814, et que le premier devoir du législateur est de choisir pour ses institutions un nom qui ne les voue pas d'avance au soupçon ou à la haine publique. Mais passons sur le mot. Voyons la chose.

D'où sortira le Sénat conservateur ? Quelles seront ses origines ? C'est par elles qu'il convient de le juger.

La nation ne sera point consultée dans l'élection de cette Assemblée, qui disposera du présent et de l'avenir de la France. Ce sont des corps isolés qui décideront pour elle, quoiqu'elle ne leur ait donné aucun mandat à cet égard.

En premier lieu, c'est l'Assemblée actuelle des députés qui choisira, et, si elle le veut, dans son sein, les principaux sénateurs auxquels elle donnera la perpétuité. C'est-à-dire que les hommes qui se font connaître par leur plus grande hostilité aux vœux de la France recevront, pour récompense, la première place dans l'Etat. Vous espériez les voir rentrer dans la vie privée. Au contraire, on vous demande d'en faire les maîtres et les arbitres de vos

destinées. On vous prie de les faire inamovibles. Cette même réaction, qui semblait épuisée et qui comptait ses derniers jours, on vous adjure de la renouveler, de la rajeunir, de la perpétuer.

En second lieu, le Sénat sera nommé par un collège de conseillers généraux et de conseillers d'arrondissement. Ici, l'issue est encore plus évidente. Vous avez trente voix pour vous, quatre-vingts contre. C'est le jeu qu'on vous propose. Trente pour la liberté, cinquante pour la servitude, et tout se décide à la majorité. Voilà les chances ; les accepterez-vous ?

Enfin, dernière et suprême condition : des délégués élus, un par chaque conseil municipal, parmi les électeurs de la commune. Vous entendez ceci : la plus petite commune rurale, la moins nombreuse, la plus reculée, la plus fermée au progrès, à la vie politique, pèsera autant dans la balance que les plus grands centres de lumière et de vie. Le moindre village, dans la main du clergé, étouffera la grande ville. Ici, l'ignorance n'aura pas seulement cinquante chances, elle aura toutes les chances contre la civilisation. Si l'on voulait en finir d'un seul coup avec la vie publique, dites-moi, que trouverait-on de mieux ?

Plus j'examine ces projets, moins je vois par où-la liberté peut se faire jour. Toutes les issues sont fermées à l'avenir.

Pour que tant d'esprits excellents, dignes, désintéressés, acceptent de pareilles solutions, il faut bien qu'ils aient des raisons qui m'échappent, malgré mon désir de m'y soumettre. Quelles sont-elles donc ? Je les ramène à une seule, la crainte du césarisme.

Ils voient ou ils croient voir une restauration possible de l'Empire ; et, dans la juste horreur qu'ils en éprouvent, ils deviennent moins difficiles sur les moyens de le combattre. Ils feraient volontiers comme ces hommes qui, pour repousser l'agression nocturne d'un bandit, se jettent sur la première arme qui leur tombe sous la main et se blessent eux-mêmes au lieu d'écraser le bandit.

Est-ce en votant pour la République des lois césariennes que l'on étouffera le césarisme ?

Est-ce en faisant un Sénat à la Domitien que l'on extirpera l'empire ?

Il n'y a qu'un moyen de l'anéantir pour jamais : c'est de créer, de fomenter l'esprit républicain.

Qu'est-ce que le césarisme ? C'est la corruption de la République.

Encore une fois, il n'est pas besoin de servir la famille des Césars ou des Bonapartes pour être césarien.

Ne laissons donc altérer, dans aucune loi, ce qui est le fond de toute société républicaine, démocratique, car nous ferions nous-mêmes les Césars, en croyant les détruire.

Si nous laissions s'effacer l'esprit républicain, par prudence, par sagesse, par habileté ; si la nation ne le voyait plus nulle part, ni dans les choses, ni dans les hommes, alors, mais alors seulement, il faudrait tout craindre.

« La France veut en finir. » Oui, sans doute ; elle le veut. Mais est-ce en finir que de recommencer l'immémoriale servitude ?

EDGAR QUINET.

XXXIX

Le Vote du 29 Janvier 1875 ⁽²⁵⁾.

Que peut signifier pour moi le vote du 29 janvier ? Une seule chose : un sacrifice fait à la France.

Je savais, et l'Europe le répète, qu'il est question de sa ruine matérielle et morale ; que des aveugles croient trouver une dernière chance dans le désespoir de mon pays. Je le savais, et des amis nombreux me le confirment ; ils me montrent la France agonisante sous la Réaction ; quelques-uns croient déjà voir l'ennemi profiter de cet accablement d'un grand peuple, rentrer chez nous par les portes ouvertes. On répète autour de moi le nom de la Pologne frappée de mort. On m'adjure de ne pas courir la chance de voir une autre Pologne perdue et perdue par nos divisions. Je connaissais ces dangers ; j'en avais le sentiment autant que personne. Jugez-moi sur cela !

Que pouvais-je faire ? Négliger l'accessoire, ne voir que le capital. Voilà ce que j'ai fait. Dans le danger public, je me suis rallié au drapeau. Je n'ai vu que la France ! J'ai agi, voté pour la France, non pas pour autre chose.

Et maintenant, qu'y a-t-il de changé ? Qui pourrait croire que j'accepte un seul moment l'idée d'un Sénat, d'une Chambre haute, ou d'une Chambre de Seigneurs, moi qui ai toujours vu les Chambres hautes être l'instrument de la servitude immémoriale de la France. C'est le Conseil des Anciens qui enferme dans le piège de Saint-Cloud le Conseil des Cinq-Cents, et qui le livre à un esclavage de quinze ans.

Quant au Sénat, je me demande comment ce mot, le plus odieux de la langue française, qui ne rappelle que forfaiture et trahison depuis 1814 jusqu'à 1870, a pu être relevé et choisi par des législateurs de nos jours ; comment ils n'ont pas reculé devant cet héritage de mépris et de haine nationale que ce nom seul inspire ? Je me le demande, et je ne trouve à cela aucune réponse ; car, enfin, il n'est pas indifférent de donner à une institution quelle qu'elle soit un nom qui éveille l'horreur ou la sympathie des contemporains et de la postérité. La première règle des législateurs est de ne pas faire maudire la loi avant même qu'elle ne soit édictée.

Dans ce désordre d'esprit, que reste-t-il debout ? Après le vote du 29 janvier, je vois subsister ce que j'avais établi avant. Si j'ai démontré quelque chose dans ma vie, c'est qu'il n'appartient pas à une Assemblée politique de faire ou de défaire une République, de décréter une révolution, d'improviser une société, de choisir, par assis et levé, entre la Monarchie, la République, l'Aristocratie, le Césarisme. Ces discussions appartiennent au théâtre, non à la réalité. Elles ne peuvent produire que la déclamation et le vide. Depuis que le monde existe, jamais assemblée n'a tranché ces questions. On pourrait ainsi discuter cent ans, sans faire un seul pas.

Si la République était fondée, si ses adversaires rentraient dans l'ombre, on pourrait tenter le jeu dangereux d'une seconde Chambre. Mais, sur le terrain branlant où nous sommes, comment y songer ? Quoi ! la Réaction n'est-elle pas assez armée ! Était-il si urgent de lui faire une forteresse ? Sommes-nous trop unis ? Faut-il se presser de créer deux institutions, dont l'une sera Républicaine et l'autre Royaliste ? Je crains que, dans ces combinaisons, il n'y ait que la réminiscence des monarchies tombées, et nul instinct des choses actuelles.

Ce qui est absolument certain, c'est que la République seule existe ; c'est qu'elle est le fait, le droit qui domine tout, la vie même de la nation, qu'elle est identifiée à la France. Qu'on ne peut détruire la République sans détruire la nation française.

Est-ce à dire pour cela qu'elle ne court aucun danger ? Je n'irai pas jusque-là ; c'est parce que je crois qu'il y a un danger pour la France, que j'ai couru au drapeau, malgré les différences d'opinions sur des points importants.

Il y a deux manières de détruire la nation française. La première est de l'envahir du dehors ; la seconde est de l'envahir du dedans, et celle-ci n'est pas moins périlleuse que l'autre.

Contre l'invasion étrangère, il n'y a que les armes et encore les armes.

Contre l'invasion au dedans, il y a d'abord la persévérance, puis l'énergie croissante des esprits, puis la volonté invincible de ne pas retomber en servitude.

APPENDICE

I

Lettre sur la liberté de l'enseignement supérieur au Collège de France.

Paris, 2 décembre 1845.

Monsieur le Ministre,

Au moment d'ouvrir mon cours, je suis officiellement averti que vous avez refusé d'approuver le programme de mes leçons tel qu'il vient d'être accepté par l'assemblée des professeurs du Collège de France. Ce programme était conçu dans ces termes : Des littératures et des institutions comparées de l'Europe méridionale. Vous m'avez fait prévenir que vous effacez de ce titre le mot institutions, et vous m'avez invité à consentir à ce retranchement. J'ai l'honneur de vous exposer les raisons qui ne me permettent pas d'accepter la radiation proposée.

Le titre que vous condamnez, monsieur le ministre, n'est pas une innovation de ma part ; il a été approuvé sans objections, depuis plusieurs années, par l'assemblée des professeurs, il l'a été aussi par votre prédécesseur et par vous. Lorsque, le 13 juillet dernier, vous avez interrogé le Collège de France pour savoir si j'étais sorti des limites prescrites à mon enseignement, l'assemblée a répondu que je n'avais pas outrepassé mon droit, puisque j'étais resté dans les conditions de mon programme. En

déchirant aujourd'hui ce même programme tant de fois approuvé, vous m'enlevez ce qui a été et ce qui devait rester ma juste et unique garantie.

Ce programme d'ailleurs ne renferme pas seulement un objet particulier que je pourrais changer contre un autre ; il contient aussi le principe de mon enseignement. Quand vous effacez ce principe, vous effacez mon enseignement même et me le rendez impossible, quoi que je fasse.

Vous m'interdisez, monsieur le ministre, de mettre en regard les littératures et les institutions ; mais ce rapport est précisément le fond scientifique, philosophique de tous les sujets que je suis chargé de traiter : c'est la condition de ma chaire, sans quoi elle ne peut subsister. C'est à cause de cela que je l'occupe ; supprimez ce caractère, elle n'existe plus. Je la détruis moi-même si j'accepte l'interdiction que vous prononcez, et je trahis non-seulement la cause de mon enseignement en particulier, mais celle de tout enseignement littéraire, historique ou philosophique.

La conception d'un cours du Collège de France ne s'improvise pas du jour au lendemain ; il y faut du temps et de la maturité. Lorsqu'à la veille de l'ouverture des cours, vous me contraignez de changer inopinément mon sujet, vous ajoutez une impossibilité physique à une impossibilité morale, et il ne me reste plus qu'à reconnaître la nécessité absolue où vous me réduisez de ne pas ouvrir mon cours.

Qu'arriverait-il, monsieur le ministre, si, malgré tout cela, je tentais de professer avec le programme mutilé que vous me laissez ? Ou je m'y renfermerais sincèrement, et, renonçant alors aux attributs et à la dignité philosophique du haut enseignement, je démentirais toutes mes paroles ; ou, dès le premier mot, je serais en flagrant délit de contradiction avec les conditions auxquelles je me serais soumis ; ou encore j'essayerais de retrouver, par artifice, sous cette moitié de programme, mon sujet dans son entier. Aucune de ces voies n'est possible, et vous ne m'en laissez pas d'autres.

La seule chose que l'on ne m'ait pas contestée jusqu'à ce jour, monsieur le ministre, c'est la loyauté ; elle m'a rendu tout aisé dans des circonstances qui ont pu paraître difficiles. Il n'est rien au monde que je ne préfère plutôt que d'accepter une situation dont la première loi serait de manquer de franchise envers vous, envers le public, envers moi-même.

J'ai l'honneur d'être, etc.

EDGAR QUINET.

II

Aux Électeurs du Quatrième Arrondissement de Paris.

Paris, juillet 1846.

Plusieurs électeurs de, votre arrondissement m'ont fait l'honneur de me désigner à vos suffrages. Sans me connaître, ils ont vu en moi un homme qui ayant professé publiquement, dans l'éducation nationale, les principes de nos deux Révolutions, a été réduit au silence par le pouvoir issu de ces révolutions. Ils ont pensé qu'il était bon de montrer qu'il ne suffit pas d'être condamné par le pouvoir pour être renié par l'opinion. Quel que soit votre jugement à cet égard, une telle initiative prouve que l'on n'a pas réussi à faire prévaloir les seules considérations de personnes, et que les principes conservent parmi vous la force que l'on voudrait, ailleurs, placer dans les seuls intérêts.

Qui suis-je, messieurs ? un homme nouveau qui, toujours associé à la défense du progrès, ne l'a jamais cherché que par le travail régulier de l'intelligence, de l'éducation. Isolé au milieu des fractionnements des partis, libre du joug des individus, je suis lié par des engagements indissolubles envers les grandes questions qui intéressent l'indépendance, l'honneur du pays, les franchises publiques et privées, les réformes nécessaires et urgentes. Sur tout cela, je n'apporte pas des promesses, mais des actes, des écrits, un enseignement public. Si je voulais faire un pas en arrière, tout mon passé se lèverait contre moi. Indépendant des personnes, je suis enchaîné par ma vie entière à la cause que soutient aujourd'hui l'opposition.

Aussi ma profession de foi est-elle aisée. Elle peut se résumer en un mot.

Je crois que les institutions font l'éducation d'un peuple ; que celles qui nous régissent, si elles étaient loyalement développées et réformées, pourraient garantir le progrès de tous ; en les faussant, on travaille à fausser la conscience publique et à corrompre jusqu'à l'avenir.

Je crois que les trois journées de juillet, si belles, si désintéressées, suivies d'une confiance si magnanime dans le gouvernement qu'elles ont fondé, ne devaient pas enfanter de si longues années de réactions, ni tant de calculs personnels et cupides, ni une corruption si ouvertement avoués, ni tant de lois de violence, de traités complaisants pour l'étranger, injurieux au

pays ; et je soutiens qu'il est temps que les honnêtes gens s'entendent pour rappeler au pouvoir son origine qu'il est tout près d'oublier.

Je crois que le ministère qui, dans le vote Pritchard, a soldé notre honte à l'Angleterre, doit du moins rendre cet immense service de réveiller les plus indifférents et d'ouvrir les yeux aux plus aveugles.

Pourquoi, messieurs, sommes-nous faibles au dehors ? parce que l'esprit de 1830 est renié au dedans.

Pourquoi a-t-on pu dire que la France est descendue au rang de seconde puissance ? parce que le chemin où l'on nous mène est, en effet, celui de tous les peuples qui vont à leur déclin ; parce que nous ne représentons plus dans le monde le principe d'une liberté progressive ; parce qu'un pouvoir sans foi met son habileté à rabaisser la France pour la dominer ; parce que l'immobilité systématique est le contraire du génie national qu'elle stérilise, en amoncelant les difficultés et les périls dans un avenir prochain.

A ces maux, quels remèdes ? Le premier de tous est celui qui est le plus loin de nous, la Vérité. Nos institutions faussées risquent d'être bientôt réduites à l'apparence ; il faut les redresser. Notre drapeau n'a plus de couleurs, il faut le retremper. Les promesses de 1830 sont oubliées ; il faut les rappeler par les moyens pacifiques d'une représentation large et sincère, si l'on veut éviter les voies menaçantes des révolutions inconnues. En rentrant avec sincérité dans l'esprit libéral de 1830, nous rentrerons dans l'ordre réel que le pouvoir compromet et détruit, sous prétexte de l'établir.

Quel que soit, messieurs, le résultat qui se prépare, je ne pouvais manquer de répondre avec reconnaissance et dévouement à l'appel qui m'est fait au nom des principes que j'ai professés et publiés. Si, par une confiance insigne, vous m'appeliez à l'honneur de défendre ces principes à la tribune, je continuerais là, sous vos yeux, la tâche qui a été et qui sera, dans tous les cas, celle de ma vie entière.

III

Aux Électeurs de Bourg.

Paris, 7 août 1846.

L'honneur imprévu que je viens de recevoir de vous engage pour toujours ma reconnaissance. Au moment même où je devais craindre avec raison d'être le plus oublié dans le pays qui m'est et me sera toujours le plus cher, vous vous souveniez de moi ; à mon insu vous écriviez mon nom sur vos bulletins.

Que vouliez-vous faire par là, messieurs, sinon ajouter votre appui moral à mes obscurs efforts, me tendre une main fraternelle dans la route où je suis engagé, témoigner qu'en luttant pour une cause immortelle, pour la droiture publique et privée, je fais ce que vous feriez tous à ma place ?

Une chose est certaine. Lorsque dans ma profession de foi, j'ai réclamé, pour première réforme, l'esprit de sincérité, j'ai obéi, messieurs, à ces habitudes de loyauté, à ces traditions morales que je tiens à honneur d'avoir puisées, au milieu de vous, dans ma terre natale. Cet appel que j'adressai aux honnêtes gens, vous l'avez entendu. Vous avez reconnu la voix d'un homme qui vous appartient et cette langue de l'honneur que vous lui avez apprise. Car, si d'autres pays ont sur le nôtre divers avantages, plus de richesse peut-être, plus d'industrie, une population plus nombreuse, il n'en est pas un seul, en France, où l'intégrité des vieilles mœurs soit mieux conservée, où l'ancienne loyauté soit mieux gardée, où la religion du vrai rencontre plus d'échos dans les partis les plus divers.

Quand la politique n'est plus, on l'avoue, de toutes parts, qu'une embûche tendue à la conscience, quand tous les ressorts sont en jeu pour corrompre, où le goût de la vérité survivra-t-il si ce n'est dans notre pays de droiture héréditaire ? Les hommes peuvent avoir, parmi nous, des opinions différentes, mais le génie du mensonge ne les aveuglera jamais. Si l'on réussissait à étouffer ailleurs le cri de la conscience révoltée, sous la cupidité, le lucre, l'agiotage, c'est parmi vous messieurs, dans le pays de Joubert et de Bichat, au milieu de nos mœurs agricoles, qu'une voix sortirait de nos sillons pour protester et pour crier : Honneur ! amour du pays ! droiture ! intégrité, travail, liberté !

Vous me confirmez, messieurs, dans la pensée qui a été celle de toute ma vie : c'est qu'aucun effort sincère n'est perdu, que la patrie a les yeux ouverts même sur les plus petits de ses enfants, et qu'en s'obstinant dans l'amour du bien public, l'homme de bonne volonté est certain de rencontrer dans l'opinion, au moment où il en a besoin, l'appui en même temps que la récompense.

Si quelque chose pouvait accroître mon affection filiale envers le pays auquel je suis enchaîné par tout ce qui unit, depuis des siècles, l'homme à la terre, les suffrages spontanés que je viens de recevoir créeraient pour moi de nouveaux liens. En recueillant ces témoignages avec une profonde gratitude, je contracte, encore une fois, l'obligation de marcher jusqu'au bout dans la voie du progrès où nous nous sommes rencontrés. Il ne suffit plus, messieurs, que je ne démérite pas auprès de vous. C'est désormais mon devoir de travailler à conquérir, à force de constance, ceux qui, sans être adversaires, se contentent d'être indifférents.

IV

Réveil de la conscience publique.

Seineport, 19 novembre 1847.

Vous m'avez fait l'honneur de vous souvenir de moi. Comme témoignage de ma reconnaissance, je vous dois l'expression sincère de ma pensée. S'il m'eût été possible de me trouver à Lyon au jour fixé pour votre réunion patriotique, j'aurais poussé ce cri : Au réveil de la conscience publique ! au réveil de la France ! car c'est pendant son sommeil qu'elle est retombée en servitude. Je n'admets point la distinction ordinaire par laquelle on se console de la ruine, en disant que le gouvernement est seul coupable et que la nation n'est pour rien dans sa chute. Je crois, au contraire, qu'une nation qui n'est pas en tutelle est responsable de son gouvernement envers toutes les autres.

Si nous n'eussions pas été si complaisants depuis tant d'années, je doute qu'il eût été si aisé de déshonorer et de livrer le drapeau. On n'eût pas osé nous rassasier d'opprobres autant que nos pères ont été rassasiés de gloire. On n'eût pas osé tourner la révolution contre la révolution, donner la main à tous nos ennemis, vendre et livrer tous nos amis, nous dégrader au dedans et au dehors, mettre chez nous trente-quatre millions d'hommes hors du pays légal, c'est-à-dire bannir la nation de la nation, et mettre le peuple hors la loi, élever des ruines de la Bastille vingt bastilles, faire de la terre de France le foyer de la contre-révolution, recommencer la sainte alliance en Portugal et donner aux Anglais cette nouvelle Irlande, envoyer, cachées dans le

drapeau tricolore, les armes de juillet aux jésuites de Fribourg, et, pour tout couronner, élever dans Versailles une statue à la trahison dans la personne de Moreau, tué au moment où il s'efforçait de tuer la France...

Non ! non ! ces choses ne se seraient pas accomplies aisément, si nous ne nous étions endormis, comme des hommes fatigués, après le travail des trois jours de juillet. Cela date de loin, et cela ne s'est pas consommé en un jour. L'audace, le cynisme ne se sont montrés que peu à peu et avec une habile progression. On a essayé ce que l'on pouvait entreprendre sur la conscience publique, et plus elle a été tolérante, plus on s'est enhardi à amasser contre nous la haine et le mépris du monde.

Que les illusions tombent, il en est temps. Il est des hommes de bonne volonté qui nous disent :

« Descendons encore de quelques degrés dans le faux, dans le mensonge, dans le vice, dans la honte. Ce dernier progrès dans le mal est nécessaire ; nous nous réveillerons plus tard, en sursaut, quand nous aurons touché le vrai fond de l'abîme. » Et moi, je vous dis, avec la conviction de l'évidence : Vous l'avez touché le fond de l'abîme. Comment voulez-vous descendre plus bas ? Cela est impossible. Il n'y a rien au delà que la mort et l'éternelle servitude dans l'éternel opprobre...

Au réveil de la France !

EDGAR QUINET.

V

A la Onzième Légion.

Paris, 21 mars 1848 ⁽²⁶⁾.

Citoyens,

Plusieurs d'entre vous m'ont engagé à accepter la candidature au grade de colonel. J'ai accepté, parce que j'ai vu dans ces fonctions l'occasion

d'accomplir de grands devoirs, peut-être périlleux. Le jour est venu où chacun doit se donner sans réserve à tous.

Ma vie passée me dispense de longs discours. Depuis que je me connais, Je n'ai cessé de lutter pour la cause que vous venez de faire triompher. République une et indivisible, liberté d'association, liberté des cultes et de conscience, droit de vivre en travaillant, avènement de tous à la souveraineté, révolution consommée au profit des masses, tels sont les principes pour lesquels j'ai combattu. Ce sont ceux que protègent nos drapeaux.

La garde nationale est le corps où se fondent et disparaissent toutes les classes : ouvriers, commerçants, artistes, jeunes gens des écoles, nous avons fait alliance au milieu des barricades. Je suis entré avec vous dans le palais du dernier des rois de France, et je vous ai vu fraterniser sur les débris du trône. Que ce moment de concorde se perpétue pour nous après la victoire ! En marchant du même pas dans la liberté et l'égalité, donnons au monde l'exemple d'une République de frères d'armes.

J'en ai dit assez dans nos six réunions pour vous éclairer, sur ce qui me concerne ; c'est à vous désormais de décider. Quel que soit votre choix, vous nommerez, j'en suis certain, un homme dont les principes républicains auront été éprouvés par le temps.

Si vous investissez un autre de votre confiance, j'obéirai avec joie ; si, au contraire, vous m'appellez à l'honneur de vous commander, ma vie vous appartient. Je suis prêt à veiller avec vous aux libertés de tous et au salut de la République. Désignez-moi, comme vous le voudrez, ma place dans vos rangs ; j'y trouverai toujours l'honneur à mes côtés.

EDGAR QUINET.

VI

Aux Electeurs de l'Ain.

Le 8 avril 1848.

Compatriotes,

Enfant du département de l'Ain, je vous demande vos suffrages, car le moment est venu où chacun doit s'offrir à la patrie, et j'ai refusé toutes les chances qui m'ont été offertes d'être nommé par d'autres que par vous.

Ma profession de foi est dans ma vie passée. Si, pour représenter la République, il faut des hommes qui l'ont préparée, je crois pouvoir dire que je suis du nombre de ces hommes. Le gouvernement déchu en a jugé ainsi, puisqu'il m'a persécuté et qu'il m'a fermé la bouche. Depuis que je me connais, j'ai soutenu la cause des peuples ; j'ai souffert pour elle. Vous vous en êtes souvenus aux dernières élections, quand vous m'avez spontanément honoré des votes de l'opposition dans l'arrondissement de Bourg.

J'ai combattu par la parole et par la plume, tant que cette lutte a été la seule possible ; quand le tocsin a sonné, j'ai pris les armes. J'étais de ceux qui ont franchi les premiers le seuil du palais du dernier roi de France ; le lendemain, j'inaugurais la République dans la chaire de M. Guizot.

J'ai vu de mes yeux briser le trône ; il n'y reste plus de place que pour asseoir la justice de Dieu.

La royauté travaillait à faire de nous deux peuples ennemis ; hâtons-nous de rejeter cet héritage de discordes. La République seule est assez grande, assez magnanime pour nous réunir en une même famille de frères.

Révolution consommée par les masses au profit des masses, avènement de tous à la souveraineté, respect des propriétés et de la famille, droit pour tous de vivre en travaillant, amour sincère des peuples, ce sont là les gages de paix dans le nouvel ordre social. Ayons foi dans la révolution, si nous voulons, en la sauvant, sauver la génération qui l'a faite.

Que l'éducation nécessaire à chaque homme soit gratuite ! Notre révolution ne doit pas seulement à tous le pain du corps ; il faut aussi qu'elle assure le pain nécessaire à toute intelligence. J'ai accepté d'avance la tâche de contribuer à répandre l'esprit républicain dans l'enseignement national.

Respect des croyances et des cultes ; ils sont la propriété inaliénable des âmes. La liberté de conscience est la pierre de fondation de la société moderne.

Cultivateurs, j'ai passé une partie de ma vie au milieu de vous ; je connais vos souffrances et je les ai partagées. Puissé-je servir à alléger votre fardeau ! Je sais de quelle sueur vous baignez les sillons qui nous font vivre.

Concitoyens de toutes classes, nul ne peut aujourd'hui songer à profiter de la révolution sans que tous n'en profitent. Ce que nous voulons, ce n'est pas seulement la réforme d'une province, mais la réforme de la France tout entière, qui doit servir de modèle à l'Europe et au monde. Regardons l'intérêt de la France ; là est l'intérêt de notre foyer, de notre famille et du point le plus écarté de la République. De quoi s'agit-il ? de constituer une société où se réalise enfin, au profit de tous, la justice sociale que, depuis dix-huit siècles, l'Évangile a promise à la terre.

Ce moment est unique dans l'histoire ; la France fait appel au désintéressement, aux sacrifices de tous. Le pays qui a enfanté Joubert a entendu cet appel, il y répondra en envoyant à l'Assemblée de fidèles serviteurs de la République, depuis longtemps nourris dans les traditions du héros de Novi.

EDGAR QUINET.

VII

Discours sur le Préambule de la Constitution.

(7 septembre 1848)

LE CITOYEN PRÉSIDENT. — M. E. Quinet a la parole pour développer l'amendement qui lui est commun avec M. V. Hugo.

LE CITOYEN QUINET. — Peu d'instants suffiront pour marquer le but de l'amendement que M. Victor Hugo et moi proposons à l'Assemblée. Nous nous sommes rapprochés, autant que possible, de la rédaction de l'amendement qui a été adopté par la commission.

Le nôtre est conçu dans les termes suivants :

« La France s'est proposé de poursuivre plus librement le progrès de la civilisation et de l'humanité. »

Ce que nous voulons surtout, c'est d'insérer dans le préambule un mot qui nous semble indispensable ; car il résume mieux que tout autre l'esprit de la révolution de février et l'esprit de notre époque ; ce mot est humanité. Il n'en est pas qui marque mieux le caractère général et civilisateur de la

révolution de février ; il servira à dater notre siècle et à lui donner son empreinte.

La révolution de 1789 à 1800 a dit : Liberté, égalité, fraternité. Nous devons ici ajouter une parole à ces grandes paroles ; il ne suffit pas de répéter la devise de nos pères, il faut montrer qu'elle est entrée assez profondément dans nos esprits pour que nous soyons capables de la résumer dans une expression qui nous soit propre.

Le génie de la France, c'est de s'intéresser aux peuples étrangers, aux civilisations étrangères, non pas comme à des abstractions, mais comme à des êtres réels, à des personnalités vivantes ; et c'est là ce que le mot humanité exprime par excellence.

La révolution de février est la révolution de l'humanité. Dès le lendemain, toute la société européenne a tressailli du même esprit. Consacrons donc ce caractère dès le commencement de la Constitution. Osons prononcer le mot qui sort de toutes les bouches ; et que cette parole, humanité, soit écrite assez haut pour être visible de toute la terre.

VIII

Discours sur l'Expédition romaine.

SÉANCE DU 30 NOVEMBRE 1848.

Citoyens représentants,

Une conviction profonde me décide à monter en ce moment à la tribune.

Après les orateurs que vous venez d'entendre, je ne puis songer à faire appel aux passions de l'Assemblée ; tout au contraire, je vais m'efforcer de poser la question en dehors des passions qui nous agitent ; car ma véritable crainte, c'est que le gouvernement ait jeté la République au milieu de difficultés dont il n'a pas lui-même sondé toutes les profondeurs.

Autant que personne, je comprends, j'approuve la protection morale de la République donnée au chef de la catholicité, au pasteur spirituel. En

quelque lieu qu'il réside, il est, il sera sans contestation le souverain de son empire spirituel.

Mais si l'on tend à confondre le prince et le pontife, si l'on arme le prince contre une révolution populaire, je dis que non-seulement on comprime le mouvement de l'insurrection romaine, mais que l'on étouffe le principe de la nationalité italienne tout entière ; car je suis en ce point de l'opinion de l'honorable M. de Montalembert : « Le nœud de la question italienne est à Rome. »

Que se passe-t-il, en effet, dans les États romains ? Est-ce un fait particulier à Rome ? Non ; c'est un fait qui intéresse toute la nationalité italienne.

Quand on parle de l'Italie, on pose mal la question. On parle toujours d'affranchir l'Italie. Il ne suffit pas d'affranchir l'Italie, il faut former, créer une Italie, c'est-à-dire une chose qui n'a jamais été...

Interruption. — Ah ! Ah !

Quel est l'obstacle permanent à la constitution, à la formation de la nationalité italienne ? Vous le savez comme moi, cet obstacle permanent, c'est le pouvoir temporel des papes.

Aussi quel est le sens du mouvement politique des États romains ? Ce sens, le voici :

Après de longs siècles d'expérience, l'Italie arrive enfin à la conscience de cette vérité aperçue par tous ses plus grands hommes, que l'obstacle à sa nationalité est la présence du pouvoir temporel des papes. En ce moment elle travaille à le limiter pour le détruire plus tard.

Oui, messieurs, la situation, et je le répète avec la conviction la plus profonde et la plus réfléchie, la situation pour l'Italie est telle, qu'il faut qu'elle choisisse entre ces deux choses :

Ou bien renoncer à sa nationalité,

Ou bien détruire pour jamais le pouvoir temporel du saint-siège.

Voilà la question. Voilà pourquoi le mouvement est grand et sérieux, quoi qu'on en dise. Non, il ne tient pas à une lutte particulière contre une politique particulière ; il tient à la nature même des choses. L'Italie rencontre la difficulté qui s'oppose à ce qu'elle se constitue en corps de peuple, et elle attaque cette difficulté.

Quelle est, au fond, la situation politique de Pie IX ? Il arrive à Pie IX ce qui est arrivé à tous les papes illustres qui l'ont précédé. Partage entre ses inclinations personnelles et le principe auquel il appartient : comme homme, il est Italien ; comme pape, il est cosmopolite. Placé entre la patrie et le monde, quand il a fallu armer contre l'Autriche, il a répondu ce qu'il devait naturellement, nécessairement répondre : qu'il est cosmopolite, qu'il ne peut combattre une nation étrangère, ni entrer dans la ligue italienne. Là, a commencé la réaction contre la nationalité. Cette réaction a été suivie du renvoi d'un ministère populaire, puis de la formation d'un cabinet antinational, enfin, de la révolution qui vient d'éclater ; tous ces événements s'enchaînent.

Ainsi, messieurs, ce que vous avez sous vos yeux, ce que l'on appelle un mouvement désordonné , anarchique, impolitique, je le considère, moi, comme le premier pas de l'Italie vers la liberté moderne. La nationalité italienne se relève ; elle commence à limiter le pouvoir temporel des papes, en attendant qu'elle le détruise ; or, elle le détruira tôt ou tard, ou la nationalité italienne ne sera jamais qu'un vain mot.

Cela posé au point de vue purement politique, quelle est l'attitude que veut prendre le gouvernement de la République française ? Qui veut-on protéger ? Ce peuple ou le prince ? La nationalité ou l'obstacle éternel à la nationalité ? La démocratie ou la théocratie ? Dans le cas où un gouvernement républicain finirait par s'établir dans Rome, sans le pape, en dehors du pape, la République française se croira-t-elle obligée d'étouffer la République romaine ?

Et qu'on ne dise pas qu'on garde la neutralité. La neutralité dans ces grandes affaires est impossible ; déjà le gouvernement en est sorti. Lorsque, dans ses instructions à M. de Corcelle, M. le ministre des affaires étrangères taxe d'événements déplorables la révolution romaine, est-ce là de la neutralité ? lorsqu'il envoie une armée accompagner cette menace, est-ce là de la neutralité ?

Il faut, messieurs, que nous sachions clairement ce que nous voulons faire. Or, je résume dans ce dernier mot tout ce que je viens de dire :

Comprimer par la menace la révolution romaine, c'est attenter, dans son principe, à la nationalité italienne, et frapper du même coup la Révolution du 24 février. (Mouvement.)

IX

Lettre sur l'Expédition romaine.

Avril 1849.

Monsieur,

Le Moniteur m'a inscrit au nombre des absents dans le vote de l'expédition de Civitta-Vecchia. Je n'étais pas absent ; je me suis abstenu, parce que j'ai vu dans le projet du gouvernement un renversement de la constitution, un attentat contre l'humanité ; parce que cette expédition autrichienne, entreprise sous le masque de la République, est la restauration des traités de 1815 qu'elle empire ; parce que cet appui donné aux armes de l'Autriche et de la Russie, vaut pour l'armée de Radetzki 50,000 hommes qui seront détachés contre la Hongrie ; parce que le meurtre de la nationalité italienne est en même temps celui de la nationalité hongroise ; parce que le meurtre de ces deux nationalités est un coup porté à la nationalité de la France ; parce qu'il est la violation de l'article 5 de la constitution ; parce que la restauration de la théocratie dans Rome, à main armée, est la violation des articles 7 et 19, c'est-à-dire l'anéantissement du principe de la liberté des cultes et de conscience, sur laquelle repose notre société, et hors de laquelle rien ne subsiste que la violence et l'homicide.

Recevez, monsieur, etc.

EDGAR QUINET

X

Lettre à mes Concitoyens.

Paris, 6 mai 1849.

Quelques-uns d'entre vous se sont adressés à moi pour me demander si je me présente aux élections du 13 mai. Je n'ai jamais éprouvé de doute à cet égard. Le moment où tant de projets se forment contre la République n'est pas celui que je choisirai pour quitter volontairement la lutte.

Je suis resté fidèle aux engagements que j'avais pris envers vous, parce que je les avais d'abord pris envers moi-même. Dans le mandat que vous m'avez confié, je me suis appliqué à deux choses : défendre la liberté par mes votes, dans l'Assemblée, défendre l'Assemblée, c'est-à-dire les droits du suffrage universel, avec la garde nationale de Paris.

Il y a deux manières d'envisager la République, et de là deux partis en présence qu'un abîme sépare. Les uns acceptent le gouvernement républicain, comme une expérience qu'ils consentent à faire ; les autres l'acceptent par principe comme le gouvernement définitif du droit.

Il est évident que subir la République à titre d'essai qui peut tourner à son affermisement ou à sa chute, c'est tout replonger dans l'incertitude et le doute ; c'est dire que chacun des gouvernements tombés conserve ses chances entières, que la fortune de la France est jetée au sort, que la République ou la monarchie peut sortir d'un coup de dé, que tout ce que nous avons fondé repose sur le sable ; c'est, en un mot, laisser éternellement ouvert le chemin des révolutions.

Je suis de ceux qui pensent, au contraire, que l'expérience est consommée, que trois monarchies écroulées l'une sur l'autre sont pour nous un enseignement irréfutable, qu'enfin la République a pour elle, non pas la chance d'un coup de dé, mais la puissance indestructible de la justice.

On demande pourquoi notre société est malade, pourquoi les transactions s'arrêtent, pourquoi la vie industrielle s'épuise ? Ce mal durera aussi longtemps que la société flottera, incertaine et sans foi, entre la monarchie et la République. Affirmons, proclamons de nouveau notre foi dans le principe démocratique, et cette société vivra. Mais si, après avoir rejeté la monarchie, nous ne savons pas embrasser la République sans arrière-pensée, nous ne pouvons que souffrir des maux de l'une et de l'autre ; sortons de cette incertitude, c'est une demi-mort pour tous.

Habitants de nos campagnes, vous qui, par des sus tout, avez besoin de paix, vous ne trouverez la paix que dans le droit qui est la seule chose durable. Vous considérerez la République, comme assise pour toujours sur votre bon droit qui est plus solide que le granit ; vous repousserez loin de

vous toute idée de soumettre le principe du gouvernement de votre pays à de nouvelles expériences.

Voulez-vous rendre impossible le retour des révolutions ? confondez le salut de la République avec le salut même de la patrie.

Au contraire, voulez-vous que le sol tremble de nouveau sous vos pieds, que la plus obscure de vos chaumières soit mêlée au bouleversement de la patrie ? Essayez de refaire ce que Dieu a défait par trois fois en peu d'années. Tentez, défiez la providence ; ramenez sous d'autres noms l'esprit des règnes de Charles X et de Louis-Philippe. Celui qui les a renversés hier renverserait encore leurs imitateurs.

La France a enfanté avec douleur la République. Mais la mère étouffe-t-elle son enfant à cause du travail qu'il lui a causé ? Ses douleurs même lui sont une raison nouvelle de s'attacher au fruit de ses entrailles, parce qu'elle sait qu'un jour, ses douleurs se tourneront en joie. De même, vous n'étoufferez pas la République qui est vous-même parce que vous avez souffert pour elle ; vous lui donnerez le temps de grandir.

EDGAR QUINET.

XI

Discours sur l'Expédition d'Italie.

SÉANCE DU 7 AOUT 1849.

Citoyens représentants,

Après la longue discussion à laquelle vous venez d'assister, mon intention n'est pas de rentrer dans les incidents du débat ; je crois que ces incidents sont dominés par un certain nombre de questions. Je me propose, très-brièvement, si l'Assemblée veut bien me prêter un moment d'attention (Parlez !) d'examiner comment ces questions ont été posées, comment elles ont été résolues ; car, quoi qu'en ait dit hier M. le ministre des affaires

étrangères, je ne puis croire avec lui que les négociations soient seulement pendantes. Non, messieurs, cette affaire n'est pas seulement entamée, elle est véritablement consommée par la force des choses. Il s'agit ici d'une ancienne histoire qui se répète incessamment en Italie, depuis de longs siècles sans presque aucun changement. Tous ces grands coups de main, qui s'opèrent périodiquement en Italie, sont connus et prévus à l'avance.

Toutes les fois que la papauté s'est sentie pressée au dedans par une difficulté intérieure, elle a appelé des armées étrangères. Celles-ci sont arrivées, ont investi l'Italie. En se retirant, elles ont laissé après elles ce que les uns appellent la paix, ce que les autres appellent la servitude et la mort. Le gouvernement de la République française n'a rien changé à cette ancienne histoire ; il n'y a rien ajouté que son tribut de sang. (Rumeurs.)

Dans le discours de M. de Falloux vous avez remarqué avec moi ce passage où il s'est emparé du titre donné à Rome, de la Ville éternelle, pour faire je ne sais quel rapprochement politique. Veut-il dire par là que si Rome est la Ville éternelle, le peuple romain doit être enchaîné à une éternité immobile ? Mais, l'Italie, garrottée, torturée par les armées étrangères, ne se condamne pas à cette immobilité ; elle lui répond par la voix de Galilée : « Et pourtant elle se meut ! » c'est-à-dire elle vit, elle s'agite, elle aspire à l'action, à la vie des peuples-modernes, et rien ne pourra l'empêcher de marcher dans cette voie.

Quelle est la première question posée en Italie ? On l'a dit, c'est une question de nationalité. Là où l'honorable M. de Falloux n'a vu qu'une question de socialisme, quinze millions d'hommes ont posé une question d'indépendance et de patrie. Les Italiens n'étaient rien en Italie, ils demandent à y être quelque chose. Voilà le sens de la révolution italienne. Cette nationalité est nécessaire à celle de la France ; car, aussi longtemps que le peuple italien n'occupera pas politiquement son pays, la Péninsule appartiendra, par la force même des choses, à l'Autriche, et aujourd'hui, vous le savez, l'Autriche, c'est la Russie...

Un membre. Comment cela ?

LE CITOYEN QUINET... L'avant-garde de la Russie.

Pourquoi, messieurs, toutes les luttes qui ont éclaté entre l'Autriche et la France, malgré nos succès, ont-elles abouti à fortifier, à enraciner la domination autrichienne ? Par une raison très-simple et très-évidente, c'est qu'une oppression ancienne, immémoriale, qui se confond pour ainsi dire

avec l'origine des États italiens, l'emportera toujours sur une oppression récente.

Voulez-vous donc que la péninsule italienne ne retombe pas entre les mains des ennemis de la France, n'empêchez pas le peuple italien de naître. Or, la nationalité italienne a rencontré de nos jours une difficulté qui l'a empêchée de se constituer, de se former dans le passé. Cette difficulté, c'est le pouvoir temporel des papes. Constituer une patrie, un corps de peuple avec un élément étranger, avec un gouvernement nécessairement issu de l'étranger, voilà le problème posé à l'Italie ; c'est un problème insoluble.

Dans le passé, aussi longtemps que la foi a été plus profonde en Italie que le sentiment politique, l'Italie a sacrifié sa nationalité à l'ambition de posséder dans la péninsule le siège de la papauté. De nos jours, le contraire arrive. Sous l'influence des idées Européennes, la foi religieuse s'est trouvée plus faible que l'ardeur politique ; la théocratie a dû nécessairement céder au sentiment de la nationalité et de la patrie. Lors même qu'aujourd'hui vous obtiendriez d'un pape libéral une concession d'ailleurs impossible, êtes-vous sûrs du lendemain ? Êtes-vous certains que le pape qui succédera à Pie IX, ne sera pas un pape autrichien, c'est-à-dire que le chef de l'Italie ne sera pas demain l'élu des oppresseurs de l'Italie ?

Le gouvernement français a fait souvent à la République romaine le reproche que son gouvernement était formé d'étrangers. Mais, messieurs, ce reproche s'adresse avant tout au gouvernement du pouvoir temporel ; car vous savez qu'aujourd'hui ce gouvernement se compose nécessairement d'éléments étrangers. Le pouvoir temporel n'est pas tout entier dans le pape ; le collège des cardinaux en est un élément nécessaire. Cette assemblée des cardinaux, qui renferme aussi dans son sein les pouvoirs de l'État, se compose en partie d'hommes étrangers, non pas seulement aux États romains, mais à l'Italie elle-même.

Je suppose, un instant, que cette organisation soit imposée à la France ; je suppose que, dans cette enceinte de la loi où j'ai l'honneur de parler, ces bancs, au lieu d'être occupés par des Français qui tous ont fait leurs preuves de nationalité, soient occupée, en grand nombre, par des étrangers de toutes nations, à condition pourtant qu'ils fussent prêtres, pensez-vous que la patrie française pourrait résister à cette épreuve ? Non, sans doute. Eh bien, s'il est vrai qu'une nationalité aussi vigoureusement constituée que la nôtre périrait dans ce système, que devez-vous penser d'une nationalité aussi chancelante que celle de l'Italie ?

Lorsque, par la puissance des armes, vous lui imposez le pouvoir temporel, c'est-à-dire un gouvernement nécessairement étranger, que faites-vous donc ? Deux choses. (Bruit.)

LE CITOYEN QUINET. Je ne m'adresse pas aux passions de l'Assemblée ; je m'adresse à son esprit de justice et d'équité.

A droite. On vous écoute. Parlez !

LE CITOYEN QUINET. 1° Vous rendez impossible la nationalité italienne. Machiavel appelait le pouvoir temporel du pape le fer dans la plaie de l'Italie. Par un mouvement héroïque, ce peuple avait rejeté ce fer de son sein ; quand vous l'y replongez, vous empêchez la plaie de se fermer.

2° Vous faites ce que désire le plus l'Autriche, c'est-à-dire que vous établissez sa domination sur les ruines mêmes de la patrie italienne. Car enfin, vous ne resterez pas éternellement en Italie ; vous ferez ce que la France a toujours fait en pareille circonstance, vous vous retirerez ; et le jour venu où vous aurez quitté l'Italie, que restera-t-il debout ? Le peuple italien n'ayant pu se constituer, il restera, à sa place, son ancien maître, l'empire autrichien, qui, encore une fois, n'est plus que l'avant-garde de la Russie.

Ainsi, en vous retirant, vous laisserez la Russie toute-puissante à nos frontières ; la Russie pèsera, du haut des Alpes, sur la France. Premier résultat de votre expédition.

J'arrive à la question de liberté. Ici je m'empare d'une citation qui vient d'être faite par M. le ministre de l'instruction publique, il s'est appuyé sur l'opinion de Napoléon ; je prétends m'appuyer aussi sur cette même opinion. L'honorable M. de Falloux vous a rappelé des paroles de Napoléon, qui datent du temps où il était le plus favorable à la papauté ; seulement M. le ministre aurait dû ajouter que tout ce qu'il a lu concerne le pouvoir spirituel. Il y a cependant un mot sur lequel il a passé trop vite, qui se rapporte au pouvoir temporel, lequel est seul aujourd'hui l'objet de la discussion. Permettez-moi, messieurs, de relire le passage :

« Ce chef est étranger (dit Napoléon, cité par l'honorable M. Thiers), ce chef est étranger, et il faut en remercier le ciel ! Quoi ! dans le même pays, se figure-t-on une autorité pareille à côté du gouvernement de l'Etat ? Réunie au gouvernement... (et c'est là ce que nous faisons à Rome), réunie au gouvernement, cette autorité deviendrait le despotisme des sultans. »

LE CITOYEN MINISTRE DE L'INSTRUCTION PUBLIQUE. Ce n'est pas cela. Vous vous trompez !

LE CITOYEN QUINET. C'est parfaitement cela.

C'est-à-dire que la confusion du pouvoir temporel et du pouvoir spirituel est dans la pensée de Napoléon, et, suivant son expression, le despotisme des sultans.

LE CITOYEN MINISTRE DE L'INSTRUCTION PUBLIQUE. C'est tout le contraire ; je vous demande pardon...

A gauche. N'interrompez pas !

LE CITOYEN QUINET. Comment ! ce n'est pas cela ! « Réunie au gouvernement de l'Etat, cette autorité... » Quelle autorité ? l'autorité spirituelle, car il n'a pas été question d'autre chose. « ... Deviendrait le despotisme des sultans. » Après cela, je demande comment il se fait que ce que Napoléon appelait le despotisme des sultans, soit aujourd'hui même imposé à l'Italie, au nom de la liberté, par qui ? Par le gouvernement du neveu de Napoléon... (La clôture ! la clôture ! — Aux voix ! aux voix !)

La constitution avait d'ailleurs marqué d'avance les conditions nécessaires d'un gouvernement régulier ; elle a posé le principe fondamental dans l'article 19, ainsi conçu : « La séparation des pouvoirs est la première condition d'un gouvernement libre. » Qu'est-ce, messieurs, que la révolution romaine, en droit, si ce n'est l'application littérale et formelle de cet article ? La révolution romaine a rencontré la confusion des deux pouvoirs, elle les a séparés. Il n'est personne dans cette enceinte qui puisse dire que si la confusion des pouvoirs civils est une servitude, cette servitude ne soit cent fois plus pesante lorsqu'il s'agit de la confusion du pouvoir civil et du pouvoir religieux.

Si la même autorité tient dans ses mains la conscience, les droits civils et la vie politique, assurément le despotisme est au comble. C'est pour cela que Napoléon appelait cette confusion une tyrannie musulmane.

D'un autre côté, le pouvoir temporel, considéré isolément, contient cette même confusion de pouvoirs. Quand vous restaurez ce qui est le contraire de la constitution, je demande ce que devient l'article 19 ; je le cherche et je ne le trouve plus.

Une voix à droite. Vous n'attaquez pas la question.

LE CITOYEN QUINET. Je crois, au contraire, toucher en ce moment une question qui n'a pas encore été traitée à la tribune et qui est le fond même du débat. L'honorable M. de Tocqueville nous disait hier que cette

Assemblée n'est pas un concile. Il serait trop facile, messieurs, de se débarrasser ainsi par un jeu d'esprit du point le plus difficile de la question ; et ce point le voici :

Nous imposons à l'Italie, aux Etats romains, quoi ? le pouvoir temporel, c'est-à-dire la théocratie. Veuillez, je vous supplie, y songer un moment. La France impose une théocratie à un peuple étranger ! Mais ne sait-on pas quelle est la condition propre de ce gouvernement ; qu'il ne s'établisse pas sur la conquête, sur la force, sur la violence ? Cette condition propre : c'est un certain degré de foi ; je ne dis pas seulement une religion, mais un certain degré d'exaltation religieuse. Là où ce degré de foi n'existe pas, ce gouvernement est impossible. Lors donc que vous imposez le pouvoir temporel, c'est-à-dire la théocratie, par la grâce des baïonnettes, vous vous abandonnez à une violence aveugle, ou vous devez supposer qu'à la suite de cette torture renaîtra en Italie la foi nécessaire pour supporter le gouvernement sacerdotal.

Que servira de relever la théocratie sur des baïonnettes, si ce gouvernement ne s'appuie sur la croyance religieuse ? C'est donc la contrainte de la conscience par le fer, c'est le droit du moyen âge ; mais pour exercer le droit du moyen âge, il faut en avoir le courage et la logique.

Oui, la première condition pour exercer cette contrainte, est d'employer l'épée au nom d'une croyance. Je comprends parfaitement que l'Espagne, Naples, puissances essentiellement orthodoxes, qui ont une religion d'Etat, osent contraindre un peuple étranger à se soumettre à une orthodoxie ; c'est le principe de l'inquisition appliqué à une nationalité. Mais vous !... (Marques d'impatience à droite.)

Voix à gauche. Allez, vous êtes dans la question !

LE CITOYEN QUINET. Mais vous, est-ce au nom d'une religion d'Etat que vous allez porter avec vous la contrainte religieuse ? Si nous voulons entrer dans cette voie, disons-le franchement ; commençons par établir chez nous, dans le sang, l'unité, la rigueur de la foi. Lorsque Philippe II ramenait les dissidents étrangers au joug de l'autorité romaine, il avait commencé par ramener chez lui cette unité implacable.

On a parlé des garanties constitutionnelles d'un gouvernement régulier dans les Etats romains. L'honorable M. de Tocqueville vous a averti hier que, sur ce point, il est décidé à se taire. Par malheur, l'autorité pontificale a

parlé à sa place. Le saint-père a déclaré de la manière la plus formelle, en ouvrant la consulte d'Etat, « que tout gouvernement constitutionnel dans les Etats romains est une utopie ; que, dans ses réformes, ne se trouve le germe d'aucune institution parlementaire. » Voilà ce que le pape a solennellement déclaré.

Quel est donc le dilemme dans lequel le ministère est enfermé ? S'il veut introduire dans les Etats romains un gouvernement constitutionnel, il se trouve en contradiction ouverte avec la volonté du pontife ; s'il établit le gouvernement absolu, il viole sa parole et la constitution.

Enfin, messieurs, une dernière question, l'intérêt du catholicisme. Après avoir immolé le droit d'une manière aussi flagrante, croit-on, du moins, servir les intérêts catholiques ? Pour moi, je pense qu'on leur porte le plus grand coup. Le gouvernement français place en deux camps opposés la nationalité et la papauté. Croit-on qu'il soit sans péril pour le catholicisme de montrer à l'Italie la papauté assistée des armées étrangères ? N'avons-nous pas vu ce qu'il en coûte aux restaurations de traîner ce cortège après elles ? L'exemple de la France et de tant d'autres peuples qui ont adopté et consacré le schisme n'est-il pas contagieux ? (Interruption.)

Voix diverses. Assez ! Assez ! — La clôture ! A demain ! — Il faut renvoyer à demain !

LE CITOYEN QUINET. Après tant de désastres, l'Italie ne peut-elle pas arriver à cette conviction que, pour se soustraire aux invasions des armées catholiques perpétuellement renaissantes sur son sol, il n'est pour elle qu'un moyen, suprême, héroïque, qui est de se soustraire au catholicisme lui-même ?

Tels sont les résultats de cette expédition.

Il y avait un intérêt de nationalité pour la France : nous livrons nos portes à la domination de l'influence autrichienne et russe.

Il y avait un intérêt pour l'Italie : nous la replongeons dans l'ancienne servitude.

Il y avait un intérêt pour le catholicisme : en poussant l'Italie au désespoir, nous la poussons au schisme.

Il y avait un intérêt d'humanité : nous étouffons un peuple qui ne demandait après tout que la liberté de naître.

Enfin, il y avait l'intérêt de la société : ce qui me frappe, est de voir que ceux qui croient la sauver lui portent, au contraire, les plus profondes atteintes. Car elle repose sur la liberté de croyance ; tel est son fondement depuis 1789, et la liberté de croyance est renversée par votre Expédition. Je persiste à penser que, si cette société est ébranlée, c'est un mauvais moyen, pour la raffermir, de l'étayer sur le cadavre d'une nationalité amie. (Approbation à gauche.)

XII

L'Impôt sur le capital.

Qui ne voit que la société française ne peut rester immobile sur la pente où elle est ? Il faut que de réaction en réaction elle retombe dans l'ancien régime, ou que la révolution fonde un nouveau système économique. A tous les projets d'amélioration, le vieux monde répond par ces mots immuables : Spoliation, barbarie, impossibilité, folie. Toujours et partout le même principe : la force au lieu de la discussion. L'interdit est jeté sur l'espérance. On menace les socialistes de livrer leurs arguments aux fourches. Se débarrassera-t-on des faits par la même logique ?

XIII

Les Hommes de la Réforme.

Zurich, septembre 1857.

J'envie les hommes de la Réforme ; ils avaient la liberté d'écrire ; ils avaient surtout la faculté de parler en public à des foules. La parole seule édifie dans le véritable sens de ce mot ; elle porte avec elle son explication, son commentaire, et c'est la parole de prédication qui a fait la Réforme en la portant au fond des masses. Pour nous, à quoi sommes-nous réduits ? Nous avons pour nous des livres savants que le monde ne lit pas, des revues où nous sommes obligés de calculer, de glacer chaque mot. Mais cette cathédrale de Zwingli à Zurich, qui nous la donnera !

Ah ! si le dix-huitième siècle avait pu parler comme il a pu écrire, que ses résultats eussent été différents ! La révolution par les idées aurait pris un corps, une vie dans les masses, elle ne serait pas restée à la surface des choses. La Réforme a réussi partout où elle a eu l'appui du gouvernement. Si les réformateurs eussent été traqués sur le continent, s'ils eussent été placés dans l'impossibilité d'écrire et de parler, je ne dirai pas que la Réforme n'eût pas fini par se produire ; mais je suis certain qu'elle eût fait son chemin plus lentement, plus difficilement. Pour nous, nous n'avons pas, à vrai dire, un seul point du continent où nous puissions écrire en liberté. Ce qui vient de se passer sur la tombe d'Eugène Sue prouve que nous ne pouvons même parler sur nos morts.

Tous les gouvernements nous sont hostiles au même degré. Quelle différence avec les choses et les hommes du seizième siècle ! Aujourd'hui trop de réflexion paralyse l'esprit. Nous ne pouvons que continuer à lutter, à vivre, à dire la vérité à travers les soupiriaux, sans être en état d'annoncer comment et quand elle régnera. Nous sortirons vainqueurs, je le crois ; mais comment se fera la victoire, voilà ce que personne encore ne peut dire.

XIV

Sur le Champ de bataille de Zurich.

Août 1858.

Penser ! agir ! qu'est-ce que le premier en comparaison du second ? Le rêve, à la place de la réalité.

Un nom remplit tout cet horizon ; chaque objet le renvoie.

Pourquoi cela ? Parce que celui qui le portait n'a pas laissé son projet dans le fond de son âme ; il ne s'est pas contenté de le faire retentir à ses oreilles, en syllabes, en paroles cadencées ; il l'a fait sortir de la nuit de sa pensée ; il a eu une heure d'action, Oui, une heure, et cette heure lui a rapporté l'immortalité.

Une pensée entrevue, un ordre rapide donné, et plus rapidement transmis, une parole, un geste, un regard qui montre le lieu du passage, une armée qui obéit ; et pour ce moment une immortalité glorieuse, une patrie reconnaissante, l'acclamation du monde.

Que n'ai-je rencontré un moment semblable Au lieu de cela de longs jours, des mois, des années consumées dans le labeur de la pensée, courbé par la méditation, pâli dans les contemplations, dans l'attente. Moi aussi, j'ai eu mes instants inspirés ! Mais mes projets ne sont pas sortis de l'enceinte de mon esprit, des limites de la parole ; et cette vie, qu'a-t-elle produit ? L'oubli, au lieu des souvenirs impérissables qu'un moment, un éclair dans l'action eût suscités peut-être.

XV

Aux Italiens.

Juillet 1860.

A mesure que la liberté était étouffée en France, j'ai vu les amis de la liberté fermer les yeux à l'évidence, et il m'a été impossible de leur faire voir ce qui était plus clair que le jour. Plus ils étaient frappés, plus ils s'attachaient à voir dans Louis Bonaparte un soutien, un allié caché, involontaire. Jamais ; jusqu'à la dernière heure, ils n'ont vu en lui un danger. Et c'est ce qui fait que la liberté est si profondément tombée en France. Eh bien ! c'est au nom de cette expérience que je vous dis, à vous Italiens dignes de ce nom : N'imites pas cet affreux aveuglement qui laisse les peuples sans estime d'eux-mêmes.

Si vous êtes trahis, sachez au moins que vous l'êtes, sauvez au moins la vieille intelligence italienne. Ne niez pas comme les nôtres l'évidence, ne prenez pas votre destructeur pour votre sauveur. Ne laissez pas l'Italie devenir le jouet du 2 décembre. Tout peut se réparer quand on voit le mal. Mais quand on le prend pour le bien, on a en soi-même le bourreau. J'ai fait tout ce qui a été en moi depuis le commencement de janvier pour faire pénétrer dans l'opinion et dans la presse européenne un mot de vérité sur cette grande embûche tendue à l'Italie. J'ai trouvé la crédulité aussi grande que je l'avais trouvée avant le Deux-Décembre, par la même envie de se tromper. Comment nous étonner que l'Europe soit esclave, puisqu'elle voit tout avec des yeux d'esclave, c'est-à-dire selon que le désire le maître ? Vous, Italiens, qui nous avez enseigné la pénétration politique, rendez à l'Europe la lumière et le bon sens. Votre cause est livrée. Dites que vous

savez qu'elle est livrée. Osez regarder dans l'embûche et montrez que vous la connaissez. Vous ferez preuve ainsi d'une force, d'une énergie d'esprit qui a manqué à tous les autres peuples. Ne croyez pas tout ce que vous-désirez. Vous vous montrerez infiniment supérieurs en prouvant que vous n'êtes pas dupes. Voilà, je l'avoue, ce que j'attends de cette vigoureuse intelligence italienne.

XVI

Notes critiques sur le tome XX^e de M. Thiers (Histoire du Consulat et de l'Empire) (²⁷).

(1862)

JOURNÉE DU 15. — « Napoléon, après avoir expédié le maréchal Ney sur les Quatre-Bras. »

M. Thiers donne ici une fiction pour une vérité établie. Encore une fois, cet ordre d'occuper les Quatre-Bras, le 15, n'a jamais été donné. Les témoins oculaires sont unanimes. On ne peut pas écrire l'histoire sur des imaginations. D'ailleurs, cet ordre, donné le 15, eût été une grande faute. L'occupation des Quatre-Bras suppose l'occupation de Sombref. C'est ce que tous les écrivains-militaires ont établi. M. Thiers ne dit pas un mot de cette question, qui pourtant les renferme toutes.

JOURNÉE DU 16. — (Les Quatre-Bras.)

Quand l'ordre n'avait pas été donné, M. Thiers reproche à Ney de n'avoir pas occupé les Quatre-Bras. Le 16, quand l'ordre positif est donné, M. Thiers reproche à Ney d'avoir voulu s'emparer des Quatre-Bras. Ainsi, exécuter des ordres imaginaires et désobéir à des ordres positifs, voilà la théorie de M. Thiers.

Page 118 :

Toute la critique du combat des Quatre-Bras tombe à faux. Ney attendait son infanterie pour faire l'attaque du centre. Cette infanterie (celle de

d'Erlon) a été détournée malgré lui. N'ayant que de la cavalerie disponible, c'est avec elle que Ney a dû tenter d'emporter les Quatre-Bras.

Page 118 :

« Il manque aux prescriptions les plus essentielles de Napoléon en appelant d'Erlon à lui. »

Cela ne peut vraiment se soutenir. Ney était juge de sa position ; il avait reçu l'ordre de se rabattre sur Ligny, mais après avoir refoulé les Anglais. Or, les Anglais, loin d'être refoulés, gagnaient à chaque moment du terrain. C'était à Napoléon à attirer d'Erlon, lorsque celui-ci fut sous sa main, à Saint-Amand.

Napoléon n'en fit rien. C'est le comble de l'injustice de faire retomber sur Ney ce qui est le fait de Napoléon.

La dépêche du 16 contient deux parties. Dans l'une, l'empereur demande à Ney de l'appuyer, après avoir enfoncé les Anglais : dans l'autre, il promet à Ney de l'appuyer, s'il arrive qu'il enfonce auparavant les Prussiens. Ainsi, le premier qui aura repoussé ce qu'il aura devant lui, se rabattra sur l'autre et lui portera secours. Voilà la dépêche.

Napoléon n'a pu remplir à temps la condition exigée ; Ney ne l'a pu davantage. Il y a eu des deux côtés une même impossibilité. Personne n'en a fait un reproche à l'empereur ; il est inique d'en faire un reproche au lieutenant.

JOURNÉE DU 16. — (Ligny.)

M. Thiers ne donne aucune raison plausible du retard de la bataille de Ligny. « On avait le temps de vaincre, » dit-il.

Oui, mais on n'eut pas le temps de poursuivre l'ennemi. M. Thiers passe absolument sous silence ce fait incroyable que Napoléon laissa prendre aux Prussiens une avance de seize heures et qu'il perdit entièrement leurs traces. Il ne dit pas que, lorsque Grouchy reçut l'ordre de poursuivre le 17 « à midi », il était trop tard. Il ne dit pas que Napoléon encouragea Grouchy dans cette fausse idée, que probablement les Prussiens se retireraient sur la Meuse. Il fait à Grouchy l'inconcevable reproche d'avoir suivi les Prussiens de l'autre côté de la Dyle.

Il aurait voulu que Grouchy mit la Dyle mitre eux et lui.

Mais quand a-t-on vu que pour poursuivre une armée ennemie l'épée dans les reins on s'en tienne séparé par une rivière non guéable ? M. Thiers donne une idée absolument erronée de la marche de Grouchy. Il s'appuie sur, des données fictives ; il répète que Grouchy aurait pu arriver de Walhain à Waterloo en cinq heures. Ce sont là des distances inexactes ; après avoir excusé les retards de Napoléon, le 16, par les défilés sur le pont de Charleroi, il oublie de calculer le temps qu'aurait pris le défilé sur les petits ponts de la Dyle.

Tout est excuse pour Napoléon ; tout est condamnation pour ses lieutenants.

JOURNÉE DU 17.

M. Thiers suppose que Napoléon voulait livrer une seconde bataille ce jour-là ; mais voyez donc sa dépêche à Ney, du 17 au matin. Il dit positivement le contraire.

NUIT DU 17 AU 18.

M. Thiers établit ses raisonnements sur les prétendus ordres envoyés, dans la nuit, par Napoléon à Grouchy. Ces ordres sont des fictions. Personne n'en a vu la moindre trace. Et d'ailleurs il s'agissait d'un détachement de 7,000 hommes !

Ils eussent été perdus dans la masse prussienne.

JOURNÉE DU 18.

M. Thiers excuse Napoléon d'avoir retardé la bataille jusqu'à onze heures et demie. Cela était sage, dit-il, car cela laissait à Grouchy le temps, d'arriver. Oui, sans doute ; mais plus certainement encore aux Prussiens.

Il a accepté l'excuse de la pluie. Mais c'est là une justification que personne n'accepte plus. Drouot lui-même, qui d'abord avait conseillé de retarder, a déclaré que la bataille aurait pu être engagée à six heures du matin et gagnée à onze heures.

M. Thiers fait un reproche à Ney de l'emploi prématuré de la cavalerie à Waterloo. Ce fut là, en effet, une des premières accusations que Napoléon jeta, en 1815, contre ses lieutenants. Mais cette accusation, comme tant

d'autres, n'était qu'un moyen de se couvrir ; elle ne résiste pas à l'examen, et, depuis trente ans, elle avait été abandonnée par tous les écrivains militaires. En effet, Napoléon, le 18, vers trois heures, avait deux partis à prendre : ou faire retraite, ou continuer la bataille. Il se décida à ne pas faire retraite. Il voulut continuer l'action ; mais pour cela il fallait engager de nouvelles troupes ; et comme il n'y avait plus de disponible que la cavalerie, l'emploi de la cavalerie fut inévitable. Il n'y a de reproche à en faire à personne ; ce fut une nécessité absolue qu'entraînait de soi le projet de ne pas faire retraite ; et, encore une fois, il n'est pas un écrivain militaire qui ait soutenu depuis trente ans une opinion opposée.

M. Thiers suppose que Lobau fut dirigé contre les Prussiens dès qu'ils parurent. C'est une erreur. Il fut envoyé trop tard, et ne put pas s'appuyer au ruisseau de Lasnes.

J'interromps ici ces Notes, car elles seraient interminables, si je voulais suivre M. Thiers dans tous les points où son jugement a été faussé par les écrits de Sainte-Hélène, qu'il s'est fait je ne sais quel devoir de reproduire sans aucun esprit critique.

M. Thiers ne parle que de la résignation et de la sagesse de Napoléon après Waterloo. Il ne dit rien du projet d'expulser l'Assemblée, de s'armer de la hache. Et pourtant ces projets ont été profondément médités par Napoléon. Il le raconte lui-même. Pourquoi ne pas le dire ? Pourquoi ne pas lui laisser sa figure morale, telle qu'elle a été ? L'histoire qui supprime est aussi peu véritable que l'histoire qui invente.

XVII

Lettre sur les Révolutions d'Italie ⁽²⁸⁾.

(1864)

Les Italiens n'avaient point de patrie. Je cherchais l'Italie comme eux, mais je sentais parmi vous le tressaillement lointain d'une nation qui redemandait à vivre. La foi dans son avenir m'a soutenu. J'ai eu la joie de voir renaître l'Italie, que j'avais vue tant de fois mourir dans le passé.

J'ai cru à ses destinées, lorsque la plus grande partie du monde s'obstinait à les nier. J'ai eu ce rare avantage que tous les principes contenus dans mon livre ont reçu et reçoivent chaque jour des événements une confirmation qui équivaut désormais à l'évidence. Si je l'écrivais aujourd'hui, l'expérience sanglante des quinze dernières années ne m'obligerait d'y rien changer. Tout au contraire, je ne pourrais que répéter ce que je disais alors. Je n'éprouvais aucune incertitude sur les principes fondamentaux lorsque j'étais seul à les soutenir. Que serait-ce maintenant qu'ils sont devenus, des Alpes à la Sicile, le cri unanime de la conscience publique ?

Plus fermement que jamais, je crois, que c'est en les suivant que l'Italie achèvera de s'affranchir. A mesure qu'elle s'élève, d'autres s'abaissent. Mais j'ai appris de votre peuple à ne pas désespérer des choses qui semblent mortes, et cette espérance, je la garde pour tous ceux qui vivent encore ensevelis.

XVIII

Lettre sur le Génie des Religions ⁽²⁹⁾.

(1864)

Aucun écrivain ne m'avait montré la voie où je cherchais à déduire les révolutions politiques et sociales des principes religieux. J'entrai dans un sujet où j'étais seul : je voguais alors sur une mer infinie, car les Allemands, qui avaient tant, examiné les symboles, n'en avaient déduit aucune conséquence sur le développement social des peuples. Le reproche qui m'était adressé était de tenter une voie encore trop peu explorée. Les personnes les plus bienveillantes s'effrayaient de me voir entrer dans un horizon sans limites où tout devait être écueil ; elles m'accompagnaient de leurs vœux, mais comme un voyageur que l'on salue au départ pour une terre inconnue et dont on espère peu le retour.

Dans cet intervalle de vingt-quatre années, que de changements dans les esprits, dans les choses, dans les individus, dans les peuples ! Et cependant, à travers ces révolutions d'idées, ce livre est plus vrai aujourd'hui qu'au moment de sa première apparition.

Tout l'a confirmé : la science et les événements. Les vues que j'avais établies le premier et qui m'ont été le plus contestées, par exemple l'Unité de Dieu chez les peuples sémitiques, enfants du désert, ont été reproduites et mises hors de doute par les recherches postérieures, et cette joie m'a été donnée de voir que les germes que j'ai semés ont produit des arbres, que mes inductions sont devenues des vérités, que dans ce voyage de découvertes, où j'avais tant de chances de m'égarer, mes pas ont été assez sûrs pour servir de direction à d'autres. J'ai tracé l'itinéraire des dieux, et cette marque n'a pas été effacée. De nouveaux esprits se joindront à moi, ils éclaireront des détails qui, à une première vue, devaient rester dans l'ombre ; mais les fondements posés dureront. L'expérience m'autorise à le dire ; ceux qui voudront faire de nouvelles conquêtes solides repasseront par le même chemin que j'ai servi à ouvrir.

EDGAR QUINET.

XIX

Séparation de l'Enseignement laïque et de l'Enseignement des dogmes, AU CONGRÈS DE BERNE

Veytaux, canton de Vaud. 25 août 1865.

Veillez me permettre de vous exprimer tous mes regrets de ne pouvoir assister à vos séances, d'où jailliront certainement de vives lumières. Ce regret est encore augmenté, quand je réfléchis à la question que vous posez dans ces termes :

« Convient-il d'assigner un rôle dans l'école aux
« ministres des cultes ? »

C'est là, en effet, messieurs, une question décisive pour tout le monde. J'en suis tellement frappé, que je prends la liberté d'adresser au congrès les considérations ci-jointes, par lesquelles je soutins, il y a seize ans, dans l'Assemblée nationale législative de France, la loi que je proposai dans le but de séparer l'enseignement laïque de l'enseignement des dogmes

positifs. Je pensais alors que cette séparation est la seule garantie véritable de la liberté, de la justice et de la civilisation en matière d'éducation publique.

Ce que je pensais et ce que je crois avoir démontré, il y a seize ans, dans le discours qui accompagne cette lettre et dans l'Enseignement du peuple ⁽³⁰⁾, je le pense, je le répète aujourd'hui, non pas avec une conviction plus forte, mais avec la confirmation de l'expérience qui a ajouté à mes paroles ses démonstrations éclatantes auxquelles nulle oreille ne peut rester fermée.

Lorsque je proposai, en 1850, la solution du problème qui se représente aujourd'hui, peu d'échos répondirent. Quoique la vérité se fût joui-déjà par de nombreux indices, elle semblait utopie, il paraissait étrange que l'on osât poser une question de ce genre.

En abordant, messieurs, avec éclat, cette même question, vous prouvez que l'esprit a marché même dans la nuit et qu'il se trouvera tout armé, quand viendra le réveil avec l'aurore. Beaucoup de symptômes autorisent même à espérer que vous trancherez le problème, dans le sens où j'aurais voulu faire pencher la législation en France dès 1850.

Combien de motifs, en effet, s'ajoutent à ceux qui ne suffirent pas alors pour entraîner la persuasion du plus grand nombre ! Que de cruelles épreuves ont succédé ! Que de sanglantes leçons nous sont venues de tous les bouts de l'horizon ! Qui n'a pas eu à gémir de ce mélange quelquefois monstrueux de la religion et de la politique jusque dans l'instruction primaire ! Les ecclésiastiques ont fini par s'en plaindre presque aussi haut que les philosophes.

Sauvez au moins, messieurs, les générations nouvelles de cette double embûche où nous périssons. Ne donnez pas à la société laïque et à la civilisation moderne pour fondement l'autorité qui leur déclare si impitoyablement la guerre.

Ne faites pas de l'encyclique le manuel et l'abécédaire de l'école.

Ne mettez pas les cultes positifs aux prises dans le berceau de l'enfant.

Ne lui donnez pas pour premier spectacle celui des anathèmes.

Au contraire, choisissez pour sa première instruction un terrain où tous peuvent s'entendre et s'unir dans une patrie commune.

Ne le faites pas naître à la vie sociale dans la guerre des Eglises et des sectes, mais dans la paix et la concorde.

Sauvez-le de nos haines, de nos divisions, de nos implacables préjugés : vous aurez tout sauvé.

J'ai l'honneur de prier la section de vouloir bien prendre connaissance des considérations annexées à cette lettre.

Agréez, Messieurs, l'expression de ma plus haute considération.

EDGAR QUINET.

XX

Discours sur la Tombe de Ney.

NOVEMBRE 1845 ⁽³¹⁾.

Comment ouvrir sans saisissement la bouche sur cette tombe sans nom ? Comment, après trente années, rompre le silence qui n'a cessé de peser ici sur cette poussière à jamais glorieuse ? Assurément, je ne l'aurais pas osé, si une ancienne amitié ne me l'eût commandé. Rien n'annonce ici celui que cette terre renferme. Seul de tous les morts couchés dans cette enceinte, celui qui repose ici n'a autour de lui ni inscription ni signe qui rappelle aux vivants ce qu'il a été. Une piété profonde a voulu que ce coin de terre restât le plus nu et le plus dépouillé de tous. On attendait, pour écrire ce grand nom, le jour de justice, de réparation, d'expiation, où la loi, effaçant un meurtre au milieu de l'allégresse publique, viendrait elle-même inscrire sur cette pierre le nom de Michel Ney.

Mais ce jour de fête n'est pas arrivé. La justice tarde encore ; et, si nous visitons aujourd'hui cette triste dépouille, ce n'est pas pour lui apporter la consolation et le prix mérité. Un mort se joint au mort : Eugène Ney va retrouver son père. Voilà, depuis trente ans, la seule solennité accordée à ce grand deuil.

Le dernier embrassement du père et de son fils a été caché sous les verrous de la prison du Luxembourg. En ce moment ils se retrouvent l'un l'autre. Qu'Eugène Ney, puisqu'il nous devance, soit l'interprète des générations nouvelles. Si son père l'interroge, il lui dira que les haines se sont éteintes, que sa renommée a grandi, que l'histoire s'est éclairée, que les méprises se sont dissipées, que Waterloo brille à côté de la Moscowa, que Sainte-Hélène a réconcilié Napoléon avec le brave des braves, que

l'opprobre est demeuré pour les juges, la gloire pour le condamné, et que toute la France a pour lui le cœur d'un vétéran.

Certes, le jugement a été emporté avec la dynastie qui l'a rendu et qui l'expie ; des pleurs de sang l'ont mille et mille fois effacé, et cet illustre mort, suivant ses propres paroles, a comparu là-haut devant le Juge des juges, qui a cassé le procès en détrônant ses ennemis, et en lui donnant chaque jour davantage l'immortalité terrestre. Il n'a pas besoin de nous, mais nous qui vivons, nous avons besoin de la justice humaine. Il faut que la justice soit réhabilitée ; non pas le justicié, car il n'est pas bon que la loi soit ingrate et que l'homicide continue de triompher dans la lettre des jugements. Malheur à qui profite du sang versé et qui ne l'efface pas ! Pourquoi faut-il qu'une voix aussi faible que la mienne dise ici de telles choses ! Mais cette voix est celle qui sort de toutes les bouches, c'est celle d'un peuple entier, c'est la voix de ceux qui m'entendent, c'est celle du mort que nous venons de déposer dans cette tombe, et la terre fraîchement remuée que vous foulez crie aussi avec moi et avec toute la terre de France : « Justice ! Justice du sang odieusement versé ! Réparation du meurtre du maréchal Ney ! »

XXI

Discours sur la Tombe de Charras.

25 janvier 1865.

Je ferai effort pour prononcer aussi quelques paroles d'adieu. Les premières seront des paroles de gratitude à la population de Bâle et de la Suisse. Je la remercie au nom de la France pour l'hospitalité de cœur qu'elle a donnée à ce grand citoyen, et surtout pour le témoignage de respect et de douleur qu'elle donne aujourd'hui à sa mémoire. Mais qui eût pu croire que ce dût être si tôt l'hospitalité de la mort ?

Il faudrait douter de l'avenir et du salut des peuples, si les hommes n'étaient pas émus de ce que nous voyons ici.

Longtemps nous avons refusé de croire que celui qui était pour nous l'épée et le bras de la Liberté pût ainsi périr avant l'heure. Nous aurions

pensé médire de la justice suprême.

Il était ici à cette frontière la sentinelle perdue du bon droit. Son attitude était si fière, si indomptable ! Tant qu'il était debout, la conscience humaine ne pouvait s'endormir. Il veillait jour et nuit. Il soutenait, il encourageait, il orientait cette armée de la justice dont les innombrables soldats ont bien pu être dispersés par la ruse, mais, Dieu merci ! n'ont pas été vaincus. Il combattait ce bon combat partout où il le voyait faiblir. Il était l'homme du Droit contre la force triomphante. Et pourtant c'est lui qui est tombé. Il a été frappé, abattu le premier. Et voilà tout ce qui nous reste du colonel Charras, de cet ami des peuples, de ce compagnon d'exil, notre force et notre joie dans les jours de proscription !... Voilà ce qui nous reste de ce vaillant soldat de notre cause et de celle de l'humanité !... Il ne reverra pas cette patrie à laquelle il a tout sacrifié, et d'où il a été arraché dans une nuit de ténèbres et d'embûches, pour avoir tenu son serment !...

Devons-nous donc désespérer du ciel et de la terre, nous qui accourons ici de tous côtés pour déposer dans cette neige sa dépouille ? Disons-nous à notre tour : « Vertu, honneur, vérité, bon droit, tu n'es qu'un nom ? » Et retournerons-nous d'ici les mains vides ? Désespérer !... non pas !... Ce mort nous le défend.

Il y avait dans cet homme tant de vie morale, qu'il en prête à celui-là même qui parle sur ses restes inanimés.

Oui, si je ne me trompe, cette fosse ouverte est toute pleine d'encouragements, il en sort un sourd cri d'espérance.

Vivant, Charras protestait par l'exil. Mort, il proteste par sa tombe.

La France sait-elle bien tout ce qu'elle a perdu ? Elle connaissait l'intrépide officier, l'habile administrateur, le savant écrivain, l'orateur éloquent, l'homme d'État ; mais ce même homme, tel que l'exil l'avait fait et achevé, propre à toutes les situations les plus grandes, austère, irréconciliable avec le mal, toujours indigné, toujours armé contre les sophismes du plus fort, cet homme, la France le connaît-elle assez ?

Il a cru à la Justice, à la conscience des hommes, à la mémoire des peuples. Voilà pourquoi il est mort en exil. Et que nous a-t-il légué à tous ? Le Devoir.

Toutes les fois que son nom sera prononcé, il signifiera : courage, persévérance, honneur, victoire !

Dans la longue proscription, peut-être aurait-il pu s'écrier plus d'une fois : « France, patrie, pourquoi m'abandonnes-tu ? Pourquoi es-tu sourde à

la voix de celui qui combat et qui meurt pour toi ! » Mais c'est-là ce qu'il n'a jamais dit. Il ne l'a pas même pensé, et cette magnanimité qui ne s'est jamais démentie, m'a souvent semblé, je l'avoue, le comble de l'amour filial de ce grand cœur pour son pays.

Savez-vous ce qu'il a demandé à sa dernière heure ? Il a demandé un verre d'eau de France qu'il s'était fait envoyer des frontières, et il a dit à sa femme : « Nous aurons bu ensemble de l'eau de France, en communion de nos amis absents ! »

Que le Dieu de gloire et d'immortalité le désaltère donc de cette soif de Justice et lui ouvre ses portes ! Les hommes aussi apprendront à le connaître tout entier. Quand la France recouvrera tout ce qu'elle a perdu, quand cette heure sacrée viendra, des centaines de milliers de voix, aujourd'hui muettes, s'écrieront : « Souvenez-vous de
« Charras ! Honneur à lui ! Il était notre défenseur
« ! Il a toujours compté sur nous ! Son jour
« est arrivé. Son exil est fini ! Allons chercher
« ses restes ! »

Alors on verra une foule pieuse de Français se presser comme aujourd'hui dans ces mêmes lieux où nous sommes, autour de cette même tombe.

Des mains reconnaissantes redemanderont à cette terre ce que nous lui confions aujourd'hui. Les os de Charras tressailleront. On les emportera triomphants, au milieu de l'allégresse publique, dans la patrie régénérée et affranchie, enfin pour toujours.

XXII

Discours sur la Tombe de Flocon.

17 mai 1866.

Encore une tombe d'exilé ; hier Charras, aujourd'hui Flocon.

Pourquoi Ferdinand Flocon est-il mort en exil ? Quels ont été les crimes de cet homme ? Je vais les dire.

Il a été fidèle à tous ses serments ; il a haï le parjure ; il a usé sa vie à défendre les intérêts du peuple, et le peuple a été sa dernière pensée.

Écrivain, il a conformé ses actions à ses écrits ; orateur, à ses paroles. Administrateur, ministre, entré pauvre au pouvoir, il en est sorti pauvre.

Il n'a respiré que pour la justice, la vérité, le progrès, l'amélioration morale et matérielle de ses semblables.

Chacune de ses pensées avait pour but sa patrie, et le bon droit, le bien de tous.

Désintéressement, sacrifice absolu de soi-même, stoïcisme, amour des faibles et des opprimés, haine des méchants, espérance imperturbable, sérénité dans l'oubli, dans la douleur, bonté, humanité. voilà les crimes de Flocon ; voilà pourquoi il est mort en exil.

Nous qui avons partagé son sort, c'est à nous de témoigner de sa force d'airain, pendant cette nuit de quinze ans, où il a pu si souvent se croire oublié, déserté de ceux-là même pour lesquels il mourait. Dans ce silence du monde autour de lui, il sentait que cette lente mort de l'exil, raillée par les heureux, avait sa puissance indomptable.

Flocon croyait à l'efficacité, à la nécessité du sacrifice volontaire de quelques-uns, pour racheter les faiblesses ou les aveuglements d'une nation. Il pensait avec raison que le proscrit combat pour sa cause, à chaque heure, à chaque souffle. D'avance il se réjouissait de combattre encore le bon combat de la justice et de la liberté dans sa tombe, ici, sous cette terre hospitalière, en face de ces Alpes qu'il aimait aussi à prendre à témoin de la durée, de l'inflexibilité, de la hauteur de ses convictions.

Certes, cet homme que nous venons de descendre dans cette fosse, paraît ici bien seul, sans alliés, sans force, désarmé de tout pouvoir et de tout avenir ; pourtant, ne doutons pas que cet homme enseveli dans cette tombe étrangère, ne soit plus près de la victoire que ceux qui semblent aujourd'hui victorieux et invulnérables à tous les coups du sort.

Car la Justice est enfouie ici avec Flocon, et tout le monde sent que la Justice renaîtra et vaincra !

Les peuples, qu'ils le sachent ou non, sont avec Flocon ; et les peuples auront aussi leur jour ; alors ils se souviendront ; ils se repentiront d'avoir tant oublié ; ils s'étonneront que de telles vertus, si patientes, si robustes, aient eu une si dure récompense. Ils glorifieront le citoyen inébranlable qui emporte en ce moment le bon Droit avec lui sous la terre, pour le conserver et le défendre contre les injures et les rires des puissants d'aujourd'hui.

Adieu, Flocon ! adieu, cher compagnon des mauvais jours ! Va rejoindre Charras. Dis-lui qu'il y a encore ici des âmes fidèles. Dis-lui que le monde

marche ; que les yeux des aveugles s'ouvrent ; que les chaînes qui lient les peuples commencent à s'user ; que tant de tombes n'ont pas été stériles ; que la vérité en sort ; que les nations se lassent de l'ancien joug ; que les longs exils ont produit leur enseignement ; que les cœurs se relèvent ; que les vivants espèrent ; que bientôt ils réclameront le droit perdu ; que, de toutes parts, le monde attend la lumière et l'émancipation pour lesquelles vous avez si noblement dépensé votre vie.

XXIII

Discours sur la Tombe de Mickiewicz ⁽³²⁾.

Veytaux (Suisse), 21 mai 1867.

Une tombe, une sculpture, un nom, quelques hommes rassemblés autour de la mémoire d'un poète immortel, est-ce là tout ce qui reste d'un peuple ? Est-ce bien tout ce qu'on nous a laissé de la Pologne ?

Qu'en dirait Adam Mickiewicz, si son esprit parlait au milieu de vous, dans ces secondes funérailles ?

Tel que je l'ai connu, il ne serait point ébranlé dans sa foi, ni déconcerté en rien par ce qui se passe dans le monde et par tant de démentis donnés à ses espérances.

Le spectacle de quelques amis persévérants réunis aujourd'hui, et la voix de ceux qui s'y joignent de loin, couvriraient pour lui toutes les apparences de désastres et de ruines.

Pour lui, la Pologne serait debout avec vous.

Il dirait que les peuples ne se suppriment pas par un ukase, comme un objet de contrebande, tant qu'ils s'obstinent à vivre ;

Que la mémoire des grands morts est une puissance invincible pour les vivants ;

Que l'on peut bien enlever par effraction à un peuple ses lois, ses foyers, mais qu'on ne peut lui ôter ses aïeux. Et tant qu'une parcelle subsiste de cette poussière sacrée, elle engendre dans les tombeaux la vie nouvelle et jette le défi aux déprédateurs des nations et aux ukases qui décrètent le néant.

Nous avons vu de nos jours trois peuples que tout le monde disait morts et qui sont ressuscités sous nos yeux : la Grèce, la Roumanie, l'Italie.

Ne doutez pas que le même miracle se fasse pour la Pologne. Elle n'est pas plus enfouie dans la mort. Il n'est pas permis de ne pas croire à son réveil.

Voilà ce que dirait Adam Mickiewicz. Et nous, que dirons-nous de lui ?

Qu'il a laissé à sa patrie une armure invincible pour la couvrir et la protéger dans le sépulcre.

Et cette armure, quelle est-elle ? Les œuvres de son génie, une langue immortelle qui, de générations en générations, résonnera dans le cœur des hommes et bravera la dent des siècles et des czars.

Ils ne pourront l'abolir cette langue, plus durable que les empires. Tant que les paroles du poète survivront, on entendra dans le monde une voix d'airain répéter sur toute la terre :

« Non ! la Pologne n'est pas morte ! »

XXIV

Lettre sur la Bataille de Custozza.

Veytaux, 28 juin 186G.

Le premier échec de Custozza ne doit certainement pas affecter trop vivement les Italiens. Les guerres les plus heureuses ont souvent commencé par de semblables mécomptes. Cet insuccès peut même devenir utile si les généraux italiens reconnaissent que le plan de campagne a été la principale cause de l'échec du 24. La double attaque sur le Mincio et sur le Pô était trop étendue ; il faudra, je pense, revenir de la pensée fatale d'avoir voulu livrer deux batailles à la fois. Cela ne réussit, pour ainsi dire, jamais.

On se rappellera sans doute que le principe d'un double mouvement, l'un par le roi, l'autre par Cialdini, présentait trop de dangers.

Si les 60,000 hommes de Cialdini, au lieu d'avoir été détachés vers Ferrare, où leur présence a été inutile, se fussent trouvés réunis à l'armée du Mincio, Custozza eût été une victoire. De cette expérience il résulte que les Autrichiens ayant pour eux l'avantage des positions fortifiées, les Italiens doivent se donner l'avantage du nombre. De là la nécessité de ne point faire

de détachements, mais de former une seule armée, de marcher bien réunis, de n'attaquer qu'avec toutes les forces rassemblées, de ne pas vouloir forcer à la fois le Mincio et le Pô, mais de faire la trouée sur un point, sur un seul point, et pour cela, encore une fois, il faut se concentrer, n'avoir qu'une armée et renoncer aux expéditions séparées et à une ligne trop étendue.

EDGAR QUINET.

XXV

Lettre sur l'Allemagne.

A UN DÉMOCRATE ALLEMAND

Veytaux, canton de Vaud (Suisse), 20 janvier 1867.

Monsieur,

Dans votre généreuse lettre, j'aime surtout à voir un serrement de main de la démocratie allemande à la démocratie française. J'y réponds à la hâte, mais de grand cœur. Un signe semblable de sympathie, à travers d'inévitables dissentiments, n'eût pu se trouver en 1813 ; il eût été même difficile à rencontrer en 1830 et en 1848. Vos nobles paroles auront de l'écho des deux côtés du Rhin.

Vous avez vu clair dans ma pensée. Ce n'est pas vous, monsieur, qui m'accuserez de vouloir (chose impie !) brouiller la France et l'Allemagne. Leur alliance m'a toujours paru le salut de nos temps ; et je ne dis pas seulement l'alliance des cabinets, mais l'intime communication des esprits, qui, différents en tant de points, sont faits pour se compléter les uns par les autres. Le jour où cette union s'accomplira véritablement, sera une des grandes dates de la civilisation. Tous les hommes amis de l'humanité applaudiront à la fois. Pour ma part, je n'ai cessé de travailler à préparer ce jour ; je n'irai pas me démentir en ce moment.

Pour qu'une pareille union se forme loyalement, la main dans la main, que faut-il, monsieur ? La lumière. Et qu'est-ce aujourd'hui que la lumière pour les peuples ? La liberté ? C'est elle qui, en les enveloppant, dissipera les préjugés, les ombrages qui les séparent encore.

Des deux côtés du Rhin, les peuples se sont entredéchirés, parce qu'ils ne se connaissent pas ; parce qu'ils ont été systématiquement aveuglés les uns sur les autres, parce qu'ils se sont formé des chimères qui ne profitaient qu'à la commune servitude.

Qu'ils se voient enfin tels qu'ils sont ; qu'ils ouvrent les yeux. Ils s'étonneront de leurs anciennes disputes. Ils se verront liés au même char de lumière. Ils apercevront devant eux même œuvre, même carrière, même but : demander la liberté pour la France, c'est donc la demander pour l'Allemagne et réciproquement. Comment serait-ce blesser l'une que de réclamer pour l'autre des garanties dans la vigilance de l'esprit public.

Le sommeil de l'une ne peut profiter à l'autre, bien moins encore l'ignorance et la nuit. Car il est certain que si, par l'anéantissement croissant de l'esprit public, l'obscurité se faisait sur la France, ou sur l'Allemagne, ou sur toutes deux à la fois, ces deux grandes nations couvertes de leurs grandes armées, marchant dans la nuit, côte à côte ne pourraient manquer de s'entrechoquer tôt ou tard.

Ce serait bien en vain que nous leur crierions alors dans les ténèbres : « Soyez amis, vivez en frères ! Vos déchirements ne profitent qu'aux maîtres. » Nos voix ne seraient entendues de personne. Trop de gens auraient intérêt à les étouffer. La nuit s'épaississant, des deux côtés du Rhin, dans la conscience et dans l'intelligence, ce choc que vous tenez à bon droit pour monstrueux, qui vous fait horreur, que pourtant il faut prévoir, si nous voulons l'éviter, se produirait infailliblement un jour, au gré de l'ambition de quelques hommes, pour la honte et la ruine des deux peuples. La civilisation européenne, qui a besoin de tous les deux, reculerait pour un temps qu'il serait impossible de marquer.

Oui, monsieur (et en cela vous serez sûrement de mon avis) : plus les armées contemporaines que chaque État met aujourd'hui en ligne sont colossales, plus il est nécessaire que les peuples voient clair dans la destination de ces armées. Il faut qu'ils sachent ce que l'on veut faire de ces prodigieux engins de destruction. Les voilà avec des forces militaires qu'ils n'ont jamais eues à ce degré, avec des bras de géants, qu'ils tendent au hasard dans l'espace. Ayant ces bras de géants, ne serait-ce pas une pitié

s'ils gardaient des esprits d'enfants, des têtes d'enfants, sans s'inquiéter de savoir où, comment, contre qui, à quels projets doivent servir leurs forces déchaînées ? Avouons-le : ce serait pis qu'un retour à la barbarie. Ce serait retomber de la virilité à l'enfance.

Travaillons donc, monsieur, en commun, à réclamer, des deux côtés du Rhin, la liberté et la lumière, puisque c'est le seul moyen d'empêcher que deux grandes nations ne se heurtent et ne se brisent, au milieu des ténèbres, dans la main de leurs chefs. Il n'est aujourd'hui pour aucun de nous une plus noble tâche à remplir. En défendant la France, j'ai défendu l'Allemagne. Vous l'avez compris ; vous avez osé le dire.

Recevez, monsieur, etc.

EDGAR QUINET.

XXVI

Mentana.

AU RÉDACTEUR DU DIRITTO.

Monsieur,

Je lis dans le Diritto qu'il est interdit aux officiers et aux soldats de saluer le général Garibaldi au Varignano. Tout ce que je sais, c'est que la terre entière le salue, et qu'il n'est pas de peuple qui n'envie aux Italiens de posséder un si grand homme.

Peut-être les lettres écrites au général Garibaldi ne lui arrivent-elles pas. Je prends la liberté de vous envoyer une copie de celle que je lui ai écrite dernièrement, et je vous laisse libre de la publier, si rien ne s'y oppose.

Recevez, Monsieur, l'expression de mes sentiments les plus distingués.

EDGAR QUINET.
12 novembre 1867.

Mon cher et grand Garibaldi,

Lorsque j'eus l'honneur de vous écrire au Varignano, j'ignorais le rapport télégraphique du général français, commandant les troupes papales et françaises à Mentana. Quelle glorieuse confession pour vous la vérité arrachée à vos adversaires !

Ils confessent que leur présence était urgente à Rome pour la sauver.

Ils reconnaissent ainsi, et le monde le saura, que, sans l'invasion étrangère, vous auriez donné Rome aux Italiens.

Et quelles terribles confessions au point de vue militaire ! L'armée française et le Pontife avaient tous les avantages : ceux du nombre et de l'organisation. Ils avaient une nombreuse artillerie (14 pièces), des armes de précision portées à la perfection, des fusils à aiguille, des fusils Chassepot. — Qu'aviez-vous à opposer à de telles forces ?

Quatre mille jeunes gens sans instruction militaire, arrivés récemment sur le champ de bataille, sans vivres, sans provisions, à peine armés de vieux fusils de rebut et presque brisés, sans chaussures, et ayant les communications interrompues par le gouvernement italien.

A parler avec vérité, vous aviez sur les bras trois armées. Et avec cela, qu'avez-vous fait ? Une chose sans exemple. Vous avez, pendant toute la journée du 23, opposé une ferme résistance aux troupes alliées. D'après leur propre confession, malgré l'écrasante supériorité de l'armement, ils n'ont pu vous rompre sur aucun point.

Les vôtres ont dormi sur le champ de bataille de Mentana ; ils n'ont nullement été inquiétés la nuit. Les troupes alliées n'ont pas même attaqué les avant-postes. De cette manière vous avez eu toute la nuit pour continuer, sans être molesté, avec le gros de votre petite armée, la retraite qu'ils avaient principalement cherché à empêcher.

Vos adversaires n'ont donc réussi en rien de ce qu'ils voulaient. L'arrière-garde que vous aviez laissée à Mentana n'a été nullement forcée ; elle s'est maintenue jusqu'au lendemain dans sa position. Voyant alors que le combat avait perdu sa signification contre les trois armées, malgré cela elle n'a pas un instant perdu courage, mais a fait une capitulation régulière et honorable.

Voici, cher et grand général, ce que tout le monde dira en Europe de la journée de Mentana. Elle sera considérée pour vous et vos héroïques compagnons d'armes comme l'une des plus glorieuses. On verra l'immense différence des forces, et, malgré cela, la victoire disputée jusqu'au dernier moment.

Une poignée d'hommes sans armes a tenu en échec, en rase campagne, des alliés qui avaient pour eux tous les avantages, et derrière eux deux ou trois puissances.

Que vos amis soient fiers d'une telle journée ; ils en ont le droit. Quant à moi, mon seul bonheur et mon seul orgueil est de me dire

Votre ami,

EDGAR QUINET.

XXVII

Sur la Peine de Mort.

Veytaux (Suisse), 6 février 1868.

Monsieur,

Vous me demandez ce que je pense des discours prononcés sur l'échafaud de Moudon après l'exécution du condamné. Je n'ai pas lu ces discours ; je les crois et les suppose excellents, mais il y a un point qui me frappe et qui domine tout le reste.

Je ne conçois pas la parole, sermon ou discours, sur la plate-forme de l'échafaud, en face du cadavre décapité du supplicié.

Le silence seul peut répondre à l'horreur d'un pareil moment ; toute parole, même la meilleure, restera au-dessous d'un spectacle de ce genre.

C'est à l'échafaud de parler et de s'expliquer lui-même ; il doit porter sa leçon avec lui ; le sang versé parle assez haut.

S'il en est autrement, si l'échafaud a besoin d'être expliqué à la foule et commenté du haut de la plate-forme par le prêtre ou par le magistrat, que faut-il en conclure ?

Une chose, et la voici : l'échafaud n'est plus compris de la foule, puisqu'il faut qu'on l'explique ; il n'est plus soutenu par l'esprit du temps, puisqu'il a besoin d'être soutenu par des discours.

C'est le signe certain, avant-coureur de sa disparition prochaine.

EDGAR QUINET.

XXVIII

A la Société d'Histoire romande ⁽³³⁾.

3 septembre 1868.

Depuis dix ans, je passe tous les jours au pied des tours de Chillon.

Je vois les locomotives des chemins de fer et les bateaux à vapeur jeter leurs bouffées de fumée à la face des vieilles murailles féodales. Je me dis : Voici l'esprit de l'avenir qui emporte les peuples vers des destinées nouvelles ; il siffle, en passant, le spectre du moyen âge pétrifié derrière ces créneaux.

Aujourd'hui, votre Société savante, avide de lumière, se réunit ici près des souterrains où a été enchaîné l'esprit moderne dans la personne de Bonivard.

Vous célébrez la victoire de l'esprit dans les lieux où il a été le plus opprimé.

Il en sera ainsi, je n'en doute pas, sur toute la terre, de tous les souterrains grands ou petits où languissent encore enchaînées la conscience et l'intelligence humaines.

Le moment approche où tous les engins de la servitude serviront à glorifier la liberté conquise.

Plus d'un peuple est encore lié, dans les ténèbres, aux colonnes d'un caveau et enterré vivant dans son château ou dans sa bastille de Chillon.

Chacun de ces grands prisonniers sortira de cette nuit et fêtera, à son tour, comme vous, sa délivrance.

A M. Vuillemin, au continuateur et à l'émule heureux de Jean de Muller !

Au savant historien du château de Chillon !

A la Société d'histoire de la Suisse romande !

A la prospérité de la Suisse ! Elle ne peut avoir d'autres ennemis que les ennemis de l'espèce humaine !

XXIX

A des Patriotes Vaudois ⁽³⁴⁾.

2 juin 1862.

Je remercie la Société cantonale des chanteurs vaudois. Ces beaux chants religieux et civiques, partis du temple, répandus sous la voûte du ciel, au pied de ces sommets qui vous sourient ; ces hameaux qui s'ornent pour vous souhaiter la bienvenue, ces populations qui accourent au-devant de vos bannières, ces guirlandes de fleurs qui se tressent en arcades sur vos têtes, ces canons qui ne grondent que pour attester votre concorde et votre prospérité, voilà des spectacles qui ne se trouvent que dans votre libre Helvétie !

Puisse l'Europe vous imiter ! Puissé-je entendre un jour des chants semblables dans mon pays ! Ce serait pour moi un beau jour !

Vos mœurs publiques, vos institutions, sont l'honneur, non-seulement de la Suisse, mais de l'espèce humaine. Il n'est pas un homme de cœur qui ne soit intéressé à ce que vous les conserviez intactes.

Pour répondre à vos vivats, je n'ai pas la puissance de vos chants. Et pourtant moi aussi je porterai un vivat qui trouvera de l'écho dans ces monts indépendants : « A la liberté, à l'indépendance de la Suisse ! Vivent, vivent à jamais les enfants de la Suisse ! »

XXX

Pas de progrès en dehors de la Liberté.

LETTRE AU CONGRÈS DE LA PAIX ET DE LA LIBERTÉ A BERNE.

Veytaux (Suisse), 20 septembre 1868.

Messieurs,

A mon vif regret, des circonstances particulières m'empêchent d'assister au congrès de Berne. J'ai du moins l'honneur de communiquer au congrès l'adhésion motivée de l'Association ouvrière de Foggia (Italie), qui m'a nommé son délégué.

Cette association italienne ne sépare point le progrès économique du progrès politique. Elle s'inscrit contre tous les genres de despotismes ; sur cela, j'accepte de grand cœur son mandat : de près ou de loin, j'y resterai fidèle.

Il ne peut pas y avoir de progrès réel pour l'ouvrier, non plus que pour toute condition humaine, en dehors de la liberté.

Dire que l'on reste étranger aux questions de gouvernement, c'est se placer en dehors et au-dessous de la vie publique.

C'est se condamner volontairement à former une caste inférieure, où le progrès et la vie ne peuvent pénétrer.

Tant vaut l'homme, tant vaut son oeuvre. Ce n'est pas en abaissant l'homme que l'on élèvera le salaire.

Au contraire : développez l'homme dans l'ouvrier, il arrivera que l'ouvrier aura plus de valeur, et cette valeur se communiquera à la chose qu'il produit, sa situation entière en sera augmentée et améliorée.

En résumé, la liberté, c'est la vie, l'honneur, la valeur par excellence. Point d'avenir ouvrier ou bourgeois, ou même humain, sans liberté.

La chose produite par l'esclave est sans valeur pour lui.

Sortons donc d'esclavage. C'est là aussi le premier et le dernier mot de la science économique.

EDGAR QUINET.

XXXI

Le Concile.

Veytaux (Suisse), le 9 juin 1869.

Monsieur,

Recevez, avant tout, mes excuses.

Il ne m'a pas été possible de répondre plus tôt à l'honneur que vous m'avez fait de m'inviter à me joindre aux amis de la liberté, convoqués par vous à la prochaine assemblée de Naples.

Vous avez conçu, Monsieur, un noble projet ; puisse-t-il avoir toutes les heureuses conséquences que vous êtes en droit d'espérer.

Le concile de Rome, en poussant tout à l'extrême, provoquera, je le pense, un réveil de l'esprit humain ; par là nos ennemis nous serviront peut-être autant que nos amis.

Un Bonaparte, déjà cardinal, n'a plus qu'un pas à faire pour occuper le Saint-Siège. Le monde est-il destiné à voir un Napoléon Bonaparte pape, armé de l'infailibilité et du Syllabus ? Si cela arrive, la papauté sera bien près de son Waterloo.

Que l'Italie nous aide à reconquérir le terrain perdu depuis vingt ans, pour la liberté, la philosophie et la civilisation.

Nous savons bien que les grandes causes auront à la fin la victoire. Mais il s'agit d'épargner à des générations entières le supplice de l'inaction ou de l'impuissance. De grands signes de renaissance morale et politique éclatent en ce moment ; à l'œuvre donc tous les hommes qui tiennent à la dignité de la nature humaine !

Cette heure, si vous savez en faire usage, sera bonne pour l'Italie, pour la France et pour l'humanité. Je fais appel à tout ce qui est jeune, à tout ce qui espère.

Que les générations qui s'élèvent ne se laissent plus effacer du livre de vie.

L'Italie est près du mal, elle le voit et le touche ; mais aussi elle porte en elle le remède.

Votre tout dévoué,

EDGAR QUINET.

A M. J. RICCIARDI, député au Parlement d'Italie, à Naples.

XXXII

Défense nationale ⁽³⁵⁾.

(1870)

Hier, 18 octobre, j'ai eu, de quatre à six heures, un entretien avec Jules Favre, au ministère des affaires étrangères. En voici les points principaux. En entrant dans son cabinet où je le voyais pour la première fois, je lui dis : Je vous félicite de vos réponses à M. de Bismarck ; ces réponses sont des victoires. — Oh ! non, a-t-il répliqué d'une voix un peu triste.

— Pardon, c'est la victoire du Droit. Une nation qui tient ce langage ne peut être vaincue.

— Ils ont tant de science !

— C'est une science qu'ils ont apprise de nous et nous pouvons la leur reprendre.

— M. de Bismarck a été bien...

— Dites le mot : bien cynique. J'ai toujours pensé qu'il y a au fond de l'esprit allemand un ballon gonflé d'une vanité énorme ; nous pouvons percer ce ballon.

— Vous le pensez ?

— Oui. Vous avez fait tout ce que peut le ministre des affaires étrangères. Vous avez démontré que nous n'avons rien à attendre d'eux que barbarie et sauvagerie. N'espérez donc plus rien de la diplomatie, ni des négociations. Ce que vous avez été comme ministre des affaires étrangères, soyez-le désormais comme ministre de l'intérieur. C'est ce que je viens vous

demander. Ils veulent, comme vous l'avez dit, notre anéantissement. Il s'agit pour la France d'être ou de ne pas être. Le moment est donc venu d'en appeler à toutes les forces vives de la France. Je viens vous parler de l'ensemble de la défense nationale ; c'est la question dont je suis presque uniquement préoccupé depuis mon retour à Paris. Écoutez-moi, mon cher ancien collègue. Tout ce que je vous dirai est le fruit d'une longue réflexion.

Jules Favre sait écouter, chose rare en ce temps-ci. Sa figure était dans l'ombre, je ne le voyais pas, mais sans parler il me montra qu'il était bien à ce que je disais. Je continuai ainsi :

— La défense de Paris est assurée. C'est le point fixe, invulnérable sur lequel nous devons nous appuyer.

— Il est vrai, je n'aurais jamais tant espéré de cette population.

— L'avenir ne la louera jamais assez. Un pays qui a une tête semblable ne peut périr. Mais pensez-y bien, la défense intérieure de Paris n'est qu'un côté de la question ; elle en suppose nécessairement une autre ; c'est la formation d'armées de secours qui viennent tendre la main à l'armée de Paris.

— Certainement.

— Tout consiste donc à savoir comment nous formerons des armées de secours.

— C'est pour cela que nous avons envoyé à Tours Gambetta.

— Rien de mieux, mais je crains que nos amis n'aient l'idée de la levée en masse. Or, cette idée vague ne peut produire que des résultats vagues. Jamais levée en masse toute seule n'a produit des armées organisées. Que faut-il donc ? L'appel direct, positif de la loi. C'est bien en vain que l'on accuse la lenteur des habitants des campagnes. Vous connaissez comme moi le paysan de France. Avec la meilleure volonté du monde, que peut-il faire, s'il n'est dirigé, appelé, entraîné par la loi ? Rester à son foyer, défendre peut-être sa maison, son champ, son village, voilà ce qui est dans la mesure de ses forces individuelles. Voilà ce que peut donner le tocsin de la levée en masse.

Nous avons besoin d'autre chose : il faut que la loi vienne chercher le paysan, qu'elle lui dise :

« Va au chef-lieu. Voilà ta feuille de route ; du chef-lieu tu te rendras au dépôt ; tu y seras incorporé dans tel bataillon, tel régiment. » Alors ce même paysan, une fois qu'il a cassé ses sabots, prend l'esprit de corps. Il devient

membre effectif de la défense nationale. Il fait partie de cette armée de secours qui est la condition du salut de Paris et de la France. Mais, encore une fois, il faut pour cela une voix qui le détermine et qui lui dise : « Lève-toi et marche. » Or, cette voix doit être celle de la loi, celle du gouvernement. C'est vous qui devez parler et donner l'impulsion que la France attend.

— Un de nos plus grands embarras est le défaut d'armes !

— Ne vous laissez pas arrêter par cette objection, que la routine vous oppose. Le général Leflô, ministre de la guerre, déclarait dans son dernier rapport qu'il y a dans les départements non envahis une réserve de sept à huit cent mille fusils. Je veux bien que ce ne soient pas tous des armes perfectionnées. Qu'on les remette pourtant aux bataillons à mesure de leur formation. Ces armes seront suffisantes pour la première instruction des hommes ; ils se formeront à l'école de peloton, de bataillon ; ils seront déjà des soldats tout prêts pour l'action, et vous échangerez leurs armes contre des fusils perfectionnés à mesure que la fabrication et le marché des pays étrangers vous fourniront l'armement nécessaire. Vous avez une grande flotte, vous êtes maîtres de la mer ; usez de cette supériorité pour vous approvisionner partout de fusils et d'artillerie.

— Un second embarras pour nous, est le manque de cadres,

— Faites ce que l'on a fait en 92. Vous le pouvez avec bien plus d'avantage, car vous avez les anciens militaires, dont je parlerai tout à l'heure. Nos bataillons de volontaires de 92 ne se sont pas faits tout seuls ; ils ont été requis par les autorités qui ne craignaient pas de commander, même dans les décisions qui semblaient les plus spontanées. Ces bataillons nommaient eux-mêmes leurs officiers, et c'est de là que sont sorties ces fameuses demi-brigades qui ont été l'honneur des armées françaises. Les vieux soldats ne manquent pas en France. Mais vous savez comme moi qu'ils ne sont plus aujourd'hui la condition première d'une bonne armée. La guerre est surtout chose d'instinct. Les vieux officiers, les vieux généraux ne sont pas les meilleurs. Nos généraux les plus fameux de la République étaient des jeunes gens ; leurs plus belles campagnes ont été les premières. Pensez à Hoche, à Marceau, à Joubert. Ils étaient tous des conscrits. La meilleure campagne de Hoche est celle qu'il a faite à vingt-six ans. Nous avons péri à Wœrth, à Forbach, à Sedan, par la routine. Il faut donc à tout prix sortir de la routine ; et cette disette de vieux chefs n'est pas un si grand mal que vous pensez. Songez que, dans les armées nouvelles que je vous

demande de former, il y a des Marceau, des Joubert inconnus que l'occasion et le danger révéleront. Agissons en conséquence, et nous serons sauvés.

— Je crois assurément, comme vous, que l'instinct est tout-puissant à la guerre.

— Puisque vous êtes d'accord avec moi sur la nécessité de former de grandes armées de secours, voyons donc quel est le moyen le plus pratique, le seul direct d'arriver à ce résultat. Ce que je vais vous demander vous est facile ; car vous êtes dans cette admirable situation que, pour nous sauver, vous n'avez pas besoin de recourir à des procédés extraordinaires. Non, ce que je vous demande, c'est de faire exécuter les lois. Le Corps législatif (cette odieuse assemblée) a été contraint, par la nécessité et l'évidence, de voter des lois de recrutement que vous devriez vous-même établir si elles n'existaient pas. Ce que j'attends de vous, c'est un décret solennel qui donne la vie et la réalité à ces mesures législatives. Quand verrai-je donc le décret suivant signé par vous et vos collègues :

« Sont appelés sous le drapeau, les hommes qui font partie des classes suivantes : le contingent de 1870, celui de 1871, les mobiles qui sont restés dans leurs foyers, les hommes non mariés de vingt-cinq à trente-cinq ans. »

J'ai estimé à sept cent mille hommes le total de ces différentes classes ; réduisez-les, si vous voulez, à six cent mille. Ce sont là des forces que vous ne pouvez négliger un jour de plus d'appeler en ligne. Elles sont sous votre main ; elles n'attendent que le commandement. Prononcez donc enfin ce mot d'ordre. Rendez les décrets que je demande, ou dites-moi ce qui vous retient encore. Vous devez à ce sublime Paris de lui montrer, non par des espérances, mais par des faits, qu'il a raison de compter sur le reste de la France. Vous devez à la France de lui faire savoir quelles forces immenses elle possède. Pour la rassurer, vous n'avez besoin que de la montrer à elle-même. Car jamais, depuis que le monde est monde, on n'a vu une grande nation regorgeant de population et de ressources de tout genre, périr debout toute florissante ; ou, si cela s'est vu, c'est qu'elle n'était pas commandée. Que faut-il donc ? Une parole de vous à vos préfets, à vos maires, qui ne doivent avoir qu'une seule affaire, qui est de faire marcher au drapeau les hommes que la loi y appelle.

Et voyez le danger où nous courons, si ces mesures ne sont pas prises. On parle vaguement de rassemblements d'hommes qui s'opèrent à la voix de quelques chefs particuliers : M. Estancelin en Normandie, un autre en Bretagne ; on parle aussi d'une ligue du Midi. A merveille. Tout ce qui

atteste l'élan spontané des populations concourt au salut public. Mais ces rassemblements ne peuvent néanmoins produire que des corps de partisans qui obéiront à des volontés particulières et peuvent même se trouver en dehors du plan de la défense générale. Pour que ces corps particuliers produisent tout leur effet, il faut qu'ils soient reliés entre eux par des armées nationales. Et celles-ci exigent, pour naître et se former, l'action des lois, telle que je vous la demande. Ne retombons pas dans la constitution militaire du moyen âge : une milice pour chaque province et point d'armée pour la France. Si l'on parle d'une guerre d'Espagne, n'oublions pas que l'Espagne avait des armées régulières espagnoles et anglaises qui ont amené les grands résultats des Arapiles, de Vittoria, auxquels les guérilleros n'auraient pu suffire.

Ces armées régulières nationales que je vous demande, je les suppose formées par les moyens que je viens d'indiquer. Il reste à dire à quel point du territoire il faut les porter, où doit se faire la concentration. Les laisserons-nous disséminées à travers toute la France ? Voudrions-nous être forts partout, moyen sûr de ne l'être nulle part ? Non, je maintiens qu'il faut les tenir très-unies, avec la certitude qu'elles pourront s'aider l'une l'autre. Cela admis, quel sera le point où elles devront exercer leur action décisive ? Laissez-moi me servir d'un exemple pour bien préciser ma pensée. La bataille de Marengo sera pour moi cet exemple ; elle a été perdue pour nous pendant la plus grande partie de la journée. L'aile gauche et le centre avaient été emportés. Il ne restait que l'extrême droite qui tenait encore ferme. Arrive, dans ces entrefaites, le corps d'armée de secours de Desaix. Où portera-t-on ce corps pour rétablir les affaires ? Un général médiocre n'eût pas manqué de l'envoyer au secours de l'aile gauche en pleine déroute, et le corps de secours n'eût pas manqué d'être entraîné dans la déroute de cette partie de l'armée. Au lieu de cela, le général porte le corps de Desaix à l'appui de l'extrême droite, du point qui tenait encore... Il ajoute la force à la force et cela produit, au sein d'une défaite, la victoire de Marengo.

Aujourd'hui notre champ de bataille est tout semblable : notre aile gauche et notre centre ont été emportés. Reste un point fixe, inébranlable, notre colonne de granit : Paris. C'est donc là, c'est donc au secours de Paris qu'il faut envoyer les forces principales dès qu'elles seront en état de se présenter devant l'ennemi. C'est par cette conception, en ajoutant la force à la force, que nous changerons encore une fois la défaite en victoire.

Mais (et j'entre ici dans le détail le plus précis), comment, dira-t-on, porter ces armées de secours sous les murs de Paris ? Comment affronter les Prussiens avec des formations nouvelles ? Comment, par quel chemin, venir tendre la main aux défenseurs de Paris, sous le canon de leurs forts ?

Cette question est de celles que j'ai le plus mûrement étudiées, et j'y ai été aidé par un des hommes qui connaissent le mieux la topographie de la France centrale, mon ancien collègue, M. Guichard.

Voici le résultat de ce travail :

Nous supposons, d'après les dépêches du gouvernement, une armée de secours réunie sur la Loire. Il s'agit de couvrir les approches vers Paris contre l'ennemi, supérieur en cavalerie et n artillerie. Par où la diriger ? La route directe d'Orléans à Étampes, que l'on paraît suivre jusqu'ici, est celle qui répond le moins aux nécessités où nous sommes. Elle ne peut conduire qu'à des échecs, car cette route en plaine, en rase campagne, est partout découverte. Elle n'offre aucun abri, et pas même un pli de terrain pour y cacher ses mouvements. Il faut donc bien se garder d'y engager, comme on semble vouloir le faire, les armées réunies qui doivent nous apporter le salut. C'est ici que la ligne droite et le plus court chemin risqueraient de n'aboutir nulle part.

Ce qu'il nous faut trouver, c'est un chemin couvert, à travers une région difficile, où une grande armée puisse pourtant se diriger jusqu'à Paris en étant protégée par la nature du terrain et les difficultés des lieux. Or, cette région existe, le chemin est tout préparé ; il faut partir, non pas d'Orléans, mais de Gien, en remontant un peu la Loire. De là, on entre dans la Puysaie, couverte de bois, où les forêts se joignent aux forêts jusqu'à celle de Montargis. Les étapes principales sont Bléneau, Saint-Fargeau, Saint-Sauveur, Charny, pays tout semblable au bocage de Vendée, où les champs sont parfois enfermés de haies. Le sol y est d'ailleurs imperméable, ce qui le rend impraticable dans la saison pluvieuse. C'est là qu'une armée nouvelle peut s'engager et se couvrir sans avoir à craindre la cavalerie et l'artillerie prussiennes. De la forêt de Montargis, elle touche à la forêt de Fontainebleau, de celle-ci à la forêt de Sénart (les forêts se tiennent comme les montagnes) qui la conduit aux portes de Paris. C'est là, à travers ces contrées peu connues de l'ennemi, où il n'a pas mis encore le pied, où il ne soupçonne pas que nous songions à nous porter, c'est là que peuvent être les Thermopyles de la France.

Si, en suivant ce bassin, on franchit l'Yonne de la rive gauche à la rive droite, on arrive par ces mêmes régions forestières à la forêt d'Orthe, à celle de Chaource auprès de Troyes, et là on se trouve sur les derrières de l'ennemi, à travers les communications principales par la route du Rhin.

En même temps que l'armée de secours peut ainsi couvrir ses approches, un autre intérêt presque égal dépend de l'occupation de ces routes forestières par les Français. Je veux parler du ravitaillement de Paris. Il se trouve, en effet, que le pays de la Puisaye et les chemins que je viens de décrire sont les communications les plus directes avec les régions, de France où Paris puise son alimentation par les troupeaux de bétail, c'est-à-dire avec le Nivernais, le Bourbonnais, le Charollais et l'Auvergne.

Ainsi deux intérêts de premier ordre dans le choix de la direction des mouvements par la voie indiquée : Ravitailler Paris et couvrir les approches de l'armée des départements.

Ici je m'arrêtai. Jules Favre me dit d'un air pensif : Le général Trochu a un plan ; il ne nous dit pas quel est ce plan dans les détails, mais je suis frappé d'une chose : ce qu'il nous en a fait connaître ressemble beaucoup à ce que vous venez de me dire. Il faut que vous ayez avec lui un entretien.

— C'est ce que je désire depuis longtemps. J'aurais beaucoup de choses à ajouter.

Et comme j'allais le quitter, sur le seuil de la porte, en lui serrant la main :

— Je vous prie et vous supplie de penser à tout ce que je viens de vous dire.

FIN

1 1852.

2 Réponse faite à une allocution d'Edgar Quinet, le matin du 2 décembre, dans un attroupement autour des proclamations du Coup d'Etat : « Vous avez beau dire, monsieur, voilà qui est parlé chicard ! Et maintenant, nous ferons tout ce que nous voudrons. »

3 16 mai 1853.

4 Écrit dix-huit ans avant Sedan.

5 1852.

6 Pages écrites quelques semaines avant le coup d'Etat et pour ainsi dire sur le seuil de l'exil. A ce titre, elles font partie du LIVRE DE L'EXILÉ.

7 Le congrès international de la propriété littéraire s'était réuni à Bruxelles on septembre 1858. Edgar Quinet, agrandissant le débat, invoqua le Droit d'Asile pour les écrivains proscrits, sans cesse menacés d'expulsion. Sa protestation ne put être publiée.

8 Œuvre inédite en France.

9 Extraits d'Allemagne et Italie, Œuvres complètes, t. VI, p. 142 à 158.

10 . Voyez le Times.

11 Rapport au Sénat : « La pensée de l'article II et le but
« de sa rédaction sont donc de bien établir la situation que
« voici : En ce qui concerne le souverain, rien n'est changé ;
« il conserve toute sa responsabilité devant la nation. »

12 Sponte dixisse. — Senatus decreto.

13 Certamen adversus Cæsarem exortum est.

14 Pour nous conformer à l'ordre chronologique, nous plaçons ici trois lettres d'Edgar Quinet aux comités électoraux qui lui avaient offert une candidature aux élections de 1869.

15 Lettre déjà publiée dans les Œuvres complètes, tome XI. Elle fait partie de la campagne contre le Plébiscite ; voilà pourquoi nous l'insérons ici,

16 Pour les Discours et Manifestes déjà publiés, voyez la République, conditions de la régénération de la France. —1 vol. 1872. Dentu, éditeur.

17 Pages inédites.

18 Pages inédites.

19 Page inédite.

20 Pages inédites.

21 La République, 1 vol., 1872. Dentu, éditeur.

22 Pages inédites.

23 Cette séance a été remplie par le Message de M. le maréchal de Mac-Mahon.

24 C'est à titre de document historique que nous plaçons ici cette Déclaration, œuvre collective des signataires.

25 Pages inédites.

26 Pour tous les autres Discours et Manifestes de 1848, voyez le tome XI des Œuvres complètes.

27 Pages inédites.

28 Voyez Œuvres complètes, tome IV.

29 Voyez Œuvres complètes, tome I.

30 Voyez Œuvres complètes, tome XI.

31 Des amitiés d'enfance, des alliances de famille, motivèrent ce discours sur la tombe d'Eugène Ney.

32 Lu par un ami, à l'occasion de l'inauguration du monument à Montmorency,

33 La Société d'histoire de la Suisse française s'étant réunie le 3 septembre, dans le château de Chillon, au banquet M. Edgar Quinet a prononcé le discours suivant.

34 Le 2 juin 1862, à la belle fête de Montreux, la Société cantonale des chanteurs vaudois a fait une manifestation sympathique à M. Quinet, à

Veytaux, en chantant un chœur sous ses fenêtres, en lui portant des vivats, enfin en lui adressant une chaleureuse allocution.

35 Voyez, pour les Manifestes pendant la guerre, le Siège de Paris. 1 volume, 1871.

*Edgar Quinet. Le Livre de l'exilé, 1851-1870.
Après l'exil. Manifestes et discours, 1871-1875*

<http://gallica.bnf.fr/ark:/12148/bpt6k6529436r>

À propos de cette édition numérique

Cette édition numérique est issue d'un programme de numérisation du patrimoine mené par la Bibliothèque nationale de France pour enrichir Gallica, la bibliothèque numérique de la BnF et de ses partenaires. En ligne depuis 1997, Gallica s'enrichit chaque semaine de milliers de nouveautés et offre aujourd'hui accès à plusieurs millions de documents numérisés : imprimés (livres, revues et fascicules de presse), manuscrits, estampes et photographies, documents sonores, partitions, cartes et plans... Les imprimés sont d'abord numérisés en mode image (prise de vue photographique) puis le texte est extrait de manière automatique grâce aux techniques de reconnaissance optique de caractères (*optical character recognition* ou OCR). Les algorithmes informatiques utilisés définissent également de manière automatique la structure de l'ouvrage (en-têtes et pieds de page, illustrations, tableaux, etc.). L'état du document imprimé (taches, pages déchirées) et les

caractéristiques de la typographie employée peuvent entraîner des erreurs lors de l'OCR. Le texte ainsi produit est ensuite relu, corrigé, et converti au format ePub (*electronic publication* ou « publication électronique »), format ouvert standardisé pour les livres numériques. Malgré tous nos efforts pour respecter au mieux le format original du livre, il est possible que vous retrouviez des coquilles ou des problèmes de mise en page qui auraient échappé au relecteur. N'hésitez pas à nous signaler ces anomalies à l'adresse gallica@bnf.fr.

Conditions d'utilisation

1/ Les contenus accessibles sur le site Gallica sont pour la plupart des reproductions numériques d'œuvres tombées dans le domaine public provenant des collections de la BnF. Leur réutilisation s'inscrit dans le cadre de la loi n°78-753 du 17 juillet 1978 :

- La réutilisation non commerciale de ces contenus est libre et gratuite dans le respect de la législation en vigueur et notamment du maintien de la mention de source.
- La réutilisation commerciale de ces contenus est payante et fait l'objet d'une licence. Est entendue par réutilisation commerciale la revente de contenus sous forme de produits élaborés ou de fourniture de service.

Cliquer ici [pour accéder aux tarifs et à la licence](#)

2/ Quelques contenus sont soumis à un régime de réutilisation particulier. Il s'agit :

- des reproductions de documents protégés par un droit d'auteur appartenant à un tiers. Ces documents ne peuvent être réutilisés, sauf dans le cadre de la copie privée, sans l'autorisation préalable du titulaire des droits.
- des reproductions de documents conservés dans les bibliothèques ou autres institutions partenaires. Ceux-ci sont signalés par la mention Source gallica.bnf.fr / Bibliothèque municipale de ... (ou autre partenaire). L'utilisateur est invité à s'informer auprès de ces bibliothèques de leurs conditions de réutilisation.

3/ Gallica constitue une base de données, dont la BnF est producteur, protégée au sens des articles L341-1 et suivants du code de la propriété intellectuelle.

4/ Les présentes conditions d'utilisation des contenus de Gallica sont régies par la loi française. En cas de réutilisation prévue dans un autre pays, il appartient à chaque utilisateur de vérifier la conformité de son projet avec le droit de ce pays.

5/ L'utilisateur s'engage à respecter les présentes conditions d'utilisation ainsi que la législation en vigueur. En cas de non respect de ces dispositions, il est notamment passible d'une amende prévue par la loi du 17 juillet 1978.

6/ Pour obtenir la reproduction d'un document de Gallica en haute définition, contacter reproduction@bnf.fr

7/ Pour utiliser un document de Gallica sur un support de publication commercial, contacter utilisation.commerciale@bnf.fr